

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMMIGRÉS
Publication No 5

ATROCITÉS GRECQUES EN TURQUIE

SECOND LIVRE

- 1 — Préface
 - 2 — Evènements
 - 3 — Rapports et Photographies
 - 4 — Cartes
-

CONSTANTINOPLE
IMPRIMERIE AHMED IHSAN & C^{IE}

1921

PREFACE

Nous avons exposé dans la préface du premier volume, succinctement et en nous basant sur des faits historiques et des chiffres, les procédés par lesquels les hellènes s'efforcent systématiquement depuis un demi siècle à exterminer les musulmans dans les territoires occupés par eux.

Les évènements survenus depuis, étant plus précis et plus frappants, nous n'avons pas besoin cette fois d'avoir recours à des chiffres et de citer des faits. En effet, les hellènes, depuis le jour où ils débarquèrent à SMYRNE, jusqu'au printemps de l'année courante 1921, n'ont cessé de poursuivre systématiquement l'extermination des musulmans dans tous les territoires turcs où il s'établirent.

Dans les grandes villes de l'Asie Mineure et de la Thrace, l'armée Hellénique, usée, dans ce but de divers procédés tels que: arrestations arbitraires sous prétexte de motifs politiques, déportations dans des contrées lointaines de la Grèce, confiscations, attentats à la pudeur etc., etc....

Quant aux villages et petites localités, éloignés du centre et des grands milieux d'information de l'Europe, des méfaits tels que massacres et incendies y sont devenus des faits quotidiens. Au printemps de l'année courante,

l'armée hellénique se livra, sur le littoral de la MARMARA, à un massacre général des populations musulmanes sans en exempter les femmes et les enfants, jusqu'aux nouveaux nés. Ces procédés exécrables ne pouvaient rester longtemps ignorés à CONSTANTINOPE, étant donné qu'ils étaient commis dans des régions situées à proximité de la capitale. Mais les informations concernant les massacres dans l'intérieur font défaut.

Après la publication du premier volume, nous avions espéré que les massacres prendraient fin. Mais hélas! cette seconde brochure est encore plus tragique que la première. Les Hellènes continuent à s'attaquer sans merci aux familles turques établies depuis dix siècles dans les régions du littoral de la MARMARA. Après avoir taillé en pièces les hommes devant les yeux de leurs épouses, ils font subir les derniers outrages aux femmes et aux jeunes filles musulmanes.

Plusieurs de ces malheureuses, qui avaient réussi à se cacher dans les montagnes et les forêts, en furent délogées impitoyablement et, massacrées par les Hellènes. Dans les premiers temps, ces derniers se contentaient de couper aux enfants les bras, mais dans la suite, ils les égorgèrent également. Lorsque ces massacres en masse cessèrent d'être un mystère et que les cadavres des victimes jonchèrent les rives de la MARMARA, répandant partout des miasmes méphitiques, des démarches successives furent entreprises auprès des représentants des Puissances Alliées en vue d'obtenir l'envoi d'une commission d'Enquête sur les lieux. Deux commissions furent formées le 12 Mai, 1937-1921. L'une eut la mission de visiter GUEMLIK, ORHAN GAZI, YALOVA et les régions environnantes. Elle était composée du Général Anglais FRANKS, en qualité de Président, du Colonel Français VICO

du Colonel Italien ROLLETO, de Monsieur GEHRI, le Délégué de la Croix-Rouge Internationale, du Capitaine STONE, aide de camp du Général FRANKS et de Monsieur AMÉGLIO, l'interprète du Colonel ROLLETO. Un officier de Gendarmerie MOUSTAPHA SUREYA Effendi, fut seul attaché à cette commission. Les réfugiés RÉFIK du village d'ORHAN GAZI, HAFIZ AHMED (TCHINARDJIK), TEVFIK (GUEMLIK) et l'Imam EMIN Effendi (SULTANIÉ), accompagnèrent la mission pour la guider dans ses recherches, en lui indiquant les chemins, les villages détruits, et les fossés où gisaient les cadavres des musulmans assassinés.

L'autre Commission fut chargée de visiter BEÏCOS, PACHA BAGTCHÉ, CHILÉ, GUEBZEH, KANDRA, ISMIDT et ses environs. Elle se composait du Colonel Anglais FARMER, en qualité de président, du Colonel Français VITOFSKI et du Colonel Italien VITELLI. Aucune autre personne ne fut attachée à cette Commission.

La première de ces Commissions visita la région du littoral, constata de vue toutes les horreurs et atrocités commises par les Hellènes et exprima ses regrets. Elle photographia les villages en flammes, les mosquées détruites avec des bombes et examina les circonstances dans lesquelles ces faits tragiques avaient été commis. Elle photographia aussi des soldats hellènes qui étaient encore occupés à s'emparer des objets se trouvant dans les maisons abandonnées, ainsi que quelques officiers hellènes qui rodaient fièrement parmi les cadavres musulmans, trop nombreux sans doute, pour être ensevelis dans les fossés ou dans les puits.

Un enfant de six mois, dont la mère avait été emportée par un officier hellène, et qui n'avait même plus le souffle pour pleurer fut trouvé dans un jardin et

emmené par le Colonel ROLLETO à bord du bateau, où il fut soigné toute la nuit par la Commission, et remis ensuite à une autre mère qui avait perdu son propre enfant.

La commission ne tarda pas à se convaincre que les survivants de ces massacres épouvantables subiraient bientôt le sort tragique de leurs malheureux compagnons. Il fallait donc, sans perte de temps, procéder pour le moment au transport à CONSTANTINOPLE de ceux qui avaient pu atteindre les côtes. Nous rendrons ici hommage au zèle dévoué et à l'activité incessante de HIKMET Bey et de HAMID Bey ainsi que de quelques autres membres du Croissant Rouge qui entreprirent cette tâche difficile.

Aussitôt après le départ de la Commission, l'armée hellénique reprit son ouvrage de dévastation. Ce fait est confirmé par les dépositions des nommés MEHMED Oglou ETMER et IPRAHIM Oglou HASSAN qui réussirent à se soustraire aux massacres en se nourrissant d'herbes, des écorces de bois pendant quarante cinq jours dans les montagnes et parvinrent cramponnés à quelques épaves à gagner PRINKIPO, île située à 21 miles de YALOVA, après avoir lutté en mer pendant deux jours contre la mort et la faim.

La seconde Commission s'est rendue d'abord à BEÏCOS, le 12 Mai 1921 et fut témoin oculaire des incidents tragiques survenus dans ces parages. Elle a vu les fossés remplis de cadavres musulmans.

Elle a entendu les dépositions des indigènes et en a pris note. Elle visita successivement CHILÉ, AGVA et GUEBZEH.

L'armée Hellénique s'était déjà retirée d'une partie

des régions que cette dernière Commission a visité. Les massacres avaient donc cessé dans ces parages. Les scènes tragiques de YALOVA et D'ORHAN GAZI se répétèrent dans les régions d'ISMIDT et d'ERDEK. Les informations précises au sujet de ces nouveaux massacres font encore défaut. Nous nous réservons donc de relater ultérieurement les faits sanglants, commis par les Hellènes dans ces territoires reconnus comme turcs par l'univers entier, où les habitants musulmans réunis dans les écoles et les mosquées furent brûlés vifs, tandis que leurs villages sous l'avalanche de la mitraille, devinrent des lieux de misère et de désolation.

Nous donnons dans ce second " Livre Noire ,, une partie des scènes et des chiffres des massacres, dont la limite n'a pas encore été déterminée.

Les survivants de ces massacres se trouvent dans les mosquées de CONSTANTINOPLE, et dans la caserne de DAVOUD PACHA, située hors de la capitale.

4 Juin 1921.

Faits Tragiques.

Nous reproduisons, ci-dessous, une copie du rapport daté du 23 Mai 1921, que l'officier de gendarmerie SUREYA Bey, ainsi que REFIK Effendi, de ORCHAN GAZI, Hafiz AHMED Effendi, de TCHINARDJIK, EMIN Effendi de SULTANIÉ et TEVFIK Effendi, de GUEMLIK ont tracé sur les atrocités commises par les soldats Hellènes à l'égard de la population musulmanes de GUEMLIK, de ORCHAN GAZI, de YALOVA et des régions environnantes. Ces Messieurs avaient accompagnés la Mission Interalliée qui a été chargée d'établir une enquête locale au sujet des atrocités susmentionnées .

A la Direction Générale des Immigrés.

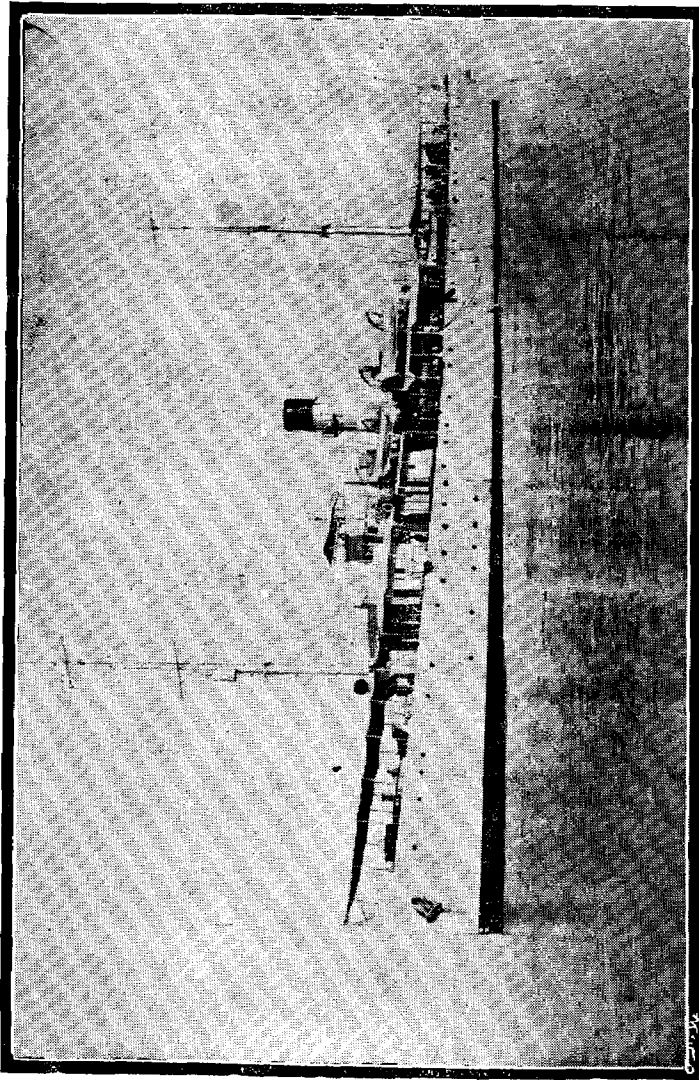
Conformément à vos ordres, nous avons rejoint, le 12 Mai 1921, la Mission Interalliée chargée de faire une enquête au sujet des incidents sanglants commis par les Hellènes dans les régions occupées. Nous sommes partis, le même jour, à 11 heures et demi, à bord du bateau BRYONY battant pavillon anglais. La Mission était composée du Général Anglais FRANKS, en qualité de Président, du Colonel Français VICK, du Colonel Italien ROLLETTA, du Capitaine STONE aide de camp du Général FRANKS, de Monsieur GEHRI, le délégué de la Croix-Rouge Internationale et de Monsieur AMÉGLIO, interprète du

Colonel ROLLETO. En cours de route, nous nous sommes mis en contact direct avec les membres de la Commission et leur avons exposé en détail les incidents survenus dans les derniers temps. Ayant pris connaissance de nos explications, ils nous ont recommandé de nous mettre en relation, dès notre arrivée à GUEMLIK, avec les populations musulmanes et de les mettre au courant des informations que nous aurons ainsi recueillies.

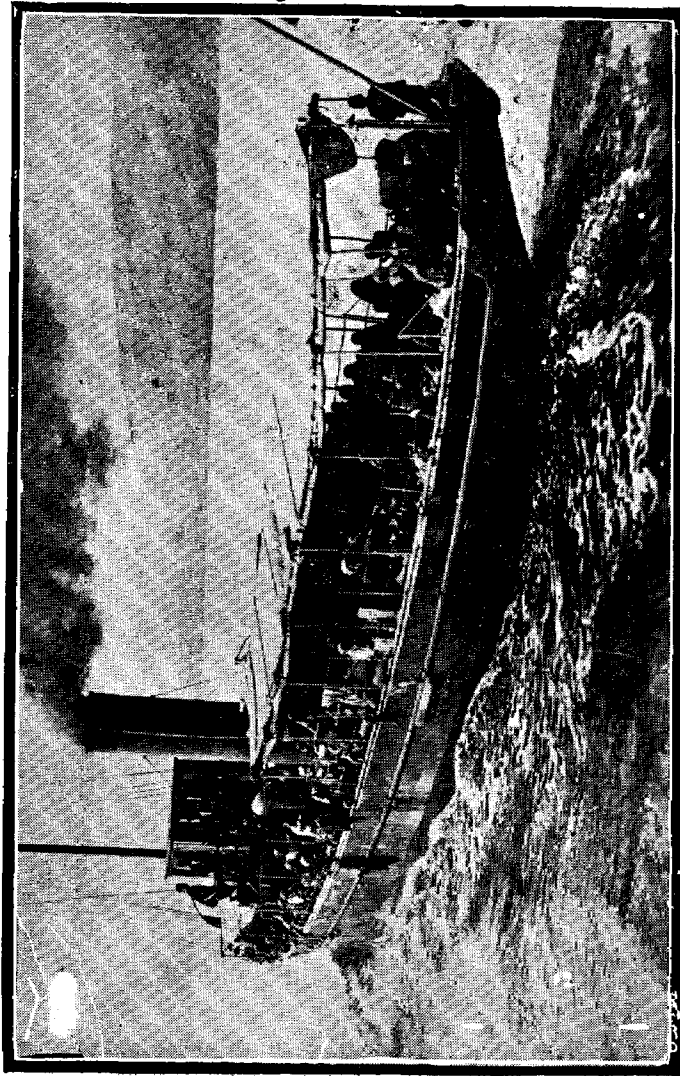
La Mission a débarqué à GUEMLIK, le 12 Mai 1921. Les villageois étaient accourus de tous côtés. C'étaient pour la plupart des musulmans de l'intérieur, qui avaient abandonné leurs foyers pour se réfugier à GUEMLIK. Les membres de la Commission et plus particulièrement le représentant Italien et le délégué de la Croix-Rouge Internationale, interrogèrent les réfugiés au sujet des incidents survenus, écoutant leurs déclarations avec beaucoup d'intérêt et d'attention.

Les soldats Hellènes essayèrent d'arrêter notre collègue Hafiz AHMED Effendi, qui était allé recueillir des informations auprès des réfugiés, mais ils durent le relâcher par suite de l'intervention des membres de la commission. Ces derniers sont partis, le 13 Mai 1921, en automobile pour ORHAN GAZI.

Pendant qu'ils retournaient le soir même à GUEMLIK, un grand feu attira leur regard. C'était le village de TCHELTEKDJI, qui était en flammes. Ils se dirigèrent aussitôt vers cet endroit. Arrivés au village, ils virent des soldats hellènes occupés activement à emballer des objets à l'intérieur de quelques maisons. Ces maisons appartenaient l'une à Sari BEKIR et l'autre à MOUHARREM. Les membres de la Mission interrogèrent et photographèrent ces malfaiteurs. En cours de route, près du



Le Bateau de Guerre Anglais "BRYONY", qui a emmené de Constantinople, 12 Mai 1921, la Mission d'Enquête Intéressés Présidée par le Général Franke.



Le Yacht « Galata » transportant les réfugiés de Guemlik à Constantinople.

village de GUÉDÉLEK, ils remarquèrent une grande quantité de crânes et de mâchoires humains.

Le village d'ORHAN GAZI, qui comptait mille maisons fut brûlé ; cinq seulement ont été épargnée des flammes. Les membres de la Mission photographièrent les mosquées détruites par les bombes, ainsi que les ruines du susdit village.

Monsieur GEHRI visita les mosquées et les medrèssés (écoles religieuses) dans lesquelles étaient logés les réfugiés et entendit les dépositions de ces malheureux.

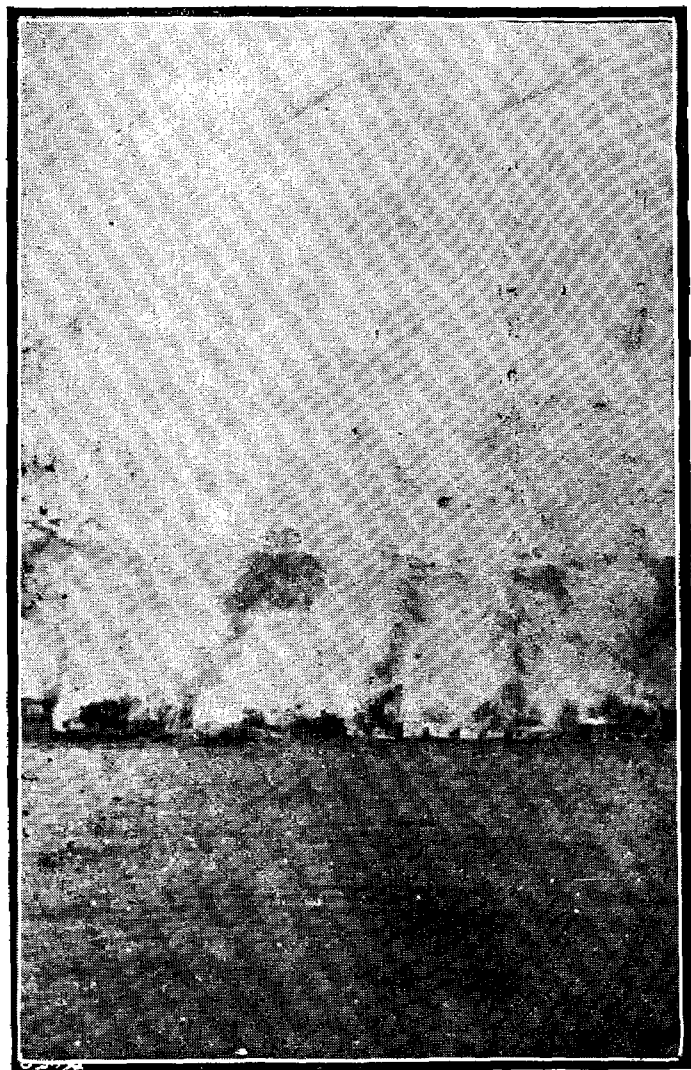
Il photographia, entre autres, une jeune fille mutilée au menton, que les hellènes avaient abandonné la croyant morte, après l'avoir violée ; une autre jeune fille, de 12 ans, nommée GUEZBAN, fille de Pazli Oglou MEHMED, fut transportée par ces derniers à GUEMLIK ; enfin, une femme âgée de 60 ans nommée HOURIÉ, du village d'ORHAN GAZI, dont les soldats grecs, lui firent subir les derniers outrages.

Le soir, Monsieur GEHRI a mis ses collègues, au courant de ses observations.

Le lieutenant de gendarmerie, MOUSTAPHA SUREYA et REFIK Effendi, qui avaient accompagné la Commission à ORHAN GAZI, furent arrêtés par quelques soldats grecs et arméniens indigènes. Ils ne purent sauver leur vie que grâce à l'intervention énergique de la Commission.

14 Mai 1921.— Les membres de la commission sont restés ce jour là, à GUEMLIK et ont visité, en compagnie de Monsieur GEHRI les mosquées et les medrèssés et pris note des circonstances dans lesquelles se sont déroulés ces évènements tragiques.

15 Mai 1921.— A 6 heures et demie du matin, on remarqua que les villages de NARLI, KAPAKLI, KARADJA



Village « Karadja-Ali » en flammes.

[Photographie prise par la Mission, du bord de « BRYONY »].

ALI étaient en flammes. La Commission est partie aussitôt en bateau. On s'est rendu tout d'abord dans le village de KARADJA-ALI. La Commission a débarqué avec tout le personnel qui l'accompagnait. On a ramené à bord deux musulmans blessés qui avaient perdu connaissance. Voici ce que ces malheureux ont raconté, dès qu'ils ont repris connaissance :

Des bandes et des soldats hellènes auraient envahi ce jour là leur village, sommé les habitants de leur verser une forte rançon, et auraient en outre massacré dans le cimetière situé hors du village, une vingtaine de personnes.

Les bandits auraient aussi attenté à la pudeur des femmes et des jeunes filles. Le reste de la population se serait enfui dans les forêts.

Le bateau est resté toute la nuit en rade devant le village. La côte fut surveillée à l'aide de projecteurs. On a pu empêcher ainsi une nouvelle agression. Tous les habitants du village étaient rassemblés le lendemain sur la plage, suppliant les membres de la Commission de les prendre à bord pour les ramener à CONSTANTINOPLE et de ne plus les laisser à la merci des hellènes.

Le bateau est parti le 16 Mai 1921, pour KAPAKLI. Ce village était en flammes. Le représentant Italien qui inspectait la côte de sa jumelle, vit surgir du milieu des flammes, deux individus. Voulant se rendre compte de ce qui se passait à terre, la Mission débarqua. En effet, on vit sortir un homme de la forêt incendiée qui s'approchait de la côte.

C'était un berger qui a raconté en détail, les incidents et les atrocités survenus. Il a montré un tas de cadavres de musulmans massacrés. On a trouvé dans un champ



Village « Narli » en flammes.

[Photographie prise par la Mission, du bord de « BRYONY »].

un enfant de six mois qui vivait encore et qui fut recueilli à bord. D'après les déclarations de ce berger, témoin oculaire des incidents, des soldats hellènes et des bandes grecques, qui s'étaient introduits le matin, dans le village, ont fait irruption, dans les maisons, sous prétexte de chercher des armes, se sont emparés de l'argent et des objets de valeur, et ont fait subir les derniers outrages aux femmes et aux jeunes filles dont ils ont massacré quelques unes. Après quoi, ils ont mis le feu aux maisons au moyen de bombes et égorgé comme des moutons les hommes, les enfants, qu'ils ont pu attraper. La mère de l'enfant susmentionné, a été outragée par un officier grec et enlevée. Les membres de la Mission ont constaté des centaines de cadavres qui gisaient au pied de la montagne, et ont trouvé dans un jardin seize cadavres couchés en un même endroit dont huit étaient des hommes, six des femmes et deux des jeunes filles. Les villageois qui avaient pu se réfugier dans les forêts, ayant remarqué l'arrivée du bateau s'assemblèrent avec hâte sur le quai. Chacun racontait les agressions et les méfaits dont il était la victime.

Quelques gens de l'équipage aidèrent à enterrer les cadavres. La Mission a passé la nuit dans le village de KUTCHUK KOUMLA.

17 Mai 1921. — On a pris à la remorque, quelques barques à KOUMLA. Ces embarcations furent laissées à KAPAKLI, sous la surveillance de quelques hommes de l'équipage anglais. Puis on s'est rendu à FISTIKLI. Toute la population était en émoi. Des détachements hellènes avaient pillé les maisons, sous prétexte de chercher des armes, et emporté tout le bétail. De là, on s'est rendu à ARMOUDLI. Quatre cent quarante personnes, des villages de SÉLIMIÉ, LOUFIÉ, IHSANIÉ, FISTIKLI, MÉDJIDIÉ



Un groupe des malheureux habitants des villages de (Guédélik, Tcheltkadj, Koumla, Kodja-Déré et de Karadjia-Alt), qui parvinrent à s'échapper des massacres Grecs.

s'y trouvaient déjà réfugiées. On a remarqué que les hellènes empêchaient ces réfugiés et même les indigènes musulmans de se mettre en contact avec la mission. Ce fait attira particulièrement l'attention du représentant italien. On demanda des hellènes la permission de laisser approcher librement une députation de ces malheureux.

Mais ceux-ci ne laissèrent approcher que quatre personnes. Ces témoins déclarèrent confidentiellement que les grecs avaient assaillis et pillé leurs villages, à plusieurs reprises et fait subir les derniers outrages à des femmes et des jeunes filles; que beaucoup des gens ont été massacrés, et qu'eux mêmes, purent à grande peine se réfugier à ARMOUDLI. Ils ajoutèrent que si la Mission serait arrivée quelque jours plus tard, les musulmans et les réfugiés d'ARMOUDLI auraient subi le même sort; et que du reste à ARMOUDLI, les hellènes avaient pris, déjà l'habitude de s'introduire dans les maisons, d'attenter à la pudeur des femmes et des jeunes filles, de battre et de malmener les musulmans. La mission a pris note de ces dépositions avec une vive émotion et a encouragé ces malheureux par des paroles réconfortante. Sur ces faits elle partit pour KAPAKLI. Le bateau prit, à la remorque, les barques chargées déjà de réfugiés. Puis, ont est rentré à KOUMLA pour y passer la nuit. Un malheureux blessé, qui était recueilli à bord ayant succombé, la nuit à ses blessures, fut jeté à la mer, après l'exécution des cérémonies religieuses d'usage.

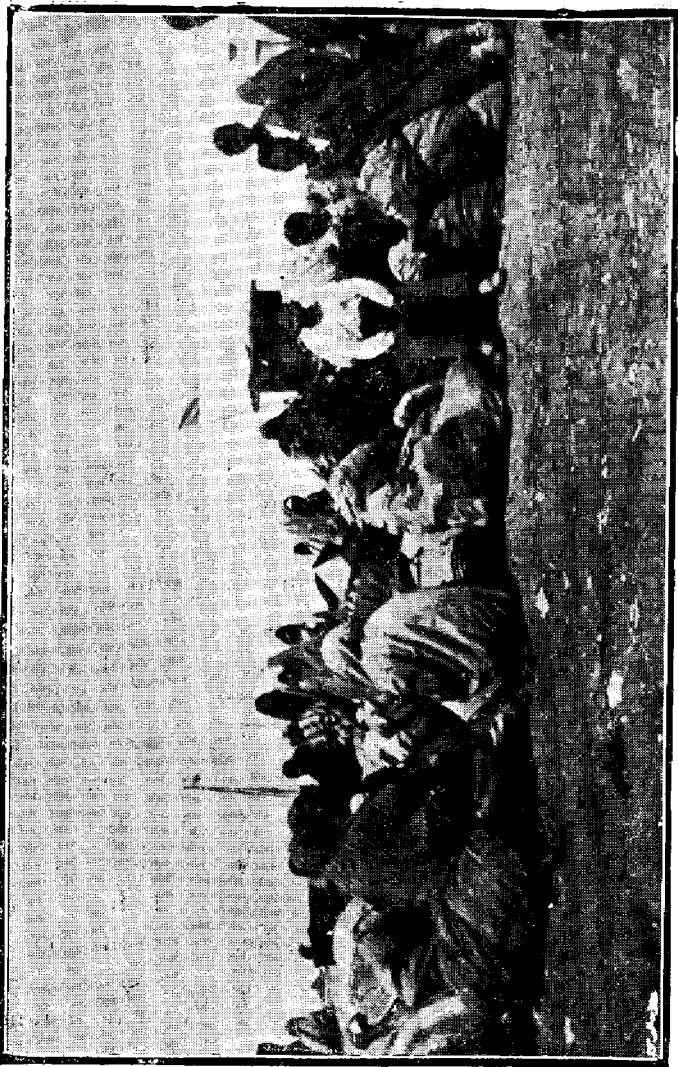
18 Mai 1921. — La Mission est partie, en bateau pour GUEMLIK. Les membres s'entretinrent avec le sous-prefet, de cette localité et quelques réfugiés. Puis, ils rentrèrent à KOUMLA. Un autre blessé recueilli à bord, Kurd MOUSTAPHA, dont l'état s'était aggravé, fut laissé à GUEMLIK pour être soigné à l'hôpital.



Mon sieur « **Georgio Bonaccorsi** » et quelques malheureux musulmans
du village d' « **Ak-Keny** », qui n'ont pas été libérés par les **Hellènes**,
malgré l'insistance et la demande de la Mission d'Enquête.

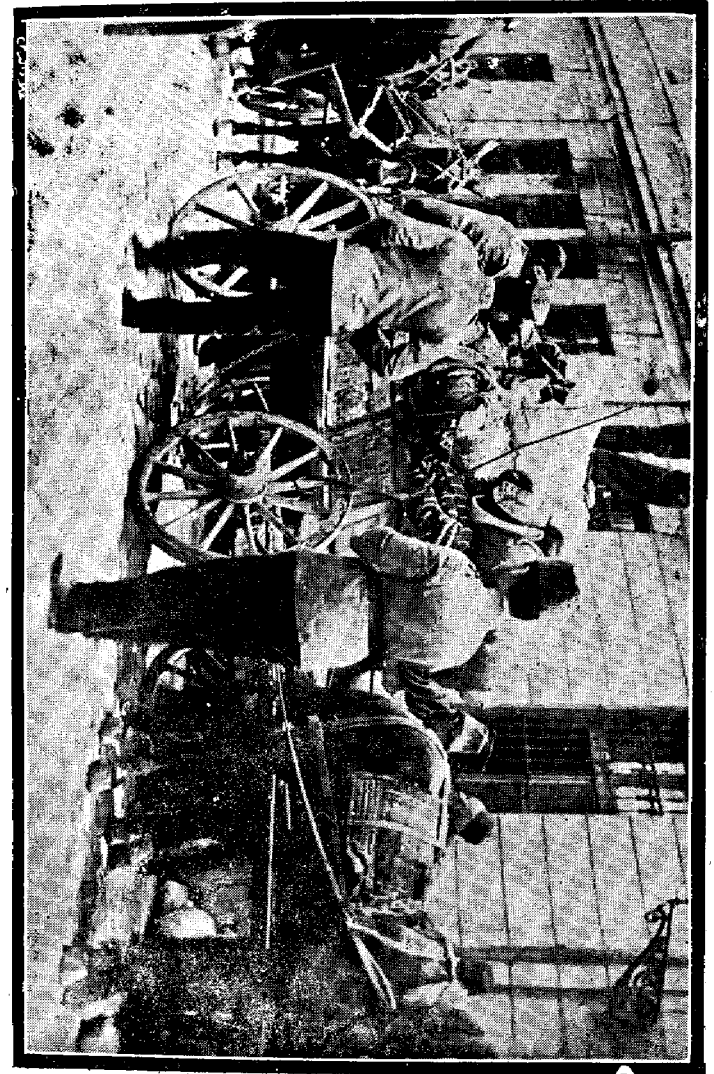
23

Un groupe de musulmans, ramassés des montagnes et des forêts
par la Mission d'Enquête Intérralliée.



19 Mai 1921.— Quatre bateaux arrivèrent de CONSTANTINOPLE pour recueillir les réfugiés. Ces derniers furent pris à bord. Puis la Mission, s'est rendue de nouveau à GUEMLIK. Lors de l'embarquement des réfugiés, le commandant Hellénique s'est opposé au départ de 130 jeunes gens. Cette mesure devait forcément exposer à la misère un grand nombre de familles réfugiées, dont lesdits jeunes gens étaient les soutiens. Tous les efforts déployés, tendant à empêcher cette mesure demeurèrent sans résultats. Les réfugiés une fois embarqués, le bateau est partie pour TOUZLA ou il est resté jusqu'au 21 Mai pour attendre des instructions. Puis, le même jour on s'est rendu à YALOVA ou les membres de la Mission eurent des entretiens avec le Kaïmakam (Sous-Prefet). Notre collègue Hafiz AHMED Effendi, qui, avait accompagné les membres de la Mission à la Mairie, fut pris par des soldats anglais qui objectèrent que la présence du susnommé parmi les membres de la Mission pourrait être défavorablement interprétée par les Grecs et les Arméniens. Il fut donc conduit dans la chambre du Kaïmakam. Mais au moment de retourner à bord il fut attaqué et insulté par quelques grecs et arméniens. Ce n'est qu'à grande peine qu'il put gagner le bateau sous la protection des soldats anglais. Son fils qui demeure à YALOVA ayant essayé de joindre son père à bord, fut empêché par les membres de la Commission, et fut délivré au commandant Hellène. Celle-ci est partie le même jour en bateau pour TCHINARDJIK. Cette localité est aussi habitée par des Grecs. Les membres de la Mission ont entendu aussi des dépositions des grecs au sujet des incidents et atrocités survenus dans cette localité. Ils ont vu de leurs propres yeux une partie des cadavres, et ont dis-

Les réfugiés à Constantinople ; leur transport en voiture.



tingué, dans l'intérieur des habitations que les incendies avaient épargnées, des traces de sang des victimes récemment massacrées. Le jour des massacres les hellènes ont enfermés dans la maison de Hafiz AHMED Effendi et dans celle de Molla HAKKI, les musulmans qu'ils avaient pu arrêter, y compris des femmes et des enfants, et avaient mis ensuite le feu à ces maisons. Puis ils avaient tué, à coups de fusil, les malheureux qui essayaient de se jeter par les fenêtres pour se soustraire aux flammes. Les membres de la Mission se rendirent ensuite, seuls, aux villages de KODJA-DÉRÉ-I-BALA, et KODJA-DÉRÉ-I-ZIR et sont rentrés deux heures plus tard. Ils ont déclaré que ces localités ont été aussi incendiées, que, des massacres de musulmans y ont également eu lieu dans des circonstances fort tragiques; qu'ils ont aperçu sous les décombres, une grande quantité de crânes et de squelettes humains dont ils prirent les photographies. Pendant que la Mission se trouvait en route pour rentrer à CONSTANTINOPLE, Monsieur GEHRI le Délégué de la Croix-Rouge et le Colonel Français VICO, ayant demandé à être informé au sujet des événements survenus dans les autres localités de YALOVA, qui ont été aussi incendiées, nous leur avons fourni toutes les informations que nous avons pu enregistrer à ce sujet. Les membres de la Mission déclarèrent en montrant leurs appareils photographiques, que les photographies qu'ils venaient de prendre constituaient les preuves les plus irréfutables des atrocités commises, et suffiraient à éclaircir l'opinion publique. Ils nous assuraient, qu'ils mettraient leurs Gouvernements au

courant de ces horreurs dans toute leur crudité. La Mission est rentrée à CONSTANTINOPLE le 22 Mai 1921.

Signé: Hafiz AHMED, du village de TCHINARDJIK à YALOVA.

MOUSTAPHA SUREYA (1555), officier de gendarmerie.

TEVFIK de GUEMLIK.

RÉFIK, du village d'ORHAN GAZI.

EMIN, du village de SULTANIÉ, dépendant d'ARMOUTLI.

(Copies des requêtes remises par les habitants de GUEMLIK, d'ORHAN GAZI et de YALOVA, à la Mission d'enquête arrivée à GUEMLIK le 12 Mai 1921, composée du Général FRANKS, président de la Mission, du Colonel Italien ROLLETO, du Colonel Français VICO, de Monsieur GEHRI délégué de la Croix-Rouge Internationale, du capitaine STONE, Paide de camp du Général FRANKS et de Monsieur AMÉGLIO l'interprète du Colonel ROLLETO.)

I. — Trois officiers et environs 200 soldats hellènes arrivèrent le 11 Mai 1921 à 9 heures et demie du matin, à HAMIDIÉ, village dépendant du vilayet de BROUSSE, sous prétexte d'y chercher des armes. Ils cernèrent d'abord le village, puis ils commirent toutes sortes d'excès contre les habitants; les dévêtirent, les frappèrent à coups de bâton et pillèrent les maisons dont ils avaient forcé les portes. Ils se livrèrent contre les femmes et les jeunes filles à toutes sortes d'actes odieux, leurs enlevèrent les bijoux, l'argent etc. les terrorisant et les frappant à coups de crosse.

Notre vie est constamment en danger. Si cette situation se prolonge encore pas une personne ne resterait

vivante. On n'ose plus quitter le village pour aller se procurer les vivres nécessaires. Au nom de la civilisation et de l'équité, nous vous implorons de sauvegarder notre vie et notre existence.

Le 14 Mai 1921.

Signé : Pour la population de HAMIDIÉ.

village de GUEMLIK

KAYA Bey, le Maire.

II — Jeudi, le 12 Mai 1921, à 2 heures p. m., un major, un lieutenant et deux sous-lieutenants qui commandaient environ trois cent soldats hellènes armés, entrèrent dans notre village. Ils réunirent les habitants dans un café, sous prétexte de chercher des armes et enfermèrent nos femmes et nos enfants dans la mosquée. Puis, ils placèrent des mitrailleuses aux alentours du café et de la mosquée. Après avoir fait chercher un bidon de pétrole chez l'épicier RUSTEM, le major Hellène déclara : « Je vais vous brûler ». Ils fit ensuite déshabiller quelques jeunes musulmans et les fit frapper avec un gros bâton. Un examen médical suffirait pour s'en convaincre de ces faits. Les soldats hellènes pillèrent ensuite toutes les maisons. Six personnes furent arrêtées et éloignées par ordre du commandant. On ignore leur sort. Les femmes furent dépouillées de leurs bijoux [et de leurs montres.

Nous vous prions en conséquence de prendre en sérieuse considération notre requête, afin de sauve-

garder nos droits et d'empêcher le renouvellement de pareils faits.

Le 14 Mai 1921.

Signé : Le Conseil des Anciens de MOURAD OBA.
Imam SEIFI. Le Maire ALI. Membres : HUSSEIN
HUSNI, MEHMED.

III. — Environ trois cent soldats hellènes armés entrèrent Mercredi, le 11 mai 1921, dans notre village. L'officier hellène, après avoir fait cerner le village, sous prétexte de chercher des armes, fit venir auprès de lui le Conseil des Anciens et le Maire et leur demanda : « Où sont les jeunes gens ? » puis il fit dévêtir tous les habitants et les fit battre cruellement avec un gros bâton. Les soldats pénétrèrent ensuite dans les maisons et s'emparèrent de tous les effets et objets de valeur. Ils attentèrent à la pudeur des femmes et des jeunes filles, les torturèrent et les couvrirent de blessures. Un examen médical prouverait la veracité de nos dires. Ils enlevèrent aussi les 170 moutons et chèvres et les deux chevaux appartenant à ABDI Oglou HASSAN Agha. Les habitants de notre village ne pouvant plus longtemps s'exposer à tant d'horreurs et d'atrocités durent recourir à l'immigration.

Nous implorons donc l'honorable Mission, de bien vouloir prendre les mesures nécessaires en vu de sauvegarder nos droits.

Signé : Pour la population du village de KATHIRLI,
dépendant de GUEMLIK, le Conseil des
Anciens.

Membres: le maire EUMER, ABDI Oglou HASSAN,
IBRAHIM Tchavouche, KOUM Oglou
MEHMED.

Le partage des objets volés entre les soldats hellènes et
les bandes grecques.

Massacres, incendies et extermination des habitants du village
d'Orhan Gazi et de ses dépendances.

Extrait des dépositions de MEHMED Effendi (le maire d'ORHAN GAZI), de HASSAN TAHSIN Effendi (ex-maire), de TAHSIN Effendi (notable), de HAKKI et de HAIRIDIN Effendi du village (d'EUREKEL) de CHERIF Effendi et de SULEIMAN Effendi du village de (TCHARIBLI), de TEVFIK et d'EDHEM Effendi, du village de (TCHELTIKDI), de Hadji IBRAHIM et de AHMED Effendi, du village de (KOURSAK), ainsi que des notes verbales adressées aux Hauts Commissaires des Puissances Alliées à CONSTANTINOPLE en dates des 21 Avril 1921 et 8 Mai 1921 et du procès verbal N° 200 adressé par la Sublime Porte daté du 11 Mai 1921.

1. — Le village d'ORHAN GAZI (PAZAR KEUY) qui comptait 1000 maisons a été complètement incendié et pillé, la plupart de sa population massacrée ou exterminée.

Des soldats hellènes, de connivence avec des bandes armées de grecs indigènes, entrèrent, le 15 Octobre 1921, dans le village, puis, sous prétexte de chercher des armes, pénétrèrent de force dans les maisons, battirent et insultèrent un bon nombre de villageois et massacrèrent sur les routes et dans les environs du village 14 personnes, y compris une femme, les unes à coups de fusil et de baïonnettes, les autres à coups de sabre, après les avoir mises à nu. Le 20 Mars 1921, ils arrêtèrent et battirent tous les fonctionnaires de la localité et assassinèrent à coups de baïonnette la nommée SÉBILÉ âgée de 70 ans. Le 16 Avril 1921, ils conduisirent à GUEMLIK, tous les habitants accom-

Les Atrocités du district d'Orhan Gazi.

pagnés de soldats armés. En cours de route, ils en assassinèrent un certain nombre et attentèrent à la pudeur des jeunes filles et des jeunes femmes. Les quelques malheureux qui ont pu gagner GUEMLIK se blottirent dans les mosquées et dans d'autres endroits publics exténués de fatigue et de faim. Les soldats hellènes et les bandes partagèrent ensuite entre eux tous les objets et biens, abandonnés dans les maisons. Finalement les malfaiteurs, mirent le feu au village qui comptait 1000 maisons. Le village entier a été la proie des flammes, y compris trois grandes mosquées, trois écoles, douzes médressés, deux bains publics, une fabrique de soie et quatre autres fabriques.

Noms des habitants du village d'ORHAN GAZI, massacrés par les hellènes et dont on a pu établir l'identité jusqu'à présent :

Noms	Age	Lieu où il a été assassiné	Observations
IZZET Oglou AHMED	45	Dans le village de DJEDID	A coups de fusil et de baïonnette.
AZIZ fils du susnommé	13	»	»
HASSAN fils du Cheih de RÉCHADIÉ	30	»	»
Kéké EUMER bin MEHED émigré	47	Au moment où il travaillait dans son champs	»
Tchakal OSMAN Oglou AHMED	25	ORHAN GAZI	Il a été mis à nu et tué à la baïonnette.
MOUSSA, le beau frère du susnommé	35	»	»
Karadja HALIL Oglou ALI	25	»	»
AHMED Oglou MEHMED	21	»	»
AHMED Oglou MEHMED	16	»	»

Noms	Age	Lieu où il a été assassiné	Observations
OSMAN, voiturier	27	DJEDID	Mis à nu et tué à coups de fusil.
ALI Efé Oglou MEHMED	30	ORHAN GAZI	
IBRAHIM Effendi	30	Pendant qu'il se dirigeait vers GUEMLIK	
Hafiz HASSAN	32	»	
La femme de HALIL fils de MEHMED Tchaouche	27	»	
ESMA, femme de LIMON DAVI	60	DJEDID	A coups de fusil.
Abdurahim Oglou MEHMED	30	ORHAN GAZI	A coups de fusil et de baïonnette.
EMIN Oglou AHMED	27	DJEDID	A coups de fusil et de baïonnette
SÉBILÉ Hanem	70	Chez elle	»
Le Beau fils de MEHMED ALI Ousta	17	Pendant qu'on le conduisait à GUEMLIK	»

2.— Village d'EUREKEL :

Des soldats hellènes et des bandes grecques assaillirent le 17 Octobre 1921, le village d'EUREKEL, qu'ils pillèrent et incendièrent complètement après en avoir massacré les habitants.

Noms des habitants massacrés du village d'EUREKEL, qui ont pu être identifiés jusqu'à présent :

Noms	Age	Lieu de l'assassinat.	Circonstances dans lesquelles la victime a été assassinée.
Vétérinaire MOUSTAPHA	60	Chez lui au village	A coups de fusils et de baïonnette.
PÉMBÉ, femme de BERBER			
Oglou	65	» elle »	»
HANIFÉ, mère du coiffeur			
Hadji ALI	70	» » »	»
La mère de YOUSSEUF	65	» » »	»

3. — Village de TCHAKIRLI :

Des soldats hellènes de connivence avec des bandes indigènes grecques, assaillirent, le 16 Octobre 1921, le village de TCHAKIRLI dont ils se mirent à massacrer les habitants au moyen de bombes et de baïonnettes. Ces derniers, pris de panique, se précipitèrent de tous côtés, mais un petit nombre seulement réussit à sauver sa vie. Les hellènes selon leurs procédés barbares, incendièrent finalement le village qui contenait 120 maisons.

Noms	Age	Lieu de l'assassinat	Circonstances dans lesquelles a été assassinée la victime
HASSAN Agha	65	Aux environs du village de DJEDID	A coups de fusil
Marchand de moutons			
Arnaoud EUMER	27	»	»

Noms	Age	Lieu de l'assassinat	Circonstances dans lesquelles a été assassinée la victime
HASSAN Oglou NOURI	35	Dans la mosquée	A coups de fusil et de baïonnette
Toplou ESSAD	40	»	»
Kurd MEHMED	35	»	»
OSMAN Dayi Oglou IBRAHIM	50	»	»
Coiffeur ALI	50	»	»
Kaliondjou Oglou ALI	25	»	»
EUMER Oglou HASSAN	30	»	»
Arnaoud CHÉRIF	35	»	»
VÉLI Oglou YOUSSEUF	50	Aux environs de DJEDID	A coups de fusil, les mains coupées
VÉLI Oglou ALI	50	»	»
PEMBÉ, femme de Hadji BÉKIR	60	»	A coups de fusil et de baïonnette
Indjé HUSSEIN	45	Chez lui au village	»
La femme de Kodja ALI	40	Chez elle	»
Kodja Oglou CHÉRAFFEDDIN	16	Chez lui	»
Kaliondjou Oglou FAHREDDIN	45	»	»
Tayaré AHMED Oglou EUMER	40	Dans la mosquée	»
BARI ALI Bey	16	Sur le champ	»
Indjé Badjak HALIL	20	»	»
ISMAIL le Beau frère d'ARIF	26	»	»
Hanim ALI	37	Chez lui	»
Timurli HASSAN	38	»	»
Konyali MOUSTAPHA	26	Dans le champ	A coups de fusil
MEHMED fils de HUSSEIN	40	»	»

4. — Le village de TCHÉLIKDJÉ :

Ce village qui comptait 150 maisons, a été, à Pinstar

des autres villages musulmans, les théâtre de toutes sortes de faits tragiques commis par les Hellènes. Les habitants furent massacrés et le village pillé et incendié en partie.

**Noms des habitants massacrés
du village de Tcheltikdji, dont on a pu établir jusqu'ici
l'identité.**

Noms	Age	Lieu d'assassinat.	Circonstances dans lesquelles a eu lieu l'assassinat
Hadji RACHID Agha	70	Rue de GUEMLIK	A coups de fusil et de baïonnette
Son petit fils ALI	25	»	»
Hadji ALI Effendi	70	»	»
FATMA, sa bru	17	»	On lui a iait subir les derniers outrages
Guriéli EMÉ Kadin	35	»	»
EMIN Aghanin AHMED	30	Rue de GUEMLIK	A coups de fusil
EMIN Aghanin SALIH	20	»	»
MEHMED, domestique de Hadji RACHID Agha	12	»	»
Réchadiéli MEHMED	18	»	»
Kurd MEHMED	35	»	»
FATMA mère de RASSIM	75	Chez elle	»
Muezin SALIH	35	Sur le pont de GURLÉ	A conps de fusil et de baïonnette.

5. — Village de KOURSAC :

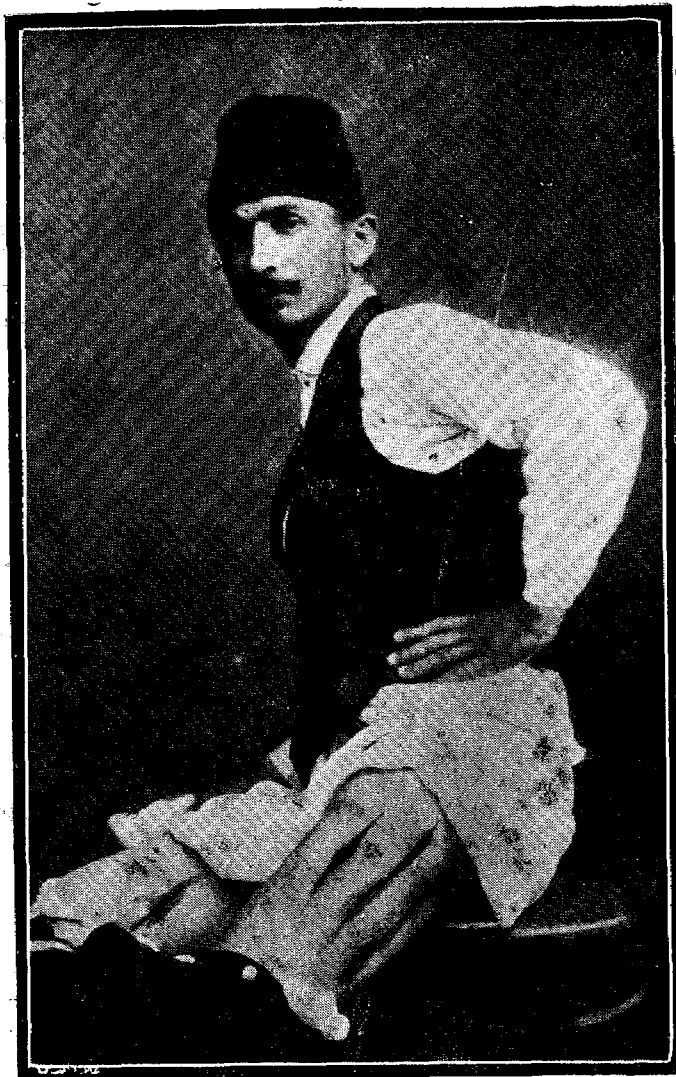
Ce village comptait 60 maisons dont 30 appartenait aux habitants musulmans. Les maisons de ces derniers ont été pillées et les habitants massacrés et torturés par les Hellènes.

**Noms des habitants musulmans massacrés au village
de Koursak, qui ont pu être identifiés jusqu'ici.**

Noms	Age	Lieu d'assassinat.	Circonstances dans lesquelles eut lieu l'assassinat
La Belle mère de Hadji IBRAHIM	55	Dans le village	A coups de fusil et de baïonnette
Son petit fils OSMAN	15	»	»
Oumour Beyli AHMED	35	Sur la route de GUEMLIK	»
IBICH Oglou AHMED	20	»	»
Gurdji Oglou EMIN Effendi	55	»	»
HUSSEIN	20	»	»

**Noms des malheureux musulmans assassinés par les Hel-
lènes dans les différentes régions dépendant du vil-
lage d'Orhan Gazi, dont on a pu établir l'identité
jusqu'ici.**

Villages	Noms	Lieu d'assassinat	Circonstances dans lesquelles eut lieu l'assassinat
Doutlidja	Keur ISMAIL	Dans le village	Le malheureux ISMAIL qui était âgé de 50 ans, avait les bras les mains et les pieds broyés. De gros morceaux de pierre étaient posés sur son corps.



Halil Oglou Zeinel, blessé par les soldats Héliènes dans le village de (Tchakirli).

Villages	Noms	Lieu d'assassinat	Circonstances dans lesquelles eut lieu l'assassinat
DOUTLIDJA	4 femmes	Dans le village	Ayant refusé de se livrer aux bestialités de leurs agresseurs, ces dernières furent assassinées en leur coupant les seins et les mains.
»	2 »	dans le village	Ont été outragées et emmenées dans la montagne.
»	3 »	» »	Ayant refusé de subir les derniers outrages elles furent blessées à coups de baïonnette puis brûlées par leurs agresseurs.
»	11 femmes et hommes	» »	A coups de fusil et de baïonnette.
DJIHAN	NÉDJIB Effendi	Sur la route du village	»
»	EMROULLAH »	Chez lui	»
»	Sa femme	»	»
»	Son fils	»	»
»	Sa bru	»	»
»	Son autre bru	»	»
»	HALIL kavassin HALIL	»	»
RÉCHADIEË	ZIADDIN Effendi	Sur la route d'ORHAN GAZI	»
»	ALI, frère de MEHMED	»	»
GUEMIDJ	Hadji RACHIDIN Békïari MOUSTA.	HAP	Dans le village

La photographie de HALIL Oglou ZEINEL, blessé dans le village de TCHAKIRLI, est insérée.

Autres victimes assassinées dans les différentes régions.

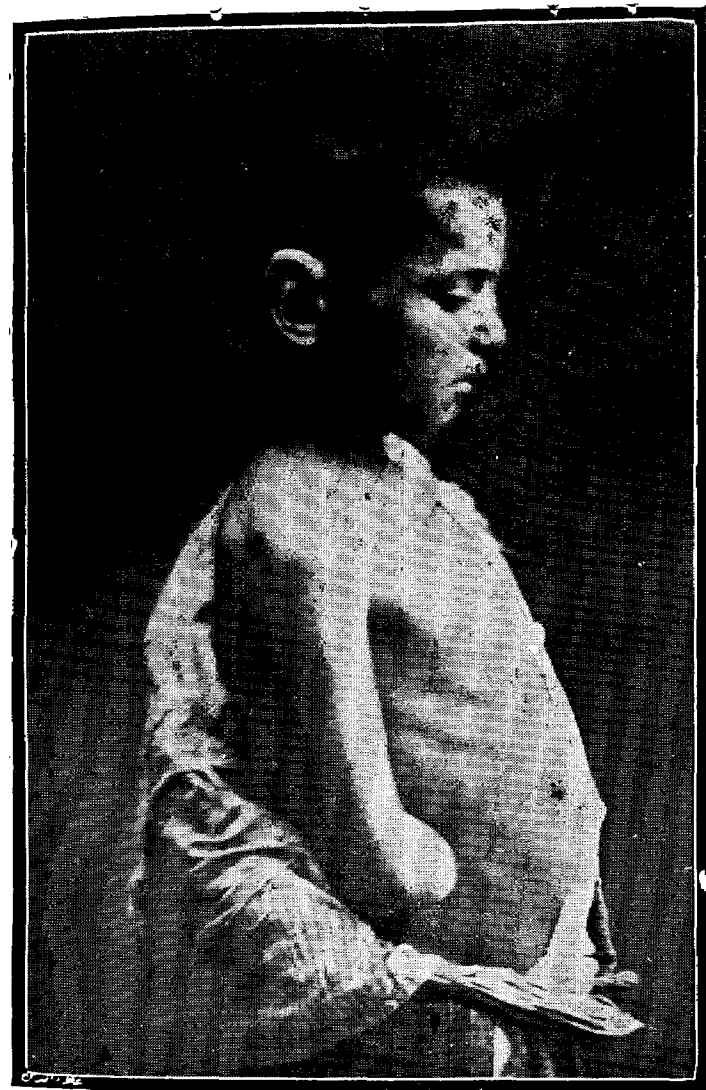
Topal HASSAN bin OSMAN
MEHMED bin TAHIR gendarme
BAHRÉ Hanem, fille de MEHMED ALI
Kassim Babali AHMED
Mouhtar Berber MEHMED
Taban MEHMED Oglou ABDULLAH
La femme de DJIRDJIZ Bey de Siros
HAMDÏ Agha de Siros
Kara ALI Oglou MEHMED
Bozaguidji AHMED Oglou AHMED
MEHMED
Tcholak ALI
HALIL Oglou FAIK

**Noms des 30 personnes assassinées entre Kassaba et Yéni-Keuy,
dont on a pu établir l'identité**

Hadji MEHMED Effendi bin Hadji HASSAN.
HASSAN Agha, du village de TCHAKIRLI.
EUMER, Palbanais et son berger.
Hafiz ZIA Effendi, maître d'école, et ses deux compagnons.

**Les Hellènes blessent le nommé Dourmouche âgé de 9 ans
et lui tranchent la main. Assassinat de femmes
et de jeunes filles.**

Extrait des dépositions de la nommée CHÉRIFÉ, fille
de Hadji IBRAHIM Oglou YOUSSEUF, qui a réussi à se sauver



**Dourmouche, âgé de « 9 » ans, blessé à l'épaule et eut
le bras tranché par les soldats hellènes.**

et à rentrer à CONSTANTINOPLE. Son enfant âgé de 9 ans, a été blessé à l'épaule et a eu la main tranchée par les hellènes, lors des atrocités que ces derniers ont commises dans le village de TCHAKIRLI, dépendant du Caza d'ORHAN GAZI, situé à quatre heures de distance de YALOVA et d'une requête No 203 parvenue de la Sublime Porte, datée du 5 Mai 1921.

Le 16 octobre 1921, un détachement hellénique d'environ 150 hommes commandé par un officier, de connivence avec une bande composée des Grecs des villages de YÉNI-KÉUY, de TCHENGUILER, d'ORTA KEUY et de KIRDORANI et armées par les hellènes, assaillirent une heure avant le lever du soleil, le village de TCHAKIRLI enfonçant à coups de crosse, les portes des maisons. Ils enfermèrent une partie des hommes dans la mosquée du village, en leur infligeant toutes sortes de tortures. Après s'être emparé de l'argent et des objets de valeur qu'ils portaient, il dirigèrent une terrible fusillade sur ces malheureux, dont quelques-uns seulement réussirent à se sauver par les fenêtres de la mosquée. Puis les bandits assassinèrent à coups de sabre et de baïonnette les personnes qui s'étaient cachées dans leurs maisons et fusillèrent celles qui essayaient de s'enfuir. La nommée CHÉRIFÉ, fille de YOUSSEF, avait réussi à prendre la fuite avec cinq autres femmes, ainsi que les nommés ARIF Oglou BALABAN, IZZET oglou MEHMED, HUSSEIN de CASTAMOUNI, KARAVÉKIL Oglou EUMER et NAMI de STAMBOUL, qui étaient venus se réfugier chez elle. Sur ces entrefaites ils furent aperçus par des soldats hellènes qui leur barrèrent le chemin, et qui, après avoir séparé les femmes des hommes, fusillèrent parmi ces derniers HUSSEIN de CASTAMOUNI et Karavékil Oglou EUMER, sous les cris et les lamentations des femmes. CHÉRIFÉ qui pendant cette

scène terrible s'était mise à la recherche de son enfant DOURMOUCHE âgé de 9 ans, le trouva dans un fossé blessé à l'épaule d'un coup de fusil et le bras tranché. La nommée PEMBÉ, fille de CHÉRIF qui essayait de se sauver en ce moment fut tuée à coups de fusil. La nommée HADJER fille de HUSSEIN, de CASTAMOUNI, âgée de 10 ans fut blessée à la hanche.

Des soldats hellènes pillèrent et incendièrent le village. Un nombre restreint d'habitants parvint seulement à se sauver.

Nous reproduisons dans ce livre, la photographie du nommé DOURMOUCH, fils de CHÉRIFÉ Hanem.

Triste sort infligé à de pauvres villageois qui ne pouvaient se procurer 4000 livres que les soldats hellènes leur avaient demandées à titre de rançon. Les hellènes poussent les enfants dans les flammes à coups de baïonnette.

Extrait du procès-verbal No 211 parvenu de la Sublime Porte en date du 10 Mai 1921. Dépôts de OSMAN le Maire du village de GUÉDÉLEK et des nommés MEHMED et IBRAHIM Tchavouche, habitants de ce même village.

Le 17 Avril 1921, des soldats hellènes, assaillirent à l'improviste le village de GUEDELEK et sommèrent les habitants à leur verser dans une heure 4000 Livres à titre de rançon.

Mais ces pauvres gens, dépourvus de tout moyen ne

purent verser une si forte somme. Là-dessus, les hellènes se précipitèrent sur les malheureux et les conduisirent à coups de crosse et de baïonnette à un endroit du village dit (CHADIRVAN). Là ils leur enlevèrent tout ce qu'ils possédaient en argent et en objets de valeur. Les soldats en conduisant ceux-ci à la maison de Hadji OSMAN, tuèrent une partie de ces derniers infortunés en route, et après avoir lancé des bombes, ils les enfermèrent dans la dite maison à laquelle ils mirent le feu. Ceux de ces malheureux qui essayaient de se sauver, en se jetant par les fenêtres furent tués à coups de fusil

Les bandits s'attaquèrent ensuite aux femmes et aux enfants qui, effarés; se précipitaient de tous côtés, et les tuèrent à coups de baïonnette et de crosse. Leurs atrocités ne connurent plus de bornes. Ils poussèrent même les enfants, à coups de baïonnette dans les flammes. Ils mirent finalement le feu au village. Les quelques malheureux habitants de cette localité qui, par hasard, avaient pu échapper au carnage, se tinrent cachés, des jours entiers, dans les troncs des arbres, mourant de faim; ils parvinrent enfin, au prix de mille souffrances et d'émotions à gagner CONSTANTINOPLE. Les Membres de la Mission d'enquête interalliée qui s'était rendue dans ce village, le 12 Mai 1921, ont vu, de leurs propres yeux, sur la route, des crânes et des squelettes humain en quantité considérable et les cadavres d'une femme de 70 ans ainsi que d'une jeune fille de 13 ans violée, ayant la mâchoire écrasée.

Noms	Age	Lieu	Observations
1. — ALI Oglou IBRAHIM	15	Sur la route de GÜEMLIK	A coups de fusil et de baïonnettes
2. — Bekiar IB AHIM Oglou Hafiz	15	"	"
3. — ABIDIN Oglou HASSAN	35	"	"
4. — Hafiz HASSAN l'Imam du village	45	"	"
5. — Maraz EUMERIN SALIH	38	Dans le village	"
6. — IBICH Oglou ALI	28	"	"
7. — Brous-ali AHMEDIN ALI	45	"	brûlé
8. — KAYA Bey Oglou HUSSEIN	12	"	"
9. — KAYA Bey Oglou MEHMED	2	"	"
10. — Rémésan MEHMED Oglou AHMED	2	"	"
11. — Bekiar ISMAIL	45	"	A coups de hâche
12. — Coiffeur AHMED	52	"	brûlé
13. — Kodja Kullah Oglou HASSAN	50	"	"
14. — Keussé Oglou RÉDJEB	50	"	"
15. — Kiro OSMAN Dayi	45	"	"
16. — Kebazénian MEHMED	45	Dans le village	brûlé
17. — Yassli Oglou MEHMEDIN HASSAN	20	"	A coup de baïonnette et de fusil
18. — Yassli Oglou MEHMEDIN HASSAN	3	"	"
19. — AICHÉ fille d'ABEDIN	18	"	"
20. — Achikin HASSAN	17	"	blessé à coup de baïonnette
21. — ALI Keussénin HALIL	35	"	A coup de baïonnette
22. — KIAMIL Tchavouche	45	"	"
23. — Hadji SALIH	40	"	"
24. — AHMED Tchavouche	10	"	blessé à coup de baïonnette
25. — Hadji OSMANIN DJEMAL	7	"	A coups de fusil et de baïonnette
26. — OUMOUR BEYLI MEHMED	52	"	"

Noms de femmes qui d'après l'enquête ont été assassinées
à coups de sabre et de baïonnette.

Noms	Age	Lieux d'assassinat	Observations
1. HALIMÉ la femme de KAYA Bey	30	Dans le village	A coups de sabre et de baïonnette
2.— HADIDJÉ, la femme d'IBRAHIM	25	"	"
3.— HADIDJÉ, la femme d'ABIDIN	40	"	"
4.— VÉLIÉ, sa fille	16	"	"
5.— NEFISSÉ	13	"	"
6.— FATMA	20	"	"
7.— EMINÉ, la femme de RAMAZANIN MEHMED	20	"	"
8.— SARA, la femme de BIDJAN	17	"	"
9.— SÉHER, la femme de Yassili MEHMED	30	"	"
10.— HAIRIÉ, sa fille	10	"	"
11.— HADIDJÉ, la bru de Nalbande	25	"	"

Liste des villages, dont pas un seul habitant n'a pu se
réfugier à **Constantinople**, par suite du pillage et des mas-
sacres dont ils ont été victimes de la part des Hellènes.

FINDIKLI
HAMSA ALI
BECHE-PINAR
VÉFA
REFAHIÉ
OSMANIÉ
DJÉDID
SILOS
HEDJELER
MAMDJA
NARLIDJA

Triste sort des villages de **Yéni-Keuy**, **Djihhan-Keuy**,
Doutlidja, **Réchadié**, dépendants du Kaza d'**Orhan Gazi**.

*Extrait des dépositions des émigrés de **Guemlik**, d'**Orhan Gazi**, de **Yalova** et des dépendances qui, sur l'avis de la Commission mixte présidée par le Général **Franks**, ont été transportés à **Constantinople** par l'entremise du **Croissant-Rouge** et logés dans la caserne de **Davoud Pacha**, ainsi que du procès-verbal No 241 parvenu de la Sublime Porte en date du 7 Juin 1921.*

Village de **YÉNI-KEUY**.— Les soldats hellènes qui, au mois d'Août 1920, avaient occupé le Kaza d'**ORHAN GAZI** forcèrent les habitants musulmans de **YÉNI-KEUY** à quitter le village, et pillèrent ensuite les maisons.

Pendant le mois d'Avril 1921, les nommés Démirdji AHMED, son fils AZIZ, âgé de 6 ans, Tchakirli HASSAN Agha, qui s'étaient réfugiés dans le village lors des massacres d'ORHAN GAZI, ont été égorgés comme des moutons. D'autres réfugiés, les nommés: coiffeur ALI, un autre ALI de TCHAKIRLI, et le fils de HALIL Agha furent tués à coups de fusil.

Des milliers de familles musulmanes conduites d'ORHAN GAZI à GUEMLIK furent attaquées à DÉGUIRMÉNLI BOGHAZI, à une heure de distance de GUEMLIK par des soldats hellènes et des bandes grecques. Un grand nombre de ces malheureux furent massacrés, les jeunes femmes et les jeunes filles subirent les derniers outrages.

Nous reproduisons dans ce volume la photographie du nommé YACOB Oglou AHMED Tchavouche, qui se trouvait aussi parmi ces familles de réfugiés et qui a été grièvement blessé à la tête à coups de sabre et abandonné à GUEMLIK le croyant mort.

DOUHLIDJA. — Ce village a été aussi dans le courant du mois d'Avril 1921, l'objet d'agressions de la part des hellènes, qui tuèrent les hommes en leur coupant les oreilles et le nez, en leur crevant les yeux. Ils tuèrent les femmes et les jeunes filles après leur avoir fait subir les derniers outrages. Le village fut ensuite pillé et incendié. Les chemins étaient jonchés de cadavres de musulmans en putréfaction.

RÉCHADIÉ. — Les habitants de ce village, au nombre de 1250, alarmés par les atrocités commises dans les villages environnants, durent abandonner leur foyer. Ce dernier fut ensuite pillé et incendié. Le maître d'école ZIA Effendi et Hafiz MOUSTAPHA Effendi, le gendre du théologien du village furent mis en pièces à coups de sabre.

DJIHAN KEUY. — Dans le courant du mois d'Avril dernier les soldats hellènes assaillirent ce village, et après avoir massacré les habitants et fait subir les derniers outrages aux femmes et aux jeunes filles, le pillèrent et l'incendièrent.

Voici les noms des victimes dont leurs corps furent mis en pièces et qui purent être identifiées.

1. — EYOUB Tchavouche.
 2. — Son frère YOUSOUF.
 3. — HAIRIÉ âgée de 15 ans la fille d'EMROULLAH.
 4. — EYOUB Tchavouche Oglou MEHMED.
 5. — Sa bru.
 6. — SAIDÉ, sa femme.
 7. — NÉDJIB, fils de IBRAHIM Agha.
 8. — Sa femme HAMIDE.
 9. — Sa bru vélié.
 10. — ALI Kavass.
 11. — HUSSEIN, fils de MOUSTAPHA.
 12. — RÉDJEB et sa fille MADJIDÉ.
 13. — BAHRIÉ, la sœur d'IBRAHIM Agha.
-

Atrocités du districts de Guemlik.

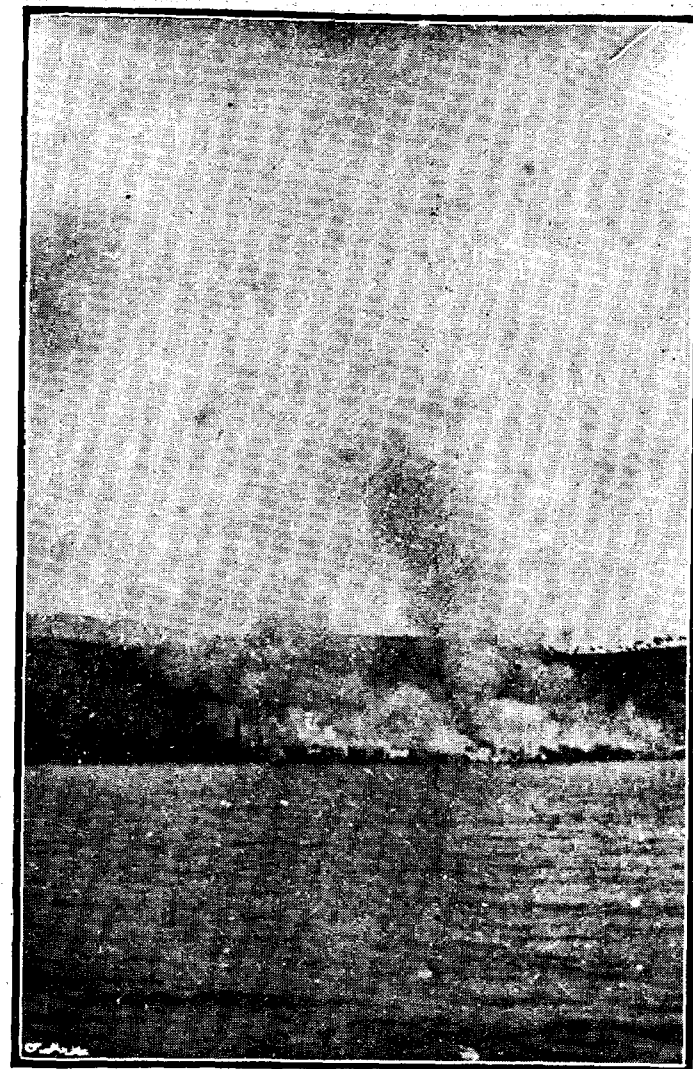


Hocja Oglou AHMED
du village de **Yéni Keuy**, dont les soldats hellènes criblèrent
sa tête de blessures au moyen de coups de baïonnette.

Les évènements surgis dans le village de **Kapakli**, que les Hellènes maintes fois pillèrent et massacrèrent les habitants et dont la constatation a été faite localement le 16 Mai 1921, par la Commission d'Enquête interrallié.

Extrait des dépositions des nommés MOUSTAPHA, le maire du village de KAPAKLI, MOUSTAPHA, le maire du village de KARA-ALI, IRFAN, GHALIB, AHMED, HASSAN, le fils de l'Imam HUSSEIN, habitants des mêmes villages, qui parvinrent à se réfugier à CONSTANTINOPLE, ainsi que des procès verbaux No 208 et 212 de la Sublime Porte daté du 15 et 17 Mai 1921.

Dimanche le 1er Mai 1921, à trois heures (p.m.) un certain nombre de soldats hellènes, accompagnés de Grecs indigènes des villages d'ARNAOUT-KEUY, KATIRLI et ARMOUTLI, au nombre de vingt cinq, armés et entretenus par les premiers, assaillirent le village de KAPAKLI, situé sur le littoral et dépendant du Caza de GUEMLIK. Ils se ruèrent aussitôt sur les réfugiés qui étaient venus de l'intérieur abandonnant leurs foyers et leurs biens, pour sauver leur vie et qui s'étaient réunis au débarcadère pour se rendre de là à CONSTANTINOPLE. AHMED Effendi, l'Imam du village et HADJI Oglou HUSSEIN, le maire et ZEINEL Oglou HASSAN qui s'étaient rendus auprès des hellènes pour implorer leur grâce, furent reçus à coups de fusil et tués. La nommée EMINÉ, femme de HASSAN Oglou TEVFIK, qui était enceinte et la fille d'Arnaoud MEHMED qui s'appelait également EMINÉ, furent atteintes par les projectiles et tombèrent mortes. Les malheureux réfugiés, pris de panique, se précipitaient de tous côtés cherchant à sauver leur vie. D'autres s'étaient déjà embarqués sur des canots



Village « **Kapakli** » en flammes.

[Photographie prise par la Mission du bord de BRYONY]

et s'efforçaient de gagner le large. Mais les hellènes dirigèrent le feu sur les embarcations et tuèrent un certain nombre de réfugiés. En ce moment, sur un signal donné par un remorqueur hellène qui s'était approché de la côte, la fusillade cessa et l'on vit débarquer bientôt dix soldats hellènes, qui après s'être entretenus quelques temps avec les bandits, se mirent à fouiller les objets que les réfugiés avaient abandonnés sur la jetée. Une partie des objets volés fut transportée sur le remorqueur. Après quoi les bandits prirent à la remorque les canots chargés de réfugiés dont un certain nombre était déjà tué ou blessé, et se dirigèrent vers MOUDANIA.

Les soldats et les bandes grecques pillèrent ensuite le village, s'emparèrent du bétail et s'éloignèrent finalement en déclarant qu'ils reviendraient bientôt et mettraient alors le feu dans le village. Ils revinrent en effet, Mercredi, le 11 mai, et enlevèrent par force une dizaine de jeunes filles qu'il conduisirent dans la montagne, entre autres, EMINÉ, la fille de MOUSTAPHA Bey, et la fille d'AHMED Tchaouche, et leur firent subir les derniers outrages. Ils tuèrent dans des circonstances fort tragiques, tous les hommes qu'ils rencontraient et se mirent à brûler les maisons avec leurs habitants.

La Commission d'enquête qui était venue dans ce village, le 16 Mai 1921, a vu un nombre de cadavres pas encore ensevelis. Un enfant de six mois fut trouvé, à demi mort, dans un jardin et fut recueilli à bord par la dite mission.

Les soldats anglais prêtèrent aussi leur aide à enterrer des centaines de cadavres recueillis dans les environs du village. L'arrivée de la Commission interalliée dans ces régions, a rendu possible le transport de 150 per-

sonnes qui s'étaient réfugiés dans les forêts et les montagnes pour échapper aux massacres. Sous quoi il est évident que ces malheureux ne tarderaient pas à rejoindre dans la mort leurs infortunés compagnons dont le nombre s'élève environ à 190. Les corps des infortunés tués à KAPAKLI sont jetés dans la rivière.

Voici, parmi les nombreuses victimes des massacres de **Kapakli**, les noms de celles dont on a pu établir l'identité.

- 1.— Hamal ALI
- 2.— Kurd ALI
- 3.— CHÉRIF Agha
- 4 — Kodja HUSSEIN MEHMED
- 5 — FISTIK, la mère de Kadi Oglou AHMED
- 6.— FATMA, la mère d'ADIL Effendi
- 7 — L'épouse de Kadi MEHMED
- 8 — Tchakir OSMAN Oglou VAHID
- 9.— HALIL IBRAHIM, le fils de ALI de PAZAR-KEUY
- 10.— Tchahidja Oglou MOUSTAPHA
- 11 — MEHMED ALI, le fils de MEHMED de PAZAR-KEUY
- 12 — HASSAN Tchavouche Oglou AHMED de TEPÉ MAHALLÉ
- 13.— MEHMED ALI Oglou Hadji HUSSEIN
14. — Gulchen Keuylu Redjeb
- 15.— OSMAN Oglou MOUSTAPHA
- 16.— ECHREF bin MEHMED du quartier de la Grande mosquée
- 17.— MEHMED bin AHMED
- 18.— Kavassli MEHMED Oglou HASSAN du quartier de Téké
- 19.— AHMED Oglou IBRAHIM
- 20 — Kara Dénizli KIAMIL
- 21.— ALI Dayi Oglou ALI
- 22 — SAFVET, la fille de Kara AHMED
- 23.— MEHMED, le gendre »
- 24.— AHMED, le fils de »
- 25.— HUSNIÉ, l'épouse de Tchakirli OSMAN

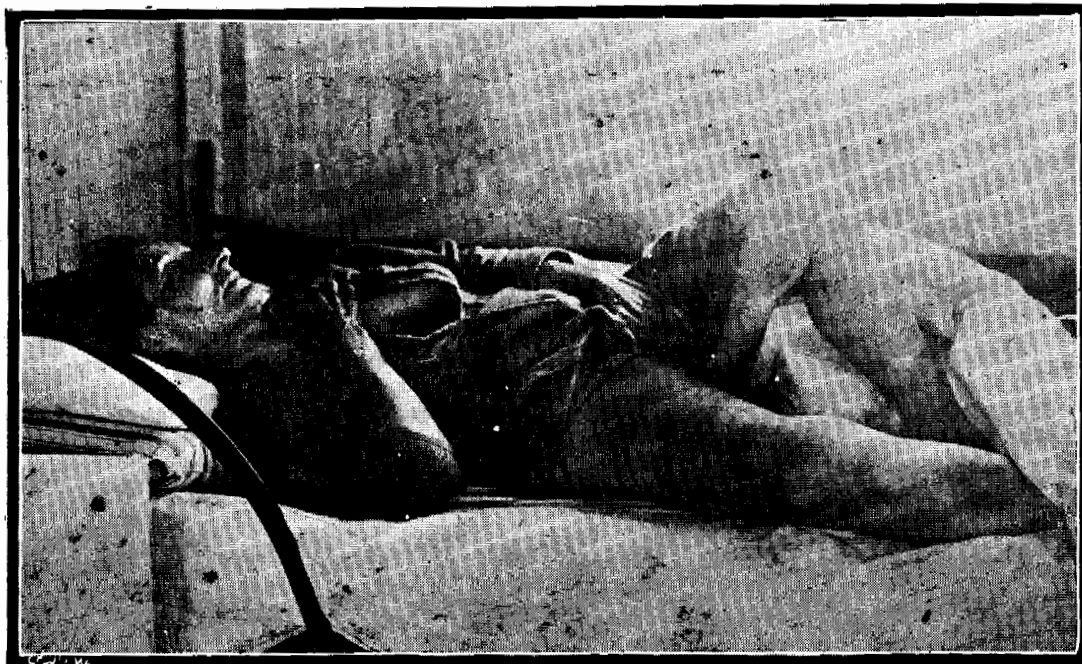
- 26.— Kara AHMED Oglou Kara HUSSEIN
- 27.— EMINÉ Hanem, l'épouse de Kara-AHMED
- 28.— HANOUM, l'épouse de Kara IBRAHIM
- 29.— CHÉRIFÉ, la femme de Mouhadjir ADEM
- 30.— Yaban Ovali HASSAN
- 31.— IFAKET, la fille d'EUMER
- 32.— Hodja MEHMED Effendi
- 33.— ALI Dayi Oglou ALI
- 34.— Kara Dénizli KIAMIL
- 35.— EMINÉ l'épouse de HUSSEIN
- 36.— ISMAIL, son fils
- 37.— SIDIKA, l'épouse de MEHMED
- 38.— HUSNIÉ, l'épouse de Tchakir REISS

—
Noms des femmes et des jeunes filles auxquelles les hellènes
ont fait subir les derniers outrages

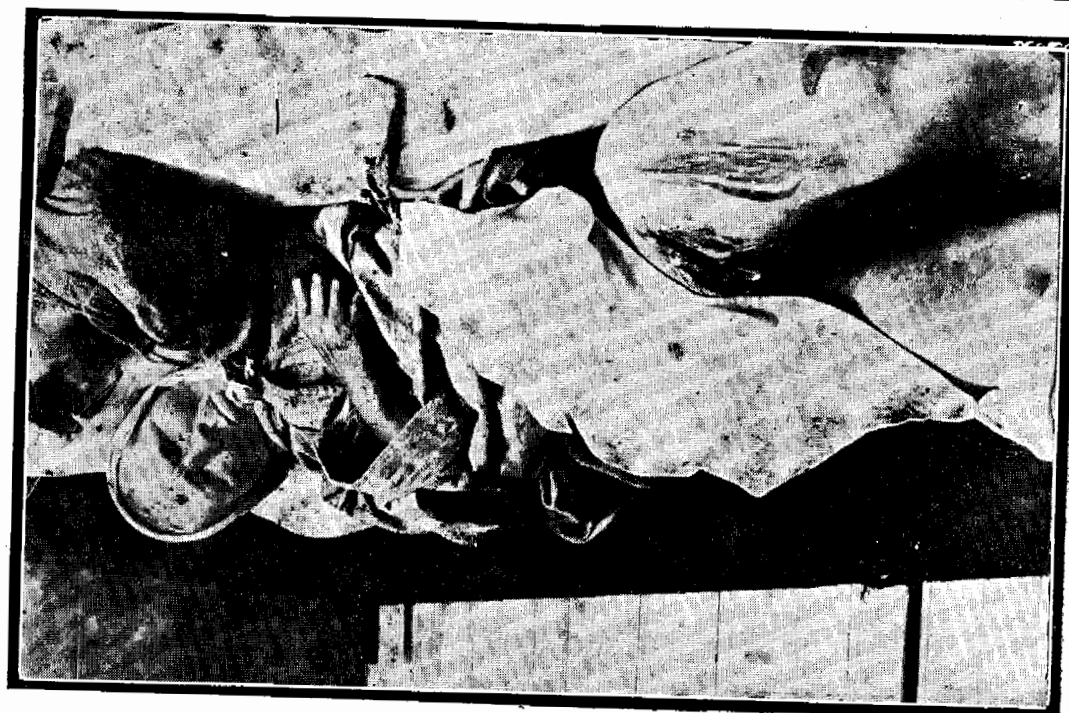
- 1.— HADJER, la fille de MAHMOUD REISS
- 2.— PEMBÉ, sa fille virge
- 3.— PEMBÉ, l'épouse de MAHMOUD
- 4.— La fille de BAIRAMIN MAHMOUD
- 5.— HADJER, la fille d'Arab HUSSEIN
- 6.— PEMBÉ, la fille de SARI Oglou (11 ans)
- 7.— AICHÉ, l'épouse du Hodja du village
- 8&9.— ASSINÉ et HADJER, les filles de HALIL
- 10.— CHÉRIFÉ, la fille de Arnavoud HASSAN
- 11.— PEMBÉ, la fille d'AZIZ



Fatima l'épouse de Kara^rAhmed Eumer, blessée à coup des
baïonnettes par les Héliènes, lors des atrocités de (Kapakli)



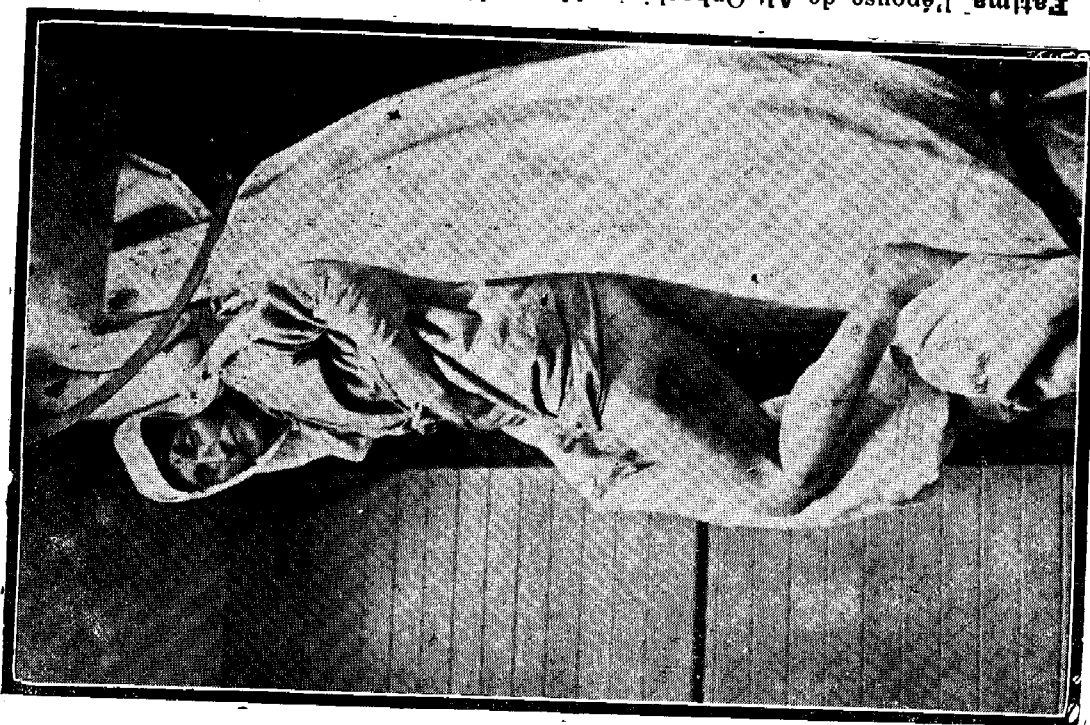
Eminé l'épouse d'Arnaoud **Mourad** de **Kapakli**, fracturée aux jambes à coups de crosse par les Hellènes pendant qu'elle s'enfuyait de son domicile qui était incendié.



Eminé fille de **Mehmed** de **Kapakli**, blessée par les soldats Hellènes au moyen des grevades (doun-doun).



Hassan, fils de **Aga Mehmed Oglou Edhem** âgé de 7 ans, qui a été blessé par les Héliènes lors des incidents tragiques de **Kapakli** et mort à l'hôpital **Hamidié**, après son transport à **Constantinople**.



Fatima, l'épouse de **Ali Onbachinin Ahmed** de **Kapakli**, blessée à la jambe par les soldats Héliènes.

Noms de quelques malheureux blessés par des coups de fusil, baïonnette et de crosse et dont on a pu établir l'identité.

- 1.— Keur TEVFIK.
- 2.— EMINÉ, fille de MEHMED.
- 3.— FATMA, épouse d'ALI Onbachinin AHMED.
- 4.— » femme de Kara-AHMÉDIN EUMER.
- 5.— EMINÉ, femme de Arnaoud MOURAD.
- 6.— EDHEM Oglou HASSAN.
- 7.— ELMASS, épouse de Hassan.

8.— EDHEM Oglou HASSAN (9 ans). Ce dernier a succombé à ses blessures à l'hôpital HAMIDIÉ où il a été transporté. Le certificat médical en date du 3 Mai, No 3, y relatif est conservé.

Nous reproduisons dans ce volume, les photographies de FATMA, l'épouse de Kara AHMEDIN EUMER, de FATMA, l'épouse de ALI Onbachi, blessée à la jambe d'une balle doum doum, de EMINÉ fille de MEHMED, d'EMINÉ l'épouse d'Arnaoud MOURAD, blessée à coups de crosse et du jeune EDHEM Oglou HASSAN, ci-haut mentionné.

Les événements surgis dans le village de Karadja-Ali que les Hellènes pillèrent, massacrèrent les habitants et violèrent les jeunes filles, et dont la constatation a été faite personnellement par les membres de la Commission d'enquête, interalliée.

Extraits des dépositions faites devant la Commission d'enquête ainsi que du procès-verbal de la Sublime Porte



Ruines de la mosquée de Karadja-Ali, que les Héliènes ont détruit à coups de bombes.

No 243 daté du 24 Mai 1921, par des réfugiés de KARADJA ALI, qui ont pu s'échapper et gagner le rivage de GUEMLIK, après que leur village subit le même sort que les autres, à la suite de la politique d'extermination et des massacres suivis, des Hellènes et de la complicité des bandes grecques indigènes armées par eux.

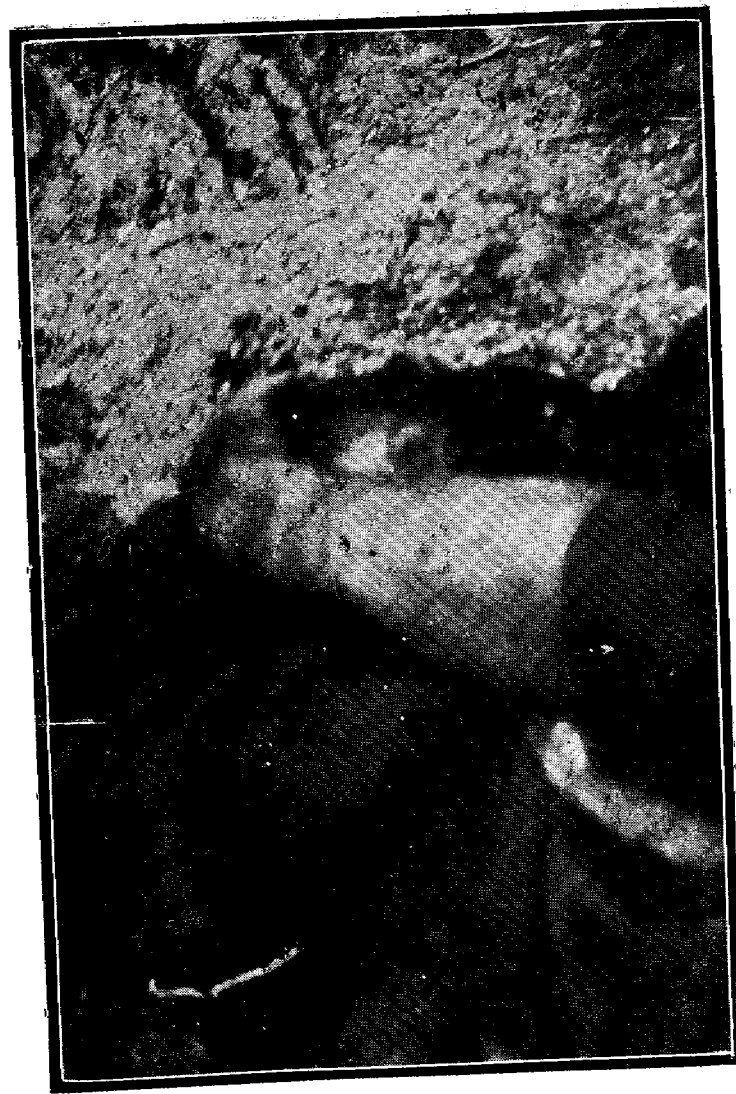
Plus de cent soldats hellènes accompagnés de bandes grecques assaillirent le samedi 16 avril 1921, le village de KARADJA ALI, et se mirent à le piller et à massacrer les habitants. Quelques soldats firent subir les derniers outrages aux femmes qui s'étaient cachées dans les maisons. Ils violèrent, puis enlevèrent entre autres les nommées CHÉRIFÉ, fille de KOURCHID, âgée de 14 ans, la fille de Narlili ESSAD âgée de 13 ans, EMINÉ, la fille de MOURAD, âgée de 18 ans, ALIÉ la fille de HUSSEIN, âgée de 10 ans et CHAHENDE, la fille de Hadji MOUSTAPHA.

Les rues du village étaient jonchées de morts et de blessés qui tâchaient de se sauver pêle-mêle devant les agresseurs. En même temps qu'ils se livraient à ces atrocités, les hellènes mettaient le feu aux maisons qu'ils pillaient. Tout le village, y compris les morts et les blessés qui gisaient dans les rues, ainsi que les enfants qui ne pouvaient se sauver, furent la proie des flammes. Le nombre des villageois qui réussirent à échapper à ce carnage en se cachant dans les lits des rivières et dans les cavernes des montagnes est très restreint.

Voici les noms des enfants et des femmes massacrés entre Guemlik et Koumla qui purent être identifiés.

1 — HADIDJÉ, la fille de ALI Hodja.

1. — ELIAS, l'épouse de MOURAD.



Cadavre d'un des malheureux Musulmans mutilés et laissé dans les rues par les Hellènes; trouvé par la Mission d'enquête dans le village de Karadja Ali.

1. — FMINÉ, la fille de MOURAD.
1. — AHMED, la fille de MOURAD.
6. — HADJER, l'épouse de MEHMED, (avec ses cinq enfants).
 1. — EMINÉ, l'épouse de Hadji NOURI
 1. — HALID, son fils
 3. — MAKBOULÉ, la femme d'IBRAHIM (avec deux enfants)
 1. — AICHÉ, l'épouse d'OSMAN.
 1. — BEHDJED, son fils.
 1. — L'épouse de ALI Hodja.
 1. — UMMÉHAN, l'épouse de l'Imam.
 1. — SERVER, sa belle sœur
 5. — GUL H nem, l'épouse de MEHMED (avec ses quatre enfants).
 1. — CHERIFÉ, l'épouse de MEHMED.
 1. — CHAHENDÉ, la fille de ECHREF.
 1. — SULEIHA, sœur de KOUTBOULLAH.
 1. — ZEINEB sœur
 1. — HADIDJÉ, fille de BÉKIR.

TOTAL 32

Quelques victimes des massacres de Karadja-Ali
qui purent être identifiés.

1. — Tahsildar Hadji MEHMED
2. — Békiar IZZET.
3. — FETTAH Oglou Hadji HUSSÉIN.
4. — Narlili Hadji Oglou ALI.
5. — Kurd BÉKIR.
6. — Tchavouche Oglou ABBAS.
7. — Imam ALI GHALIB.
8. — Kouroudjou MEHMED Tchavouche
9. — ARIF Aghanin EUMER.
10. — HALIM Oglou HUSSÉIN.
11. — SABITÉ, l'épouse de Pilavdjî TAHIR.
12. — GUL Hanem, épouse de KOURCHID.
13. — EMINÉ, mère d'ALI Hodja.
14. — HANIFÉ, épouse de Narlili TAHSIN.

15. — YAHIA, son fils.
16. — YACHAR, sa fille.
17. — L'épouse de Narlili Hadji ALI.
18. — Narlili GULLU.
19. — Les trois enfants de Narlili Hadji ALI.
20. — Ouzoun IBRAHIM Hadji MEHMED.
21. — Tatar Kourid Molla.
22. — Tchoban Moustapha.

Les commandants de la gendarmerie Hellénique dépouillent par des diverses ruses, et les soldats hellènes massacrent à coup de mitrailleuses, la population du village de Kutchuk Koumla.

Extrait des dépositions des nommés Sadreddin, Ismail, Ali Bey Oglou Hussein, Saboundji Moustapha, Hussein Oglou Vahid qui ont pu échapper aux massacres de Kutchuk Koumla, commis par des soldats Hellènes et des bandits grecs indigènes armés par eux, en abandonnant tout ce qu'ils possédaient, en se réfugiant à Constantinople; ainsi que du procès-verbal N° 208 daté du 15 Mai 1921 :

Les nommés, Boulgourdji VASSO, MIMI APOSTOL, Guemlikli KHARALAMBO et YORGUO de GUEMLIK, après s'être entendus au préalable avec le commandant du poste de gendarmerie hellénique de Kutchuk KOUMLA, déclarèrent aux habitants de ce village que leur vie serait sauvegardée, à condition de verser chaque mois 500 livres à titre de rançon. De plus d'offrir chaque jour, une chèvre au poste de gendarmerie.

Le nommé BÉKIR Tchavouche, qui était allé dans les champs pour rechercher le bétail appartenant à ALI, que



Moustapha Hilmi fils de **Mehmed Emin** agha, blessé à coups de fusil en se sauvant parmi des malheureux entassés dans l'école pendant qu'elle brûlait par les Hellènes, lors des tragédies du village « **Ziadan** »

les hellènes avaient enlevé, fut ligotté, gravement battu et jeté dans les forêts.

Bien qu'il fut défendu d'aller à **GUERLIK**, le commandant de la gendarmerie hellénique déclara intentionnellement qu'il était prêt à délivrer des permis à tous ceux qui voudraient s'y rendre au village dans le but d'acheter des provisions. Nombre de villageois munis des sommes nécessaires, se mirent en route; mais ils furent attaqués par des soldats hellènes qui les dévalisèrent et les conduisirent à la prison de **GUERLIK**.

Samedi le 23 Avril 1921, des canots chargés de réfugiés des villages de **TCHAVDAR** et de **Kutchuk KOUMLA**, avaient déjà pris le large, lorsqu'ils furent attaqués par un canot monté par des soldats hellènes armés qui leur prirent tout leur argent. **YORGO** de **GUERLIK** et son acolyte **ANASTAS** fils de **WANGEL**, en faisant des excursions dans les villages, accompagnés des soldats hellènes, sous prétexte d'assurer la liberté de navigation ont cambrioler (60) livres de chaque barquier.

Le 11 Mai 1921, après la suppression de la gendarmerie hellénique de **KUTCHUK KOUMLA**, les soldats hellènes assaillirent le village et s'emparèrent de l'argent et des objets de valeur appartenant aux habitants.

Le lendemain le 12 Mai 1921, les hellènes après avoir cerné le village dans le but d'empêcher toute tentative de fuite de la part des villageois, massacrèrent, à coups de mitrailleuses un assez grand nombre de femmes et d'hommes.

Soixante personnes qui avaient pu se réfugier dans les montagnes furent découvertes: la suite a probablement été victime des cruelles atrocités.

Noms des victimes massacrées
à KUTCHUK KOUMLA, qui ont pu être identifiées.

- 1.— NADIRÉ, épouse de Balli HUSSEIN.
- 2.— AHMED père » »
- 3.— DJENANI tante » »
- 4.— RACHID Oncle » »
- 5.— SAADET, petit fils de RACHID (11 ans).
- 6.— MOUSTAPHA Bey, frère de NOURI Pacha.
- 7.— HUSSEIN Reissine MEHMED.
- 8.— ASSAF Agha, batelier.
- 9.— Mouhtar MEHMED bin AHMED
- 10.— Dour ALI Oglou MOUSTAPHA.
- 11.— Mikhalidji Oglou ABDOULLAH.
- 12.— CHAABAN Oglou MOUSTAPHA.
- 13.— Doumbay Oglou REMZI.
- 14.— RAIF Oglou HASSAN son gendre
- 15.— ASSIÉ, femme de Tchoban REDJEB
- 16.— BAHRIÉ, fille » »
- 17.— SABITÉ » » »
- 18.— HIKMET » » »
- 19.— GULIZAR » » »
- 20.— Mouhtar MEHMED Agha.
- 21.— ABDOULLAH Tchavouche
- 22.— HASSAN REMZI
- 23.— Sandaldji ASSAF.
- 24.— Bochnak YOUSSEUF.
- 25.— FATMA, femme de Tcheltekdji IDRIS.

Les blessés:

- 1.— LOUTFIÉ, femme de Kurd ABDOULLAH.
 - 2.— HADIDJÉ, femme de Kadi Kiran Oglou.
 - 3.— KADRI, le petit fils » » »
-

Voici les noms des réfugiés de Kutchuk Koumla qui au moment de s'embarquer pour Constantinople, furent arrêtés à bord et retenus par les hellènes.

- 1.— DJÉMALÉDDIN AHMED.
- 2.— Kurd Derviche DJÉMAL
- 3.— Yeghen Oglou ABDOULLAHIN AHMED.
- 4.— Tcheukuchli Kurd ALI.
- 5.— GAGO Oglou ALI.
- 6.— Tchakir AHMEDIN MEHMED.
- 7.— Kalaydji Oglou HUSSEIN.
- 8.— Tchoban IBRAHIM bin HUSSEIN Tchavouche.
- 9.— Kurd AHMED ZULFIKAR Oglou

Quelques uns des villages que les hellènes pillèrent et incendièrent après en avoir massacré les habitants.

- 1.— HAIRIÉ.
 - 2.— IHSANIÉ.
 - 3.— TEVFIKIÉ.
 - 4.— LOUTFIÉ.
 - 5.— MÉDJIDIÉ.
 - 6.— AK-KEUY.
 - 7.— OUZ PINAB.
 - 8.— SOGHOUK SOU.
 - 9.— GEURDJÉ DÉRÉ.
 - 10.— ORTA BOUROUT.
 - 11.— ZINDAN.
 - 12.— TCHINAADJIK.
 - 13.— FISTIKLI.
-



Photographie d'un malheureux vieillard, tué par les soldats hellènes et laissé dans la rue du village **Narli**.

[Photo. prise par la Mission d'enquête]

Le village **Narli** dont la plupart de ses habitants sont massacrés et pillés, dont il était en flammes pendant que la Commission d'enquête faisait sa constatation à **Guemlik** sur les événements.

*Extrait de dépositions des nommés **Moustapha Effendi**, le **Mouhtar de Kapakli**, **Moustapla Effendi**, le **Mouhtar du village de Karadja Ali** et des nommés **Irfan**, **Ghalib**, **Ahmed**, habitants de **Kapakli**, ainsi que du procès-verbal No 212 de la Sublime Porte daté du 17 Mai 1921, et de celui dressé par les personnes attachées à la Commission d'enquête interalliée en date du 23 Mai 1921 :*

Un détachement hellène, accompagné d'un certain nombre de grecs indigènes, entre autres, les nommés **Boulgourdji Vasso**, **MIMI APOSTOL**, **HARALAMBO** et **YORGO** le menuisier, entrèrent, mercredi, le 11 Mai 1921, dans le village de **NARLI** dépendant du Gaza de **GUEMLIK** et sommèrent les habitants de faire sortir tous les bestiaux du village. Pendant que les villageois étaient occupés à cette besogne, les bandits se mirent à piller les maisons et à outrager les femmes.

Ils massacrèrent à coups de fusil et de baïonnette les personnes dont les noms sont cités plus bas, puis, ils mirent le feu au village.

Quatre jours plus tard, pendant que la Commission d'enquête interalliée se trouvait à **GUEMLIK**, les malfaiteurs revinrent à **NARLI** et incendièrent ce qui restait encore de ce village.

La Commission d'enquête susmentionnée s'est rendue

à NARLI pendant que le village était encore en flammes. Elle a photographié le village qui brûlait et les cadavres qui jonchaient dans les rues.

Sur les 550 personnes qui habitaient ce village, les 200 ont été dernièrement amenées à CONSTANTINOPLE par l'entremise du Croissant Rouge. On ignore le sort des autres.

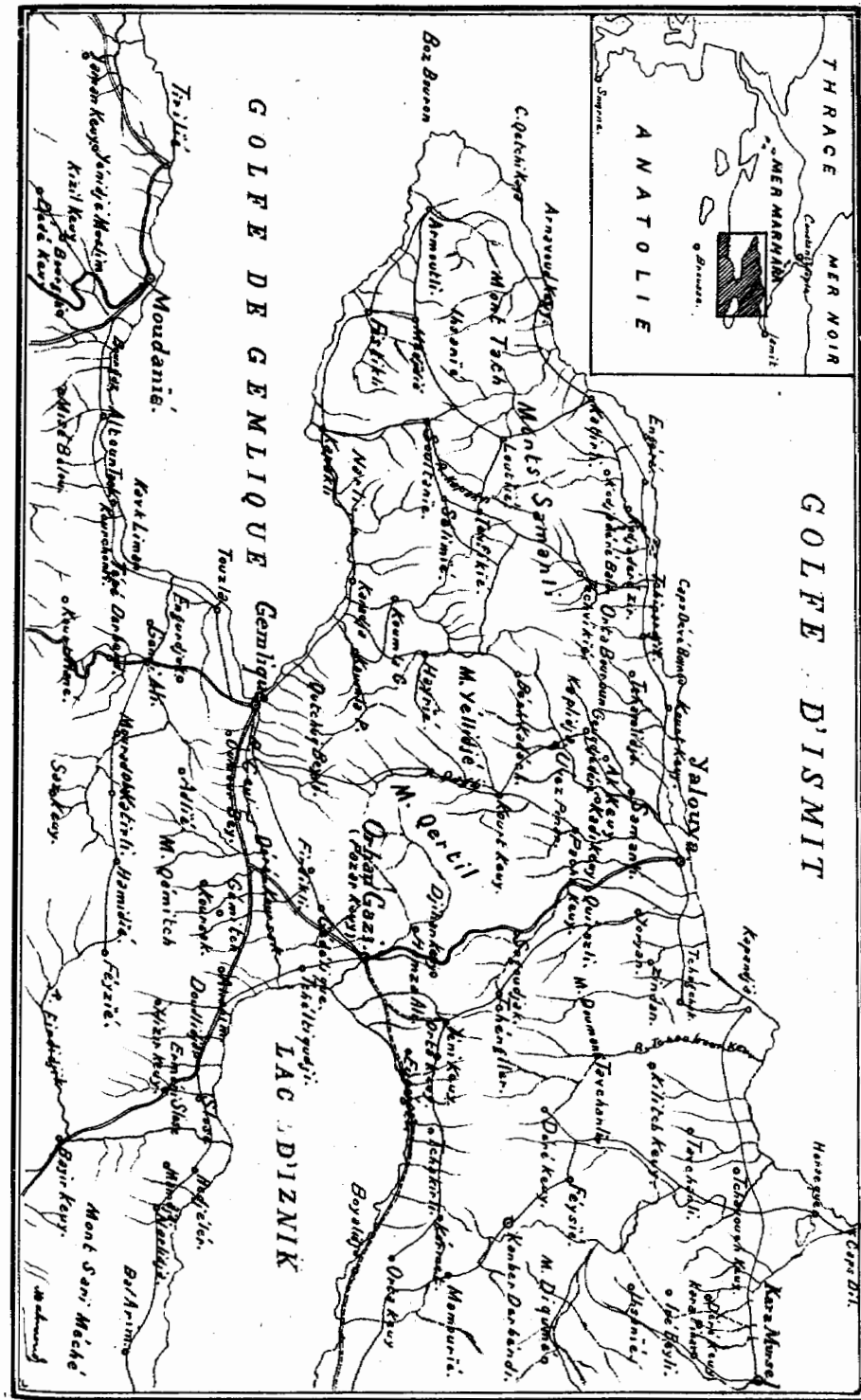
Les victimes identifiées des massacres du 11 Mai 1921.

- AHMED, fils de Kodja Déréli ALI.
- Molla MOUSTAPHA Pacha.
- Yayamadji EMIN Effendi.
- Katachakdjini IBRAHIM bin AHMED.
- Arnavoud bin ABDOULLAH.
- Le fils de GHALIB Tchavouche
- ESSAD.
- Arnavoud KIAZIM.
- TCHAKIR.
- HALIL HUSSEIN.

Parmi les blessés:

- KOUTBOULLAH.
- KURD MOUSTAPHA.

Ces deux derniers ont été pris à bord par la Commission d'enquête. Malheureusement KOUTBOULLAH a succombé à ses blessures quand il était encore à bord. Quant à Kurd MOUSTAPHA, son état s'étant aggravé, il fut débarqué à GUEMLIK et envoyé à l'hôpital.



Orhan Gazi - Gemliques - Yalova. et environs. Echelle 1:400000

Le drame du village de Sultanlé dépendant d'Armoudlou.

Extrait des dépositions des nommés Hadji Ahmed Oglou Emin, l'Imam du village de Sultanlé, et Chukri fils de Hadji Ahmed Oglou Hassan, habitant du même village, qui s'étaient réfugiés à Constantinople le 2 Mai 1921, à la suite des atrocités entreprises par les Hellènes a l'égard des habitants de la localité susindiquée, ainsi que du procès-verbal y relatif de la Sublime Porte No 204 daté du 7 Mai 1921 :

Une bande grecque de 10 personnes parmi lesquels les nommés SIMON, le frère de Djambaz FOTI, YONGUI fils du boucher ALEXIS, et FOTI, le frère de ce dernier, assaillirent le village, le 15 Avril 1921, et demandèrent au villageois de leur verser mille livres, à titre de rançon. Comme ces derniers ne pouvaient disposer de cette somme, les bandits pénétrèrent dans les maisons, traînant les femmes au dehors, et s'emparant de tous les objets de valeur.

Les nommés Hadji AHMED Oglou HUSSEIN et EMIN Oglou OSMAN, furent vivement battus et malmenés. Les habitants, effrayés quittèrent sur le champ le village, abandonnèrent tous leurs biens, et allèrent se réfugier au village de FISTIKLI.

Ce dernier village fut également assailli par les Hellènes, le 21 Avril 1921. Lors des incidents qui s'en suivirent, les nommés Hadji AHMED Oglou HASSAN, KAYA Bey Oglou AHMED Agha, Ihsaniéli MEHMED Oglou SABRI furent tués a coups de fusil et le nommé OSMAN Oglou BEHLOUL fut grièvement blessé.

La nommée GULCHENE épouse de Hadji AHMED Oglou

HASSAN, fut blessée à la tête et au doigt au moment où elle donnait de l'eau à son mari mourant. Nous reproduisons la photographie de cette malheureuse.

Le drame du village de FISTIKLI dépendant de GUEMLIK.

Extrait des dépositions des nommés Ali Oglou Hussein Tchavouche, Mehmed Chérif, Mahmoud Oglou Halli Agha, ainsi que du procès-verbal de la Sublime Porte No 98 daté du 10 Mai 1921 :

Vendredi, le 22 Avril 1921, une bande de 150 personnes, composée de soldats hellènes et de grecs indigènes des villages de KATIRLI et de ARNAVOUT KEUY, assaillirent le village; s'emparèrent de l'argent des habitants, puis ils mirent les maisons complètement à sac. Les nommés Gurdji Hadji AHMED Oglou HASSAN, Gurdji AHMED, MEHMED Oglou SABRI et la nommée AYCHÉ, épouse de HASSAN Agha, ont été assassinés à coups de crosse et de gourdin et le nommé Monla OSMAN Oglou BEHLOUL a été grièvement blessé.

Les Hellènes mettent à sac encore six villages dépendants de GUEMLIK et de Yalova et massacrent les habitants.

Extrait des dépositions de Ismaïl Hakki Effendi, directeur d'école à Nighdé qui s'est réfugié à Constantinople avec vingt deux autres habitants du village de Haiyé ainsi que du procès-verbal de la Sublime Porte No 206 daté du 10 Mai 1921 :

Le 15 Avril, le bruit ayant couru que des soldats



« Gulchen » blessée à la tête et à la main par des balles, pendant qu'elle apportait de l'eau à son époux gravement blessé.

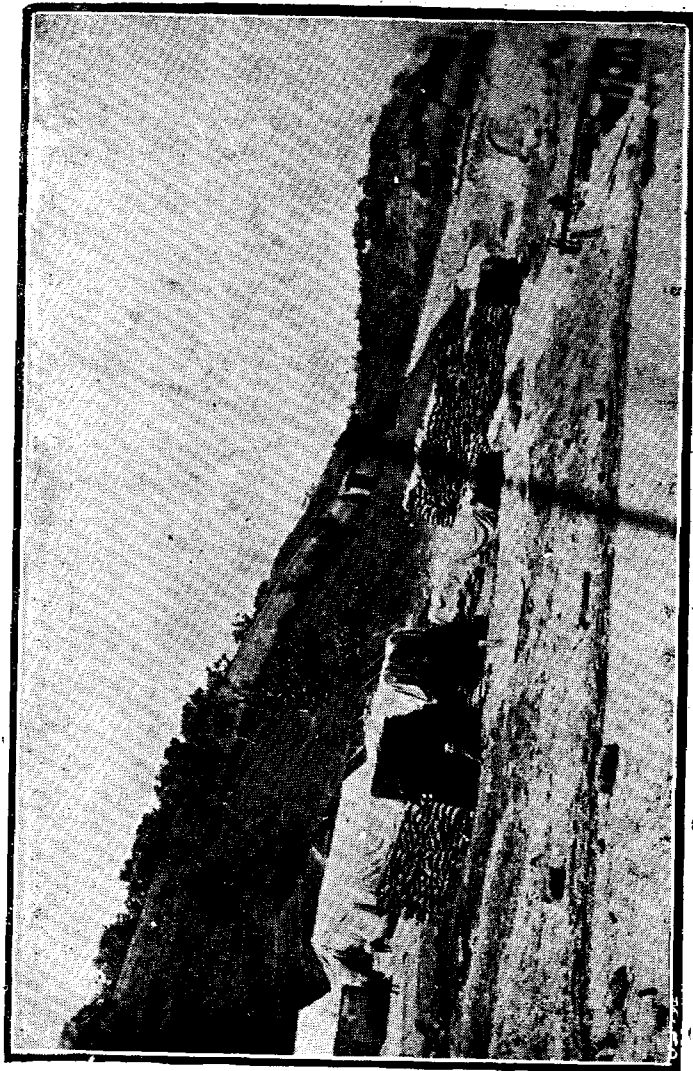
hellènes et des Grecs des villages de KATIRLI, de ARNÀ-VOUD KEUY, ENGUÉRÉ et ARMOUDLI, seraient en train de piller les villages dépendant du Caza de GUEMLIK et d'en massacrer les habitants, une terreur folle s'empara d'abord des villageois ; mais ils se laissèrent bientôt calmer par les grecs indigènes qui en agissant ainsi cherchaient à les tromper. En effet, les hellènes assaillirent, le même jour, le village de SULTANIÉ, le 17 Avril, le village de IHSANIÉ, le 18 Avril MÉDJIDIÉ, le 19 Avril ARMOUDLI, le 20 Avril ALDÉRÉ et le 21 Avril FISTIKLI. Ces villages furent mis à sac est les habitants massacrés.

Les nommés KAYA Bey Oglou AHMED Agha, HUSSEIN Aga de SULTANIÉ, OSMAN Oglou PERLEVAN, MEHDED Oglou HAIRI du village d'IHSANIÉ, Kaya Oglou SULEIMAN, de AL-DÉRÉ, son frère ABDOULLAH, KARA Agha, le père de ces derniers, ont été entre autres assassinés dans des circonstances particulièrement féroces. L'épouse de HUSSEIN Agha, du village de SULTANIÉ, ci-haut mentionné, a été grièvement blessée.

Dès que les événements sanglants de FISTIKLI furent connus dans d'autres villages, quelques habitants de ces derniers endroits, de peur de subir le même sort, s'enfuirent la nuit même, abandonnant biens et bêtes. Ceux qui sont restés ont été assassinés, par les Hellènes.



Quelques réfugiés attendant du secours.



A Guemlik. — L'expédition des munitions grecques aux villages musulmans.

Le drame du village de **Techvikié**.— Le lieutenant hellène **Thodoraki**.— Les habitants enfermés dans l'école et brûlés — Incendies des villages.— Massacres. — Pillages.

*Extrait des dépositions des nommés **Mehmed bin Ali Effendi**, le maire du village de **Techvikié**, **Moustapha Oglou Ahmed** (16 ans) et **Ali Oglou Elias** (15 ans) qui se sont réfugiés a **Constantinople**; ainsi que du procès-verbal No 210 de la Sublime Porte daté du 10 Mai 1921:*

Un fort détachement hellénique de 50 hommes, commandé par l'officier **THODORAKI**, ainsi que d'une bande formée par des grecs indigènes des villages de **TCHINARDJIK**, de **KATIRLI**, **ENGUÉRÉ**, **ELMALI**, parmi lesquels les nommés **ANASTACHE**, **NIKO**, **LAMBO**, **INTIMO**, **TANACHE**, le frère de ce dernier et le nommé **YORGUI**, du village d'**ARMOUDLI**, entrèrent au village. Après avoir réuni tous les hommes dans l'école, sous prétexte de leur faire une déclaration, ils se mirent à les rouer de coups et s'emparèrent de leur argent.

Entre temps ils cernèrent la bâtisse scolaire; ils assassinèrent ensuite le maître d'école, **Hafiz IBRAHIM Effendi**, à coups de fusil, placèrent les matelats de ce dernier au milieu de la salle, puis les ayant enduit de pétrole, ils mirent le feu. Les malheureux qui, affolés, se jetaient par les fenêtres, furent achevés à coups de fusil. Ayant remarqué que les flammes n'avaient pas complètement envahi le bâtiment, les bandits essayèrent un moment de s'introduire dans l'édifice pour attiser le feu; mais ils reculèrent aussitôt devant la fumée devenue trop épaisse, et se mirent alors à tirer des coups de fusil par les fenêtres et la porte. S'étant convaincus qu'il n'y avait

plus un seul vivant à l'intérieur, ils s'éloignèrent. A ce moment, la nommée NAILÉ épouse de HUSSEIN Oglou MEHMED ALI, et quatre autres femmes s'approchèrent de la maison en flammes, et s'écrièrent: « Que ceux qui vivent encore se sauvent ! »

Seuls, les nommés MEHMED Oglou ELIAS et MOUSTA-PHA Oglou MEHMED sortirent de la maison enflammée, les vêtements en feu, parvinrent à grande peine à sauver leur vie.

La courageuse NAILÉ put également se sauver ; mais les quatre autres femmes furent assassinées à coups de fusil et de baïonnette.

Les bandits mirent aussi le feu aux habitations des nommés DJÉVAHIR, mère de SALIH Oglou MAHMOUD et de sa fille HADIDJÉ pendant que ces dernières étaient chez elles. Tous les habitants du village furent ensuite massacrés à coups de fusil et de baïonnette.

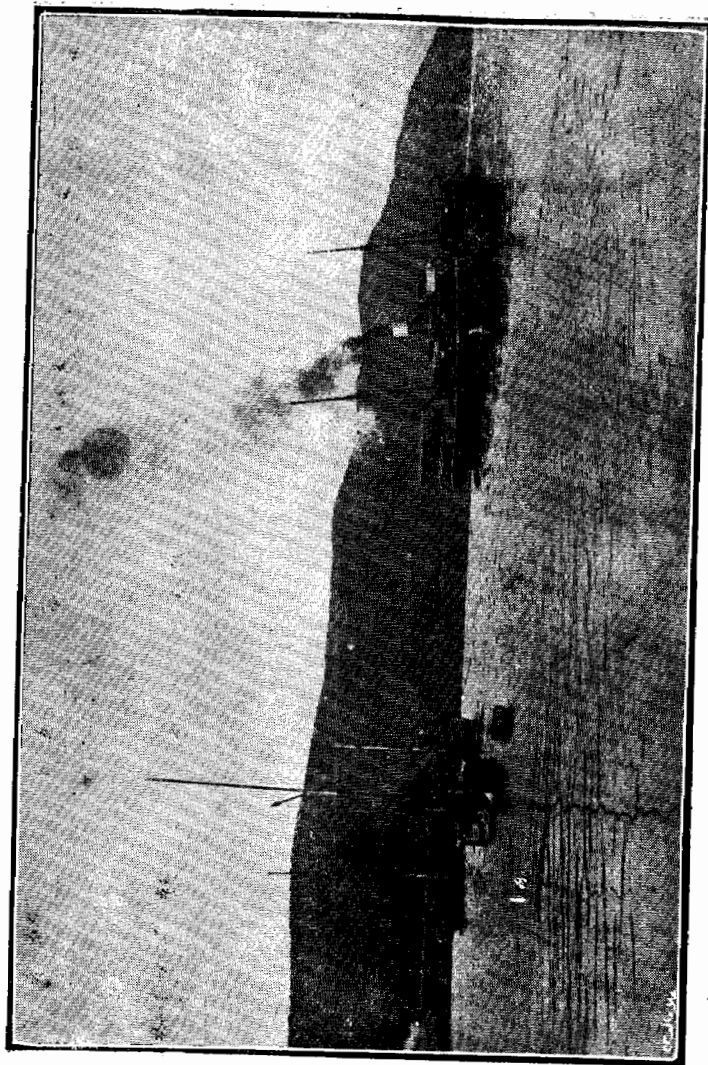
Les villages de PORNAK, de KADJIK, de GEUKDJÉ DÉRÉ, de DÉLI PAZAR, de KIRAZLI, d'ORTA-BOUROUN, de TCHALIDJA, de GULLUK, de KODJA DÉRÉ-I-ZIR, de KODJA DÉRÉ-I-BALA, de PACHA KEUY et d'EUZ PINAR subirent le même sort tragique.

Les membres de la famille de MEHMED bin ALI Effendi, assassinés et brûlés par les hellènes à TECHVIKIÉ, le 24 Avril 1921 :

FATMA Hanem, sa femme	50	ans
CHUKRI son fils	22	»
HADIDJÉ épouse de CHUKRI	14	»
AHMED, son fils	16	»
OSMAN, »	14	»
SULEIMAN »	12	»
KIAZIM »	6	»
ZEHRA sa fille	8	»



A Guemluk ; — L'embarcation des réfugiés au bord du yacht « Galata » .



Devant Guemlik :
Vue du bateau « Inébolou » transportant les réfugiés à Constantinople.

Noms des parents assassinés de **Moustapha Oglou Ahmed**
âgé de 16 ans, qui réussit à se soustraire aux
flammes, le 24 Avril 1921.

SARI Oglou kel AHMED, le père	(70 ans)	assassiné
DJÉVAHIR, la mère	50 ans	brûlée
MÉRIEM, la sœur	20 »	»
ABDOULLAH le neveu	10 »	»
AICHÉ, la femme	16 »	»
HASSAN, le beau-frère	32 »	»

Les habitants de **Techvikié** qui ont été enfermés dans l'école
et brûlés; autres victimes torturées dans les rues.

1. — Gumuch MEHMED, 50 ans brûlé
2. — HASSAN Oglou HASSAN 50 ans blessé grièvement.
3. — RASSIM, son fils 15 ans. » »
4. — HUSSEIN, fils de DOURAN Agha. 35 ans brûlé.
5. — Keussé Oglou AHMED 60 » »
6. — Hadji Oglou EUMER 50 » »
7. — HUSNI, son fils 14 » »
8. — DJÉVAHIR, mère de SALIH } brûlée dans sa demeure.
Oglou MEHMED 60 ans }
9. — HADIDJÉ 14 ans » »
10. — NOURIÉ, épouse de Guezli } brûlée
Oglou MEHMED 52 ans }
11. SALIH Oglou ARIFIN ISMAIL 30 ans Assassiné.
12. HADIDJÉ, mère de HUSSEIN Oglou RIZA 60 ans brûlée.

Actions perfides des commandants hellènes.

Atrocités commises à Tchinaradjik, village du Caza de Yalova.

Rapport de la Sublime Porte No 202 daté du 1er Mai 1337-1921, basé sur les dépositions de trois habitants du village de TCHINARDJIK, les nommés Kurd MAHMOUD Oglou AHMED Tchavouche, Rentchber HASSAN et Hafiz AHMED Effendi bin HASSAN NOUMAN, Imam et instructeur de l'endroit, qui se sont réfugiés à CONSTANTINOPLE après le massacre de la population locale et l'incendie qui a détruit une partie de leur village, commis par les hellènes et par des bandes grecques, leurs acolytes barbares.

Le Samedi 24 Avril 1337-1921; le village de TCHINARDJIK fut cerné par un détachement composé d'une soixantaine de soldats hellènes, commandé par un officier, ainsi que par une bande de grecs indigènes des villages de KOUROU, ENGHÉRE, KATIRLI, CADIKEUY, Hadji MEDJID-KEUY et ELMALI. Certains notables grecs, du village, les nommés Kémiksis Oglou DIMITRI, le fabricant d'huile COTCHO, PAMOURI, le Maire HRISTO, le Dr. LAZARI, le prêtre de la localité, son beau-père ainsi que d'autres notables, mandèrent les maires musulmans et leur recommandèrent de ne pas laisser la population musulmane se disperser, pretextant l'arrivée des soldats hellènes et bandes grecques comme un but de protection. Ils ajoutèrent que toute tentative de fuite, de la part des musulmans serait mal interprétée. Après leur avoir promis toutes sortes de tranquillité, ils firent transporter chez eux leurs marchandises sous prétexte de les mettre à l'abri de toute atteinte.

Les susdits notables retournèrent un peu plus tard

Atrocités du district de Yalova.



Réfugiés musulmans attendant du secours.

à l'endroit où se trouvaient les pauvres musulmans qui avaient naïvement prêté foi aux promesses et aux assurances des grecs. Ces malheureux se tenaient réunis dans l'attente du nouveau. On leur fit savoir, que malgré l'intercession des notables auprès du commandant Hellène et des bandes ils n'avaient pu obtenir d'eux aucun engagement de veiller à leur défense, et que par conséquent ils ne répondaient pas de leur sécurité. Les malheureux musulmans ne comprirent que trop tard, qu'ils avaient été traîtreusement trompés, et avant qu'ils aient eu le temps de chercher les moyens de parer le coup qu'on leur avait préparé si lâchement, ils furent soudainement attaqués par les troupes et les bandes, qui, se jetèrent sur les hommes, les battirent à coups de crosse et de fouet, leur enlevèrent l'argent, les montres et les chaînes qu'ils avaient sur eux, et les tuèrent les uns à coups de baïonnette et de sabre, les autres à coups de fusil et de poignard..

Au même moment, les soldats grecs mirent le feu à un grand nombre de maisons, où, des femmes et des enfants furent brûlés vifs. Dans les rues les enfants étés, et leurs cadavres suspendus à la pointe des baïonnette étaient étalés. La mosquée du village et l'école musulmane furent détruites par des bombes. Ceux qui tentaient de chercher leur salut dans la fuite étaient abattus à coups de hache, et de couteaux. Pendant que ces faits se déroulaient, les jeunes filles musulmanes étaient brutalement violées par ces forcénés, qui, après avoir assouvi leur désir bestial mettaient en pièces les corps de ces infortunées au moyen d'armes blanches.

Les blessés et les morts tués à coups de grenade et de hache étaient trainés par les pieds et jetés pêle-mêle les uns sur les autres, dans le fossé de la place de l'ég-

lise locale et dans les puits situés à l'extrémité du village de TCHINARDJIK.

Les miasmes putréfiants des cadavres musulmans se sont dégagés pendant plusieurs jours dans toute la région.

Quelques personnes seulement ont pu, en fuyant sur les montagnes et en se cachant dans les forêts, échapper miraculeusement à ce carnage.

Des cent vingt maisons musulmanes de ce village, dont une partie seulement de la population est grecque, es unes ont été brûlées, les autres détruites. Toute la population musulmans a été anéantie. Le quartier turc n'est plus qu'un monceau de ruines.

Noms des personnes tuées, dont on a pu établir l'identité:

Noms	Genre de mort infligé
Le maire YOUSOUF Tchavouche	Fusillé
Le maréchal ferrant MEHMED	"
L'Imam Hafiz AHMED Effendi et sa fille EMINÉ	Brûlés dans les flammes
HADIDJÉ, fille d'EMINÉ	" "
NÉRIMÉ, fille d'EMINÉ	" "
VEISSEL Agha	Tué à coups de hache et de baïonnette
Son fils DJÉLAL Effendi	" " "
Son petit fils MEHMED	" " "
Le petit fils de DJÉLAL Effendi	" " "
NIGHIAR, petite fille de DJÉLAL Effendi	Brûlée dans les flammes
L'instituteur Hafiz MEHMED Effendi	Emmené sous prétexte d'avoir été appelé par le commandant et mis à bord.

La famille d'Arnavoud AHMED Tchavouche, qui se composait de 9 personnes fut exterminée entièrement par les coups de hache et de baïonnette.

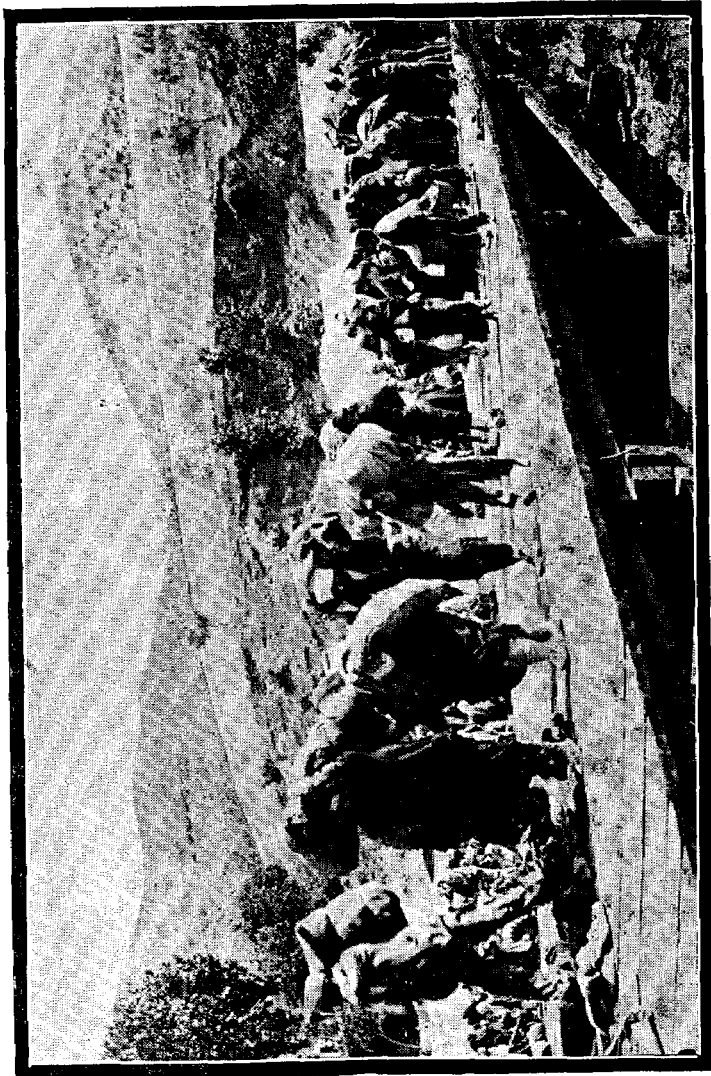
Destruction par l'incendie des villages de **Kodja Déré-i-Zir** et **Kodja Déré-i-Bala**, après le pillage des biens et le massacre de la population, dont les femmes avaient été violées et les enfants, accrochés à la pointe des baïonnettes, avaient été brûlés.

Rapports No 201 & 208 de la Sublime Porte datés du 12 & 15 Mai 1337-1921, sur base des dépositions recueillies des nommés Mollah AHMED HUSSEIN, son fils ISMAIL, YOUSOUF TOURSOUN (50) ans, MEHMED Oglou MAASOUM (30) ans, HASSAN Oglou HASSAN (40) ans, ISMAIL Oglou IBRAHIM (30) ans et autres habitants desdits villages, réfugiés à CONSTANTINOPLE, à la suite des atrocités dont ils ont été témoins.

Village Kodja Déré-i-Bala :

Le 24 Avril 1337-1921, arrive dans ce village, LIGORI, maire d'ENGUÉRÉ, petit village grec situé à quatre heures de distance de KODJA-DÉRÉ-I-BALA. Après avoir persuadé les habitants qu'ils seraient plus en sûreté à ENGUÉRÉ, où il obtiendrait pour eux un ordre de protection du commandant hellène, il leur soutira de l'argent et des vivres et les emmena dans son village.

Le lendemain, il envoie les hommes à KODJA DÉRÉ pour garder le village. Entre temps, deux détachements hellènes comptant respectivement cent et deux cents hommes, accompagnés d'une bande de grecs armés du village d'ENGUÉRÉ, attaquèrent subitement KODJA-DÉRÉ



Quelques sinistrés du village d'Armoudli en état d'immigration.

et se mirent à piller les objets de valeur trouvés dans les maisons et à brutaliser les habitants. Parmi les victimes de cette agression, on a pu identifier le batelier ISMAIL Reiss (70 ans) tué cruellement à coups de hache, AICHÉ, épouse de Yuruk HUSSEIN (80 ans) torturée pendant quatre heures à coups de baton, et finalement assommée, l'instituteur de la localité, Hodja HACHIM Effendi, blessé par les grenades et achevé à coups de pierres sur la tête, Kurd MEHMED FEZI, émigré de Rouméli, Kurd DJÉMAL, l'Albanais HASSAN, qui a été éventré, Bayirli MEHMED et un autre Kurd MEHMED fut tué à coups de fusil et de baïonnette.

AICHÉ, épouse de l'émigré ABDOULLAH, après avoir été dépouillée de ses 12 Livres constituant ses épargnes, fut violée bestialement et brûlée dans les flammes de sa maison incendiée par les Hellènes.

La fille de Kurd MEHMED, AICHÉ, a été criblée de blessures et eu la tête tranchée.

Les jeunes filles et les femmes du village, après avoir subi les derniers outrages furent brûlées vives dans leurs maisons. Celles qui tentèrent de s'évader furent fusillées. De ce village, qui fut le lieu des pillages, massacres et incendies, il ne reste actuellement que des ruines fumantes. Les survivants de ce drame sont un nombre très restreint.

Village de Kodja-Déré-i-Zir:

Le 27 Avril 1337-1921, deux barques montées par des habitants de ce village, qui voulaient se réfugier à CONSTANTINOPLE furent attaquées et coulées par des soldats

hellènes aidés des troupes grecques irrégulières. Tous les émigrés qui se trouvaient dans les barques furent noyés, et leurs gémissements déchiraient le cœur.

Les autres musulmans restés dans le village furent réunis de force, à coups de sabre et de crosse dans la mosquée de la localité, sur laquelle des bombes furent lancées. Ceux qui tentaient de fuir par les fenêtres étaient abattus à coups de fusil.

Ces actes de sauvagerie furent suivis d'autres plus terribles encore. Un grand feu fut allumé sur la place du village, où des enfants innocents accrochés sur la pointe des baïonnettes étaient jetés vivants dans les flammes, pendant que leurs mères forcées d'assister à ce spectacle barbare, subissaient les derniers outrages et ensuite étaient mises à mort par des coups de sabre et de fusil.

Après avoir massacré impitoyablement toute une population paisible et innocente ces scélérats complétèrent leurs actes sauvages en incendiant le village entier.

Atrocités inouïes commises à Kirazlik village de Yalova.

Rapport No 207 de la Sublime Porte daté du 10 Mai 1337-1921, contenant les dépositions de CHÉRIFÉ Hanem, fille de MEHMED, et de HAIRIÉ Hanem, fille de MOUSSA, réfugiées à CONSTANTINOPLE, à la suite des événements tragiques de KIRAZLIK, leur village natal, sis à une heure de distance de YALOVA.

Le 12 Avril 1337-1921, une centaine de soldats hellènes aidés de grecs armés originaires de la ferme d'EL-MALIK, et commandés par un officier, firent irruption



Deux orphelins musulmans, dont leurs parents furent assassinés par les grecs et qui se sont sauvés en se réfugiant dans les montagnes.

dans le village de KIRAZLIK. Ils réunirent les habitants mâles devant le café de la localité, et après les avoir forcés à coups de crosse et de fouet, à leur remettre l'argent qu'ils portaient sur eux, et leurs vêtements, ils leurs enlevèrent tous les bestiaux qu'ils trouvèrent dans le village. Ils pillèrent ensuite les maisons, blessèrent mortellement à coups de fusil, Kurd GARIB, 45 ans, et tuèrent également chez lui EUMER Oglou KIAMIL 20 ans, en lui tranchant la tête.

HADIDJÉ, fille de CHÉRIF, du même village, qui, épouvantée s'était cachée sur le toit, fut tirée de sa cachette et mis en pièces, après avoir été fusillée.

Les habitants du village à la vue de ces atrocités s'enfuirent terrifiés dans les montagnes et purent sauver leurs vies, mais ceux qui furent pris en fuyant, furent conduits à coups de crosse à YALOVA.

Le village après avoir été mis à sac, fut entièrement brûlé.

Le commandant Grec de **Yalova**, dont l'intervention est sollicitée par les musulmans, encourage les soldats et même leurs chefs au pillage et au massacre.

Dépositions des nommés Hafiz YOUSOUF Effendi, maire ALI Oglou ELIAS, son fils HALIL, HOURCHID Oglou AZIZ, ALI Oglou ASLI, son frère DJÉLAL, ALI, HASSAN, son fils VEISEL, REDJEB Oglou VEISEL, habitants d'ORTA BOUROUT, village de YALOVA, et du rapport y relatif de la Sublime Porte No 199 Jaté du 11 Mai 1337-1921.

Le 13 Avril 1337-1921, des bandes grecques se livrent

« Dourosou aglia » du village Orta-Bouroun, blessé à la jambe par une balle grecque.



à des agressions contre ledit village, Hafiz YOUSSEUF Effendi, maire de la localité, fut envoyé auprès du commandant hellène de YALOVA, pour le prier de faire cesser ces agressions. Celui-ci, lui conseilla d'attendre deux jours. Ces deux journées passées, une bande conduite par THOMAS d'ELMALIK et dont faisaient parti ses acolytes YANI, MIHAL fils de Miridji VASSIL, SARAFIM fils de YANCO de YALOVA, NICOLI frère de COCOROS et autres malfaiteurs, apparut soudain dans le village. Elle fit réunir toute la population dans la mosquée et y mit le feu, en fusillant tous ceux qui tentaient de se sauver.

Outre ce village, les villages de KELEK, ZINDAN, ACHAGUI-KODJA-DÉRÉ, YOKARI-KODJA-DÉRÉ, EUVUZ-POUNAR, TCHINARDJIK MUSLIM, TCHALDJI KEUY, GUKDJÉ DÉRÉ, DÉLI-PAZAR, PACHA-KEUY, SOLIDJAK, DAGHISTAN, RÉCHADIÉ, KIRAZLI, YOURTAN, GATCHIK ont tous été incendiés et leurs habitants presque entièrement exterminés.

**Habitants d'Orta-Bouroun tués après avoir été ligotés,
qui ont pu être identifiés.**

1. — KESKINE Bey
2. — Delikanli ARIF
3. — Kourd Oglou MOUSTAPHA
4. — Zabit Oglou DOURSOUN
5. — ALI Oglou IBRAHIM
6. — IBRAHIM Oglou MOUSTAPHA
7. — Molla IBRAHIM
8. — Sari Oglou YOUSSEUF
9. — HUSSEIN Oglou HASSAN
10. — AICHÉ épouse du Molla IBRAHIM
11. — AHMED Agha Oglou HUSSEIN

12. — Keur AHMED

13. — Sari Oglou OSMAN Tchavouche

14. — Molla MEHMED

La photographie de TOURSOUN blessé par des grenades lors de cet événement, a été reproduite ci-contre.

**Pillages, assassinats et incendies dans le village
de Hamid-Abad.**

Déposition d'Ahmed Oglou Ali Agha âgé de 42 ans, habitant de ce village qui a pu après mille difficultés se réfugier à Constantinople. Ces déclarations font l'objet du rapport No 205 de la Sublime Porte daté du 12 Mai 1337-1921:

Le 14 Avril 1337-1921, des bandes grecques ayant attaqué le village d'ORTA-BOUROUN, sis à proximité de HAMID ABAD (YALOVA) et mis le feu aux maisons, toute la population du village, prise de panique, se sauva dans les montagnes. PIR Oglou AHMED (65 ans) et son fils YOUSSEUF (35 ans) tombèrent en route atteints par les balles ennemies. Le village fut ensuite pillé et incendié.

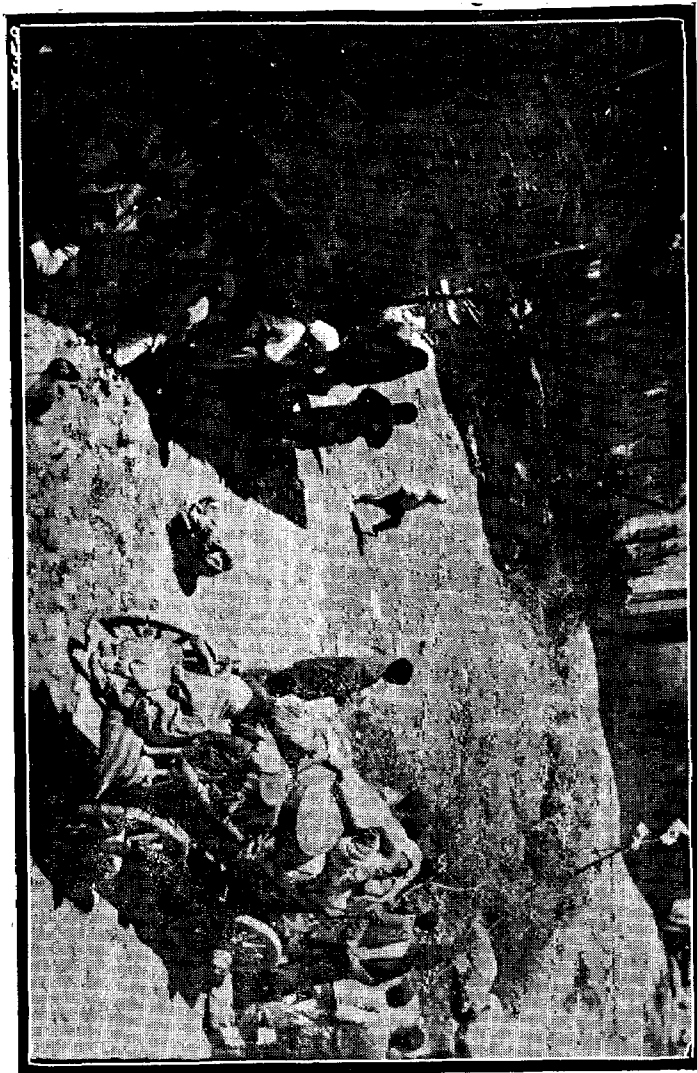
Incendie du village d'**Euvuze Pinar**, dépendant de **Yalova** ;
vols et pillages, coups et blessures.

*Rapport No 209, de la Sublime Porte daté du 10 Mai 1337-1921, contenant les dépositions de quelques habitants dudit village, réfugiés à Constantinople et installés par la Direction des Immigrés dans les baraques de **Gulhané**, concernant les scènes odieuses dont ils ont été témoins.*

Le jeudi 14 Avril 1337-1921, une centaine de soldats qui s'étaient adjoint une bande de grecs irréguliers, sous les ordres de THOMAS d'ELMALIK, appartenant aux villages de CADI-KEUY, ZAGFRAN, Hadji MEHMED, KOUROU, TCHINARDJIK, ELMALI et parmi lesquels figuraient HRISTO du village de Hadji MEHMED, MIHAL, VANGUEL, fils de NICOLAS, KEUMURDJU Oglou YANAKLI, GURDJI Oglou HRISTO, SOTIRI et TCHAKIR Oglou HRISTO du village de KOROU, attaquèrent par surprise le village d'EUVUZE-PINAR, maltraitèrent en le menaçant de mort le jeune Kachli Zadé SAID Oglou HALID âgé de 15 ans, qu'ils rencontrèrent à l'entrée du village pour obtenir de lui les noms des riches habitants de la localité, puis lachant l'enfant, ils pénétrèrent dans le village, enlevèrent aux nommés Cachli Zadé ISMAIL, son frère HAROUN, MAYAK Oglou SAID, ISMAÏL Oglou AZIZ, KEUSSÉ Oglou EUMER, KUSSÉ Oglou MOUSTAPHA, ERHADLI ALI, Ousta AHMED Oglou REDJEB Onbachli, leurs bestiaux, leur argent, leurs montres et leurs vêtements et les battirent avec violence à coups de crosse et de baton, jusqu'à leur faire cracher du sang.

Ils dévalisèrent également en îles brutalisant, les nommés HAKAN Oglou AHMED, son neveu IBRAHIM, Cachl

Restes des musulmans du village d'**Ak-Keuy**, détruit par les Héliènes, ramassés et transportés par l'intermédiaire de la mission d'enquête internationale.



Zadé ZIA qu'ils rencontrèrent sur la route et blessèrent à la tête le premier avec un poignard. Le lendemain étant revenus pour avvertir qu'ils incendieraient le village, toute la population dont l'agitation était au comble par suite des événements qui s'étaient déroulés dans les autres villages, quitta la localité et s'enfuit vers les forêts.

Deux jours après les Hellènes réapparurent, et ayant mis le feu aux maisons au fur et à mesure qu'ils les pillaient, ils incendièrent le village en entier, contenant une cinquantaine d'habitations.

Tortures et massacres de la population des villages, de Ak-Keuy, Pacha, Tchahidja, Samanli, Sogondjik et Kourda Keuy dans le Kaza de Yalova, lesquels ont été mis à sac et incendiés.

Les détails suivants qui ont fait l'objet du rapport N° 242, de la Sublime Porte, daté du 7 Juin 1337-1921, ont été fournis par les survivants des massacres commis par les soldats hellènes aidés des troupes grecques irrégulières équipées et armées par ces derniers.

Le reste de la population des villages ruinés, fut transportée à CONSTANTINOPLE grâce aux soins de la Société du Croissant Rouge et à l'initiative du général Britannique FRANKS, chef de la commission mixte qui s'est rendue à GUEMLIK, ORHAN GAZI, et YALOVA pour faire une enquête au sujet de ces atrocités.

Village d'Ak-Keuy :

Au mois d'Avril 1337-1921, des bandes grecques armées par les officiers et les soldats hellènes, attaquèrent ce village qui comptait 550 âmes, firent venir un à un les riches notables de la localité auxquels ils ligotèrent les bras. Ils en tuèrent trois, à coups de baïonnette, les nommés ISMAIL Tchavouche avec ces deux fils, et mirent ensuite la localité à sac.

Plus de soixante personnes de ce village furent mises à mort dans les rues à coups de baïonnette et de balles, et leurs corps taillés en pièces.

Ceux qui ont pu être sauvés parmi ces malheureux ont été emmenés à CONSTANTINOPLE par la Commission d'Enquête.

Voici les noms des victimes d'Ak-Keuy qui ont pu être identifiées :

1. — HUSSEIN Oglou MEHMED de BARTIN.
2. — Baghtchévandji Oglou TEVFIK.
3. — Le cafetier HUSSEIN.
4. — Costak Oglou HASSAN.
5. — Son fils MOUSSA.
6. — CADIR fils de MOUSSA.
7. — Le fils de Gaba ISMAIL.
8. — Hadji Oglou Molla SULEIMAN.
9. — Son fils DJEMAL.
10. — Yazidji YOUSSEUF Agha Oglou REDJEB.
11. — ELIAS Tchavouche Oda Bachi.
12. — Courou HUSSEIN.

- 13.— Son fils OSMAN.
- 14.— Laz HASSAN Ousta
- 15.— Son fils MOURAD.
- 16.— Sa bru EMINÉ.
- 17.— Son gendre NOUMAN Tchavouche.
- 18.— ALI Oglou NOUREDDIN Tchavouche.
- 19.— RUSTEM.
- 20.— Son fils ISMAIL
- 21.— ALI Ousta Oglou Molla HUSSEIN
- 22.— Son frère YOUSSEUF
- 23.— YOUSSEUF Oglou KIAMIL
- 24.— Molla HASSAN Oglou
- 25.— CADIR Ousta Oglou HASSAN Onbachi
- 26.— TOURSOUN Oglou YOUSSEUF d'ORTA BOUROUN

Village de Pacha :

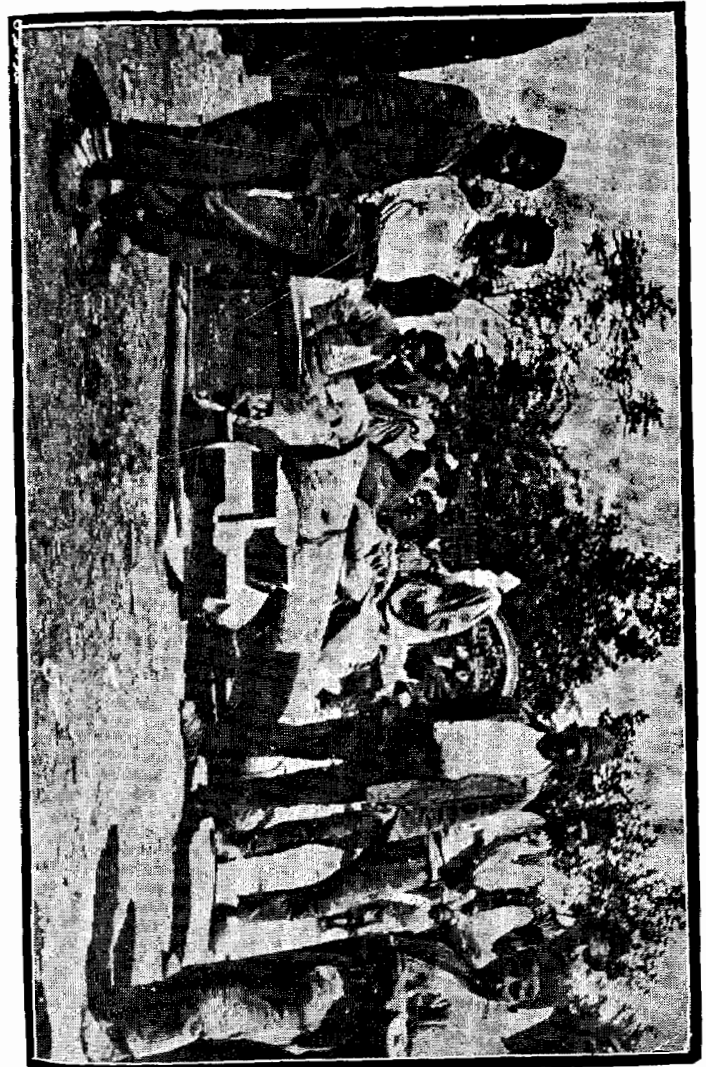
Ce village qui comptait 350 habitants, a été attaqué le 2 Avril 1937-1921. Les soldats grecs aidés de troupes irrégulières réunirent les habitants dans la mosquée et pendant qu'ils les dépouillaient, les maisons étaient pillées par d'autres, et les bestiaux emportés. Les personnes rencontrées dans la rue étaient tuées à coups de sabre et de baïonnette. Finalement, ils brûlèrent les maisons par la benzine, et tout le village fut ainsi réduit en cendres.

De toute la population, une dizaine de personnes seulement survécurent à ce carnage.

Voici les noms des victimes qui ont pu être identifiées :

Hadji ALI Oglou HALIM, Hadji ISMAIL Oglou EUMER Onbachi commerçant, son frère² ARSLAN Onbachi et SALIH Ousta.

Malheureux musulmans de Yalova et de ses environs ramassés par la mission d'enquête interalliée.



Village de Tcholidja :

Ce village d'une population de plus de 150 âmes fut également attaqué au mois d'Avril 1937-1921. Les Grecs amassèrent les habitants sur la place publique, en exterminèrent sans merci une partie, et brûlèrent le reste. Quinze personnes seulement ont pu se sauver. Après avoir été soumis au pillage, le village fut incendié et détruit par des bombes.

Villages de Samanli, Sogoudjik et Kourd-Keuy :

Ces villages d'une population respective de 150, 250 et 400 âmes ont été aussi envahis en Avril 1937-1921, par des troupes grecques qui en exterminèrent les habitants par le fer et le feu, pillèrent tous les biens trouvés, et les rasèrent complètement. Le nombre de ce qui ont survécu est insignifiant.

Voici les noms des victimes qui ont pu être identifiées.

Noms	Genre de mort infligé
1 — Hadji MOUSTAPHA de Kourd-Keuy	Tué, par des coups de sabre à la gorge
2. — RACHID, gendre de Hadji HASSAN de SOGOU DJIK	» » » »
3. — IBRAHIM fils de Molla HASSAN de SAMANLI	» » » »
4 — MOUSTAPHA d'AMASSIA	» » » »
5. — ELIAS Effendi fils du juge OSMAN de GEUKDJÉ DÉRÉ	» » » »

Noms	Genre de mort infligé
6.— Son frère ADIL	Appelé à YALOVA, sous un prétexte, à été tué, à coups de baïonnette et de balles.
7. — AHMED Reiss Oglou Molla HASSAN	» » »
8.— Odadjî Bachi Oglou MEHMED	» » »
9 — Kethuda Oglou IBRAHIM de Kadjik	» » »
10.— IDRIS Oglou ALI	Egorgé
11.— Kissa Badjak YACOUB Tchavouche	»
12.— MEHMED Kurd GARIB	»

La commission d'Enquête, se rend compte sur place de la gravité des faits. Les agents du Croissant-Rouge sont chargés du transport de la population, victime des atrocités. Rapport confirmant ces faits. Les troupes grecques tirant sur les navires transportant les émigrés.

Au Président de la Société du Croissant-Rouge

1^o Voyage : KOUMLA
bateau INÉLOLI,
Mercredi le 18 Mai 1921;

Le Haut Commissariat Britannique ayant autorisé l'envoi de bateaux pour KOUMLA, sollicité télégraphiquement le 17 Mai 1921, par Monsieur GEHRY membre de la Commission d'Enquête, se trouvant à bord du navire BRYONY, en vue de recueillir et transporter immédiatement à CONSTANTINOPLE, un millier de réfugiés réunis à KOUMLA, nous partimes le mercredi 18 Mai à destination de cette localité.

A 7 heures, ayant doublé la pointe de BOZ-BORNOU, nous entrâmes dans la baie. En tournant la pointe de YASSI-BOUROUN, après ARMOUDLI, nous aperçumes de loin d'épaisses colonnes de fumée provenant, d'après les informations que nous eumes plus tard, des villages de NARLI et de KARADJA-ALI, qui avaient été incendiés par les Hellènes et dont la population avait été partiellement exterminée par eux. A neuf heures nous aperçumes le projecteur du bateau, portant la Commission d'Enquête. Un quart d'heure plus tard, nous étions à une petite distance



Son Excellence **Hamid** bey, un des nobles personnages du Croissant-Rouge qui a obtenu la gratitude et la reconnaissance des orphelins et des blessés musulmans attendant du secours aux rivages de **Guemlik** et de **Yalova**

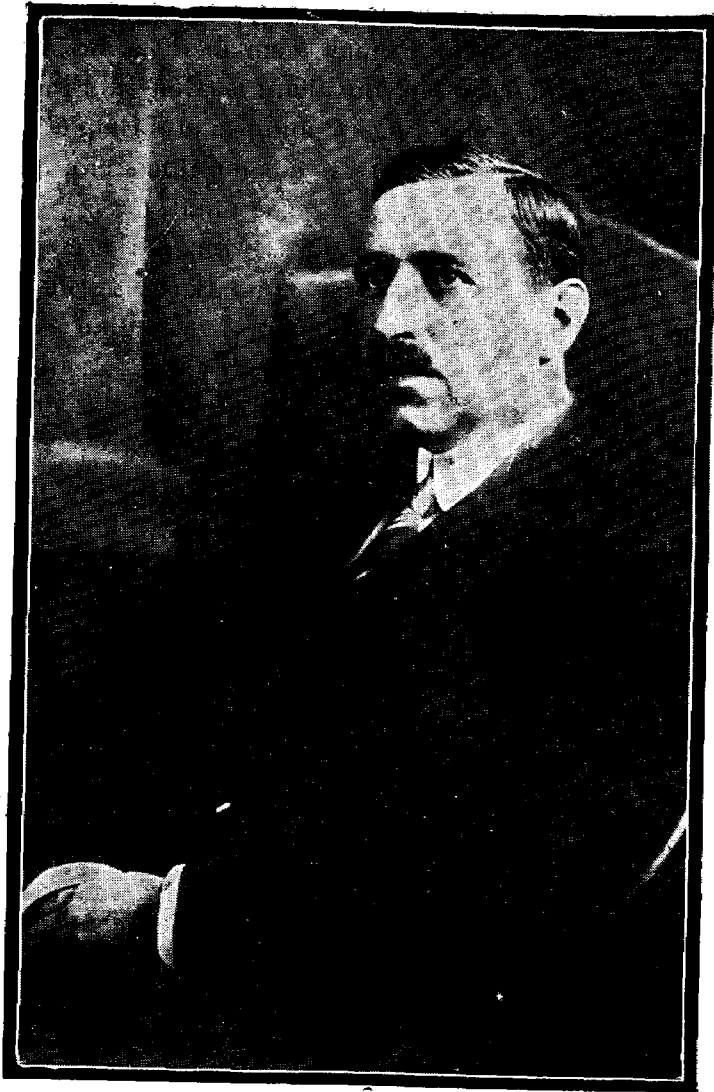


Son Excellence **Djélaeddin Mouttar** bey, un des dignes personnages du Croissant-Rouge, qui s'est distingué en prodiguant ses soins précieux aux pauvres musulmans expédiés des rivages de **Guemlik** et de **Yalova** à **Constantinople**.

du **BRYONY**. Un drogman envoyé cinq minutes après me fit savoir que le Général Franks demandait à me voir. Au salon où je fus reçu se trouvaient: Le Général Franks, délégué britannique, chef de la Commission d'Enquête, le colonel **VICO** délégué FRANÇAIS, le colonel **ROLLETO**, délégué ITALIEN, Monsieur **GEHRY**, représentant de la Croix Rouge Internationale, le capitaine **STONE** qui accompagnait la Mission et le commandant du navire. Le Général prenant la parole me dit qu'en dehors des mille deux-cents personnes se trouvant à **KOUMLA**, il y en avait encore 2000 qui avaient fui à **GUEMPLIK** et aux alentours, et que si on ne les recueillait pas au plus tôt, leur vie serait en danger vu leur complet dénuement. Les autres membres de la Commission ayant approuvé ces déclarations, je sollicitai l'autorisation de demander télégraphiquement au Croissant-Rouge, l'envoi d'un autre bateau pouvant transporter 2000 personnes. Ma demande fut aussitôt acceptée. Le Général fit rédiger le télégramme par le commandant et l'envoya au bureau radiotélégraphique. Le Général faisant observer que le bateau **INEBOLI** à bord duquel nous étions venus était d'un petit tonnage, on décida d'embarquer si possible, tout de suite les réfugiés, pour y revenir le lendemain.

Je répondis que je n'y voyais aucun inconvénient. Au moment de me retirer le Colonel **VICO** me dit de veiller à ce que les bateaux qui viendraient chercher les émigrés de **GUEMPLIK** fussent là avant la nuit, afin d'embarquer ceux-ci au crépuscule, attendu qu'il y avait lieu de craindre une révolte de la part des grecs indigènes.

Monsieur **GEHRY** suggéra d'affecter au transport des émigrés, le navire **VIGBERT** de 7000 tonnes appartenant au Comité de la Croix rouge Internationale, qui, venant de **HAMBOURG**, se trouvait à **CONSTANTINOPLE** prêt à partir



Son Excellence Dr **Hikmet** bey, le venerable personnage du Croissant-Rouge qui a gagné la reconnaissance des blessés et des orphelins musulmans de **Yalova** et de **Guemlik**.

pour NOVOROSSISK. Il me remit une lettre pour Monsieur BOURNIÉ, Délégué de la Croix-Rouge à CONSTANTINOPLE, concernant les dispositions à prendre pour l'envoi de ce dernier bateau. Après avoir entendu les ordres de la Mission, je quittais le BRYONY et rentrais à bord du INÉBOLI. Nous accostâmes à l'échelle de KOUMLA où l'embarquement commença, sous ma surveillance et celle des délégués français et Italiens. A deux heures le bateau chargé de 820 émigrés démarra en remorquant deux grands chalands remplis également d'émigrés. Sept heures après, ceux-ci étaient débarqués au quai de GALATA (Jeudi). Pendant le trajet trois distributions de pain et d'olives et une autre de lait ont été faites aux émigrés, et une certaine quantité de pain a été laissée à KOUMLA pour ceux qui, faute de place, n'avaient pu être embarqués avec les autres. NIZAMEDDIN Effendi et le Docteur SALIM Pacha, ont pansé huit blessés. Afin de remettre plus tôt la lettre à Monsieur BOURNIÉ, je courus chez lui sans attendre la fin du débarquement. Je le mis au courant de ce qui s'était passé. Grâce à la vaillante énergie du Croissant-Rouge, le départ des bateaux GAÏRET, GALATA, INÉBOLOU et GUEBZÉ fut autorisé, et nous quittâmes CONSTANTINOPLE le même jour à 5 heures.

2^e voyage: GUEMLIK.

Bateaux: GAÏRET, GALATA, GELLIBOLOU.

19 Mai 1921.

Le 19 Mai 1921, nous partîmes à cinq heures de l'après-midi, par le «GALATA». L'INÉBOLI avait levé l'ancre



Noms des membres de la Mission chargée de recueillir les réfugiés de Yalova et de ses environs.

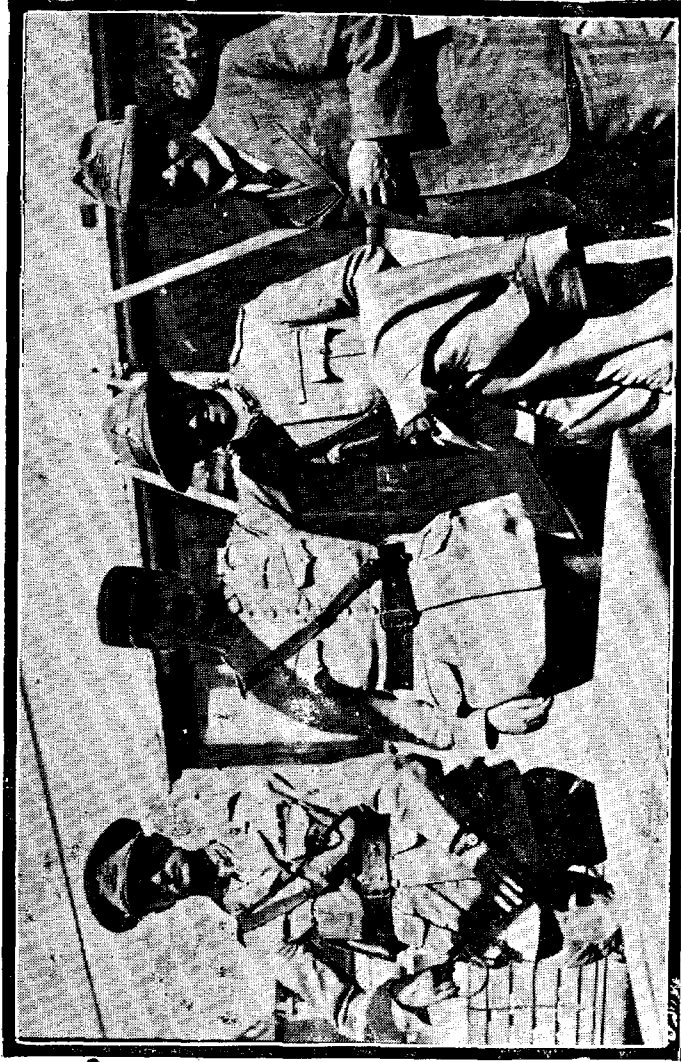
De droite à gauche: 1 — Dr KAMIRAN EY, du Croissant-Rouge, 2 — Mr TOYNBEE, reporters du «Manchester-Guardian», 3. — Mr GEHRY, délégué du Comité International de la Croix-Rouge, 4 — Capitaine Français, LUCAS, 5. — SUREYA KÉNAN Hanim, du Croissant-Rouge, 6 — Commandant de «Gül Nihal», 7. — Mme TOYNBEE, 8. — MADJID Bey, président du Comité de secours du Croissant-Rouge, 9. — Mr HOLLAND, aide-de-camp du Général FRANKS, 10. — ALIÉ MADJID Hanim, du Croissant-Rouge, 11. — Lieutenant Italien, GEORGIO BONACCOCI.

une heure avant nous, à destination de KOUMLA. Nous y arrivâmes à midi ainsi que le GAIRET et mouillâmes à côté du navire de guerre Anglais, avec le GELLIBOLOU qui arriva à deux heures. Je me rendis à l'instant même auprès de la Commission d'Enquête pour lui expliquer la cause du retard et lui exprimer en même temps mes regrets au sujet du retard qui retiendrait plus longtemps la Mission. Sur mon insistance celle-ci remit le départ pour YALOVA au samedi matin 21 Mai. Il fut convenu que l'INÉBOLI, après avoir embarqué les émigrés de KOUMLA, y attendrait pour prendre également les restants de KOUMLA. Mais constatant que l'INÉBOLI ne pouvait même pas prendre les réfugiés de KOUMLA, j'allais voir le général pour le consulter sur les décisions à prendre. Nous décidâmes de revenir sur notre opinion première et de faire partir l'INÉBOLI à 9 heures du matin.

Le 20 Mai, je fus appelé à bord du navire de guerre pour recevoir certaines communications concernant l'embarquement des émigrés de GUEMLIK. Le Général m'informa que le commandant hellène de GUEMLIK n'autorisait que le départ des femmes et des enfants ainsi que des jeunes gens n'ayant pas encore atteint l'âge militaire. Je lui fis remarquer que les Hellènes n'avaient pas le droit d'agir ainsi. Bien que Monsieur CEHRY eut appuyé fortement mes déclarations il me fut impossible de le faire revenir sur cette décision. Le Général me rassura que la Commission examinerait elle-même les jeunes gens qui seraient retenus et ferait tout son possible pour épargner certaines injustices. L'embarquement s'effectuerait à 11 heures. Les femmes, les enfants et les vieillards seraient embarqués d'abord, et les jeunes gens seraient mis de côté. Le Général me chargea de sortir à GUEMLIK pour examiner la situation du village et d'attendre

la Commission qui viendrait me rejoindre à midi. Accompagné sur ma demande d'un officier de marine Britannique et de Monsieur GEHRY, je descendis à GUEMLIK qui était occupé par des troupes helléniques. Les bateaux mouillés au large s'approchèrent du débarcadère de l'arsenal. L'embarquement commença à 11 heure sous la surveillance du Chef d'Etat major de la division hellénique, le capitaine du port de GUEMLIK, le commandant de la place, et moi. La plupart des émigrés de GUEMLIK, étaient des survivants des massacres des villages d'ORHAN GAZI, PAZAR-KEUY et BAGTCHÉDJK. Les malheureux, ignorant que les jeunes gens seraient retenus, accouraient vers l'arsenal, avec une grande joie. Comparés aux émigrés de KOUMLA, ceux de GUEMLIK étaient presque nus. Beaucoup d'entre eux, n'avaient comme effet, qu'un matelas et une couverture. Tous leurs bestiaux avaient été volés par les soldats grecs.

Aussitôt l'embarquement commencé, les jeunes gens furent séparés par les officiers hellènes et rassemblés sur un point cerné par des troupes, ce qui impressionna terriblement les pauvres femmes qui, n'étant pas au courant des décisions, se mirent à pousser des clameurs à fendre l'âme. Les familles dont les hommes étaient ainsi éliminés hésitaient à s'embarquer. S'imaginant que ces derniers seraient mis à mort, elles pleuraient et se lamentaient piteusement. J'eus beau les rassurer et leur expliquer qu'il s'agissait d'un contrôle de la part de la Commission d'enquête, je ne parvins pas à les calmer, et devant ce spectacle poignant nous mêmes en fumes profondément touchés. A midi la Commission arriva au débarcadère pour procéder au contrôle. Les femmes dont les maris, les frères et les fils avaient été pris, se mirent à prier le général FRANKS, qui était très ému. Il commença



A bord du « Gul-Nihal »

De droite: 1. — Mr Gehry, 2. — Lieutenant Giorgio Bonaccorri, 3. — Capitaine Lucas,
4. — Mr Holland.



A bord du « Gul-Nihal » à Yalova.
De droite: 1. M^r Holland, 2. Capitaine Lucas, 3. Lieutenant Géorgio Bonacorci.

très nerveusement à inspecter les gens mis de côté. Le Contrôle achevé, plus de 30 hommes furent autorisés à monter à bord. A ce moment je remis, sur la recommandation du Général, à MEHMED MOUZAFFER Bey, medecin municipal de GUEMLIK, quelques médicaments et une des caisses de secours du bord, en lui promettant, toujours sur la demande du général, de lui envoyer encore d'autres médicaments. Les bateaux GAIRET et GALATA embarquèrent plus de 600 émigrés et se retirèrent pour faire place au GUÉLLIBOLOU.

Il était 12 heures moins le quart, lorsqu'un officier hellène me dit d'un ton assez sévère; «Monsieur pourquoi ces bateaux chargés, ne prennent-ils pas le large? Nous n'avons aucune obligation de les surveiller. Etant trop près de l'échelle, des hommes peuvent y monter, en éludant le contrôle. Sauf vous, tous les autres fonctionnaires doivent quitter le débarcadère.»

Les hellènes me toléraient à peine quand j'accompagnais la Mission, mais une fois cette dernière rentrée à bord, ils trouvaient importune ma présence, et prétendaient, que j'influçais le Général. Comme j'avais recommandé à KARA-KÉNAN Bey, préposé au transport des émigrés de l'INÉBOLOU de toucher à KOUMLA pour prendre le dernier convoi d'émigrés qui y était resté et qui se trouvait en danger, j'avais jugé prudent de quitter moi aussi l'échelle pour éviter quelques incidents facheux. D'ailleurs je comptais me rendre à CONSTANTINOPLÉ pour constater si NAZIM Bey, agent du transport du INÉBOLOU avait, conformément aux instructions, reexpédié ce bateau à KOUMLA. Je laissais donc NIZAMEDDIN bey auprès de KÉNAN Bey, pour l'aider dans sa tache à bord du GAIRET. Comme nous arrivâmes à CONSTANTINOPLÉ après l'heure du contrôle (7 h. p. m.) nous dûmes passer la nuit à bord

et il fut convenu que le bateau accosterait devant SÉLIMIÉ, endroit prescrit par le Contrôle. A minuit TÛVFIK et MOUSTAPHA Beys, de la Direction Générale des émigrés vinrent à bord. Bientôt nous débarquâmes avec tous les émigrés au quai de GALATA. Je me rendis à bord de l'INÉBOLOU, qui était prêt à exécuter son troisième voyage. D'après les déclarations de KARA KENAN Bey, le GELLIBOLOU que j'avais laissé à GUEMLIK avait été empêché de toucher à KOUMLA et avait essuyé des coups de feu en passant devant ARMOUDLOU. Ce bateau arriva à CONSTANTINOPLE à midi, quelques heures après le GAIRET et le GALATA.

Le INÉBOLOU qui avait accompli son troisième voyage arriva le 22 mai, au matin, au large de MAKRI-KEUY portant les derniers émigrés de KOUMLA.

A KOUMLA, les hellènes prirent dans le bateau, sous divers prétextes une douzaine de jeunes gens et dépouillèrent tous les autres hommes de leur argent. Monsieur GEHRY a gardé la liste des jeunes gens retenus tant à GUEMLIK qu'à KOUMLA par les Grecs. Il a été distribué également par trois fois des olives et du lait dans les bateaux faisant le voyage entre GUEMLIK et CONSTANTINOPLE.

On trouvera ci-dessous le nombre des émigrés que les bateaux affectés à ce service ont transporté à CONSTANTINOPLE.

SERVICE DE KOUMLA	Nombre des émigrés.
1er. Voyage de PINÉBOLOU	820
2eme " " "	300
3ème " " "	250
	<hr/> 1370



Mr **Bournié**, délégué du Comité International de la Croix-Rouge à **Constantinople**, qui a rendu des services précieux en faveur des malheureux réfugiés musulmans.

Service de **Guemlik**

Bateaux	GALATA	250
"	GAIRET	30)
"	GELLIBOLOU]	650
		<u>1200</u>
Total des émigrés		2570

Avant de terminer mon rapport sur la mission dont je viens de m'acquitter, je demande la permission de vous exposer quelques opinions personnelles. Il n'est point besoin de vous citer les cruautés commises par les Grecs dans les villages. Les émigrés sont tellement frappés par les actes de sauvageries dont ils ont été témoins, qu'on dirait à voir leurs yeux hagards et perdus dans le vide, qu'ils sont encore sous l'impression de la terreur que ces faits leurs ont inspirés. Tous ces 2500 émigrés que nous avons transporté, ont vu massacrer un père ou une mère ou un enfant. Le Chef de la Commission, le Général Franks, a fait preuve d'humanité et de louables dispositions. Il a pensé au triste sort qui attend peut-être les musulmans restés exposés au menaces des Grecs et il s'en est montré très ému . . . Il m'a déclaré à plusieurs reprises, qu'il fallait à tout prix sauver ces malheureux, et m'a même demandé, si sous prétexte de visiter les malades, le Croissant Rouge ne pouvait pas envoyer, tous les dix jours une Commission à GUEMLIK pour s'enquérir sur la vie ou sur la mort de ces malheureux. Il m'invita à aller le voir à CONSTANTINOPLÉ dès qu'il y serait, car ajouta-t-il plein d'émotion, les choses ne peuvent pas en rester là.

Les délégués Français et ITALIEN Messieurs les Colonels VICO et ROLLETO furent également animés de sentiments nobles et humains et leur émotion était visible

devant le spectacle affligeant que la triste occasion leur a fait voir. Parmi les membres de la Commission, Monsieur CEHRY a mérité à plus d'un titre l'amitié des Turcs. C'est à lui que nous devons la vie de ces malheureux, en faisant de son mieux pour assurer l'expédition d'un télégramme au Croissant Rouge afin de demander l'envoi de bateaux, en vue de faire transporter les émigrés à CONSTANTINOPLÉ. Cet homme généreux a mérité toute notre reconnaissance.

Madjid

Président du Comité de Secours
du Croissant-Rouge.



Voyage de **Yalova** 24 Mai 1937-1921.



MADJID Bey

président du Comité de secours du Croissant-Rouge.

Nous partîmes par le **GUL-NIHAL**, le 24 Mai. La Commission Interalliée était formée du Capitaine **LUCAS**, du lieutenant **HOLLAND**, du lieutenant **GEORGIO BONACCORCI**, de Monsieur **CEHRY**, délégué de la Croix Rouge Internationale, d'un agent de police **BRITANNIQUE** et d'un drogman. Notre Commission comprenant le **DOCTEUR KAMIRAN**, **NIZAMEDIN KEMAL**, **KENAN Effendis**, l'infirmière **ALIÉ Hanim** et 6 domestiques. Monsieur et Madame **ARNOLD TOYNBEE** reporters du **MANCHESTER GUARDIAN** accompagnaient aussi notre Commission. Le même jour dans l'après midi nous arrivâmes à **YALOVA**. La Commission interalliée descendit la première à terre. Une heure après, sur notre demande je descendis également, ainsi que **KENAN Bey**, comme délégué et adjoint délégué du Croissant Rouge, en compagnie de l'agent de police anglais qui nous conduisit chez les officiers grecs au **Konak**, (édifice gouvernemental) Monsieur et Madame **TOYNBEE** qui nous ont rendu de grands services, sortirent également à **YALOVA**. J'eus tout de suite l'impression que la première entrevue qui eut lieu dans la chambre du commandant des forces d'occupation entre la Commission Interalliée et le Capitaine **DIMITRI PAPA GRIGORIOU** n'avait pas eu un résultat satisfaisant. Celui-ci ne permettait pas le transport de toute la population musulmane, mais seulement les habitants des villages incendiés qui s'étaient réfugiés à **SAMANLI**, **AK-KEUY** et **YALOVA**. Alors que nous avions espéré prendre quelques 600 émigrés, il ne parlait que de 50 à 60. Le différent entre le Capitaine grec, qui non seulement ne laissait pas partir tous les musulmans, mais aussi insistait pour faire un tirage parmi les émi-

grants, et la Commission Interalliée qui voulait faire transporter tout le monde sans exception, n'ayant pu être tranché, il fut convenu que le capitaine grec demanderait télégraphiquement des instructions à ce sujet, au Commandant de la Division à GUEMLIK.

La Commission Interalliée, en attendant la réponse de celui-ci crut devoir inspecter les émigrés de YALOVA. En égard à la présence d'un grand nombre d'officiers et de soldats grecs ainsi que des bandes coopérant avec eux dans cette localité, la Commission me fit entendre qu'il serait prudent de ma part de me retirer et de rentrer à bord. Je regagnais donc le bateau avec mon collègue KÉNaN Bey. Une demi-heure plus tard, nous reçûmes un mot de Monsieur GEHRY, nous informant que la Commission ne rentrerait à bord qu'à dix heures pour se rendre à SAMANLI et à AK-KEUY.

Quand elle revint la nuit à 10 h. et demie, je la trouvais plus agitée et plus nerveuse. Il était évident que nous ne pouvions espérer trouver les mêmes facilités ici qu'à GUEMLIK. Car les mêmes bandes qui avaient ravagé et incendié une quinzaine de villages en massacrant les habitants, avaient été préposées à la garde des bourgades de SAMANLI et AK-KEUY, dont le pillage et la destruction par le feu avait été différés jusque là, on ne sait pourquoi, et qui étaient devenus des refuges de tous les émigrés. Ceux-ci menacés de mort, avaient déclaré à la Commission qu'ils ne voulaient pas quitter leur refuge.

Il fut décidé que la Commission se diviserait le lendemain en deux groupes dont l'un irait prendre les émigrés des bourgades et l'autre resterait à YALOVA pour s'occuper des émigrés de cette localité, sans être au contact du commandant hellène.



Capitaine grec, Papa Grigorlou, l'organisateur des massacres de Yalova et de ses environs.

[Transféré ailleurs après l'inspection de la Mission d'enquête Interalliée en ces lieux]



Le prêtre Georges Meneksopoulos.

Prêchant aux civils grecs, le massacre de la population musulmane, comme un pieux devoir.

[Photographie prise à Yalova]

Le Mercredi 25 mai 1921, à 8 heures du matin, la Commission redescendit à terre et un groupe comprenant le délégué Anglais, le lieutenant HOLLAND, le délégué Italien, lieutenant G. BONACCORCI et KÉNAN et NAZMI Beys du Croissant Rouge se rendit à SAMANLI et AK-KEUY. Le rapport de KÉNAN et NAZMI Effendis, concernant les événements des susdites bourgades a été annexé à cette lettre.

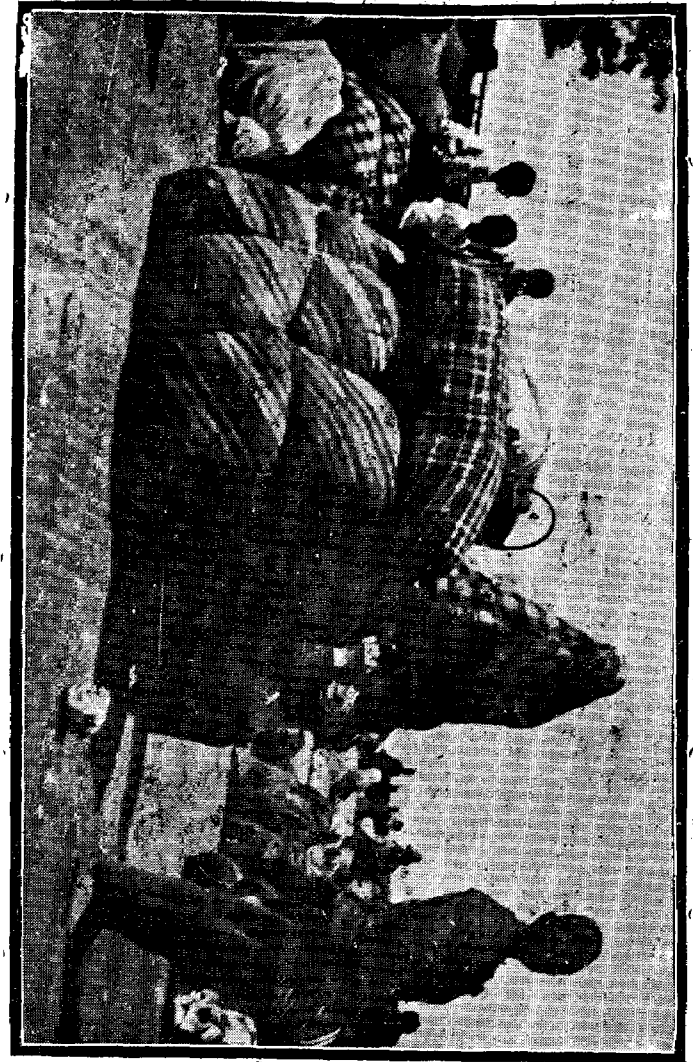
Le second groupe composé du Capitaine LUCAS, délégué Français, Monsieur GEHRI, délégué de la Croix Rouge Internationale, NIZAMEDDIN Effendi du Croissant Rouge et moi-même, parcourut la localité dans tous les sens, recommanda aux émigrés des villages incendiés de se tenir prêts et rentra au Konak. A ce moment le capitaine PAPAGRIGORIOU qui avait reçu, du Général Grec, commandant la Division de GUEMLIK, la réponse à son télégramme de la veille, attendait la Commission avec impatience. Cette réponse avait malheureusement un caractère plus restrictif que ces précédentes instructions. Le capitaine grec prétendant que les bourgades de GADJIK, YORTAN et KIRAZLI n'avaient pas été détruites, déclarait ne pouvoir livrer les habitants de ces bourgs qui s'étaient réfugiés à YALOVA, SAMANLI et AK-KEUY. Le capitaine LUCAS eut beau discuter avec lui pendant deux heures, il ne parvint pas à le faire fléchir. Aux déclarations de ce dernier, nous n'étions autorisés à prendre que 50 à 60 émigrés, alors que d'après les instructions que nous avions reçues, nous devions embarquer 600. L'obstination du Capitaine Grec, produisit une fâcheuse impression sur la Commission.

Il déclara ouvertement {que voulant suivre à la lettre les instructions de son Général, il ne pouvait en aucun cas intervenir en faveur des émigrés. Devant une attitude

aussi intrasigeante, le capitaine LUCAS exprima son indignation, et Monsieur GEHRY, s'adressant au Capitaine Grec, dit : La Croix-Rouge Internationale a transporté au cours de la guerre mondiale des millions de vieillards et d'enfants d'un pays ennemi à un autre, ainsi que dans les pays neutres. L'Allemagne même, qui s'est montrée d'une rigueur exceptionnelle en tout, n'a pas fait preuve d'une telle dureté. Cette façon de procéder, n'est pas en tout cas de nature à accroître le prestige du peuple et de l'armée helléniques. En présence des difficultés qui nous sont soulevées, dans l'accomplissement de notre Mission je vais adresser une protestation énergique à la Croix-Rouge hellénique, par la voie de la Société de la Croix-Rouge Internationale, et faire les publications nécessaires dans la presse des deux mondes. Cette ferme déclaration produisit un effet sur le capitaine. La Commission jugeant superflu de continuer la discussion, demanda au susdit capitaine, de concentrer sur la plage, au moins tous les émigrés de YALOVA, en attendant une décision définitive, ajoutant qu'elle réglerait après le retour des délégués Britanniques et Italiens partis pour SAMANLI et AK-KEUY, la question de savoir, si on embarquerait seulement une partie des émigrés comme il l'exigait, ou si elle retournerait à CONSTANTINOPLÉ sans prendre un seul émigré. Le capitaine PAPAGRIGORIOU exprima ses regrets du malentendu qui s'était produit et fit savoir qu'il demanderait télégraphiquement à LÉONARDOPOULOS, son Général, des ordres plus étendus. La Commission répondit qu'il était libre d'agir à sa guise et que les télégrammes qu'il avait reçu ou qu'il recevrait n'auraient aucun effet sur la décision de la Commission.

Un heure après, les membres de la Commission, qui était partis pour SAMANLI et AK-KEUY, étaient de

Un groupe des survivants des massacres attendant les secours dans les rivages de Yalova.



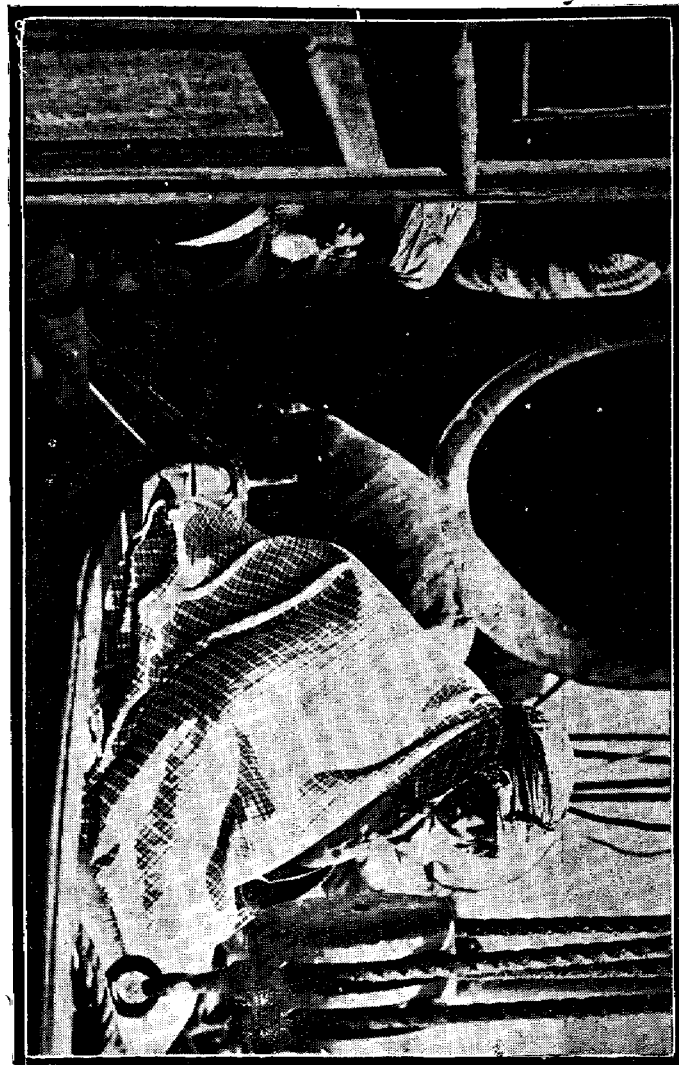
retour et déclarèrent que tous les villageois voulaient partir, mais qu'ils craignaient les bandes, déguisées sous la forme de gardes-champêtres. Lorsque le Capitaine Lucas et Monsieur GEHRY eurent mis leurs collègues au courant de la longue et infructueuse discussion qu'ils avaient eu avec le capitaine grec ceux-ci déclarèrent qu'ils avaient reçu à CONSTANTINOPLE, l'ordre de faire transporter toute la population et qu'ils ne tiendraient pas compte de l'opposition de l'officier hellène. Mais ne disposant pas d'aucune force on prendrait pour le moment autant d'émigrés qu'on pourrait, et qu'aussitôt la mission rentrée à CONSTANTINOPLE, elle ferait des dépositions auprès des Hauts Commissaires.

Il y avait selon les indications du capitaine grec plus de 400 émigrés sur la plage, ainsi que leurs nombreux effets. Des gens à mine suspecte rôdaient autour d'eux, et il était hors de doute que ces individus qui avaient l'air d'assassins, faisaient partie des bandes.

Finalement on procéda à l'embarquement. Le capitaine grec semblait être en rapport très intime avec les chefs de bande. L'embarquement à YALOVA qui s'opérait sous le plus grand désordre et sous les menaces des chefs de bande était en grand contraste avec celui de GUEMLIK qui s'était effectué dans un ordre parfait, et une grande tranquillité. Chaque émigré après avoir pu arracher au capitaine l'autorisation de s'embarquer, était arrêté en route soit par un sergent, soit par quelques troupes irrégulières, de sorte que l'officier grec avait souvent de la peine à renvoyer au bateau le même homme à qui il avait déjà délivré le permis.

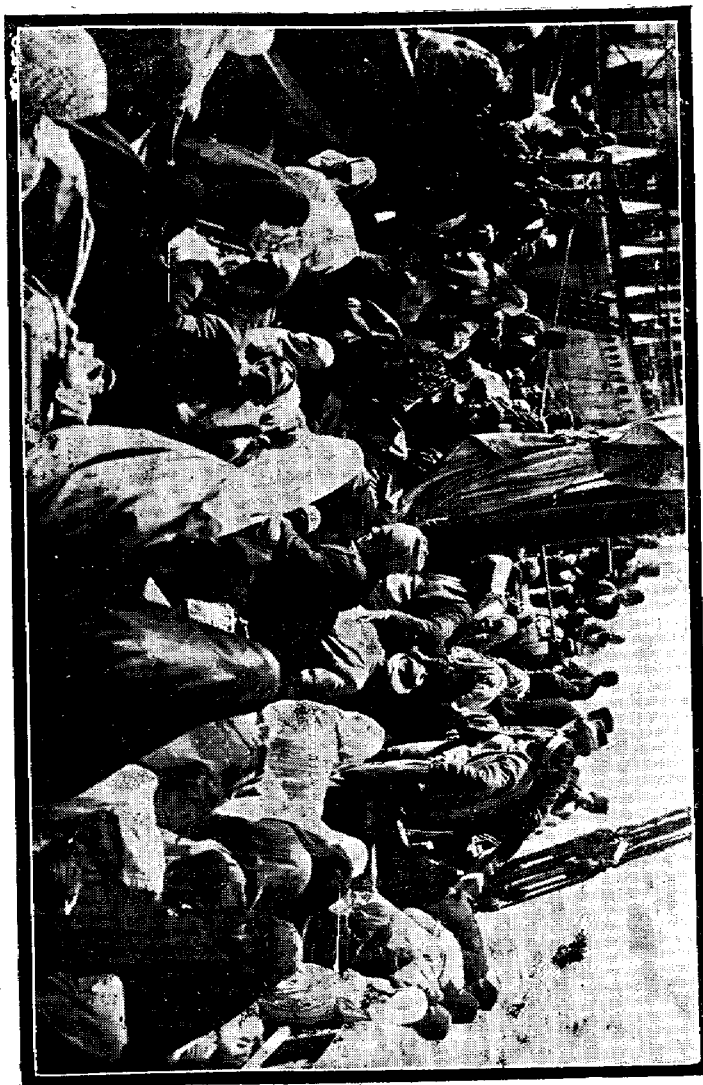
Chaque fois qu'un émigré se présentait au Contrôle, l'officier consultait les chefs de bande et agissait selon leur volonté. La Commission interalliée demanda l'éloi-

Une vieille femme, la seule survivante d'une famille composée de 12 membres, prise à bord du bateau « Gayret »



gnement de ces individus, mais l'officier s'y opposa, sous prétexte qu'ils servaient d'interprètes. Quelques émigrés des bourgades de GADJIK, YORTAN, KIRAZLI et PAZAR-KEUY, furent retenus à cause de ces derniers. L'agent de police britannique accompagnant la Commission a pris leurs noms dont la liste se trouve chez Monsieur Noks, Conseiller du Haut Commissariat Britannique.

Après avoir délivré 300 émigrés, le capitaine grec reçut du Général, la réponse à son télégramme du matin. Celle-ci était encore plus défavorable que la précédente. Le Général ne permettait à partir pour CONSTANTINOPLE, que les émigrés arrivés depuis deux mois à YALOVA de la bourgade de YORTAN, qui malgré les premiers démentis figurait dans la liste officielle des villages incendiés. Il s'opposait au départ des émigrés de cette localité qui se trouvaient à YALOVA, depuis plus de deux mois. Le capitaine Grec qui paraissait s'être un peu adouci, repris son attitude bourrue et malveillante après la réception de ce télégramme et se laissa entièrement mener par les chefs des troupes irrégulières. Il voulut même faire débarquer les jeunes filles qui avaient pris place dans un chaland pour être conduites à bord, mais il fut empêché par la Commission. Les blessés se trouvant parmi les émigrés furent examinés par KAMIRAN Bey, médecin de la Commission. L'état d'une nommée EMINÉ Hanem qui avait une blessure provenant d'une balle doum-doum était particulièrement pénible à voir. La photographie de celle-ci a été insérée dans une des pages comprenant les récits tragiques du village de KAPAKLI. Nous n'avions pu seulement qu'embarquer 339 émigrés, y compris quelques tonnes d'effets et une dizaine de bestiaux. J'ai laissé au Kaimakam, gérant de la localité 600 kilos de pain, 2 caisses de lait et quelques médicaments en priant le com-



Les habitants de Yalova et de ses environs:
Réfugiés arrivés à Constantinople le jeudi 26 Mai 1921 à bord du bateau « Gul-Nihal », transportés dans des chalands à Maorkuey, vu que ceux-ci ont été empêchés de débarquer à Constantinople même.

mandant grec de les distribuer aux nécessiteux sans distinction de race.

Nous partîmes à 9 heures du soir à destination de CONSTANTINOPLÉ. Deux heures après nous étions en vue de la Caserne SÉLIMIÉ. Mais ce n'est que Jeudi dans la matinée que nous avons pu charger les émigrés sur des chalands pour les faire débarquer à MAKRIKEUY. La population que nous avons laissée à YALOVA, SAMANLI et AK-KEUY, plus nombreuse encore que celle de GUMLIK était en danger, car le détachement des troupes helléniques envoyé à YALOVA et aux environs pour y maintenir l'ordre, tourmentaient la population, d'accord avec les bandes, dont les chefs s'entendaient avec les officiers. Il y avait à YALOVA et AK-KEUY plus de 855 malheureux réfugiés qui attendaient avec impatience leur départ pour CONSTANTINOPLÉ, comme on peut le constater d'après les requêtes ci-jointes adressées en mon nom. A ces émigrés il faut ajouter 45 fonctionnaires de l'état.

Voici les noms des villages incendiés avec le nombre des maisons détruites, d'après les déclarations des émigrés.

Bourgades	Maisons
1. — RÉCHADIÉ	400 complètement incendiées
2. — GADJIK	100 dont la moitié a été complètement détruite
3. — DÉRÉ-KEUY	60 »
4. — SULTANIÉ	10 »
5. — KARA-KILISSÉ	40 »
6. — YORTAN	60 »
7. — KIRAZLI	60 »
8. — SIGHIRDJIK	80 »
9. — PACHA KEUY	80 »
10. — KOURT KEUY	100 complètement détruites
11. — EUVUZ PINAR	50 »
12. — GEUKDJÉ DÉRÉ	30-40 »
13. — ORTA BOUOUN	40 »
14. — KÉLÉK	50-60 »
15. — TCHALIDJA	40-50 »
16. — La femme de CHUKRI Effendi près de YALOVA	»

Noms des victimes identifiées des massacres d'AK-KEUY:

ELIAS Tchavouche, Soudjou HUSSEIN, MOUSSA Oglou HASSAN, son frère HASSAN, son fils NÉDJIB ELIAS Effendi, ADIL, Molla HUSSEIN, son fils KADIR, son fils KIAZIM, Codja ISMAIL, son fils KIAMIL, Yazidji RIFAT, Molla REDJEB, IBRAHIM, HUSSEIN, Kurd MEHMED, Topal KADEM, Molla HASSAN, Oda MEHMED, Mouhtar HUSSEIN, commerçant ALI, Mouhadjir HASSAN, son fils OSMAN, son fils KIAMIL,

Soudjou IHSAN, Molla HASSAN, YOUSSEUF, EDHEM EUMER, ISHAK, RUSTEM, MÉMICHE OSMAN, MEDJDEDDIN, son fils KADRI, HUSSEIN Ousta, Fénerdji ALI, ISMAIL Tchavouche, son fils EUMER, son autre fils REDJEB, Caba OSMAN Oglou HUSSEIN, Bartinli MOURAD, Kodja MEHMED, MEHMED Oglou ISMAIL, KIDEM Oglou ISMAIL, TEVFIK ALI Tchavouche, ISHAK, YAKOUB Tchavouche.

Les malfaiteurs grecs dont les noms suivent, qui ont pris part aux incendies des villages sudits, et au massacre des habitants.

Hadji MEHMED Tchiftlikli MIHAL, HRISTO, Elmadjikli THOMAS confident et ami intime du Capitaine PAPAGRIORIOU, Elmadjikli COSTI de CONSTANTINOPLE.

Le 27 Mai 1337-1921

MADJID

*Président du Comité
de Secours du Croissant-Rouge.*



Sur la route d'Ak-Keny à Yalova.
Un policier Anglais, un fonctionnaire du Croissant-Rouge,
et un soldat Grec chargés de rechercher les réfugiés cachés
dans les montagnes et les forêts.

Extrait du rapport de Nazım Bey, a la présidence de la
Commission du Croissant Rouge, pour le transport
des réfugiés, à bord du **Gul-Nihal**.

Monsieur le Président,

Le 25 mai 1921 à 8 heures du matin, débarquant du **GUL-NIHAL** à **YALOVA**, nous partimes **KÉNaN** Bey du Croissant-Rouge, le Délégué anglais Monsieur **Holland**, le Délégué **ITALIEN** Monsieur **BONACCORCI**, un agent de police britannique et moi pour **SAMANLI** et **AK-KEUY**, avec une escorte de six soldats accordés sur notre demande par le commandant grec. Arrivés à **SAMANLI** nous aperçumes une quarantaine d'enfants et de femmes dont les parents avaient été massacrés dans les villages voisins, et qui, accompagnés de quelques hommes cherchaient refuge dans cette localité. Ils éprouvèrent une grande joie à notre arrivée et nous supplièrent en pleurant de ne pas les laisser dans ce triste état. Nous leur fimes savoir que nous étions venus les chercher, après leur avoir recommandé de ce tenir prêts à partir avec leurs effets, nous nous rendimes à **AK-KEUY**. Cette bourgade présentait un aspect plus triste [que l'autre, car les réfugiés s'y trouvaient en plus grand nombre, sans soutien et sans logement vu que leurs maisons étaient à moitié démolies. Le maire et l'Imam de la localité nous ayant déclaré que 15 personnes parmi les habitants de l'endroit avaient été tuées par les soldats hellènes et d'autres grecs indigènes armés par eux, nous] visitâmes [l'une] après l'autre toutes les tombes se trouvant à l'intérieur de la localité. D'après les informations données par certains habitants, les gardes champêtres grecs avaient, quelque

Dans le village de **Samanli** (district de **Yalova**) sous le prix de souffrances, de privations et d'un grand dévouement, recherche les émigrés pour les transporter à **Constantinople**.

Le Lieutenant **Georgio Bonaccorci**



temps avant notre visite, recouvert de terre les taches de sang encore visibles provenant des victimes qui y avaient été assassinées et enterrées à la hâte, pour les soustraire aux regards de la Commission.

Après avoir pris tous les immigrés se trouvant à AK-KEUY, nous retournâmes avec eux à SAMANLI, escortés de quatre irréguliers armés, et, prenant également les réfugiés de cette dernière localité nous retournâmes à YALOVA. Sous prétexte que ces deux bourgades n'avaient pas été détruites, les Grecs s'opposèrent au départ de leurs habitants qui ne se résignèrent à rester qu'en pleurant.

Ces hommes qui se sentent exposés à tous les dangers, implorent leur délivrance avant que leur village ne soit brûlé comme les autres et qu'ils n'aient à subir le même sort que leurs voisins. Le 26 Mai 1921 1337

NAZIM

Employé au dépôt du ravitaillement du Croissant Rouge
et préposé au transport des réfugiés.

Soins donnés dans le bateau aux blessés et malades
pendant la traversée.

Extrait du rapport du Dr. KAMIRAN KÉVAN Bey présenté à la présidence de la Commission du Croissant-Rouge pour le transport des réfugiés à bord du GUL-NIHAL.

Ayant été chargé de donner mes soins à bord du GUL-NIHAL aux réfugiés de YALOVA et des environs, échappés aux cruautés sans nom des troupes helléniques :

Un persan de **Guenkdjé-Déré** (district de **Yalova**) blessé par une balle doum-doum par les soldats hellènes.
[Photographie prise à l'hôpital pendant son traitement]



et des grecs indigènes, j'ai pu assurer leur tranquillité en les plaçant dans les cabines de seconde classe du bateau. De tous les blessés, SERVINAZ Hanim du village ALDÉRÉ, se trouvait dans le plus piteux état. Elle avait deux blessures provenant d'armes tranchantes, l'une à la jambe gauche et l'autre à la partie droite du thorax, et une autre à l'épaule, provenant d'une arme à feu. Cette malheureuse qui avait été témoin du meurtre de son mari et de ses autres parents, avait pu par miracle conserver ses trois enfants dont l'un était nouvellement né. La gravité de son état nécessitait son traitement à l'hôpital. Une autre, GULIZAR Hanim, une villageoise d'ORTA-BOUROUN, avait reçu plusieurs blessures dont quelques unes commençaient déjà à se cicatriser, une de ces blessures qui paraissait être très profonde, était due à une balle qui l'avait percée de part en part et l'avait mise dans un état désespéré. Actuellement son état général est meilleur.

Parmi les blessés, le nommé KASSIM MAASSOUM âgé de 55 ans, avait été blessé à deux reprises au dos, au moyen d'armes blanches, et son corps présentait de nombreuses contusions.

Un autre MEHMED RÉDJEB, un persan qui s'était fixé il y a quelques années à GEUKDJÉ-DÉRÉ, où il s'était marié, eut cinq blessures dont deux provenaient d'une balle qui l'avait percé de part en part.

Le 26 Mai 1921

Dr. KAMIRAN KÉNAN

du Croissant Rouge

accompagnant la Commission d'Enquête Interalliée

Villages incendiés dont la population a été massacrée en totalité ou en partie, et les biens pillés.

Noms des villages	Maisons	Ames	Observations
AK-KEUY	130	550	La population a été massacrée en grande partie. Le village n'a pas été détruit.
TCHELTEKDJI	150	700	Le village a été incendié. Une partie de ses habitants a été massacrée. Le reste est à GUEMLIK.
GUÉDÉLIK	110	850	Le village a été saccagé et détruit entièrement par le feu, 27 tués et 14 blessés ont été enregistrés. Les jeunes filles ont été violées. Une vieille femme a dû subir aussi cet outrage. Une fillette de 12 ans après avoir été violée a eu la mâchoire broyée.
DJIHAN KEUY	50	250	Treize tués et deux blessés. Le peuple a fui, on ignore son sort.
KAPAKLI	130	450	Une partie de sa population s'était précédemment réfugiée à CONSTANTINOPLE. Dans les derniers événements on y a compté 123 tués. Le village a été complètement brûlé et les biens pillés. Quelques

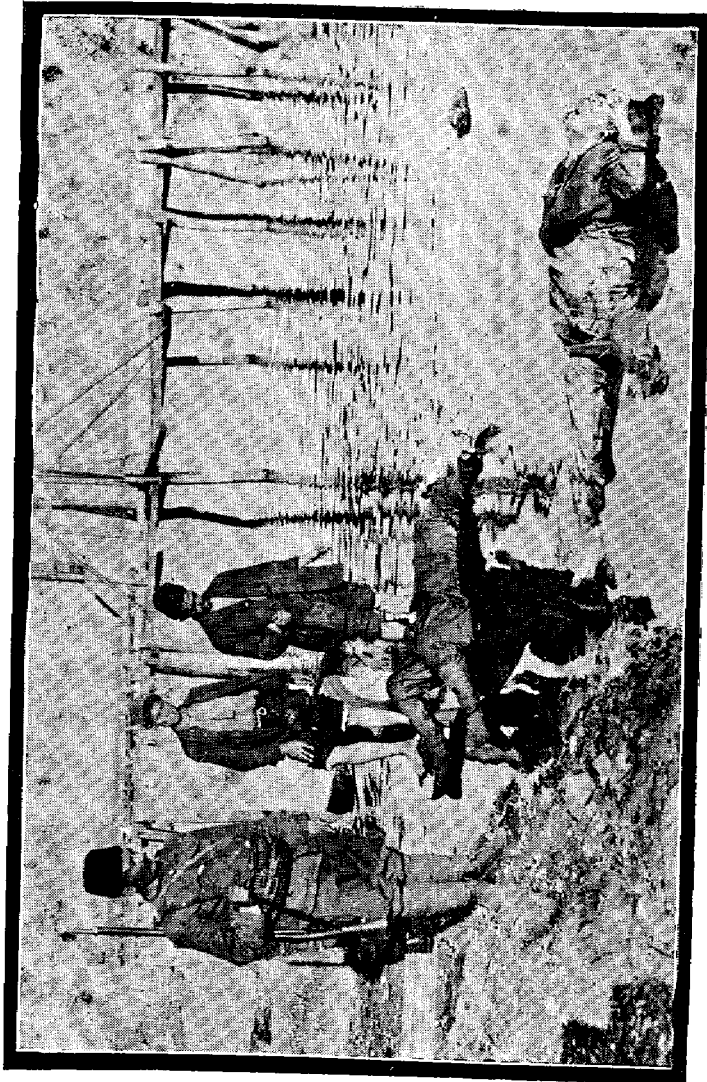
Noms des villages	Maisons	Ames	Observations
			habitants qui avaient fui dans les montagnes ont été ramenés dernièrement par le Croissant Rouge à CONSTANTINOPLE.
KODJA-DERE-I-BALA	80	350	Le village a été brûlé, les biens et les bestiaux enlevés et le peuple massacré.
KODJA-DERE-I-ZIR	130	500	Le village a été détruit en totalité, les biens et les bestiaux emportés. Des massacres y ont eu lieu.
TCHINARDJK	125	550	Le village a été incendié en partie, après avoir été saccagé. La population a été massacrée, une vingtaine de personnes ont pu se sauver.
TCHALIDJA	40	150	Toutes les maisons ont été incendiées, les biens et les bestiaux volés et le peuple massacré en grande partie.
KOURD-KEUY	100	400	Le village a été brûlé. Les biens pillés et une partie du peuple massacré. Le reste a fui dans les montagnes.
ORTA BOUROUN	35	150	Toutes les maisons ont été détruites par le feu, les biens pillés et 30 habitants tués.

Saânez Hanim du village de Gurdji (d'Armondli) blessée à coups de baïonnette par les soldats Hellènes.



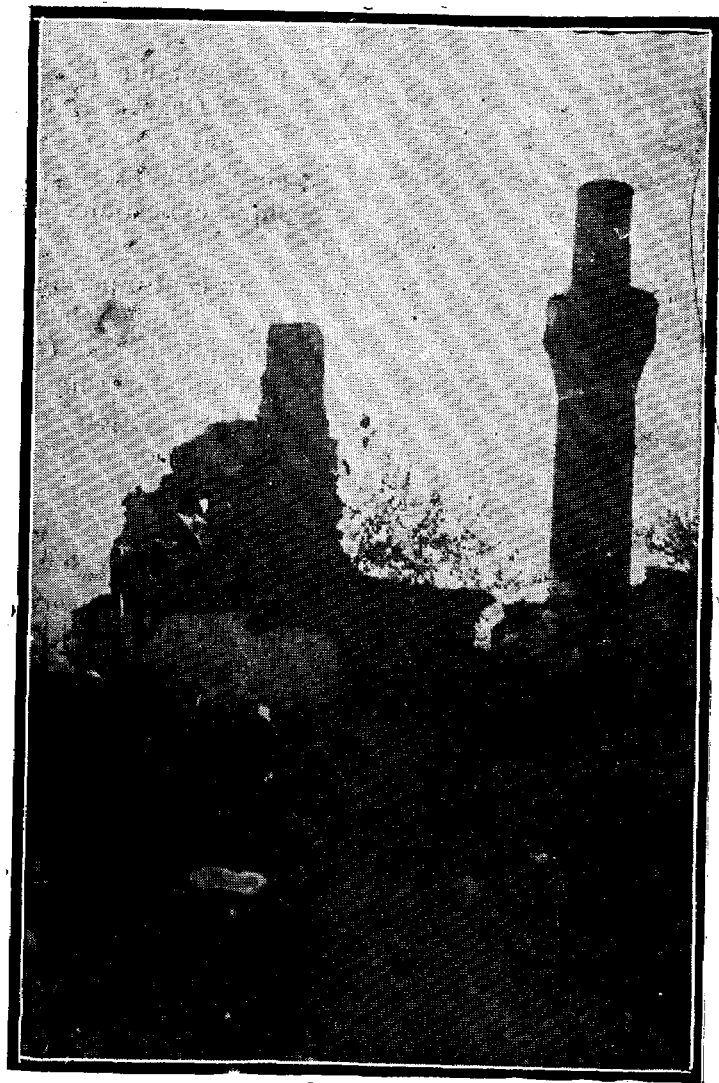
Noms des villages	Maisons	Ames	Observations
GHULUK	50	200	Toutes les maisons ont été brûlées. Deux personnes ont été tuées. La population a fui, on ignore son sort.
GEUKDJE DÉRÉ	30	100	La plupart des maisons ont été brûlées. On ignore le sort des habitants.
EUUZE-PINAR	50	200	Plusieurs maisons de ce village ont été brûlées. La majeure partie des habitants a été massacrée, le reste a fui dans les montagnes.
PACHA-KEUY	80	350	Toutes les maisons ont été incendiées, les biens pillés et 20 personnes tuées.
SOLOUDJIK	50	200	Le village a été brûlé en totalité, les biens et les animaux emportés, on ignore où se trouvent actuellement les survivants des massacres.
KIRAZLI	60	250	Toutes les maisons brûlées les biens enlevés et 20 personnes tuées. On ignore où se trouve le reste des habitants.
YORTAN	60	250	Entièrement brûlé. On ne sait pas où sont les survivants.
DÉRÉ-KEUY	60	250	Entièrement brûlé. On ne sait pas où a fui la population.

Noms des villages	Maisons	Ames	Observations
SAMANLI	35	150	La plupart des habitants ont été massacrés. On ne sait pas où sont les survivants.
ORHAN GAZI (ville)	1000	4500	Cette ville qui était le chef-lieu du Caza a été entièrement détruite par le feu, les biens et les bestiaux emportés, les établissements religieux et officiels détruits par des bombes, et une partie du peuple massacrée.
RÉCHADIÉ	400	1250	Le village est entièrement brûlé, les biens pillés, en partie. On ne sait pas où se trouvent actuellement ceux qui ont pu fuir.
ESSADIÉ	40	200	»
TCHAKIRLI	120	550	»
EUREGHÉL	150	700	»
AK-HARIM	25	130	La population a pu jusqu'ici échapper aux massacres en payant une rançon aux commandants hellènes.
DOUHLIDJA	200	850	Le village a été entièrement incendié, le peuple massacré, les biens et les bestiaux emportés.
NARLI	130	550	Deux cents habitants de ce village s'étaient



Les cadavres des Musulmans jetés dans les rives du golfe d'Ismidit par les soldats hellènes.

Noms des villages	Maisons	Ames	Observations
			précédemment réfugiés à CONSTANTINOPLE. Les autres ont été massacrés plus tard, leurs biens et bestiaux pillés.
FISTIKLI	130	550	»
KARADJA ALI	138	650	Deux cents personnes de ce village s'étaient déjà réfugiées à CONSTANTINOPLE. Plus tard le village a été brûlé entièrement et le reste des habitants massacrés dont les femmes avaient été violées et torturées.
MÉDJIDIÉ	30	200	Les habitants massacrés et les biens volés.
SÉLIMIÉ	60	700	Cinquante personnes de ce village s'étaient réfugiées précédemment à CONSTANTINOPLE, les autres habitants ont été massacrés et le village mis à sac.
LOUTFIÉ	20	100	On a compté dans ce village sept tués et deux blessés. Des pillages y ont été commis.
HAIRIÉ	35	250	Une centaine des habitants de ce village s'étaient réfugiés à CONSTANTINOPLE. Plus tard des massacres y ont été commis et les biens volés.



La mosquée du village **Péri-Hissar**
 (dans le district de **Yéni-Chéhir**)
 Brûlée et détruite par les bombes des Hellènes.

Noms des villages	Maisons	Ames	Observations
HAIDARIÉ	35	250	Des pillages et des massacres ont été commis
IHSANIÉ	19	100	On y a commis des tueries et des pillages. On a compté deux morts et six blessés.
KUTCHUK KOUMLA	400	1500	Mis a sac. La population a été en partie transportée à CONSTANTINOPLÉ. On y a comptée plus de 60 tués.
SULTANIÉ	10	70	Le village a subi un pillage. Il y eut un mort et un blessé.
BUYUK KOUMLA	120	600	La population a fui dans les montagnes. On ignore son sort. Les biens ont été pillés.
KOURSAC	60	120	Ce village comptait 30 maisons musulmanes qui ont été brûlées. Des massacres y ont été commis.
YÉNI-KEUY			Ce village était habité par des Grecs et des Musulmans, ces derniers ont été transférés à ORHAN GAZI et tués en partie sur les routes.
HAMID ABAD			La population a été tuée, les biens volés et les maisons brûlées.
TECHVIKIÉ			Les habitants ont été cruellement massacrés et en partie brûlés vifs. Le village a été pillé et incendié.

Télégramme envoyé par les étudiants de l'Université Ottomane de CONSTANTINOPLE en date du 6 Juin 1921, aux étudiants de toutes les Universités des Pays civilisés, pour porter plainte, contre les crimes et atrocités commis par les troupes helléniques dans les localités qu'elles ont occupées en Turquie :

Messieurs les Etudiants,

Au nom d'une partie de l'humanité tombée aujourd'hui dans le plus grand malheur, nous venons faire un appel à vos sentiments de loyauté et de pitié. Nous ne parlerons pas de la situation du peuple turc, après l'armistice qui mis une sorte de fin à la guerre général. Mais ce dont nous tenons à exposer, ce sont les misères auxquelles le peuple de l'intérieur de l'Anatolie est soumis depuis environ 3 ans, époque de la signature de l'armistice, et malheureusement celle de l'occupation des troupes helléniques à SMYRNE et dans le littoral de la mer EGÉE, jusqu'aux rivages de la MARMARA; déclarant ainsi, lachement, une guerre à la Turquie, qui avait été désarmée par les Grandes Puissances en vertu de l'armistice conclue par elles.

Profitant des malheurs et des souffrances dans lesquelles se débattait la nation Turquie, les Grecs ont eu recours à toutes sortes de propagandes pour tromper l'opinion du monde qui d'ailleurs est peu renseignée sur les Turcs.

Sous le coup de cette habile propagande, ces perfides se sont assignés la tache d'exterminer complètement les musulmans d'Anatolie.

Au nom de nos pères, de nos frères de nos coréli-gionnaires, assassinés à coups de baïonnette, égorgés et brûlés vifs dans les mosquées d'Anatolie, nous, étudiants de l'Université turque, qui constituons la jeunesse éclairée du pays, nous faisons appel à votre conscience et à vos sentiments d'humanité. Les crimes et abominations qui continuent encore en Anatolie et dont nous vous transmettons les photographies et les documents y relatifs, qui évidemment ne peuvent donner qu'une faible idée des véritables faits, qui sont de nature à faire toucher tout homme sans parti pris de nationalité ou de religion.

Ces atrocités ont été confirmées, après une enquête faite sur les lieux, par la Commission Interalliée composée de Monsieur le Général ERANKS, Délégué Britannique, Monsieur le Colonel VICO, Délégué Français et Monsieur le Colonel ROLLETO, délégué Italien, qui, dans le rapport qu'ils ont dressé à ce sujet en ont rejeté la responsabilité sur le Général LÉONARDOPOULOS commandant de la dixième division hellénique.

Vos frères de l'humanité turque qui travaillent ardemment pour s'instruire, malgré les privations dont ils sont accablés, croient devoir soumettre ces terribles actes de sauvageries à votre haute et sincère appréciation.

Le 6 Juin 1921

Union des étudiants de la faculté de Littérature
CONSTANTINOPLE

Destruction du village de **Husséinli** près du Bosphore,
par un bataillon Hellène dont le but était de piller
les habitations.

Le 15 Juillet 1920, un bataillon grec cerna le village de **HUSSEINLI**, près de Beicos, et obligea sous l'avalanche des mitrailles et des bombes, la population à fuir dans les montagnes. Il incendia les 35 maisons constituant le village ainsi que la mosquée, les écuries et les fénils avec les récoltes se trouvant dans l'aire. Ils emportèrent 147 têtes de gros bétail et transportèrent à Tchiboukli dans des charrettes appartenant aux villages, tous les biens, argent et bijoux qu'ils avaient pillés dans les maisons avant d'y mettre le feu. A la suite des démarches faites auprès du Commandement Britannique de Beicos et du Quartier Général Hellénique, 93 des susdits bestiaux ont été restitués. Les autres, en dépit de l'intervention du Commandement Anglais ont été abattus en partie sous les yeux de la population, et le reste a été expédié ailleurs. Des 150 habitants du village quelques uns se sont réfugiés dans les localités voisines. Les autres se sont installés comme ils purent dans huit maisons du villages auxquelles ont fit quelques réparations pour les rendre habitables.

Ces détails résultent d'une enquête faite localement par une Commission d'Enquête spéciale, dont on a tiré le Rapport No 265 daté du 8 Mai et d'un procès-verbal dressé par le Conseil des anciens de l'endroit en date du 1er Mai 1921.

Atrocités du district de Beicos.

**Assassinat de Djevad Effendi, intendant de la ferme
Tchaouchlou, par un détachement Hellène**

Il résulte d'une enquête effectuée sur place par une Commission ainsi que d'un rapport des Maires de la localité, qu'au mois d'Octobre de l'année 1920, un détachement grec attaqua la ferme de TCHAOUCHLOU, a l'intérieur de BEICOS. Après avoir maltraité et battu violemment l'intendant DJEVAD Effendi et six de ces compagnons, il fut amené hors de la ville, où son cadavre fut trouvé quelques jours après.

**Deux enfants, Niazi et Remzié, âgés de 4 et 8 ans vont
dans la forêt à la recherche de leurs parents
et se réfugient à Doumali.**

*Extrait du procès verbal daté du 8 Mai 1921 dressé par
les maires de Sira Pinar, et confirmé par une enquête
faite sur place le 12 Mai 1921.*

Lors de l'incendie du village de HUSSEINLI, les habitants de SIRA-PINAR, qui se trouve à proximité, avaient abandonné leurs maisons pour fuir dans les montagnes. Beaucoup d'entre eux, et notamment des enfants, ayant perdu ce jour là leurs parents dans leur fuite précipitée restèrent pendant des journées, à jeûne, blottis dans les creux des arbres.

Deux frères REMZIÉ, 8 ans, et NIAZI 4 ans, enfants de SALIH Oglou MEHMED, ne pouvant retrouver leurs parents errèrent, pendant quelques jours dans les forêts et pu-

rent enfin se réfugier dans le village de DOUMALI, situé sur la mer, où ils trouvèrent des parents éloignés.

Les troupes grecques en entrant dans ce village, brûlèrent d'abord les récoltes entassées dans l'aire, et après avoir chargé sur des charrettes prises dans la localité même, tous les biens qu'ils trouvèrent dans les maisons pour les transporter à TCHIBOUKLI, ils mirent le feu à toutes les habitations et boutiques, en commençant par la mosquée et l'école.

Les habitants revinrent après le départ des Grecs, parvinrent à sauver quelques maisons de la proie des flammes et s'installèrent tant bien que mal. Les démarches répétées de la population appuyée par l'intervention du Commandant du détachement Britannique Monsieur TACKER, ont eu pour résultat la restitution de 27 têtes seulement, du nombreux bétail enlevé.

Après cet événement les Grecs firent deux fois leur apparition dans le village, où ils malmenèrent les habitants.

**Destruction par les Hellènes des villages Sira-Pinar,
Husseimli et Eumerli.**

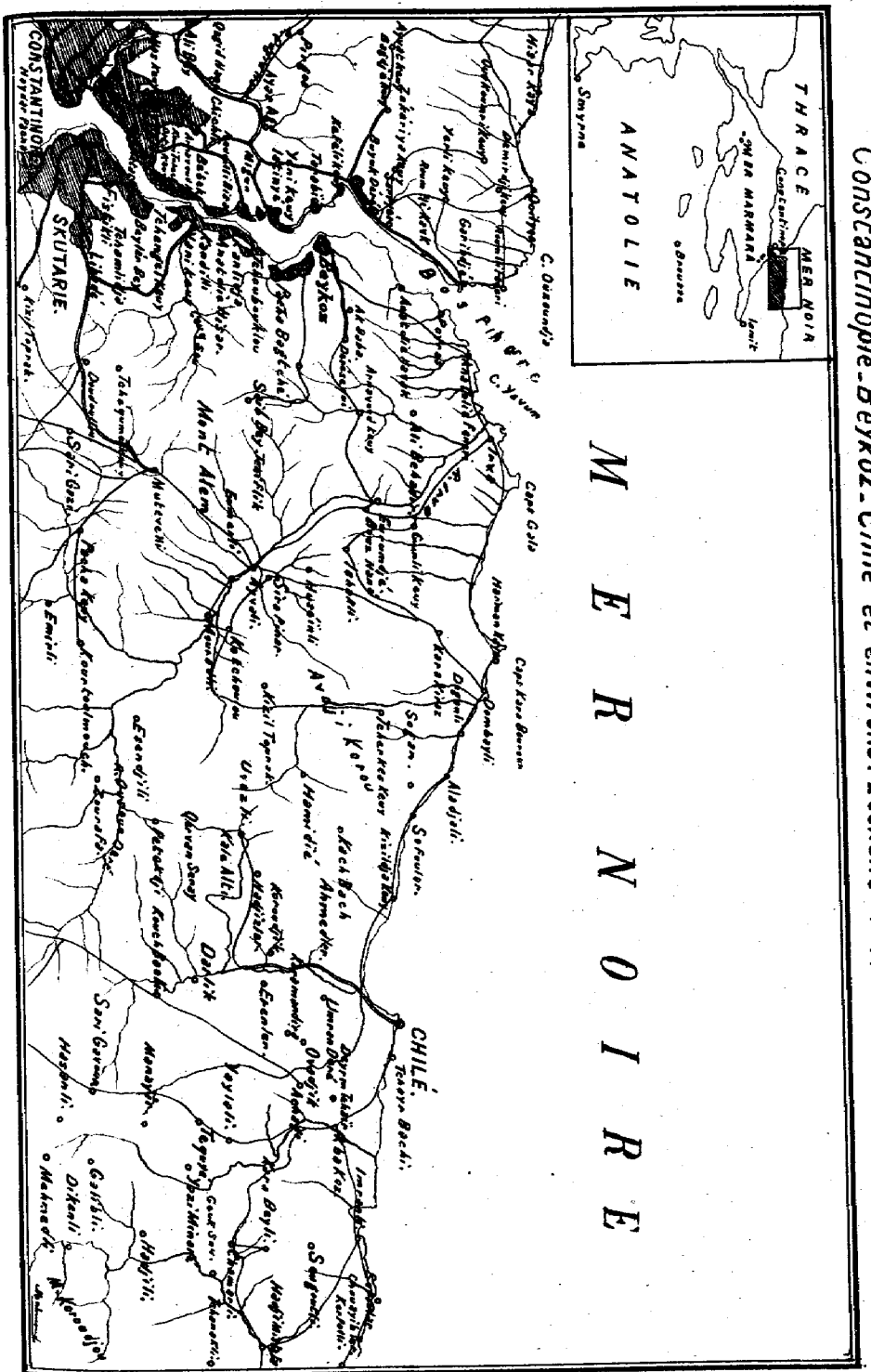
Le 15 Juillet 1920, les Hellènes qui avaient incendié et détruit les villages de HUSSEINLI et SIRA-PINAR attaquèrent EUMERLI chef lieu du Caza avec des bombes et des mitrailleuses. Les habitants terrorisés se sauvèrent dans les montagnes.

Ces événements sont relatés dans le procès-verbal des Maires de la localité daté du 7 Mai 1921 et confirmé par le rapport No 365 de la Mission d'Enquête en date du 14 Mai 1921.

Six Musulmans de **Bozhané** battus à coups de crosse et de baïonnette par des soldats grecs.

Le 26 Octobre 1920, un détachement hellène de 40 hommes, commandé par un officier, revenant à **Bozhané** dans le district d'**EUMERLI**, réunit tous les habitants dans les cafés où il les tint enfermés, puis ils prirent avec eux les nommés **ADIL Oglou REDJEB**, **SÉLIM Oglou IBRAHIM**, **EMIN Oglou RIFAT**, **HASSAN Oglou YOUSOUF**, **MŌUSTAPHA Oglou IBRAHIM** et le cafetier **RIZA**, les conduisirent à coups de crosse et de baïonnette jusqu'au village de **KILINDJLI**, où, sur les prières des habitants qui s'en portèrent garants furent relâchés tout ensanglantés.

Un rapport du Conseil des Anciens de l'endroit daté du 1 Mai 1920 et un procès-verbal, ont relaté ces derniers faits.



Constantinople-Beykoz-Chilé et environs. Echelle 1:400 000

**Tortures infligées à vingt habitants de Bozhané
et d'Eurumdjé, retenus en prison pendant six mois.**

*Procès-verbal du conseil des anciens des dits villages
en date du 5 Mai 1921, confirmé par le rapport N° 365,
daté du 14 Mai 1921, de la Commission d'enquête:*

Le 2 Septembre 1920, 150 soldats ayant à leur tête un capitaine, secondé par un lieutenant et deux sous-lieutenants bloquèrent les villages de BOZHANÉ et EURUMDJÉ entassèrent les habitants dans le café, puis attachant par le cou aux arbres les nommés MEHMED Agha, second maire, MEHMED ALI, IBRAHIM Oglou DJABIR, CHABAN Oglou FETHI, ALI Oglou HASSAN, ALI Oglou AZIZ, HUSSEIN Oglou YÉCHAR, MEHMED Oglou REDJEB, SEID Oglou ABDOULLAH, AHMED Oglou MOUSTAPHA, NOURI Oglou RAIF MEHMED Oglou HUSSEIN, ALI Oglou AZIZ, IBRAHIM Oglou AZIZ, ALI Oglou HUSSEIN, AHMED Oglou MEHMED, ALI Oglou HAKKI, HASSAN Oglou MEHMED, MEHMED Oglou HAKKI et RIFAAT, ils les torturèrent pendant deux heures et les envoyèrent à la prison de POLONEZ-KEUY. Durant leur stage de six mois dans la prison, ils leurs firent subir d'atroce souffrances et ces tortures leurs causèrent de graves blessures.

**Mauvais traitement infligés aux habitants de Mouradli.
Vol des bestiaux.**

Le 13 Juillet 1920, cinquante hommes de troupes helléniques, commandés par un capitaine arriva à MOURADLI, dans le district de BEIGOS, enleva tous les bestiaux ainsi

que tous les objets de valeur et meubles pouvant être transportés. Ils brûlèrent les maisons de SEIFOUILLAH et KADI Oglou HUSSEIN ainsi que toutes les moissons et battirent violemment en les torturant les nommés IBRAHIM Oglou HADJI OSMAN, BÉKIR Oglou ZAKIR, KAHRIMAN Oglou DJAFER, KADI Oglou HUSSEIN, AHMED Oglou HUSSEIN et HIHMET Oglou ARIF.

Ces faits sont confirmés par le procès-verbal du Conseil des anciens de la localité en date du 2 Mai 1920.

Violences commises à l'égard des femmes d'Eumerli par un détachement grec. Vol et agression du capitaine.

Un détachement revenu en Décembre 1920 de BEICOS à EUMERLI, entra dans les maisons sous prétexte de chercher des armes, enleva quelques objets que les habitants avaient pu acheter après le premier pillage et maltraita les femmes au cours des perquisitions. L'officier commandant le détachement pris de force les couvertures de lit de la maison de Hadji OSMAN Oglou MOUSTAPHA, qui lui avait donné l'hospitalité chez lui, pendant cette nuit, et comme le pauvre villageois le priait de les lui restituer, il le frappa en l'injuriant grossièrement.

Un procès-verbal du Conseil des Anciens de la localité daté du 2 Mai 1921 confirme ces faits.

Atrocités du district de Chilé.

Coups et blessures faites à l'orphelin **Moustapha** âgé de 12 ans pendant qu'il se lamentait sur le cadavre de son père assassiné.

Aveux du criminel Kalaydji **Yorgui** devant le commandant Anglais de **Chilé**. Le lieutenant grec **Katcharos** responsable des crimes.

*En Avril trente cinq soldats grecs, commandés par un sergent, se rendirent au village **Hadji Moustapha** situé dans l'arrondissement d'**Agva**, et pénétrèrent dans les maisons sous prétexte d'y chercher des armes. Après avoir dévalisé les habitants ils commirent des crimes hideux:*

1.— Le nommé **HASSAN** fils de **SALIH**, âgé de 45 ans, blessé à la gorge au moyen d'un couteaux, fut achevé par vingt huit coups de baïonnette.

2.— **LAZ Oglou ALI bin AHMED** eut le corps tranché en deux; son fils, un petit garçon de douze ans, nommé **MOUSTAPHA**, qui tentat d'appitoyer les bandits, fut assassiné également à coups de baïonnette.

3.— Des femmes, accourues aux cris de détresse des victimes, furent cruellement battues, trois d'entre elles, **EMINÉ**, **ZEINEB**, et **NAKIÉ hanim** furent blessées à différentes reprises. Entre autres, **LAZ Oglou MOUSTAPHA bin KADIR**, **DUZ TABAN Oglou HASSAN bin HUSSEIN** et l'Imam du village **YOUSSEUF de TRÉBIZONDE** ont été assassinés par des divers coups de baïonnette.

L'un des assassins **KALAYDJI YORGUL** fit ses aveux devant le commandant anglais de **CHILÉ**. Il accuse le lieutenant grec **KATCHAROS** d'avoir tramé le crime à **CHILÉ**

de connivence avec un certain **Keussé DIMITRI de YÉNI-KEUY**.

Les cadavres des victimes furent transportés à **CHILÉ** et examinés par le medecin militaire anglais en présence du commandant du détachement britannique.

Le rapport médical délivré aux Autorités turques a été conservé.

Le maire de l'arrondissement d'Agva **Halil Effendi, battu par les hellènes. Les exploits d'un torpilleur Grec. Assassins et vols.**

KIAZIM Effendi, originaire du village **KABAKOZ** (district **Tékié**) arrêté d'abord et relâché ensuite par les Hellènes, fut assailli et fusillé en cours de route par le gardien de la prison grecque **VASSIL** et ses acolytes.

La nuit du 19 Novembre 1920, quelques soldats hellènes, guidés par les Grecs du village de **YÉNI-KEUY**, enfoncèrent la porte de l'épicier **HUSSEIN Effendi**, de sujétion persane et domicilié au quartier **Hadji KASSIM**. Ils emportèrent des marchandises et des bijoux évaluant six-cents livres Turques. Le maire de l'arrondissement d'Agva **HALIL Effendi**, torturé et battu au quartier militaire grec de **CHILÉ**, fut expédié sous escorte à la cour martiale d'**ISMIDT**.

Vers le milieu du mois de mars 1921, un torpilleur grec coula dans les parages d'Agva, des embarcations à voile, conduites par les nommés **RASSIM**, **CHAKIR**, **YACOB** et **MOUSTAPHA Reiss**. L'équipage de ces embarcations, torturé au préalable dans le quartier militaire de **CHILÉ**

fut dirigé vers une destination inconnue. On ignore le sort de ces malheureux.

L'Imam SADIK Effendi du village YASI MANAYIRI, qui se rendait avec sa femme le 5 Avril 1921 dans un village voisin, fut assailli en cours de route par une bande grecque d'environ quinze personnes. Une balle des bandits tua sa femme, lui même trouva son salut dans la fuite.

SAIM Oglou SALIH, du même village, qui se rendait pour affaires à DÉGHIRMEN TCHAYIRI, fut également assassiné.

Actes sauvages de la part des officiers et des soldats Hellènes.

Le rapport No 365 daté du 12 Mai 1921, de la mission spéciale envoyée sur les lieux et dont l'original est conservé, mentionne les faits suivants:

Le 2 Février 1921, un détachement de neuf soldats hellènes, sous le commandement d'un officier et d'un sergent, se rendit au village de KARA-MANDRA (district de CHILÉ).

La population a été concentrée dans une mosquée, puis prétendant l'habituel prétexte, la recherche d'armes cachées, ils pénétrèrent dans les maisons de Hadji MOUSTAPHA Effendi, Kutchuk EMIN Oglou HUSSEIN, Keumurdju Oglou EMIN Agha, HUSMEN Oglou MOUSTAPHA Tchavouche, EMROULLAH Oglou MOUSTAPHA, Karamiche Oglou MOUSTAPHA, Potour Oglou IBRAHIM et exigèrent

des rançons variant entre mille et deux mille livres Turques.

Ces malheureux qui ne disposaient pas des sommes aussi considérables, subirent des tortures inouïes. Battus à coups de crosse et de baïonnette, jusqu'à en perdre connaissance, plusieurs furent grièvement blessés. Les soldats poussèrent la sauvagerie jusqu'à brûler la barbe de Hadji MOUSTAPHA Effendi, vieillard de 70 ans qui devint fou de douleur, ses filles et sa femme, malmenées gardent encore le lit. Kutchuk EMIN Oglou HUSSEIN, eut les membres brisés. Sa fille ZEHRA, brutalisée et battue expira après trois jours. EMINÉ hanim, son épouse garde encore le lit. Le fils de l'Imam ISMAIL Effendi, un petit garçon de 11 ans, nommé MOUSTAPHA, ainsi que sa mère HADIDJÉ furent battus à coups de crosse et dévalisés.

Brigandage sur les grands chemins. Meurtre sur la Chaussée Scutari-Chilé.

D'après le rapport No 175 daté du 8 Mai 1921 du Conseil des Anciens et dont l'original est conservé, il ressort qu'en Novembre 1920 un détachement hellène composé de vingt cinq soldats accompagnés de plusieurs grecs du village de YÉNI-KEUY, arrêta dans les parages de KAPAKLI-DÉRÉ, un convoi de quatorze voitures qui rentrait de SCUTARI et qui emmenait SULEIMAN Oglou ALI, Oda Bachi Oglou KADIR, NOUMAN Oglou Hafiz MEHMED du village (Keumurlu), HASSAN fils d'AHMED Agha, ALI fils de HUSSEIN Agha, KAHRAMAN Oglou HAKKI, son frère

CHEVKI, Caracache Oglou HASSAN, Hafiz Oglou ISMAIL, son frère AHMED et SULEIMAN, YOUSOUF Agha, ALI Oglou SIDIK. De ces personnes le nommé SIDIK fut assassiné, ALI fils de HUSSEIN Agha, fut blessé à deux reprises et YOUSOUF Oglou fut également blessé.

Les brigands emportèrent l'argent des voyageurs qui s'évaluait à cinq-cents livres turques environ, et dévalisèrent les voitures, en emportant les marchandises équivalant à six-cents livres turques.

Assassinat du paysan Emroullah.

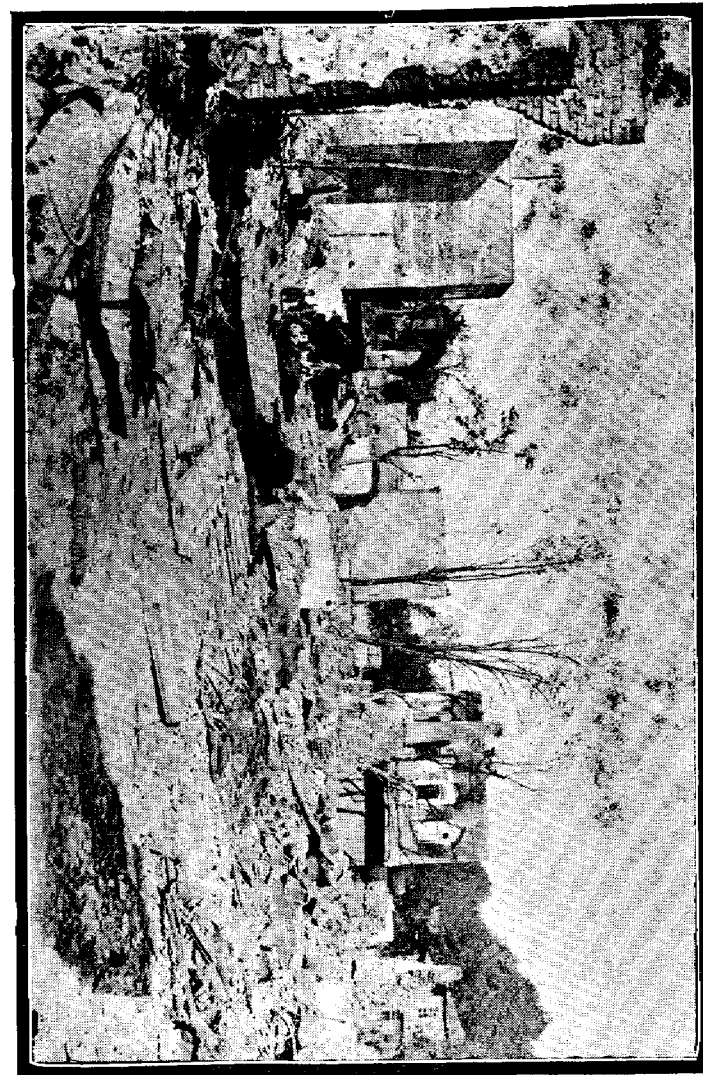
Les hommes ligotés sont trainés par les pieds dans les rues, les femmes par les cheveux.

Extrait d'un rapport du Conseil des Anciens daté du 4 Mai 1921:

Après l'occupation de CHILÉ par les Hellènes, un détachement comprenant vingt hommes, sous la conduite d'un sergent et de grecs indigènes, se rendit au village d'ERENLER-MEZARI, et se livra à des actes de sauvagerie contre la population.

Les femmes furent trainées par les cheveux dans les rues, les hommes ligotés subirent les mêmes sort. Le cultivateur EMROULLAH en train de labourer la terre, fut ligoté également, le criblèrent de balles, et eut à la fin la tête tranchée; son cadavre fut mis ensuite en pièces.

Les ruines du quartier musulmans à Ismidt, après le bombardement des Grecs.



L'assassinat du gardien Hussein par les soldats hellènes.

Du rapport No 29 rédigé par le Conseil des Anciens en date du 4 Mai 1921, dont l'original est conservé, il ressort que le gardien du village OUROUDJ ALI, KIAZIM Oglou HUSSEIN Tchavouche a été assassiné dans les parages de KOROULAR, lieu situé à une distance d'une heure du village.

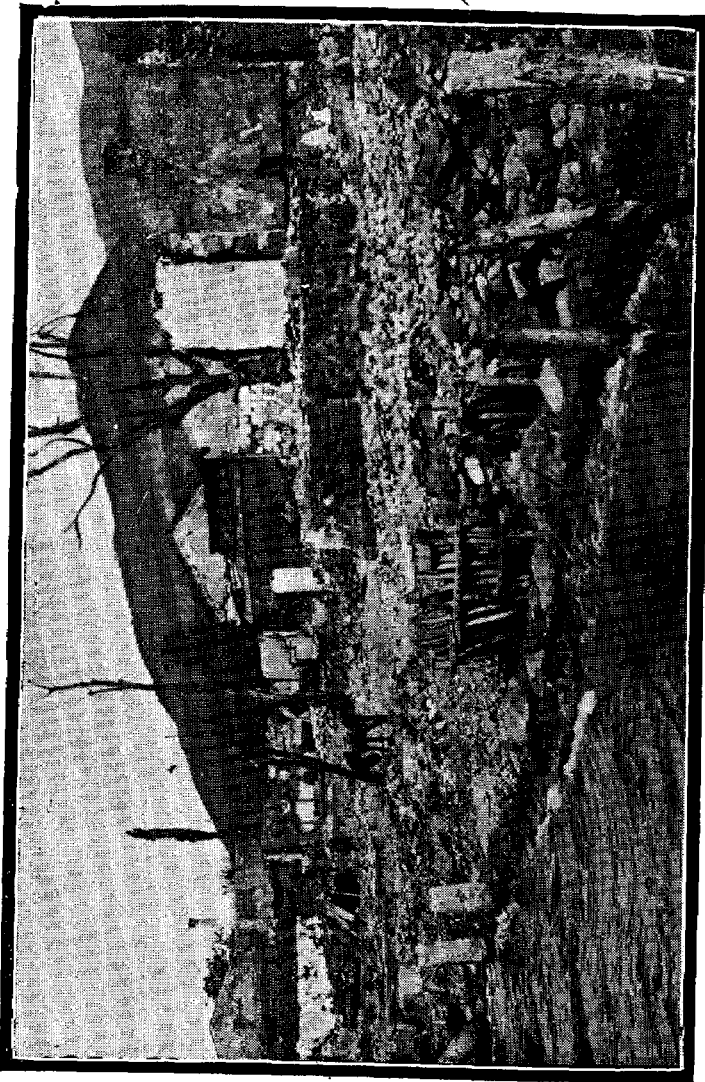
Le lieutenant Katcharos commet des crimes à Chilé.

Intervention inefficace d'un officier anglais.

Extrait du rapport du Conseil des Anciens en date du 7 Mai 1921 dont l'Original est conservé.

Un détachement grec de trente hommes, sous la conduite du lieutenant KATCHAROS, se rendit au village ERENLER MÉZARLIGUI en Décembre 1920. Les soldats s'emparèrent d'abord d'un certain Effendi Oglou ALI, qui fut ligoté et battu publiquement, transporté ensuite à CHILÉ, le malheureux fut fusillé.

Malgré les supplications de sa famille et l'intervention d'un officier anglais, commandant du détachement en ces lieux, le corps de la victime ne fut pas rendu aux parents.



Les ruines du village Kara-Mursel, après le bombardement des Grecs. 3

**Atrocités commises par les Grecs à Kiarvan Sérai,
viols et agressions.**

*Extrait du rapport No 33 du Conseil des Anciens daté du
6 Mai 1921:*

Un détachement hellénique de vingt cinq soldats, accompagnés de grecs indigènes du village de YÉNI-KEUY, se rendit en Octobre 1920 au village de KIARVAN-SÉRAI (district de CHILÉ) et pénétra dans la demeure de Topal Oglou Hadji HUSSEIN. Ce dernier fut blessé à coups de baïonnette. Les assaillants se ruèrent ensuite sur sa belle-fille qui se trouvait dans la chambre voisine et l'assassinèrent. Une autre victime de ces brutes, la femme du nommé Imam Oglou MOUSTAPHA obligée de les suivre fut violée par eux aux abords du village.

**Un pauvre village rançonné de 500 livres turques
par un détachement grec.**

Relevé d'un rapport du Conseil des Anciens en date du 8 Mai 1921, confirmé par la Commission d'Enquête envoyée sur les lieux mêmes. Le rapport de cette dernière est daté du 14 Mai 1921.

Un détachement grec, arrivé, en Mars 1921, dans les parages de DEYIRMEN TCHAYIRI, rassembla la population de TCHENGUELLI dans la mosquée du village et lui extorqua à coups de bâton 500 livres turques. MOUSSA

Oglou MEHMED et ISMAIL Oglou MEHMED furent blessés, le nommé LAZ BAIRAM, obligé de les suivre, fut massacré hors du village.

**Toute une famille complètement anéantie. Différents assassi-
nats, entre autres celui d'un enfant de huit ans.**

La commission d'enquête, citée précédemment, mentionne dans le rapport No 365 du 14 Mai 1921, les crimes suivants.

Un détachement hellénique, prétextant la recherche d'armes, dévalisa toutes les habitations du village Tchiflik, connu aussi sous le nom de MECHROUTIETE (district de CHILÉ). Les nommés KEL Oglou HAIDAR, MEHMED KIAMIL, MEHMED Oglou IHSAN, Hadji DJEVRI HASSAN et le maire du village KOUROU MAHMOUD Oglou KASSIM, battus pendant des heures, furent blessés à coups de couteau et de baïonnette. TOSSOUN Agha, notable du village, fut assassiné après avoir enduré les pires supplices. Son frère, sa belle sœur ainsi que leurs deux fils Hafiz et IBRAHIM battus et torturés également par les brutes, succombèrent quelques jours plus tard.

Dans le courant de la même journée, les Hellènes assassinèrent la femme de YOUSSEUF Oglou MEHMED, NADIRÉ Hanim, ainsi que son fils YOUSSEUF, âgé de huit ans, en ouvrant sur les malheureux victimes un feu nourri de mitrailles. Durant ces atrocités plusieurs femmes entre autres la nommée CHEHRIÉ, bru de KASSIM Oglou MEHMED ont avortés leurs enfants.

Mutilage et assassinat du paysan Manav Oglou Rustem.

Extrait d'un rapport rédigé par le Conseil des Anciens en date du 4 Mai 1921 et dont l'original est conservé.

Quelques soldats du détachement hellène en garnison dans le district de CHILÉ, s'emparèrent dans les environs du village KIZILDJIK KEUY, du paysan MANAV Oglou RUSTEM qu'ils mutilèrent horriblement. Le malheureux eut le corps tranché en deux, les membres brisés en pièces, le nez et les oreilles coupés.

Assassinat d'un enfant de onze ans.

Extrait d'un rapport du Conseil des Anciens daté du 10 Mai 1921 et dont l'original est conservé.

HASSAN Oglou DJÉLAL, un petit berger de onze ans, fut assassiné par les soldats hellènes dans un champs à proximité du village OROUDJ-ALI (district CHILÉ). Son corps fut tranché en deux.

Un medecin Grec assiste et encourage les crimes.

Extrait du rapport No 365, daté du 12-V-1921 de la Commission d'enquête envoyée sur les lieux mêmes, et également d'un rapport du Conseil des Anciens en date du 7-V-1921.

Un détachement hellène de 30 hommes sous la conduite d'un officier accompagné d'un medecin militaire, se

rendit au village KOROUJJI et persécuta la population. Les nommés TCHOUL Oglou MEHMED, Egri Boyoun AHMED, YACOUB Oglou REDJEB, BOUROUNSIS AHMED, ABDOULLAH Oglou MOUSTAPHA, Pehlivan AHMED, furent battus publiquement jusqu'à en perdre connaissance. Les malheureux furent suspendus par les pieds aux arbres et cravachés à mort. Le medecin militaire grec assistait à cet horrible spectacle et encourageait les soldats.

Le paysan Emroullah ecartelé ne pouvant procurer la somme demandé par les soldats hellènes. Ahmed et Achir, graciés, en livrant la rançon demandée.

Extrait d'un rapport du Conseil des Anciens daté du 10-V-1921 et dont l'original est conservé.

Lundi, 21 Mars 1921, 15 soldats hellènes se rendirent au village ISHAKLI du village d'ALADJA (CHILÉ) et s'emparèrent du réfugié DJAFER AHMED, du paysan EMROULLAH et de son fils, du Charbonnier HASSAN Agha et d'un certain Baighin Oglou ACHIR. Ils exigèrent d'eux des rançons variant de 500 à 1000 Ltqs. Le paysan EMROULLAH, qui était dans l'impossibilité de leur remettre la somme demandée fut assassiné de la manière la plus atroce. Touché par trois balles tirées à bout portant, il fut achevé par plusieurs coups de baïonnette.

**Suleiman âgé de 13 ans blessé en différent endroits,
par un détachement Grec.**

*Extrait d'un rapport du Conseil des Anciens en date du
10-V-1921, et confirmé également par le rapport N°
365 de la Commission d'enquête en date du 14-V-1921:*

Un petit pâtre de 13 ans à peine, nommé SULEIMAN, fut blessé en Octobre 1920 par un des soldats hellènes ainsi que par des grecs indigènes de YÉNI-KEUY, à proximité du village OROUDJ ALI (district de Chilé).

Touché au front et au côté à différentes reprises il n'échappa que par miracle à une mort certaine. Ses bourreaux, croyant l'avoir achevé, le lancèrent dans un fossé, d'où il fut retiré par des paysans. Il ne s'est rétabli qu'après un soin munitieux de 90 jours.

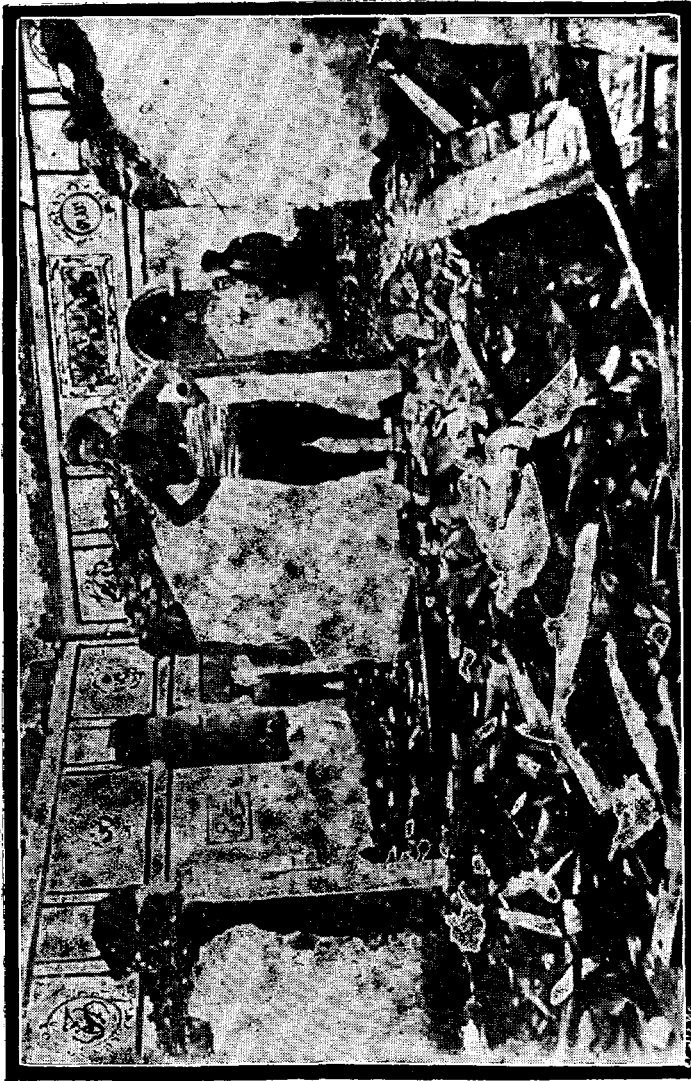
Les bandes armées et encouragées par des soldats Grecs.

La calomnie absurde du détachement Hellène.

Destruction du village **Ovadjik**.

*Le rapport No 24 du Conseil des Anciens du village
Ovadjik (district de Chilé) confirmé également par
le rapport No 365 de la Commission d'enquête en
date du 12 Mai 1921, expose les évènements suivants:*

Les habitants Grecs du village de YÉNI-KEUY (district de CHILÉ) sont connus par leurs actes de brigandage. Le village OVADJIK situé à demi-heure de YÉNI-KEUY étant exposé aux agressions des bandits de ce dernier



Tragédie de Yéni-Chéhir

La mosquée du village de Kizil-Hissar (dépendant de YÉNI CHÉHIR) brûlée par les Hellènes, avec les habitants du village enfermés par force à l'intérieur du bâtiment.

village, encouragés par les soldats hellènes, a été entièrement pillé et ruiné. Il ne renferme plus aujourd'hui que 7 maisons.

Les habitants furent dépouillés de tous leur objets de valeur par ces bandes qui pénétrèrent à plusieurs reprises dans les domiciles sous prétexte de chercher des armes.

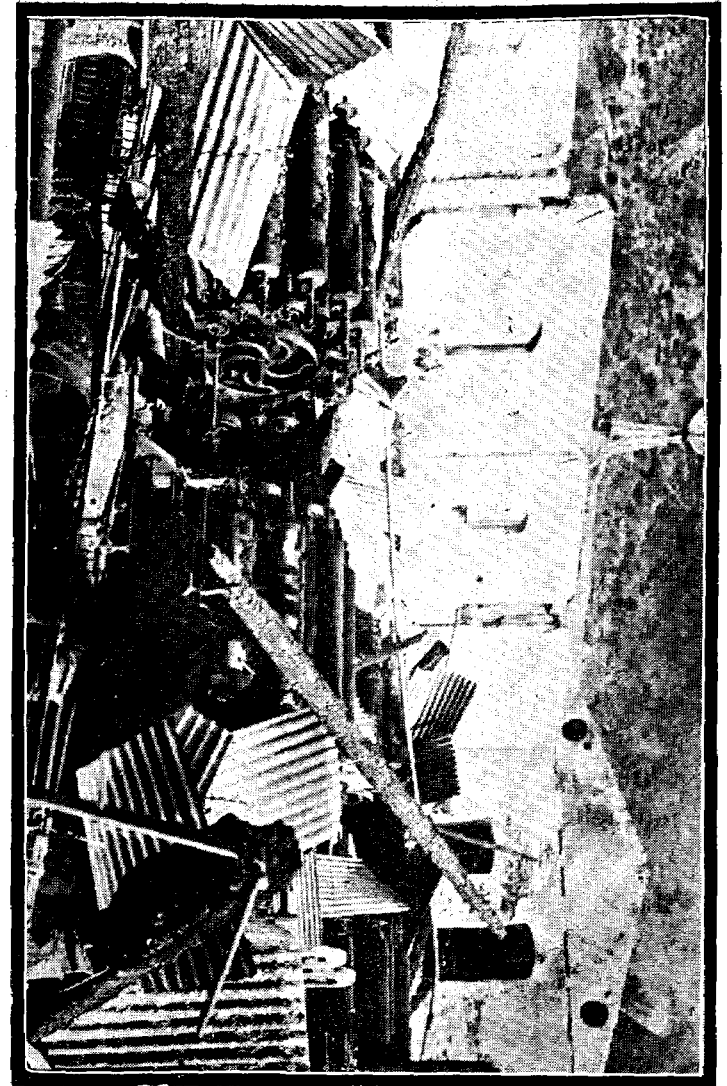
MARDIN Oglou FEYZOULLAH âgé de 70 ans, EUMER Oglou EUMER âgé de 60 ans et AICHÉ fille de FEYZOULLAH, qui demandait grâce pour son père, furent battus violemment par ces bourreaux. EUMER Oglou EUMER fut blessé à coups de baïonnette et de couteau dans divers endroits de son corps et s'emparèrent de leurs 200 moutons et d'une buffle qui constituaient leur unique moyen d'existence.

Atrocités commises à **Deïrmen Tchayiri** par les officier
et les soldats hellènes. Tortures et Viols.

Le rapport du conseil des Anciens de Tékké Divani daté du 8-V-1921, confirmé également par le rapport No 365 de la Commission d'enquête en date du 14-V-1921, expose les faits suivants :

Un détachement Hellénique de 300 hommes environs, qui s'était rendu au village TÉKKÉ-DIVANI, à proximité du DÉYIRMEN TCHAYIRI (district de CHILÉ) en Août 1920, pénétra dans les demeures des habitants, et les mit à sac. Un villageois DÉDÉ Oglou MOUSTAPHA fut battu et piétiné à mort, sa femme AYCHÉ et sa belle fille GUNAN, subirent les derniers outrages. Une vieille personne, la belle mère

Les ruines et les débris des machines de la fabrique d'étoffes de Kara Mursel, après le bombardement par les navires de guerre helléniques.



d'un certain MOUSTAPHA nommée GULSUME, suspendue par les cheveux fut battue jusqu'à en perdre connaissance. BAIRAM Oglou AHMED, DERELI Oglou AZIZ, KABA Oglou EYOUB, KABA Oglou HADJI et AYDIN Oglou MOUSTAPHA furent tous torturés. Les soldats s'amuserent à les suspendre par les pieds aux arbres et à attiser le feu sous eux.

Les paysans **Sidki** et **Ahmed** échappent à la mort grâce à l'intervention d'un commandant **Anglais**.

Les tortures grecques au moyen des fouets de fer contre les pauvres musulmans, enfermés dans la prison de **Chilé**.

Extrait d'un rapport du Conseil des Anciens en date du 4 Mai 1921 et confirmé par un rapport de la Commission d'enquête, daté 12 Mai 1921.

HUSSEIN Effendi du village HIDJIZ (district de CHILÉ), vieillard très respectable âgé de 60 ans, fut arrêté à CHILÉ par les Hellènes et enfermé pendant 9 jours. Il fut journellement battu et torturé.

Parmi les détenus, se trouvaient deux paysans, MEHMED Agha Oglou SIDKI du village (ERENLER) et Egri BOYOUN LAZ AHMED qui eurent particulièrement à souffrir. Les Grecs leurs faisaient subir les supplices les plus raffinés. Les malheureux n'échappèrent finalement à leurs bourreaux, que grâce à l'intervention du commandant Anglais de CHILÉ.

Pillage et torture dans le village de **Koroudji**, sous prétexte de réquisition.

Extrait du procès-verbal du Conseil des Anciens du village de Koroudji, daté du mois de Mai 1921.

Au mois de Janvier 1921, un détachement composé de 15 soldats hellènes commandé par un sergent vint au susdit village, réquisitionna des voitures pour l'expédition militaire d'ISMIDT, et demanda de l'argent aux habitants. Les nommés ALI OSMAN Oglou HUSSEIN, TCHOUL Oglou MEHMED, FATIMA mère du Pehlevan AHMED, ne possédant pas la somme et les voitures demandés, furent battus. Les soldats grecs pénétrèrent dans les maisons, pillèrent les objets de valeur et torturèrent les femmes.

Persécutions du fameux lieutenant **Katcharos** dans le village **Chouaybli**.

Extrait d'un rapport du Conseil des Anciens No 26, daté du 6 Mai 1921, confirmé également par le rapport No 365, du 14 Mai 1921, de la Commission d'enquête envoyée sur les lieux.

Un détachement hellénique, sous la conduite du lieutenant KATCHAROS, se rendit en décembre 1920 au village de CHOUAYBLI (district de CHILÉ) et concentra la population dans la mosquée. Les nommés Kapoudan Oglou DJÉMAL, Asker Oglou IBRAHIM, Kotch Oglou BEKIR, Kot-

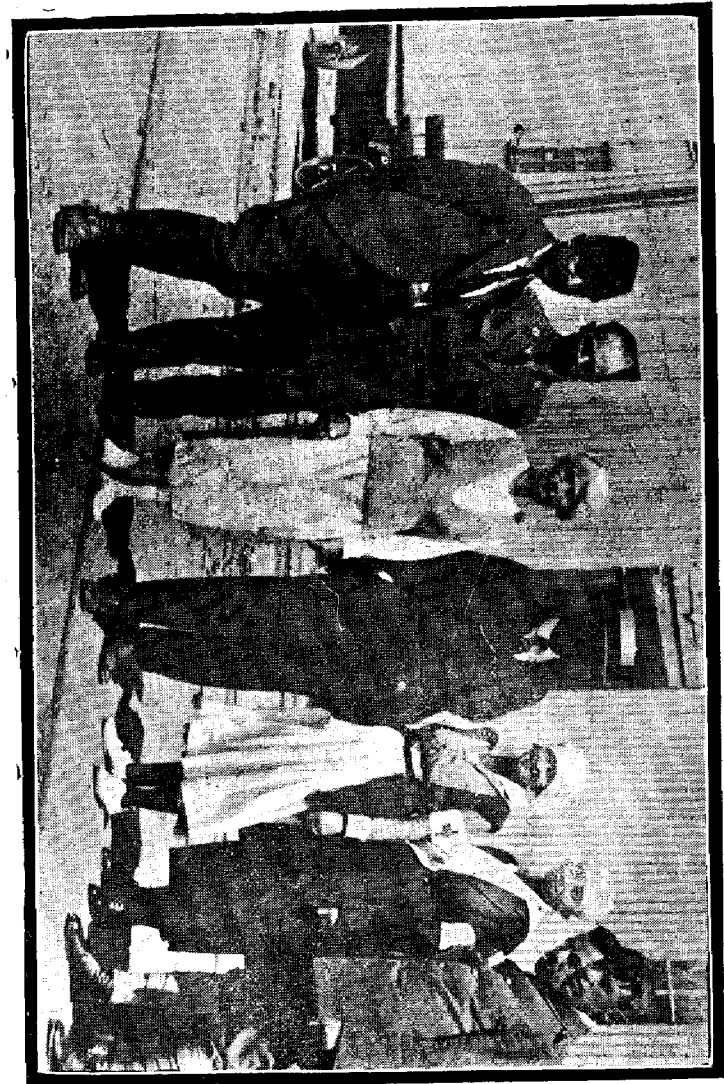
kos Oglou MEHMED Tchavouche, Démirdji Oglou AZIZ et CHALI Oglou ECHREF, qui se trouvaient dans l'assistance, furent suspendus par les pieds aux arbres, et torturés pendant des heures. Les Grecs allumèrent de la paille sous les corps suspendus de leurs malheureuses victimes et les battirent cruellement.

Incursions dans les demeures.
Vols et attentats.

Extrait du rapport du Conseil des anciens des villages de Kache-Bache et Déré-Keuy (district de Chilé), en date du 14 Mai 1921.

Un détachement hellénique de 10 hommes, sous la conduite d'un sergent, se rendit aux villages susnommés et pénétra dans les maisons sous prétexte d'y chercher des armes. Toutes ces maisons furent, comme de coutume, mises à sac et les nommés Mouhtar AHMED, MEHMED Oglou RIFAAT, Vahazkiri Oglou HOUSSREV et HUSSEIN Oglou CHOUAIB subirent les pires vexations. Tous furent battus à coups de crosse et de baïonnette.

Les fonctionnaires du Croissant-Rouge et du Comité Américain de secours du Proche d'Orient, qui ont prodigués leur soins bienveillants aux éprouvés musulmans d'Izmidt, Kara-Murzel, Déyirmen-Déré et de ses environs.



**Le Coran piétiné par des officiers Grecs.
Vols et outrages.**

Extrait d'un rapport du Conseil des Anciens daté du 6 mai 1921 :

Un détachement grec de quinze hommes conduit par un officier, arriva en décembre 1920 au village HEDJIS autrement dit SAFVÉTIÉ et concentra les habitants au café sous prétexte de leur faire connaître les ordres du Gouvernement hellénique. Les soldats procédèrent ensuite à la recherche d'armes, profitèrent de cette occasion pour empocher tout ce qu'ils trouvaient de précieux. Des armes circassiennes merveilleusement ciselées, ayant une grande valeur furent confisquées. Non contents de dévaliser les gens, ils se livrèrent à des faits indignes. KADRI bey et un autre notable EUMER Oglou HASSAN furent battus cruellement. Un coran de grande valeur trouvé chez eux fut piétiné publiquement par les soldats grecs, et pour outrager les sentiments religieux des musulmans, ses feuilles furent jetées dans les lieux d'aisance.

**Autres vols et assassinats commis en présence
des officiers hellènes.**

Extrait du rapport No 40 du Conseil des Anciens en date du 5 mai 1921 et confirmé également par le rapport No 365 de la Commission d'Enquête en date du 14 Mai 1921 :

Le village YAYLA, du district de DEGUIRMEN-DÉRÉ (arrondissement CHILÉ) envahi le 1er Août 1920 par un

Orphelins musulmans à Kara-Mursel :
Comité Américain de secours du Proche d'Orient.



détachement hellénique de 200 hommes environs sous la conduite de plusieurs officiers, fut également le théâtre d'incidents défavorables. Ils commencèrent par assassiner le paysan AHMED qu'ils avaient obligé à les guider. Les demeures furent envahies, les armes recherchées, les habitants molestés.

Les nommés EYOUB Oglou ALI et Kaba Dayi ALI Oglou HUSNY furent blessés.

Les agressions d'un détachement grec, qui exige une rançon de 3000 Ltqs.

Extrait d'un rapport du Conseil des Anciens, confirmé par le rapport No 365 de la Commission d'enquête en date du 14 Mai 1921:

Un détachement de dix hommes se rendit en septembre 1920 au village de SOFOULAR (district Aladja). L'Imam HASSAN Effendi, Manav Oglou MOUSTAPHA Reiss, Hadji ACHIR Effendi, son fils MEHMED Onbachi, son petit fils MUDJAHID et plusieurs femmes furent cruellement battus. Les Grecs emmenèrent ensuite avec eux comme otage les nommés MOUSTAPHA Reiss, AHMED et MUDJAHID. Il exigèrent d'abord 3000 Livres Turques mais ils se contentèrent de 700 Ltqs que les villageois purent ramasser, pour obtenir le relâchement des hommes.

Le Lieutenant **Katcharos** rançonne aussi 1000 Ltqs.

Extrait d'un rapport du Conseil des Anciens en date du 9 Mai 1921:

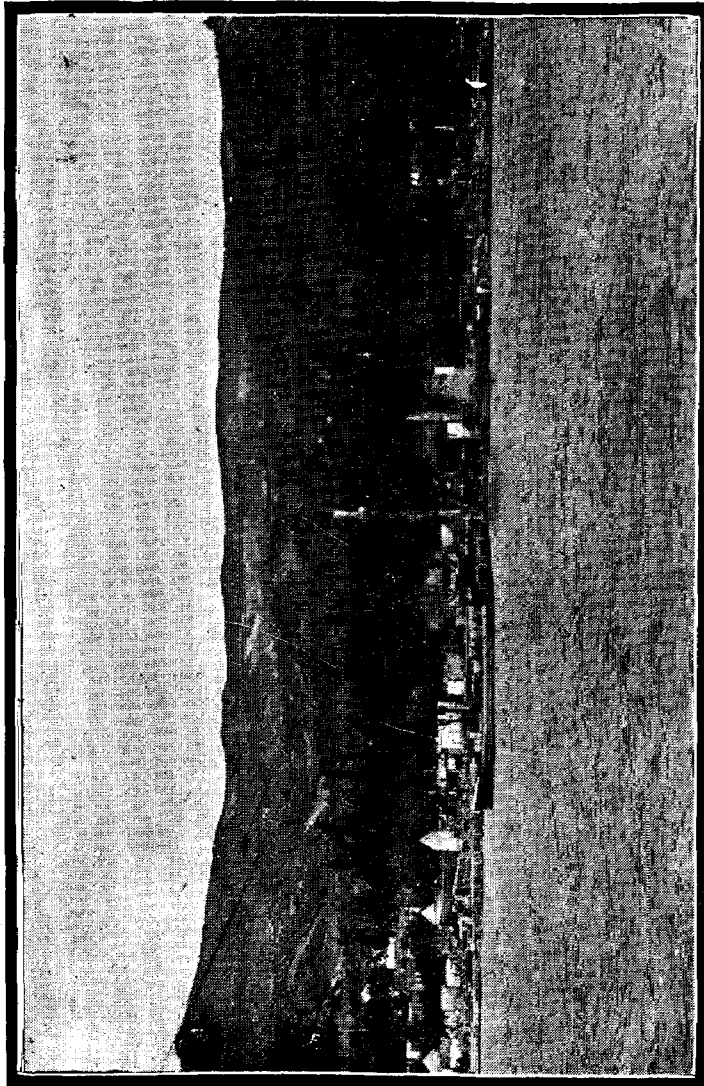
Le lieutenant KATCHAROS, à la tête d'un détachement de soldats et d'habitants Grecs de YÉNI-KEUY, tous armés jusqu'aux dents, se rendait en Novembre 1920 au village UVEZLL (Arrondissement Chilé). Trois habitants du village, les nommés ARSLAN Agha Zadé SULEIMAN, HASSAN et DJELAL furent enlevés. Ils furent relâchés quelques temps après, grâce à un versement de 1000 Ltqs. exigées comme rançon.

Un officier Anglais Monsieur **Kockhill** témoin oculaire des méfaits commis par le lieutenant **Katcharos**.

Extrait du rapport No 365 de la Commission d'enquête en date du 14 Mai 1921:

Un détachement grec sous la conduite du lieutenant KATCHAROS, qui s'était rendu en Mars 1921 au village KABA-KOZ (arrondissement de Chilé) s'empara des malheureux, Koniali Oglou EDHEM Reiss, Mouhtar HALIL Agha, ASSAF Oglou RIFAAT Reïs, SÉLIM Oglou AHMED, Tchakir Oglou AHMED Reiss, Tchakir Oglou MOUSTAPHA, Tchakir Oglou IBRAHIM, Tchakir EYOUB Oglou EMIN, Bekdji Manav MOUSTAPHA, qui furent suspendus aux arbres dépourvus de leurs vêtements et battus durant des heures de la manière la plus cruelle.

Monsieur COCKHILL officier Anglais, qui se trouvait en mission auprès du commandement de la gendarmerie à CHILÉ à cette époque, fut témoin de cet acte de barbarie.



Kara-Mursel
Après avoir été brûlé et ruiné par les forces grecques.

Agressions Grecques dans le village de Koroudji.

Extrait d'un procès-verbal du Conseil des Anciens, confirmé par le rapport No 365 de la Commission d'enquête en date du 14 Mai 1921:

8 soldats hellènes commandés par un sergent, entrèrent au mois de décembre 1920 dans le village de KOROUJJI (arrondissement Chilé) et obligèrent les villageois de donner gratuitement de la paille d'une quantité exagérée, pour les chevaux militaires de CHILÉ.

Les membres du Conseil des Anciens ne pouvant procurer ce qui avait été demandé furent battus. Puis ils pénétrèrent dans les domiciles, ils pillèrent et emportèrent tous les objets de valeur, sans se soucier des plaintes et des lamentations des femmes et des enfants.

Des femmes suspendues par les cheveux aux arbres.

Viols et tortures.

Des soldats hellènes, du bataillon en garnison à BEICOS (Bosphore) qui s'étaient rendus à CHILÉ, passèrent au retour par le village de KABA-KOZ et y commirent toutes sortes d'excès. RIFAAT Effendi battu cruellement,

fut dépouillé de 300 Ltqs. **AYCHÉ** Hanim épouse d'**AZIZ** Effendi, **ROUKIÉ** Hanim épouse de **Baba HUSSEIN** Oglou **MEHMED**, **EMINÉ** de **MOUSTAPHA** Tchavouche, **AYCHÉ**, épouse de **MOURAD** Tchavouche, **FATMA** épouse de **Hadji** **EDHEM** Agha et ses petites filles **AYCHÉ** et **SERNIDOUN**, ainsi que la réfugiée **HAVA** Hanim subirent les derniers outrages après avoir été suspendues par les cheveux aux arbres.

La dernière presque un enfant, ne fut pas épargnée, les brutes la violèrent après l'avoir battue.

Extrait d'un rapport du Conseil des Anciens en date du 1er Mai 1921, confirmé par le rapport N° 365 de la Commission envoyée sur les lieux en date du 14 Mai 1921.

Les soldats hellènes emportent les moutons, et battent les femmes.

Extrait du rapport du Conseil des Anciens du village de Koroudji en date du 12 Mai 1921 :

Un détachement hellène composé de dix soldats et commandé par un sergent fit son apparition au mois de Novembre 1920 dans le village de **KOROUJJI**. Il s'empara des 60 moutons du nommé **CHUKRI**, fils de **HASSAN** Pehlivan, et tortura les femmes pendant qu'il s'occupait à s'emparer des œufs et des volailles du susdit **CHUKRI**.

Tortures atroces infligées aux musulmans du village de Kizildja.

Extrait du procès-verbal du Conseil des Anciens du village de Kizildja, en date du 7 Mai 1921 :

Le village de **KIZILDJA**, situé à une distance de trois quart d'heure de **CHILÉ**, fut exposé aux agressions des soldats hellènes qui se procuraient journellement leurs vivres dans cette même localité.

Ces soldats pénétraient dans les domiciles sous prétexte de chercher des armes, pillaient tout ce qu'ils trouvaient de précieux et torturaient les habitants. Parmi les villageois, les nommés **TCHINAR** Oglou **MOUSTAPHA**, **OSMAN** fils de **GENDJE**, **OSMAN** et **HUSSEIN** Oglou **HUSSEIN** furent mis dans des sacs de farine, où ils furent battus à coups de crosse, jusqu'à leur faire perdre connaissance.

Des soldats pillent le village Yazi-Menayiri .

Assassinat de Moustapha et Salih.

Extrait d'un rapport du Conseil des Anciens, confirmé également par le rapport No 365 de la Commission d'enquête du 14 Mai 1921 :

Un détachement de 50 soldats grecs arrivé le 1er août 1920 au village **YAZI MENAYIRI** (Arrondissement de **CHILÉ**) mit à sac plusieurs maisons, entre autres celles du maire **SALIH** Agha, l'Imam Oglou **ARIF**, **SALIM** Oglou **MOUSTAPHA** et **NEZIR** Oglou **HADJI EUMER**. Ces derniers

furent en outre battus et torturés. Les soldats emmenèrent avec eux les nommés SALIM Oglou MOUSTAPHA et SALIH Oglou SALIH et les tuèrent en route.

Yahya Oglou Osman égorgé publiquement par un détachement Hellène.

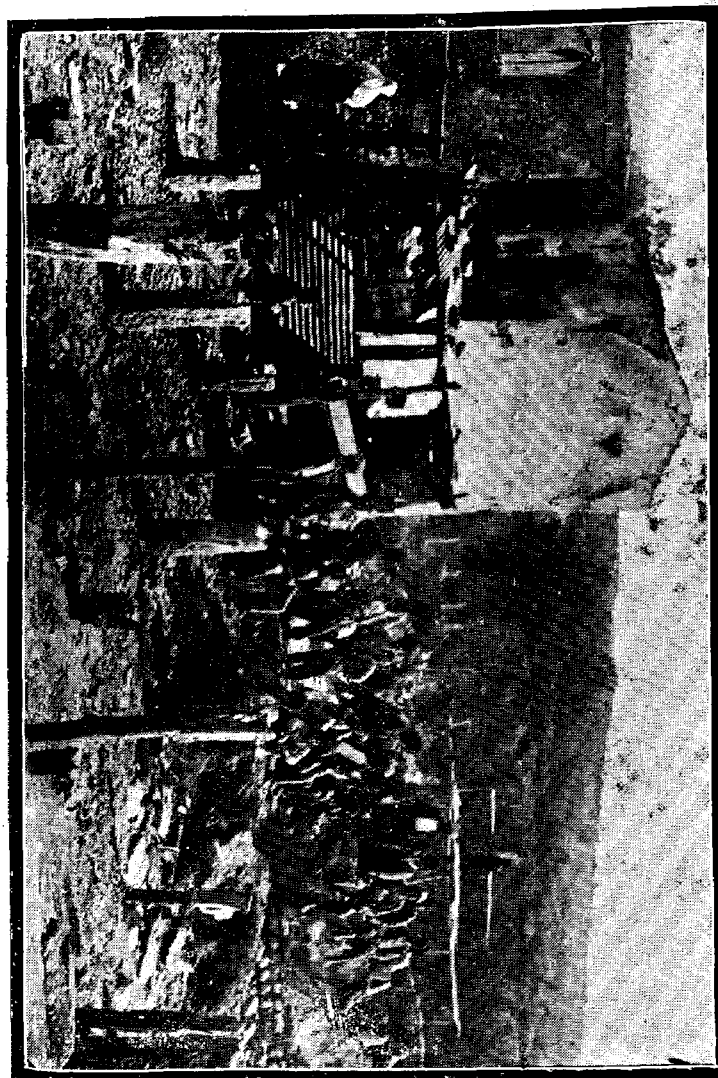
Le rapport N° 39 du Conseil des Anciens confirmé par celui de la Commission d'enquête, N° 365, en date du 14 Mai 1921, relate les incidents suivants survenus dans le village de TCHANAKLI (district d'AGVA). YAHYA Oglou OSMAN fut égorgé comme un mouton, les nommés SIGHIR Oglou VELI, Kodja MOUSSA Oglou MOUSTAPHA, Kara Sari Oglou MOUSTAPHA, ADEM Oglou IBRAHIM et l'épouse de Molla MOUSTAPHA, AICHÉ Hanim, furent blessés à coups de baïonnette, tandis que KEUSSÉ Oglou Imam MEHMED Effendi, l'épouse de DJOUDI Oglou OSMAN, HAMIDÉ Hanim, celle de BITCHAKDJI Oglou MOUSTAPHA, AICHÉ Hanim, ainsi que de Sari MAHMOUD Oglou SULEIMAN, AICHÉ Hanim, furent brutalement battues et torturées par un détachement hellène composé de 20 soldats.

Le Lieutenant Katcharos continue ses exploits contre les musulmans innocents.

Extrait du rapport No 365, de la Commission d'Enquête en date du 14 Mai 1921.

Un détachement hellène arrivé en Mars 1921 à DJIBALI

Dans les ruines de Karr-Mursel.
Une partie des musulmans qui a pu se sauver des atrocités grecques.



(Arrondissement CHILÉ) sous la conduite du lieutenant KATCHAROS, fit subir à la population après l'avoir dévalisée, les pires supplices. Les nommés Emin Oglou MOUSTAPHA, GADAGI Oglou RIFAAT, KARA Imam Oglou RIFAAT, Kara Imam Oglou OSMAN, DJELEB Oglou IDRIS, Topal AHMÉDIN SULEIMAN, KURD Oglou SEID ALI, suspendus aux arbres par les pieds furent torturés pendant des heures. Les Grecs firent comme de coutume preuve de cruauté.

Ils s'amusèrent à attiser un feu de broussailles sous les corps suspendus de leurs malheureuses victimes.

Kadri Effendi, mis en liberté après avoir payé 500 Ltqs au Commandant Hellène.

Extrait d'un rapport No 155 du Conseil des Anciens en date du 4 Mai 1921:

KADRI Effendi, fils d'un certain MEHMED ALI Agha du village de KALÉ-ALTI (Arrondissement de CHILÉ) fut arrêté par les Hellènes qui exigèrent une rançon de 500 Ltqs pour le mettre en liberté. Le père ayant remis la somme exigée au commandant hellène, son fils fut finalement relâché.

Le Lieutenant Katcharos extorque 300 Ltqs et 150 moutons du village "D'Erenler-Mezarlighi".

Extrait du procès-verbal du conseil des Anciens du village d'Erenler Mezarlighi en date du 4 Mai 1921.

Le lieutenant KATCHAROS commandant du détachement grecque de CHILÉ, invita à son quartier militaire, les membres du Conseil des Anciens, les nommés MOUH-TAR Oglou FEIZI, HUSSEIN fils d'Abbas, KOURCHID Oglou SALAHADDIN, MELEK Oglou AHMED, ABBAS Oglou MOURAD, BILAL Oglou HAKKI Tchavouche et MEHMED Oglou KADIR agha, leur somma la livraison de 300 moutons ou 15 Ltqs, par pièce, dans un délai d'une semaine, en cas contraire il les menaça de les exterminer et d'incendier leur village.

Effrayés par cette menace, les villageois procurèrent les 150 moutons, et payèrent en outre au fameux KATCHAROS les 300 livres turques.

Un détachement Hellène de 400 soldats extorque les 500 Ltqs d'Ibrahim Agha et s'empare des objets précieux des malheureux musulmans.

Extrait du procès-verbal No 72 du Conseil des Anciens du village Kabakos en date du 6 Mai 1921, confirmé par le rapport No 365 de la Commission d'enquête en date du 14 Mai 1921 :

Un détachement hellène composé approximativement de 400 soldats, de passage dans le village de KABAKOZ

(arrondissement CHILE) opprima sans aucune cause la population. Ils battirent avec des gourdins les nommés HALIL Bey, KALKANDJI Oglou IBRAHIM, EYOUB Oglou MEH-MED et HALIL Effendi, jusqu'à leur faire perdre connaissance. Ils extorquèrent les 500 Ltqs d'IBRAHIM TCHAKIR Oglou son unique capital, et ensuite pénétrèrent dans les maisons et les mirent à sacs.

Aziz Agha âgé de 60 ans battu brutalement qu'il ne pouvait procurer les 500 Ltqs demandées par les soldats hellènes.

Extrait du procès-verbal No 27 du Conseil des Anciens du village Ouroudj Ali en date du 1^{er} Mai 1921, confirmé par le rapport No 365 de la Commission d'enquête en date du 14 Mai 1921:

Au mois de Février 1921, 13 soldats hellènes accompagnés de deux grecs du village de YÉNI-KEUY, entrèrent dans le village d'OUROUDJ ALI (arrondissement Chilé) et demandèrent des villageois 500 Ltqs. Etant dans l'impossibilité de payer cette somme, le maire Aziz âgé de 60 ans et les membres du Conseil des Anciens, les nommés Guédik Oglou HUSSEIN, HASSAN Agha, Tabak Oglou ISMAIL, Zam Oglou Kara HASSAN furent battus cruellement et leur village fut mis à sac.

Brigandage à Istendjé.

Extrait d'un rapport du Conseil des Anciens en date du 9 Mai 1921.

Un détachement Hellène sous la conduite d'un officier arrivé le 2 Juillet 1920 à ISTENDJÉ (arrondissement Chilé) se livra à des agressions contre la population. Les nommés ARSLAN Agha Zadé, le maire SULEIMAN Agha, Hadji Oglou SULEIMAN, Imam Hadji HUSSEIN Effendi, Eskinin IBRAHIM Agha eurent particulièrement à souffrir de la part des soldats. Ils furent terriblement battus pendant des heures. Les grecs se retirèrent finalement en emportant avec eux tout le bétail.

Autres exploits du lieutenant Katcharos et des détachements hellènes. Vols et tortures.

Extrait du rapport du Conseil des Anciens en date du 3 Mai 1921, confirmé par le rapport No 365 de la Commission d'Enquête en date du 22 Mai 1921.

Un détachement hellène de vingt hommes, sous la conduite d'un officier, arriva le mois de décembre 1920 au village AVDJI KOROU, pour y chercher des armes. Ils profitèrent de cette occasion pour s'emparer de tous les objets ornés et antiques Circassiens dont disposaient les habitants. Un mois plus tard ce fut le lieutenant KATCHAROS qui repassa au village et procéda à la même opération avec les hommes de sa suite, mais sans oublier cette fois

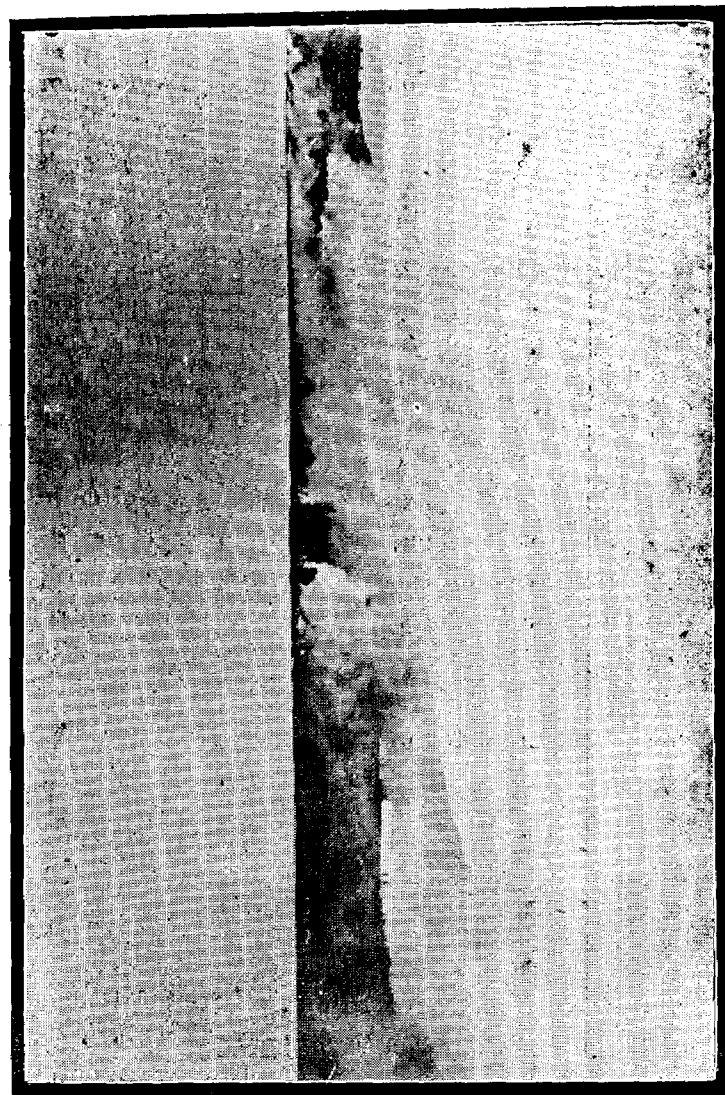
de se livrer à des agressions contre la population. HASSAN Oglou CHABAN, GHÉRI Oglou HALIL, HUSSEIN Oglou IBRAHIM, un vieillard de 80 ans, IBRAHIM Oglou RUCHDI, ISLAM Oglou SAID, et HASSAN Oglou RACHID ainsi que des femmes et des enfants eurent beaucoup à souffrir des soldats grecs qui les malmenèrent à coups de crosse et de baïonnette.

Atrocités et pillages du village de Gueuk-Sou par les Grecs.

Extrait d'un rapport No 49 du Conseil des Anciens en date du 7 Mai 1921, confirmé par celui de la Commission d'Enquête No 365, en date du 14 Mai 1921:

Un détachement hellène composé de trente hommes arriva au village de GUEUK SOU (dépendant d'Agva) rassembla d'abord la population dans la mosquée et leur fit subir les pires vexations. Molla BEKIR Oglou ALI, Berber Oglou MOUSTAPHA, Tchakir AHMED Oglou EMIN, Imam Oglou SALIH, Kaliandji Oglou HASSAN, le maître d'école AHMED Effendi, SULEIMAN Oglou IBRAHIM, Déli HUSSEIN Oglou HALID, Tchakir AHMED Oglou Molla IBRAHIM et son épouse FATMA eurent particulièrement à souffrir de la brutalité des soldats. Ils furent tous cruellement battus et blessés en différents endroits. Les maisons furent ensuite fouillées et dévalisées. Le maître d'école AHMED Effendi, Déli HUSSEIN Oglou HALID et HATIB Oglou ALI sont encore alités par suite de leurs graves blessures.

Village de Kara-Murssel en flammes.



Le village Korfalli pillé par le lieutenant Katcharos.

Extrait du rapport No 39 du Conseil des Anciens en date du 8 Mai 1921, confirmé par celui de la Commission d'Enquête, No 365 en date du 14 Mai 1921 :

La population du village KORFALLI (arrondissement du CHILÉ) eut également à souffrir des persécutions grecques. Le lieutenant KATCHAROS et sa suite rassemblèrent la population du village et après avoir choisi parmi eux les nommés Kodja Bache Oglou ALI, son père ALI, Hadji AHMED Oglou ISMAIL, le meunier AHMED, Badjik Oglou SALIH, Tchanti Oglou AHMED, les battirent cruellement pendant toute une heure. Toutes les demeures furent fouillées ensuite, et beaucoup d'entre elles dévalisées. La famille du nommé OSMAN Yazidji Damadi SEID eut particulièrement à souffrir de la brutalité des soldats. Les enfants et les femmes furent battus et pour s'emparer des boucles d'oreilles et des bagues, les grecs leur arrachèrent les oreilles et les doigts.

Persecution des habitants du village Ahmedli.

Extrait du rapport No 18 du Conseil des Anciens en date du 5 Mai 1921 confirmé par celui de la Commission d'enquête No 365 en date du 14 Mai 1921.

Le village AHMEDLI (arrondissement de Chilé) situé à proximité de la Garnison militaire hellénique, fut continuellement en butte aux persecutions systématiques

des Hellènes. Ces derniers sous un prétexte quelconque commettaient des méfaits de tout genre, brûlaient les arbres, dévalisaient la population, emportaient le bétail etc... Il n'y a pas une personne de ce village qui n'ait à se plaindre des soldats grecs.

Outre les actes de brigandage tel que vols et pillages, les grecs se livrèrent à des voies de fait sur la population. Les malheureux dont les noms sont cités plus bas, eurent particulièrement à souffrir de la barbarie grecque. Ligotés dans des sacs humides, ils furent battus pendant des heures à coups de massue et de crosse jusqu'à leur faire perdre connaissance.

Voici la liste des victimes:

Sivri SULEIMAN Oglou EUMER, Sivri HASSAN Oglou MEHMED, Hadji MOUSTAPHA Oglou Hafiz MEHMED EMIN, Kodja IBRAHIM Oglou EYOUB, HALIL Aga Oglou AHMED, le maire HASSAN Oglou HUSSEIN, Hadji HASSAN Oglou HALIL Agha, Hadji OSMAN Agha, Manav Oglou ABDULLAH VEYSI, TAHIR Tchavouche Oghoullarindan SULEIMAN Oglou EYOUB, Sivri Oghoullarindan HUSSEIN Oglou MOUSTAPHA, Dolma Oghoullarindan HASSAN Oglou Hadji ALI, Hadji OSMAN Oglou MOUSTAPHA, le maire HASSAN Agha.

Les femmes n'échappèrent pas à ces actes de sauvageries. L'épouse de Hadji OSMAN, EMINÉ Hanım, celle de Dolma Oglou IBRAHIM, HANIFÉ Hanım, celle d'un certain Hadji MOUSTAPHA, SENDES Hanım, ainsi qu'une autre femme ZEHRA Hanım, eurent les membres brisés et furent traînées par les cheveux.

Atrocités commises à Imran Déré (arrondissement **Chilé**).

Extrait du rapport No 48 du Conseil des Anciens en date du 6 Mai 1921 et confirmé par celui de la Commission d'Enquête No 365 daté du 12 Mai 1921:

Le village IMRAN-DÉRÉ eut énormément à souffrir des incursions continuelles des troupes grecques occupant CHILÉ et ses environs. Des habitants du village Aidin Oglou MEHMED, Hadji ALI, l'épouse de YOUSOUF Oglou Molla MOUSTAPHA, HAMIDÉ Hanim, celle de BEKIR Tchavouche, NAFIA Hanim, sa fille SENDÈS Hanim, GULCHEN Oglou ABDI Agha et sa mère NEFISSÉ ainsi que l'épouse d'un certain MOUSTAPHA Agha, EMINÉ Hanim, furent violemment battus et torturés. Hadji ALI et NEFISSÉ Hanim succombèrent à la suite des tortures, quant à l'épouse de BÉKIR Tchavouche, NAFIA Hanim et sa fille SENDÈS Hanim, elles sont encore alitées. Toutes ces personnes furent dépouillées de tout ce qu'elles possédaient. Le village entier est plongé dans la plus grande misère par suite des nombreuses incursions des soldats hellènes et des bandes grecques qui emportèrent toutes les provisions.

Le village **Erenler Mézarligui** bombardé.

Extrait d'un rapport du Conseil des Anciens en date du 18 Mai 1921:

Un détachement hellène composé de trente soldats, sous la conduite d'un officier se rendit en novembre 1920 au village d'ERENLER MEZARLIGUI (arrondissement de CHILÉ) après avoir rassemblé les hommes dans la mosquée, se mit à la recherche d'armes. Un certain MOUSTAPHA Tchavouche ayant tenté de s'enfuir sous l'impulsion de la frayeur, les Grecs commencèrent par ouvrir un feu de mitrailles sur tout le village.

Ils s'emparèrent du cafetier MEHMED Oglou SIDDIK et l'obligèrent à coups de crosse et de baïonnette à les suivre jusqu'à CHILÉ. Son sort est inconnu.

Agression du fameux lieutenant **Katcharos**
dans le village **Euvezli**.

Extrait du procès-verbal du Conseil des Anciens en date du 6 Mai 1921:

Au mois de Décembre 1920, 25 soldats hellènes commandés par un officier, pénétrèrent dans le village EUVEZLI (arrondissement de CHILÉ), sous prétexte de chercher des armes, pillèrent les maisons et emportèrent les objets de valeur. Berber Oglou SULEIMAN Aga de KOURD DOURMOUCHE fut fouetté par les agresseurs et lui prirent en outre son cheval. Ils maltraitèrent aussi les

femmes pendant qu'ils ramassaient des œufs et des poules.

En Février 1921, le lieutenant KATCHAROS accompagné une première fois de 6 soldats, et une seconde de 25, entra dans le dit village, réunit les habitants dans le café et les battit. Puis les menaçant de son revolver il cria: «Je vous tuerai; je veux des moutons et de l'argent». Puis fracassant les portes il entra dans les domiciles où il tortura les femmes et emporta leurs bijoux et autres objets de valeur.

Autres crimes de Lieutenant Katcharos à Chilé.

Extrait d'un rapport du Conseil des Anciens No 54, en date du 7 Mai 1921, confirmé par celui de la Commission d'Enquête No 365 en date du 12 Mai 1921 :

Le lieutenant KATCHAROS à la tête d'une vingtaine de soldats hellènes, se rendit en Février 1921, au village ALADJA. Les habitants se trouvaient réunis à cette heure à la mosquée. Le lieutenant fit cerner cette dernière et pénétrant à l'intérieur il énuméra les huit personnes qu'il recherchait. Le hasard voulu que ces personnes fussent absentes. KATCHAROS se mettant en colère, fit battre toutes les personnes présentes. Celles-ci ayant ensuite porté plainte auprès du commandant anglais à CHILÉ, le lieutenant reparut une semaine plus tard avec ses hommes et s'écria en présence de la foule terrifiée: Qui est-ce qui a osé porter plainte contre moi? Qui sont ceux qui ont écrit la supplique? Ici nous sommes en Grèce, les Anglais les Français ou les Italiens n'ont pas



Photographie de Hadidjé Hanim
qui à perdu sa raison, après avoir subi les derniers outrages des Grecs.

à se mêler de nos affaires !! Les rédacteurs de la supplique, l'Imam (religieux) MOUSTAPHA Effendi et OSMAN NOURI Effendi du Conseil des Anciens furent fouettés pendant des heures jusqu'à en perdre connaissance.

**Le village Kotchollou partiellement incendié
par les soldats Grecs.**

Extrait d'un rapport du Conseil des Anciens en date du 3 Mai 1921, confirmé par celui de la Commission d'enquête No 365 en date du 14 Mai 1921:

En Juillet 1920, un bataillon grec mit le feu aux villages HUSSEINLI, SIRA PINAR, EUMERLI et ouvrait en même temps un violent feu de mitrailles sur la population de ces endroits. Les habitants du village avoisinant «KOTCHOLLOU», craignant le même sort, cherchèrent le salut dans la fuite et abandonnèrent leurs foyers.

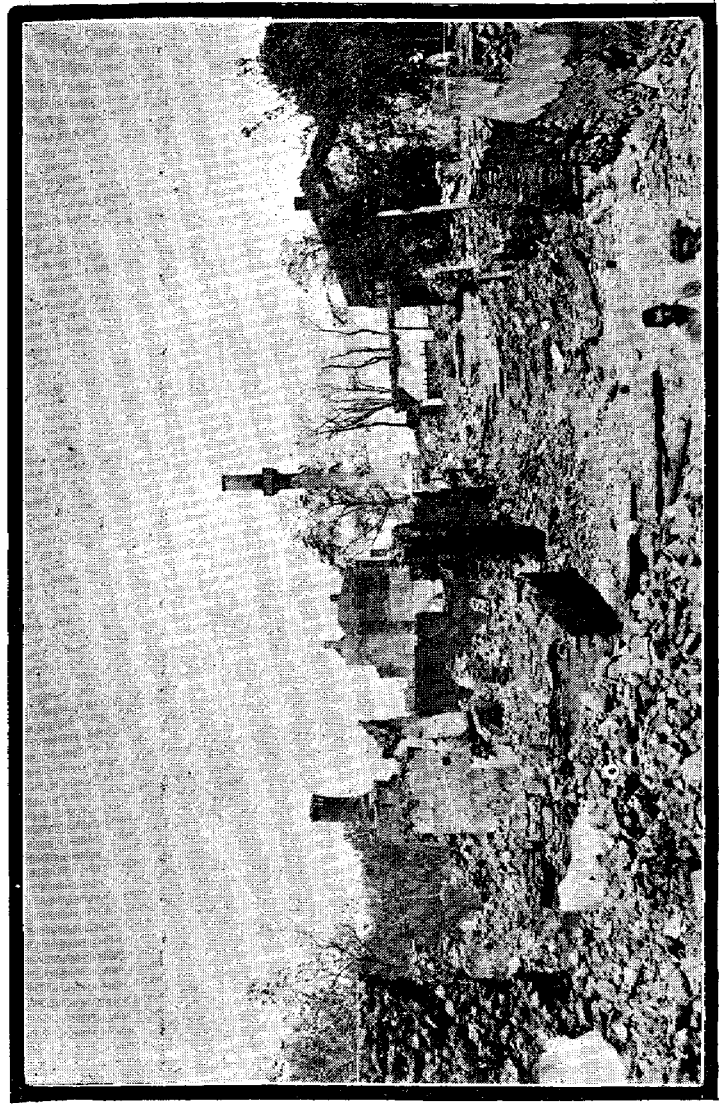
Le même jour les Grecs apparurent au village et après l'avoir pillé de fond en comble, ils détruisirent les provisions qu'ils ne pouvaient emporter et mirent le feu au village. Les habitants qui, une première fois avaient échappé aux persécutions grâce à leur fuite ne furent pas toujours aussi heureux. Les grecs revinrent à plusieurs reprises et choisirent ce village comme lieu de cantonnement. Le prétexte le plus futile était toujours assez bon pour chicaner et persécuter les malheureux musulmans, tous eurent à souffrir de la brutalité des soldats grecs, un vieux bonhomme de 57 ans, TCHAKIR MOUSTAPHA OGLOU YOUSSEF ainsi qu'un autre de 55 ans Gaba Oglou AHMED sont encore alités par suite des tortures endurées.

**Enlèvement de jeunes filles. Des femmes suspendues
par les cheveux et battues.**

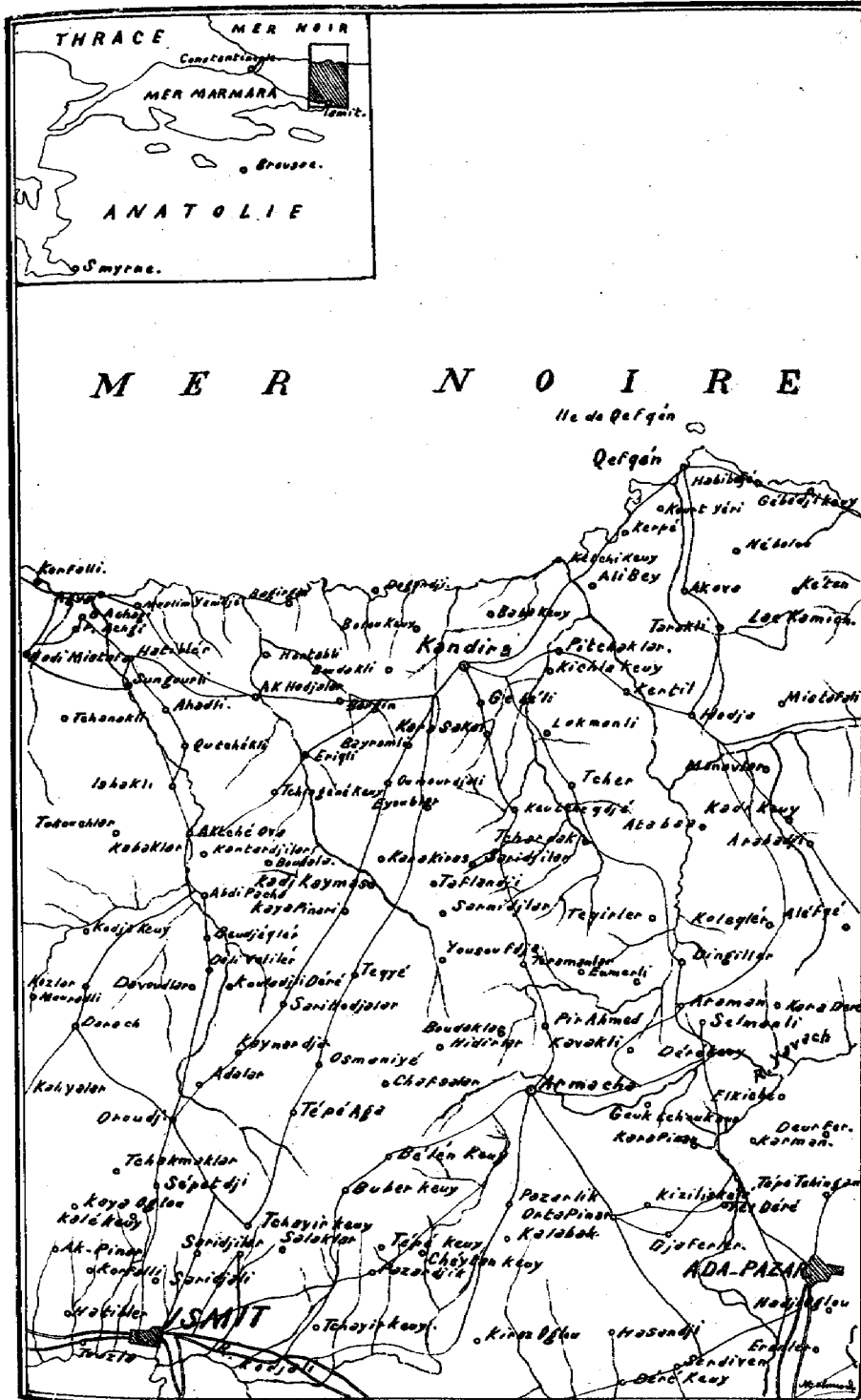
Extrait d'un rapport de la Commission d'enquête No 365 en date du 12 Mai 1921:

Un détachement hellène de 25 hommes arrivé en Mars 1921 au village YAYLA (arrondissement CHILÉ) dévalisa la population pretextant la recherche d'armes dans les domiciles. Pendant la perquisition qui dura 24 heures, hommes et femmes furent molestés et brutalisés. GULSUM, la locataire de MEHMED Tchavouche, la mère d'un certain HALIL, HANIFÉ Hanım, la propriétaire de la maison habitée par Kel MEHMED, ZAIDÉ Hanım, l'épouse de Kel Oglou ARIF, AICHÉ Hanım, furent suspendues par les cheveux au plafond et battues jusqu'à en perdre connaissance. Les nommés Kel Oglou ALI, Kaim Oglou ALI, HASSAN Agha et Imam Oglou, sont complètement estropiés par suite des coups essuyés. Un mois plus tard l'épouse de Kel Oglou ALI, HADIDJÉ Hanım et sa fillette de 12 ans, FATMA, furent enlevées en route. Leur sort est inconnu.

Une lettre No 5025/1922 du villayet de Stamboul datée du 18 Mai 1921, confirme que ces malheureuses seraient assassinées par les Grecs de YÉNI-KÉUY accompagnés des déserteurs hellènes.



Kara-Mnrsel incendié et détruit par les soldats grecs.



**Des malheureux paysans ligotés et baillonnés
dans des sacs humides, subissent d'atroces tortures.**

*Extrait d'un rapport du Conseil des Anciens No 40 daté
du mois de Mai 1921, confirmé par celui de la Com-
mission d'Enquête No 365 en date du 14 Mai 1921:*

Un détachement hellène de 40 soldats arrivé au village YAYLA du district de DEYIRMEN DÉRÉ, rassembla au préalable la population dans la mosquée et se livra ensuite à des perquisitions dans les domiciles, mettant à sac tout ce qu'ils trouvaient.

Parmi les personnes qui étaient dans la mosquée, Kaba Dayi Oglou HASSAN, son frère HASSAN HUSSEIN, Kel Oglou MEHMED ALI, Softa Oglou HUSSEIN Tchavouche, Kel Oglou HALIL, MEHMED Tchavouche, Imam Oglou MEHMED, et son fils ISMAIL ont été ligotés et baillonnés dans des sacs humides où ils furent battus pendant des heures jusqu'à en devenir malades.

**Autres atrocités commises dans les parages de Chilé,
viols et voies de fait.**

*Extrait d'un rapport du Conseil des Anciens en date du
8 Mai 1921, confirmé par celui de la Commission
d'Enquête No 365 en date du 14 Mai 1921.*

Environ 800 soldats grecs arrivés en Août 1920 aux villages de TIMOURDJILI, HASSANLI, TCHENGUELLI, DEYIRMEN TCHAYIRI et KOUMDJA du district DEYIRMEN TCHAYIRI, pretext-

tant l'éternelle recherches d'armes, dérobèrent dans les demeures tout ce qu'ils trouvaient de plus précieux. Comme de coutume, c'est dans les mosquées et les cafés que les habitants furent réunis. Parmi ces pauvres gens les nommés Inam HASSAN Effendi, SULEIMAN Tchavouche, Indjé Badjak Oglou ALI OSMAN, ACHIR Oglou HASSAN, MOUSSA Oglou OSMAN, Laze BAIRAM Ousta, Harmandji Oglou Hadji MEHMED, ACHIR Oglou EMIN, MOUSSA Oglou MEHMED, Kodja MAHMOUD Oglou HASSAN, Hodja EYOUB Effendi, CHABAN Agha et son fils REDJEB furent cruellement battus.

Les soldats entraînent hors du village une malheureuse boiteuse, NESILÉ Hanim du village KOUMDJA, qu'ils violèrent.

Atrocités du district de Kandra.

**Atrocités commises dans le village de Karamadine
par le Lieutenant Katcharos.**

Extrait d'un rapport du Conseil des Anciens en date du 8 Mars 1921, confirmé par celui de la Commission d'Enquête, No 365 en date du 14 Mai 1921 :

Le Lieutenant KATCHAROS à la tête d'un détachement de 32 hommes arriva de CHILÉ fin Mars 1921 au village de KARAMADINE (dépendant d'AKTCHÉ OVA). Après avoir rassemblé et enfermé la population dans la mosquée ils s'emparèrent du villageois ABAS Oglou HALIL, qui fut assassiné aux abords du village.

Les nommés Pacha MADIN Oglou ISMAIL et son frère Kurd Oglou Hadji HUSSEIN, DEBAGH Oglou AHMED, HATIB Oglou HASSAN, MANAV Oglou HASSAN, HALIL Oglou MOUSTAPHA, ISMAIL Oglou MEHMED, Pacha MADIN Oglou CHAKIR OMER, l'épouse de KARA KATCHAN FATMA, l'épouse de Molla ISMAIL GEZBAN, Hadji ISMAIL, Molla MEHMED ligotés et suspendus par les pieds, aux arbres par les hommes de KATCHAROS, ils furent battus et torturés pendant des heures.

Des femmes subissent publiquement les derniers outrages et sont égorgées ensuite. Vols et pillages.

Extrait des rapports rédigés par l'officier de liaison lieutenant DJÉMALÉDDIN effendi et le commandant des colonnes volantes Turques, le capitaine YOUSSEUF Effendi,

donnés au commandement général de la gendarmerie à CONSTANTINOPLE, concernant les atrocités commises à KANDRA en date du 26 Mai 1921, par un détachement hellène composé de 500 soldats.

1.— Un détachement de vingt soldats grecs fit subir les derniers outrages à la famille de Tchakirli HUSSEIN du village KANTARDJILAR. Les femmes furent violées par les soldats grecs qui les blessèrent et les tuèrent à coups de baïonnette après les avoir suspendues par les pieds à la cheminée de leur habitation. D'autres femmes du village furent également outragées par les mêmes soldats et dévalisées ensuite.

2.— DOGHANDJI Oglou IBRAHIM du village KICHLA fut assassiné publiquement de la manière la plus féroce.

Blessé en différents endroits, il fut relâché par les Hellènes, qui après lui tranchèrent la tête avec un couteau.

3.— En quittant le village de KANDRA pour se rendre à TCHIBOUKLI, les Grecs dépouillèrent la mosquée du village de tous ses tapis et enlevèrent également une femme nommée Adapazarli ALIÉ Hanim, la petite fille de REDJEB Agha, ainsi que la fille d'un certain Kengirili MOUSTAPHA.

4.— Au village surnommé KARA-KIRAZ, les Grecs enfermèrent les femmes dans une maison et plus d'une centaine de soldats leur firent subir les derniers outrages après les avoir dévalisées.

Au village KARA-SAKAL une femme fut outragée par 6 soldats hellènes.

5.— Dans un autre village surnommé KAMARLAR, les Grecs violèrent toutes les fillettes à partir de 10 ans, outragèrent également les femmes et mirent à sac les habitations.

6. — A KANDRA les bureaux de la Poste et du Télégraphe ainsi que le bâtiment gouvernemental, furent saccagés, et les archives anéanties.

7. — Un détachement hellène de 300 hommes arrivé d'ADA-BAZAR, arma jusqu'aux dents les bandes grecques et se livra avec leur concours à des excès de toutes sortes dans les villages BERCHIKA, DJÉBÉDJI OĞLOU, EREMA et CHEHLER. Tous ces villages furent pillés, les femmes subirent les derniers outrages et les hommes furent massacrés.

8. — Le village KARA-KIRAZ fut mis à sac par les Hellènes qui ne manquèrent pas d'enlever tout le bétail avant de le quitter. Un certain BAIRAM ALI, habitant du village, fut horriblement mutilé à coups de baïonnette, les Grecs lui coupèrent également les oreilles.

9. — Le village EUTUKLER dont les habitants s'étaient enfuis précipitamment dans les montagnes pour échapper aux poursuites des soldats grecs, fut envahi par ces derniers, qui, après l'avoir complètement pillé, y mirent le feu. Tout le village fut la proie des flammes.

10. — Le village PECHKECH HADJI ISMAIL fut également pillé par les soldats hellènes encadrés de bandes de brigands. Un agent de police en retraite DJEMAL Effendi, ainsi qu'une autre personne nommée TCHAVOUCHE furent assassinés à coups de baïonnette et de poignard.

11. — Un détachement grec, venu des environs d'ADA-BAZAR, envahit le village KARA-DÉRÉ, y tua 6 personnes, se livra à des voies de fait sur la population et fit subir aux femmes les derniers outrages.

12. — Un autre détachement hellénique, encadré de brigands assassina après l'avoir horriblement mutilé, un certain ENADJI du village INANLAR. Les jeunes femmes

concentrées dans une maison furent dévalisées et violées. La plupart d'entre elles ayant tenté de résister furent grièvement blessées à coups de couteau et de baïonnette.

13. — Au village TEKKELER, 15 jeunes filles furent violées par des soldats grecs, qui après l'accomplissement de leur crime, s'amuserent à torturer les malheureuses en les suspendant toutes nues par les pieds aux arbres et leur infligeant des blessures au corps au moyen d'armes blanches.

14. — Un détachement grec assassina lors de son passage à BÜYÜK HATIBLI un paysan qui venait de rentrer de captivité.

15. — Un autre détachement hellène se rendit coupable au village de KARA-DÉRÉ par des crimes horribles. Ils firent subir à quatre paysans ainsi qu'à trois petits enfants de huit ans à peine, les derniers outrages et les massacrèrent ensuite à coups de baïonnette.

Ces atrocités, témoignent le degré des agressions et des crimes commis par les soldats hellènes et les bandes grecques, armées et ravitaillées par eux.

Atrocités des soldats Grecs en présence de leurs chefs.

Incendies des villages

Extrait du procès-verbal du Conseil des Anciens du village Kaymass en date du 3 Mai 1921, confirmé par le rapport No 365 de la commission d'enquête en date du 14 Mai 1921:

Un détachement hellénique composé de plus de 500 soldats, sous le commandement d'un major, pénétra dans

le village de KAYMASS (dépendant de KANDRA) qui renfermait 29 maisons, en brûla les 19, assassina à coups de baïonnette le nommé GUÉDIKLI OGLOU ACHIR et blessa à la poitrine le nommé HADJI OGLOU AHMED.

Musulmans torturés par le Lieutenant Grec Katcharos

Extrait du rapport No 365 de la Commission d'enquête en date du 14 Mai 1921:

A la fin du mois de Mars 1921, le lieutenant Katcharos entra dans le village de BUYUK BITCHAKLI (district de KANDRA) rassembla les habitants dans la mosquée et extorqua leurs objets de valeur. Ensuite il suspendit par les pieds les nommés Tobdji Oglou DJAFER, Ali Oglou KÉMALÉDDIN, Kalaydji Oglou ISMAIL, Ouzoun ALI Oglou HASSAN, Himinet Oglou MEHMED, Keumurdji Oglou SULEIMAN, Kodja Kavouk Oglou AHMED Captan, Ali Oglou MÖLLA ISMAIL, Ouzoun AHMED Oglou MOUSTAPHA, Dolou Oglou VELLI, Hodja MOUSTAPHA les fouetta pendant des heures.

Suites des atrocités du fameux Katcharos.

**Les pauvres villageois asphyxiés étant suspendus
par les pieds.**

Extrait du procès-verbal No 38 du Conseil des Anciens en date du 7 Mai 1921, confirmé par le rapport No 365 de la Commission d'enquête en date du 14 Mai 1921:

Au mois de Mars 1921, 30 soldats grecs commandés

par le lieutenant KATCHAROS visita le villages KUTCHUK ACHAGUI, BUYUK ACHAGUI, BOUDJAKLI, et fit réunir les habitants dans le café selon son habitude. Les nommés Saraz Oglou HUSSEIN, Majar Oglou IBRAHIM, Hadji Guéréche Oglou ALI, Achlamadji Oglou IBRAHIM du village de KUTCHUK ACHAGUI et Bodjour Oglou HASSAN Tchavouche ALI, Bayram Oglou RÉDJEB, Cham Oglou ISMAIL du village de BOUDJAKLI furent les uns suspendus par les pieds et asphyxiés, les autres mis dans des sacs de farine, furent fouettés.

Autres tortures et vols commis par le lieutenant Katcharos.

Extrait du procès-verbal du Conseil des Anciens du village Kadi en date du 7 Mai 1921:

A la fin du mois de mars 1921, le lieutenant KATCHAROS pénétra dans le village KADI (district de Kandra) réunit les habitants dans la mosquée et sous prétexte de chercher des armes entra dans les maisons, où il extorqua tous les objets précieux. Après avoir accompli cette œuvre, il fit battre les notables Madjar Oglou EMIN, Kalafatdji Oglou HUSSEIN, Tumik Oglou MOUSTAPHA, Indjé Badjak Oglou HUSSEIN, Youmouk Oglou MOUSTAPHA, Indjé Badjak Oglou CHAKIR, jusqu'à leur faire perdre connaissance.

L'agression d'un détachement hellène composé de 500
soldats dans un petit village sans défense.

Viols et pillage.

*Extrait du procès-verbal du Conseil des Anciens du village
Kaymaz en date du 7 Mai 1921, confirmé par le
rapport No 365 de la Commission d'Enquête en date
du 14 Mai 1921 :*

Un détachement hellène de 500 soldats pénétra dans
le village de KAYMAZ (dépendant de Salmanli) en date du
29 Avril 1921 et assassina les maires HALID et ALI Agha
à coups de fusil et de gourdin. En outre les soldats
firent subir les derniers outrages à la bru de Kalaydji
Oglou et la laissèrent toute nue hors du village.

A la fin ils pillèrent les maisons et emportèrent plus
de 200 moutons des villageois.

Atrocités du district d'Ezine.

**Le nommé Yahya assassiné à Kizil Karié devant
les yeux des habitants.**

Il ressort du rapport N° 1252 du commandant de la Gendarmerie d'EZINÉ, en date du 27 Février 1921, que des soldats hellènes vinrent le 24 Février 1921 à KIZIL KARIÉ, village dépendant du district d'EZINÉ, et y commirent nombre de méfaits contre les habitants. Ils assassinèrent le nommé Kurd Oglou YAHIA, devant les yeux des habitants effarés.

**Les Hellènes assassinent le nommé Behram Oglou Kara
Halli pendant qu'il labourait son champ.**

Aux termes du rapport N° 2152 du Commandant de la Gendarmerie d'EZINÉ en date du 2 Avril 1921, il ressort qu'un détachement hellénique et quelques grecs indigènes, assassinèrent le 1er Avril 1921, le nommé BEHRAM Oglou Kara HALIL, du village de KEUSSELER pendant qu'il travaillait dans son champ.

**Quatre villageois assassinés et mis en pièces
par des bêtes féroces.**

*Extrait du rapport daté du 18 Mars 1921, No 1806, du
Commandant de la Gendarmerie des Dardanelles :*

Les Hellènes arrêtaient, en chemin, aux environs du

village de DOUMROUK, quatre villageois, les conduisirent ensuite dans un ravin situé non loin du village susdit et là, ils les assassinèrent dans des circonstances tragique. On trouva plus tard dans le ravin, les corps des malheureux, affreusement mutilés et morcelés par des bêtes féroces. On n'a pu pour cette raison les identifier.

Le garde forestier du village de Sari-Tchali, assassiné.

Il ressort du rapport en date du 26 Avril 1921, du Commandant de la gendarmerie des DARDANELLES, que des soldats hellènes qui étaient venus, le 14 Décembre 1920, à SARI-TCHALI, y arrêtaient le maire, le garde forestier, le nommé HALILAINSI que quelques autres paysans les conduisirent à EZINÉ et là, après les voir mis en prison, les frappèrent violemment. Le garde forestier est mort sous les coups.

**Une pauvre villageoise, la nommé Hanifé, perd la raison
par suite de frayeur, et une fillette de sept ans
succombe à des blessures.**

*Extrait du procès-verbal daté du 27 Avril 1921, du Conseil
des Anciens de Sari-Tchali, district dépendant des
Dardanelles, dont l'original est conservé:*

1.— Des soldats hellènes assaillirent le village de SARI-TCHALI le 31 Juillet 1920, réunirent les villageois et

leur demandèrent s'ils possédaient des armes. La réponse étant négative, ils frappèrent violemment les membres du Conseil des Anciens KISSA Oglou OSMAN, MOURAD Oglou HASSAN Tchavouche, Koroudji HASSAN et plusieurs autres personnes, et emportèrent tout le bétail.

2.— Un détachement hellénique de 150 hommes, assaillit, le 3 Février 1921, le village. Les soldats hellènes s'introduisirent dans les maisons et s'emparèrent des objets de valeurs. La nommée HANIFÉ, épouse de RIZA Oglou HUSSEIN, perd la raison, épouvantée à la vue des soldats hellènes, qui se précipitaient chez elle, forçut la fenêtre à coups de baïonnette.

La fillette âgée de 7 ans, du nommé SADOULLAH, est morte à la suite des coups qu'elle à reçus.

Un détachement hellénique assassine le nommé Ibrahim.

Il ressort du rapport No 1252, du commandant de la Gendarmerie d'EZINÉ, daté du 27 Février 1921, dont l'original est conservé, que le nommé Déli-IBRAHIM fut assassiné à coups de baïonnette et de balles, par un détachement hellénique que s'était introduit, le 24 Février 1921, dans GUEYKLI, village dépendant du district d'EZINÉ.

Une tragédie qui prouve la bassesse et la corruption morale plus que la sauvagerie.

Aux termes du rapport 693 du Commandant de la Gendarmerie d'Eziné, en date du 6 Février 1921, il ressort que 7 soldats hellènes s'introduisirent, le 2 Février 1921, dans la maison du nommé MOUSTAPHA Oglou MOUSTAPHA, s'emparèrent d'une somme de 50 Livres et d'autres objets de valeur. Ils torturèrent pendant des heures l'épouse du susnommé, en mettant sur son ventre de la cendre chaude, dans le but de lui extorquer de l'argent.

Agressions, voies de fait, rançons infligées par les misérable Keur Apoustol et Saatdji Yani.

1.— Le 15 Octobre 1920, le nommé Ezineli CONSTANTIN, armé par l'ordre du commandant hellène à EZINÉ, et cinq autres soldats Grecs, vinrent dans le village de PINAR-BACHI, s'introduisirent dans les maisons, frappèrent à coups de cravache, après les avoirs ligotés, les nommés OSMAN Oglou RACHID Tchavouche, Arab EUMER et Tatar ALI.

2.— Le 20 Octobre 1920, des soldats hellènes, accompagnés du nommé EZINÉLI Saatdji Oglou YANI, entrèrent dans le village de PINAR-BACHI, frappèrent à coups de crosse le maire du village, ainsi que le nommé Tcherkess HAMID. Ce dernier s'étant réfugié plus tard dans le village de GUEBEZ, les hellènes revinrent à PINAR-BACHI, et infligèrent des tortures aux membres de sa famille.

3.— Lors des atrocités commises par les hellènes, le 20 Octobre 1920, le nommé DJAM-KEUYLI ISMAIL, a été violemment battu et torturé. Il ne fut relâché qu'après versement d'une somme de 5 Livres.

4.— Le 12 Décembre 1920, un détachement hellène composé de 25 hommes, commandé par un officier, arriva au village en compagnie du nommé Keur APOUSTOL, du village d'EZINÉ. Après s'être emparé des provisions et du bétail, ils ligotèrent le nommé Tcherkess ALI OSMAN et le blessèrent grièvement en le rouant de coups à l'aide d'une grosse pierre. Il ne fut mis en liberté qu'en versant 70 Livres à l'officier hellène et 30 Livres à Keur APOUSTOL. Il a gardé pendant trois mois le lit à l'hôpital.

5.— 15 soldats hellènes revenant le 15 Décembre 1920, dans le même village pénétrèrent dans les maisons s'emparèrent des tapis, des machines à coudre, des commodes, des chaises, des lits et d'autres objets qu'ils trouvèrent.

6.— Quelques soldats hellènes, qui étaient revenus au village le 17 Décembre 1920, toujours accompagnés de Keur APOUSTOL, rouèrent de coups de cravache le nommé Tcherkess OSMAN Oubachi et s'emparèrent de son numéraire s'élevant à 70 livres turques.

7.— Quatre soldats hellènes, accompagnés des nommés Kourli YANI, TANACHE et PAPOUTCHI Oglou YANI, vinrent au village, le 20 Décembre 1920, enfermèrent de force les nommées FATMA, fille de Tcholak MOUSTAPHA et NAZIRÉ, dans une maison et leur firent subir les derniers outrages.

Toutes ces atrocités sont relatées dans le rapport du Conseil des Anciens du susdit village, daté du 28 Avril 1921 et dont une copie est conservée.

Le nommé **Sélim** Oglou **Mehmed** obligé de verser une rançon de 40 Livres pour se soustraire à la mort.

*Dépositions du nommé **Sélim** Oglou **Mehmed**, devant la Commission d'Enquête, confirmées par le procès-verbal No 83, daté du 27 Avril 1921:*

Le 15 Décembre 1920, une quinzaine de soldats hellènes s'introduisirent dans ma maison, le fouillèrent de fond en comble, puis me conduisirent sous escorte à la prison d'Eziné.

Des horreurs inqualifiables sont commises dans cette prison à l'égard des malheureux musulmans. Ces derniers sont d'abord suspendus par les jambes, d'autres sont ligotés par les mains ou les pieds. Puis ces infortunés sont frappés à coups de cravache, de gourdin ou de bâtons de fer, jusqu'à en perdre connaissance. Les cris de douleur sont étouffés par le claquement sinistre des cravaches. Ceux qui tombent évanouis, sont jetés dans un coin. Plusieurs succombent à leurs blessures.

On m'a infligé les mêmes tortures. Cela a duré une semaine. Je fus enfin relâché en versant quarante livres de rançon que mes parents ont pu se procurer. J'ai été convaincu que les hellènes, en emprisonnant les musulmans dans ce lieu, ne poursuivent d'autre but que de les frapper à mort ou de leur extorquer de l'argent.

Tragedie du village Doumrouk (Dardanelles)

Assassinats, vols, voies de fait, tortures.

*Extrait du procès-verbal en date du 29 Avril 1921, du Conseil des Anciens du village de **Doumrouk** dépendant des **Dardanelles**.*

1.— Le 15 Octobre 1920, un détachement hellène de 12 soldats commandé par un officier, et accompagné des nommés NICOLAS, STODILI et MIHAL, arrive au village de DOUMROUK, s'introduit dans les maisons, malmène les habitants, s'empare des provisions et frappe le nommé Ichik Oglou Tchakir MOUSTAPHA durant une heure et demie à coups de cravache, de gourdin et de crosse. Le malheureux perd finalement connaissance.

2.— Le même jour, le nommé Turkemichli MAHMOUD fut également torturé pendant des heures en lui attachant les pieds et les mains.

3.— De même le nommé AHMED Oglou HASSAN HUSSEIN, fut roué de coups jusqu'à lui faire perdre connaissance.

4.— Le nommé Tchamlidjali HASSAN gendre d'ALI Tchavouche, fut roué à coups de gourdin et de crosse jusqu'à lui faire perdre connaissance.

5.— Un détachement hellène et quelques brigands Grecs entrent au village, le 17 Octobre 1920 et frappent jusqu'à leur faire perdre connaissance, les nommés HACHIM Oglou HACHIM, âgé de 18 ans ainsi que le nommé Arab MAHMOUD, âgé 40 ans. Ce dernier dût s'aliter pendant 10 jours à la suite des blessures graves.

6.— Le 13 Novembre 1920, un détachement Hellène de

30 soldats conduit par un officier et guidé par le fameux Keur APOUSTOL, Grec COSTI d'EZINÉ, Tchalik DIMITRI de YÉNI-CHÉHIR, assaillirent le village. Quelques soldats grecs y entrèrent et emmenèrent les nommés CHAKIR Effendi, EMIN et ABBAS Agha, membres du Conseil des Anciens auprès de leur commandant. Par l'ordre de ce dernier, Grec COSTI attacha les bras de ces malheureux et les battit violemment, puis ils s'emparèrent du cheval du gendarme Turque nommé RAMAZAN, qui passait la nuit en fonction dans le village, le désarmèrent et l'expédièrent vers une destination inconnue.

7.— Les mêmes soldats et bandits entrèrent dans la maison de SÉLIM Oglou MEHMED de PIZÉRINE, procédèrent à la recherche d'armes et l'emmenèrent sous escorte dans la prison d'EZINÉ où ils le battirent pendant une semaine. Après l'avoir dérobé de ses biens, ils le relâchèrent.

8.— 7 soldats grecs entrèrent le 3 Décembre 1920 dans le village, ligottèrent les mains du maire Hadji ALI ESSAD, l'emmenèrent près du cimetière, situé hors du village, où ils le battirent, et lui extorquèrent son argent.

9.— Le 5 Décembre 1920, les nommés HACHIM Oglou HACHIM, Mitrak Hafiz HUSSEIN Oglou KIAMIL, MOUSTAPHA Oglou MOUSTAPHA, HASSAN Oglou HASSAN de HALIL ELI, Mouhadjir ALI Dayi, qui se rendaient à EZINÉ furent en cours de route attaqués par un détachement hellène fort de 25 hommes qui les ligottèrent et les conduisirent à la prison d'EZINÉ. Là les malheureux furent roués de coups. Mouhadjir ALI succomba à ses blessures.

10.— Le 3 Avril 1921, les nommés MOUSTAPHA Effendi et MOUSTAPHA Oglou MEHMED se rendaient des DARDA-

NELLES à DOUMROUK, lorsqu'ils furent attaqués en cours de route par des soldats hellènes et quelque Grecs d'ERENKEUY armés dans le but de persécuter les musulmans. Ils les conduisirent à l'endroit dit LALADJIK-DÉRÉ et les assassinèrent à coups de fusil.

11.— Le nommé FETTAH Oglou SULEIMAN de HASSANLAR OBA, ne fut relâché de la prison d'EZINÉ, qu'en donnant 100 Ltqs.

12.— Les habitants du susdit village durent émigrer à la suite des atrocités ci-haut relatées.

**Un maire affronté et emprisonné par l'ordre
du Commandant Hellène.**

Extrait d'une correspondance N° 193 de la préfecture des DARDANELLES aux Ministère de l'Intérieur, en date du 5 Mars 1921, dont l'original est conservé.

ZIA Bey, maire du village GEUEYIKLI (district d'EZINÉ) fut pris nu-pied de son domicile et affronté publiquement par l'ordre du Commandant d'occupation hellène à EZINÉ. Il fut ensuite jeté en prison où il a été battu à coups de crosse par le gardien militaire. Le pauvre maire a été mis en liberté, après les menaces les plus terribles.

**Le Commandant Hellènes donne des ordres aux soldats
pour le pillage des maisons.**

Extrait du rapport No 261 du Commandant de la Gendarmerie d'Eziné.

Les soldats Grecs assaillirent le 7 Janvier 1921 les maisons musulmanes d'EZINÉ (dépendant des DARDANELLES) par ordre du Commandant de l'occupation hellénique, s'emparèrent des commodes, glaces, machines à coudre, tapis et d'autre objets de valeur. Ceux qui s'obstinaient à ne pas céder les effets, furent battus violemment. Le nommé Hamamdji AHMED Agha a été surtout très sévèrement battu.

**Musulmans obligés d'inscrire l'enseigne «Nouvelle Grèce»
aux portes de leurs boutiques.**

Extrait du rapport No 2336 du Commandant de la Gendarmerie des Dardanelles en date du 9 Avril 1921, dont l'original est conservé:

Les soldats hellènes avec la collaboration des grecs indigènes obligent les musulmans d'inscrire à la devanture de leurs boutiques l'enseigne «Nouvelle Grèce» pour blesser leurs sentiments nationaux.

**Paysans exposés aux agressions et tortures
infligés par les soldats Grecs.**

*Extrait d'une notice du commandant de la gendarmerie
des Dardanelles en date du 26 Avril 1921, dont l'ori-
ginal est conservé:*

Un détachement hellène pénétra à SARMISAKDJI Keup-
russi (village du district d'Eziné) le 19 Février 1921, arrêta
les paysans dans leurs champs, et les fouetta violemment.
Ils subirent en outre des chatiments sévères durant leurs
détentions.

Agression d'un détachement hellène.

*Extrait du rapport No 693 du Commandant de la Gendar-
merie d'Eziné en date du 6 Février 1921.*

Un détachement hellène de 8 hommes s'introduit le 2
Février 1921, dans le village d'ARZLANLI, dépendant du
district d'EZINÉ s'empare du numéraire de la plupart des
habitants et malmène la femme de Hadji AHMED ainsi que
sa belle fille pour leur extorquer de l'argent.

**Violation et tortures d'un sous officier hellène "Christo"
contre la nommée Hadidjé, âgée de 18 ans, dans
la maison de Hafiz Tchavouche.**

*Extrait du rapport du sous préfet du district d'Eziné, en
date du 19 Janvier 1921.*

Le nommé CHRISTO, sous officier hellène, s'introduit
le 17 Janvier 1921, unitamment dans la maison de HAFIZ
Tchavouche et somme ce dernier de lui livrer sa petite
fille HADIDJÉ âgée de 18 ans. Furieux de la résistance de
la jeune fille, CHRISTO se précipite sur HAFIZ Tchavouche
et le frappe à coups de cravache. Entre temps HADIDJÉ
parvient à se réfugier chez des voisins. Le Conseil des
Anciens que les cris avaient attiré sur les lieux, ainsi que
HAFIZ Tchavouche furent conduits au corps de garde hel-
lénique et furent violemment battus.

Les agressions d'un commandant hellène.

*Extrait du rapport No 55 du commandant de la gendar-
merie d'Eziné, en date du 24-25 Février 1921, dont
l'original est conservé:*

Le commandant d'occupation hellénique d'EZINÉ
accompagné de 10 cavaliers, 80 fantassins et deux mit-
railleuses assaillirent à 2 h. de la nuit du 23 Février
1921, le village de SARI-TCHALI (village du district
d'EZINÉ) ainsi que la gendarmerie de la place.

Après avoir désarmé et battu les gendarmes, ils les
emprisonnèrent en bloc. Ils réunirent les villageois et

battirent violemment la plupart. Ils s'emparèrent ensuite des biens des habitants, dont les noms sont cités ci-après :

1.— HUSSEIN Oglou NOURI	gendarme
2.— IBRAHIM Oglou CHAKIR	»
3.— MOUSTAPHA Onbachi	»
4.— FEVZI	sergent
5.— SELIM Oglou BAYRAM	indigène
6.— AHMED Oglou CHÉRIF	»
7.— MOUSTAPHA Oglou MOUSTAPHA	»
8.— HASSAN Oglou SAID Agha	»
9.— RIDVAN Agha	»
10.— SADIK Oglou SULEIMAN Agha	»
11.— IBRAHIM Oglou MOUSTAPHA	»
12.— MEHMED ALI Oglou HAFIZ YAHYA	»
13.— AHMED Oglou DJELIL	»
14.— Hodja HASSAN Effendi	Imam
15.— EMIN Oglou Ahmed onbachi	indigène

**Tortures infligées aux musulmans par le lieutenant
Nicolas Borkides.**

*Extrait du rapport No 2336 daté du 9 avril 1921, du Com-
mandant de la Gendarmerie des Dardanelles.*

Le 1er Avril 1921, le lieutenant hellène NICOLAS BORKIDES arrive au village de KEUSSELER, (district d'EZINÉ) accompagné d'une dizaine de soldats hellènes et de quelques grecs indigènes. Ils frappent à coups de crosse les nommés Déli HASSAN Oglou MOUSTAPHA ainsi que son père AHMED, puis ils les torturent en les suspendant par les pieds, et en brûlant de la paille sous leur tête.

Atrocités du district de Bayramitch.

Massacre de trois malheureux musulmans.

Le 3 Mars 1921 des soldats hellènes entrent dans le village de TEPÉLER KEMENLER, situé à une heure de distance du Chef lieu du district de BAYRAMITCH, dépendant des DARDANELLES. Après avoir battu le villageois ISMAIL ainsi que la mère de ce dernier, DEUNDU, qu'ils blessent au cou. Ils s'emparent de leurs numéraire et prennent la fuite. La blessée porte plainte auprès du commandant des forces d'occupation de BAYRAMITCH.

Le commandant s'empressa de fausser les termes de la plainte et fait mander auprès de lui pour les confronter avec DEUNDU, trois détenus à la prison du quartier général, savoir VEISSEL, fils de MEHMED, émigré de Monastir et commissionnaire établi à BAYRAMITCH, son frère RAMAZAN, et MOUHTEREM Oglou ISMAIL, gardien de la Régie des Tabacs. Ces malheureux sont rudement malmenés en chemin.

La plaignante a beau répéter que ce ne sont pas là les agresseurs qu'elle a parfaitement vue et qui étaient des soldats hellènes, le commandant dénature les faits, et la force par la contrainte à déclarer que ce sont bien là les coupables. Là dessus on fait creuser à coups de crosse et de cravache à ces derniers un fossé dans le voisinage du quartier militaire où ils sont poussés et massacrés d'une manière sauvage.

Cet événement sanglant est consigné dans le rapport de sous-préfet de BAYRAMITCH, du 7 mars 1921, sous numéro spécial, dont une copie légalisée est conservée.

Le jeune Ahmed âgé de 16 ans grièvement blessé par les balles tirées par une patrouille hellénique.

Aux termes du rapport N° 261, du 19 Janvier 1921, du commandant de la gendarmerie de BAYRAMITCH (DARDANELLES), dont la copie est conservée, le jeune AHMED, fils de Hadji AIL, âgé de 16 ans et habitant le quartier TEPÉ-DJIK de cette localité, a été grièvement blessé à coups de fusil par une patrouille grecque.

Les Commandants hellènes organisent et arment des bandes de brigands.

Une lettre officielle, sub No 151, adressée au Ministère de l'Intérieur par le Préfet des Dardanelles en date du 19 Février 1921, rapporte les faits suivants:

Le commandant du contingent hellénique d'occupation du district de BARAMITCH, a fait ouvrir le dépôt d'armes de cette localité et distribuer à la population grecque de l'endroit, auxiliaires des soldats hellènes dans leur œuvre de cruauté, les armes et munitions contenues dans ce dépôt, ainsi que des armes prises aux musulmans. Il a donné ainsi une nouvelle ampleur aux atrocités qui sont commises.

L'assassin **Tanache** opère de connivence avec
les soldats hellènes

Il ressort du rapport No. 1064, du 19 Février 1921, envoyé par le Commandant de la Gendarmerie des DARDANELLES, et dont une copie légalisée est conservée, que, le 8 Février 1921, une patrouille hellénique est venue dans le district de BAYRAMITCH (Dardanelles) guidée par le nommé TANACHE, originaire de cette localité. Ce dernier tua d'une balle AHMED, fils d'OSMAN, du village de TURKMENLI, sous les yeux des soldats hellènes qui, loin d'empêcher TANACHE de commettre son crime, l'y encouragèrent au contraire.

Arrestation et tortures infligées aux notables de **Bayramitch**
par le commandant et les soldats hellènes.

Leur mise en liberté moyennant la somme de Ltqs 200
extorquées par le sergent **Achilef**.

Pièce No 197, du 20 Avril 1921, recueillie dans les dossiers de la Commission d'enquête formée au DARADNELLES dont l'original, est conservé auprès des Autorités.

Lors de l'occupation, 25 Novembre 1920, du district de BYARAMITCH (dépendant Dardanelles) par les HELLÈNES tous les notables, habitant au chef-lieu, furent mis en état d'arrestation sous les insultes et les coups de soldats hellènes. Parmi eux se trouvait également HUSNI Tchavouche, fils de MAHMOUD, originaire de JANINA et s'occupant de



Photographie de Hâirié Hanım, fille de Pasli Oglou Mehmed, âgée de 13 ans, qui après avoir été violée par des soldats grecs, fût blessée à la machoire avec une bombe.

commerce à BAYRAMITCH. Le sergent ACHILEF, d'OURLA faisant fonction de drogman auprès du commandant du contingent d'occupation, le fit mettre en liberté après lui avoir soutiré une somme de 200 Ltqs.

CHUKRI fils de Pehlivan et ISMAIL, fils d'Ali, tous les deux de BAYRAMITCH après avoir été violemment battus à mort par les hellènes, furent jetés dans des voitures où ils furent transportés chez eux sans connaissance.

HUSNI Tchavouche, fils de MAHMOUD, et ISMAIL fils d'ALI, ne pouvant pas supporter les contraintes et les méfaits des HELLENES, ont réussi au prix de mille difficultés à se sauver et à se réfugier aux DARDANELLES, en abandonnant leurs biens et même leurs familles à BAYRAMITCH.

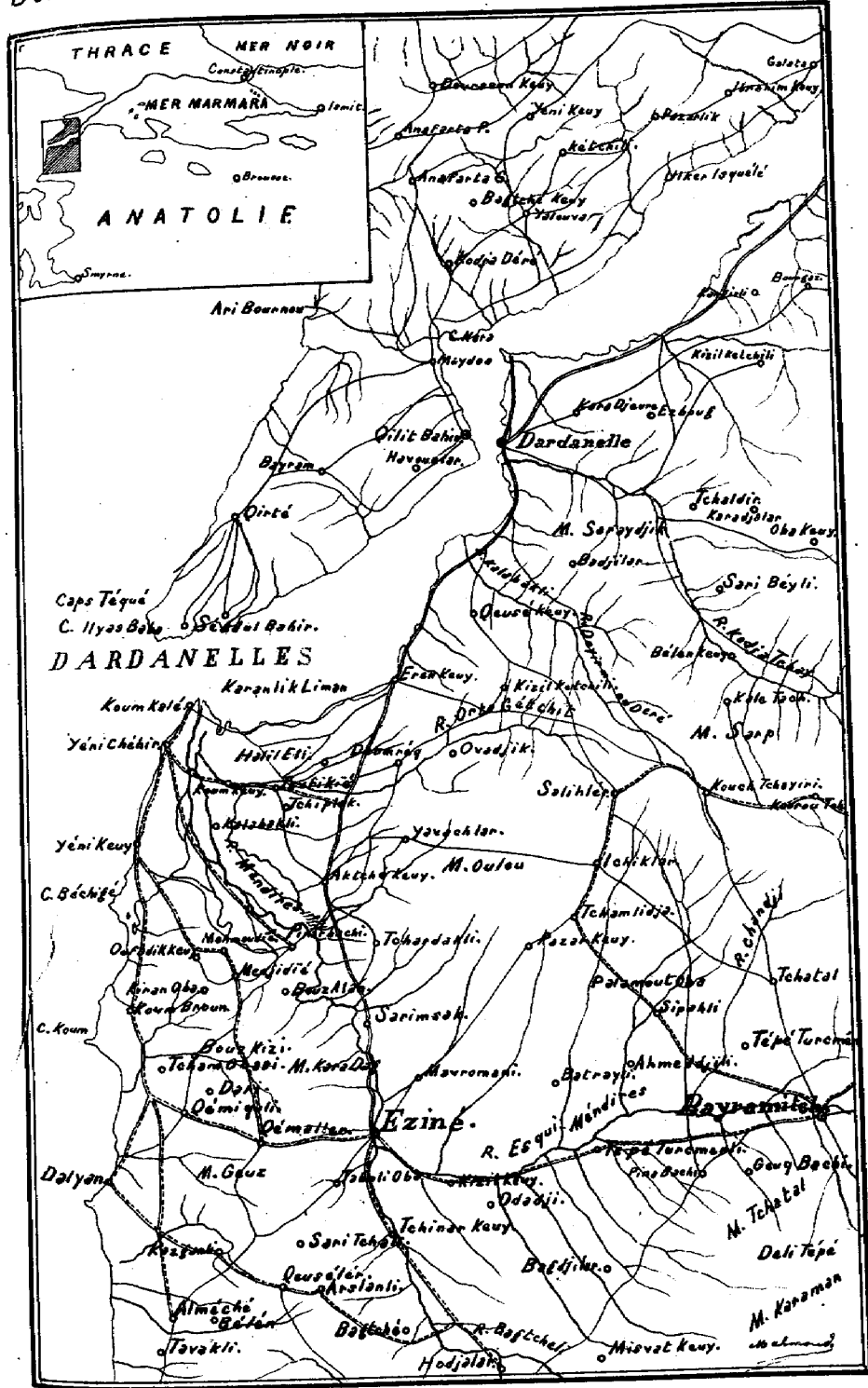
**Arrestation et tortures infligées à Chukri et à Ismail
dans la prison militaire, sur l'ordre
du commandant hellène.**

D'après le rapport No 2152, en date du 2 Avril 1921, du Commandant de la Gendarmerie locale, le cafetier ISMAIL et le sergent CHUKRI furent arrêtés, le 16 Mars 1921, par des soldats hellènes sous les ordres du Commandant du contingent d'occupation et battus à coups de crosse. Durant leur détention dans la prison militaire, ils furent frappés continuellement jusqu'à ce que tout leur corps fut couvert de plaies. Quand ils ne furent plus en état de faire le moindre mouvement ni d'articuler la moindre parole, on les porta hors de la prison et on les abandonna sur

le pavé. Leurs parents vinrent alors les chercher et les ramenèrent chez eux dans des voitures. Ils s'efforcèrent faute d'aide médicale, de les soigner en les enroulant dans des peaux.

Cet acte de barbarie peut être considéré comme un spécimen remarquable des atrocités auxquelles se livrent les Hellènes.

Atrocités du district de Bigha



Attentats des hellènes à Bigha.

Extrait d'un rapport sans numéro, du 9 Février 1921, du commandant de la gendarmerie de Bigha (la copie légalisée du rapport est conservée) :

1. — Le 7 Février 1921, pendant la nuit le gendarme MEHMED fils de RACHID, est frappé injustement par le sergent hellène MANOL à coups de cravache dans la cour de l'hôtel gouvernemental, près de l'entrée de la caserne.

2. — Les procès de toute nature sont jugés par les officiers hellènes.

3. — Suspension des affaires courantes gouvernementales, par suite de la fermeture des postes de gendarmerie.

4. — Malgré les démarches réitérées, deux gendarmes du groupe de Kara-Bigha, emprisonnés sans motif, continuent à être détenus.

5. — Outre les mauvais traitement qu'ils infligent aux paysans, les soldats hellènes en tournée dans les villages exigent de chacun de ces derniers, deux poulets et un plateau de gâteaux. De plus il font tuer pour eux tous les moutons qu'ils rencontrent.

6. — La population ne pouvant plus supporter la conduite des hellènes, abandonne son foyer et ses biens, et se disperse.

Des détachements helléniques attaquent et volent.

Extrait du rapport No 693, du 6 Février 1921, du commandant de la Gendarmerie des Dardanelles.

Dans toutes les régions qui se trouvent sous la domination hellénique, les biens des musulmans sont livrés sans exception au pillage. Les détachements helléniques qui patrouillent soit disant pour rechercher les coupables, maltraitent constamment les habitants des villages qu'ils visitent. C'est ainsi qu'en une semaine, ils ont arrêté trente musulmans sans compter le sergent Ahmed, chef du poste de Gendarmerie de Kara-Bigha et le gendarme Halil Ibrahim. Tous ces malheureux ont été roués de coups. Effrayée par ces attentats continuels, la population abandonne peu à peu son foyer et émigre.

Torture subie par le malheureux fournier Hadji Ibrahim.

Des soldats hellènes, armés, amènent le 13 Mars 1921, un vieux fournier de BIGHA, nommé Hadji IBRAHIM, au local du gouvernement. Là, ils le rouent de coups de gourdin, et quand il tombe inerte sans connaissance, il le traînent par les bras et le jettent dans la rue.

Cette vile conduite, qu'aucune armée ne peut trouver compatible avec l'honneur militaire, est consignée dans le rapport No. 1647 du 14 Mars 1921, du commandant de la Gendarmerie de BIGHA. Une copie légalisée de ce rapport est conservée.

Attentat et pillage commis par une patrouille hellénique dans le village de **Yaya**.

Il ressort d'une plainte déposée par HUSSAMEDDINE Effendi, commandant du corps de garde de KODJA YAYLA, et du Conseil des Anciens du dit village, que le détachement hellénique, arrivé le 9 Février 1921 à la ferme ILLIAS Agha, dépendant de la Commune de TCHAN-ALAN, de BIGHA (Dardanelles), s'est rendu au village de YAYA, situé dans ces parages. Là, les soldats hellènes frappèrent avec violence HAKKI, fils d'ISSA, et ISMAIL, fils de LATIF, tous deux habitants de ce village; puis, après avoir dangereusement blessé à coups de baïonnette le premier maire, IBRAHIM Agha, fils d'EMROULLAH, ils extorquèrent aux paysans une grande quantité de céréales et d'objets divers.

La copie légalisée de la plainte est conservée.

Attentat du sergent **Manol** contre la population non armée et non belligérante.

Le sergent hellène MANOL se rend, le 14 Décembre 1920, à la tête de six soldats, au village d'AHMED PACHA, de BIGHA, et exige du maire ALI Effendi la livraison immédiate d'un habitant nommé Kurd MEHMED, qui était allé ce jour-là pour affaires à EURLIDJÉ.

Le maire lui répond que MEHMED rentrera sûrement dans la soirée. Mis en colère par cette réponse, MANOL frappe cruellement à coups de crosse et de cravache, ALI Effendi et l'hôte de ce dernier, le sergent SALIH, qui assis-

tait à cette scène. Puis, il sort son revolver en proférant des menaces de mort et tire sans toutefois atteindre personne.

Cet attentat est consigné dans la dépêche No 19 du 8 Janvier 1921, du Prefet des DARDANELLES. Une copie légalisée de cette dépêche et conservée.

Atrocités au quartier militaire de **Bigha**.

Le commandant de la Gendarmerie hellénique, parti le 10 Mars 1921, sous les ordres d'un officier, arrive aux localités d'ADLYÉ et de GULUNDJ, de BIGHA (Dardanelles). Il y rencontre quelques paysans qui se rendaient à leurs travaux et les amène à BIGHA où ces malheureux sont jetés dans la prison militaire et y subissent des cruelles tortures. Leurs cris de douleur et leurs appels de secours apitoyaient les passants.

Liste des personnes battues dans le marché par le sergent **Manol**.

Voici une liste des personnes qui ont été insultées, outragées et battues, le 5 Avril 1921, dans le marché de la ville de BIGHA par le sergent MANOL, du contingent d'occupation hellénique de cette localité et par ses hommes. La liste dont l'original est conservé provient du

commandant de la gendarmerie de BIGHA. Les victimes sont de pauvres musulmans innocents:

1.— NEDJMEDDIN Effendi, fils de FAZIL Bey, major en retraite, habitant le quartier d'ENKAZ de BIGHA.

2.— AZIZ fils du laitier ISMAIL, habitant du quartier d'ENKAZ de BIGHA.

3.— MUNIB, fils d'Oouzoun Hadji HALIL du quartier d'ENKAZ de BIGHA.

4.— HAMDI, fils de MOUSTAPHA du quartier d'ENKAZ de BIGHA.

5.— DJAFER, fils du cardeur MEHMED EMIN du quartier de LÉKÉDJI, à BIGHA,

6.— IBRAMIM, fils du courtier IBRAHIM du quartier de LÉKÉDJI, à BIGHA.

7.— SALIH fils de Hadji, locataire du Régie Han du quartier de LÉKÉDJI à BIGHA.

8.— L'épicier ARIF Effendi, vis-à-vis du l'édifice gouvernemental du quartier de LÉKÉDJI à BIGHA.

9.— Le Cafetier LOUTFI, vis-à-vis du l'édifice gouvernemental du quartier de LÉKÉDJI à BIGHA.

10.— SÉLIM, vis-à-vis du l'édifice gouvernemental du quartier de LÉKÉDJI à BIGHA.

11.— Le boucher ALI Agha, du village de KALAFAT.

12.— Le négociant en bétail Tcholak OSMAN d'AKANTAN.

Les agents des contributions indirectes sont également soumis à la torture par les soldats hellènes.

La Direction des contributions indirectes des DARDA-

NELLES informe dans son rapport No. 22 du 1er. Février 1921, dont une copie légalisée est conservée, que le sergent d'un détachement hellénique a mandé auprès de lui l'agent des contributions indirectes de KEMER de (Kara-Bigha), nommé ISMAIL HAKKI Effendi, et l'a frappé violemment à coups de gourdin et de fouet. De même, les hellènes, qui ont opéré une descente au village de KHALIL ELI, près de KOUM-KALÉ, et pillé les maisons des villageois, ont battu et insulté MEHMED SAID Effendi agent de contributions indirectes de KOUM-Kalé, qui se trouvait là.

**Les soldats hellènes dévalisent les passants
sur les grandes routes.**

D'après la dépêche No 203, du 7 Mars 1921 du Préfet des DARDANELLES (dont une copie légalisée est conservée), deux soldats hellènes armés arrêtent le 2 Février 1921, à vingt minutes de distances de KARA-BIGHA (Dardanelles) le coiffeur HASSAN et son camarade OSMAN. Après les avoir violemment malmenés, ils les dépouillent du numéraire qu'ils portaient sur eux.

Ce fait confirme que les soldats hellènes en dépit de leur qualité de militaires, dévalisent les passants sur les grands chemins.

**Cruautés commises par un détachement hellénique
en faveur des débitants d'alcool.**

Un détachement hellénique se rend le 22 Février 1921 dans les villages de DANA-POUNAR, de DOGHDJA et de KHODJAYAYLA et après avoir menacé du revolver le Conseil des Anciens de ces trois localités, obligé par force les paysans à atteler leurs charrettes à buffles pour transporter des pierres et des barils de Rakis (eau-de-vie), appartenant aux Grecs dans les cabarets. En outre, les Hellènes se livrent, en cours de routes, contre les charretiers, à toutes sortes d'insultes et de mauvais traitements.

Ces incidents sont consignés dans le procès-verbal daté du 20 Mai 1921, tenu au corps de garde de la gendarmerie locale. Une copie légalisée de ce procès-verbal est conservée.

**Atrocités commises par les soldats hellènes
dans le village d'Orhanlé**

Le sous-préfet du district de **Bigha** rapporte télégraphiquement à la date du 10 Janvier 1921, sous le No. 31, le fait suivant:

Une force de 15 soldats du détachement hellénique de KARA-BIGHA (Dardanelles) se rend le vendredi, 7 Janvier 1921, vers 4 heures, au village d'ORHANIÉ. Les soldats, baïonnette au canon, enferment sous la plus grandes torture les villageois dans des étables et opèrent entre temps des perquisitions dans leurs demeures. Ne découvrant

point d'armes, ils frappent et torturent à coups de cravache et de crosse le maire du village MEHMED Agha et ISMAIL, fils de PEHLIVAN, en présence des autres villageois, puis ils les envoient, les bras ligotés, à KARA-BIGHA.

Des incidents de cette nature se répètent dans tous les villages, de sorte que la population effrayée n'ose plus sortir dans la rue.

Pillage, vols et voies de faits commis par quatre soldats hellènes dans le village d'Eyri-Déré.

Dans la nuit du 1er. au 2 Avril 1921, quatre soldats hellènes armés se dirigent sur le village d'EYRI-DÉRÉ de BIGHA (DARDANELLES). Après avoir frappé l'épicier NAZIF Agha et l'avoir dépouillé de son numéraire, ils s'introduisent par force dans la demeure de Kara-ISMAIL et s'emparent de deux malles contenant le trousseau de sa fille. Puis, il frappent violemment celle-ci et disparaissent avec les malles.

Une copie du rapport No. 2152, du 2 Avril 1921, du commandant de la gendarmerie locale, relatant ces incidents est conservée.

Ahmed, assassiné et mis dans un sac est jeté dans un puits par des soldats hellènes.

D'après le rapport No 2336, du 9 Avril 1921, du commandant de la gendarmerie des DARDANELLES, AHMED

fils de HUSSEIN, du village de SARDJALI (district de BIGHA) est assassiné le 26 Mars 1921 en dehors du dit village par des soldats hellènes et de brigands grecs qui les accompagnaient. Son cadavre mis dans un sac, est jeté dans un puits se trouvant à proximité du village.

Une copie légalisée de ce rapport est conservée.

Des soldats hellènes dévalisent et tuent sur la grande route.

Le Commandant de la Gendarmerie de BIGHA (DARDANELLES) informe dans son rapport No 2152, du 2 Avril 1921, que le 25 Mars dernier, le maçon HALIL, habitant dans le village de DIMÉTOKA (district de BIGHA), fut attaqué par un soldat hellène armé, au moment où il se rendait au village de HISSAR. Le soldat après avoir complètement dévalisé HALIL, l'abattit à coups de fusil.

La population du village de Culundj obligée d'émigrer, par suite des attentats réitérés des patrouilles helléniques.

L'adjoint du maire de la commune de KARA-BIGHA télégraphie au Préfet des DARDANELLES à la date du 28 Avril 1921, sub. No 330, que, le 24 Avril un détachement hellénique composé de 30 soldats et une bande grecque nommée "Don Kirman,, on fait une descente dans le vil-

lage de GULUNDJ, dépendant de KARA-BIGHA (DARDANELLES) et se sont livrés à des voies de fait sur la population. Celle-ci, ne pouvant plus supporter ces actes qui se répètent continuellement commence à émigrer.

Une copie légalisée de ce télégramme est conservée.

Atrocités du district des Dardanelles.

Les atrocités dans le village d'Ahlat-Oba (Dardanelles).

**Voies de fait sur la personne d'un vieillard de 70 ans
et d'autres habitants. Vols.**

1. — Un détachement hellénique, comprenant une quarantaine de soldats, placé sous les ordres d'un lieutenant, s'est rendu le 3 janvier 1921, au village d' AHLAT- OBA, situé près de POUNAR-BACHI, des DARDANELLES. Ces soldats battirent avec violence l'Imam du village, nommé Hodja MEHMED Effendi.

2. — Des soldats hellènes se sont rendus, dans la nuit du 5, du même mois, au même village, et après avoir lié les mains du premier maire VÉLI et du second maire HALIL Onbachi, et de plusieurs autres villageois ils leur firent subir mille tortures en les frappant à grands coups de gourdin et de cravache.

3. — Le 9 janvier au matin, une patrouille hellénique comprenant dix soldats sous les ordres d'un sergent, est arrivée au village, et les premiers villageois rencontrés, les nommés HASSAN HUSSEIN fils de HASSAN, et Békir Agha ont été roués de coups de crosse et de gourdin et dépouillés de leur argent.

4. — De même, le 15 Janvier, une patrouille hellénique commandée par un lieutenant, est arrivée au village qui était presque complètement desert, ses habitants étant occupés dans leurs champs. Les hellènes n'y trouvèrent que Hodja MOUSTAPHA, un vieillard de 70 ans et l'ayant trainé hors du village, ils le frappèrent à coups de crosse et de gourdin jusqu'à ce qu'il perdit connaissance. Puis ils l'abandonnèrent. L'infortuné vieillard dut garder le lit des journées entières avant de se remettre de ses blessures.

5.—Le 18, une dizaine de soldats hellènes ayant rencontré aux abords du village, le nommé Kanbaze ALI, lui lièrent solidement les bras et le torturèrent en le frappant avec violence.

Tous ces attentats ont été établis par le protocole du 24 Avril 1921 du Conseil des Anciens de cette localité (le protocole est conservé en original) par le requête du 27 Avril du même Conseil demandant que justice soit faite et enfin par une enquête ouverte spécialement au sujet de ces faits.

Meurtre de villageois se rendant au marché.

Le fait suivant est relaté dans le rapport No 2336 du 9 Avril 1921, du commandant de la gendarmerie des DARDANELLES.

Les Grecs du village d'ERENKEUY, dépendant des DARDANELLES, ainsi que les soldats hellènes d'accord avec eux, ont massacré le 6 Avril, avec une sauvagerie inouïe le nommé MEHMED, fils de Keussé MOUSTAPHA et son compagnon, tous deux du village de Kulahli (district d'AIVADJIK), qui se rendaient au chef lieu du district pour vendre leurs provisions.

Une copie légalisée de ce rapport est conservée.

Les atrocités dans le village de Khalil-Eli, dépendant des Dardanelles. Meurtres, voies de fait, tortures, abus, pillage. Les musulmans obligés d'émigrer.

Extrait du rapport conservé en original du 27 Avril 1921, présenté par le Conseil des Anciens du village de KHALIL-ELI (DARDANELLES) au sujet des attentats, meurtres et abus commis dans ce village de la part des soldats hellènes et des brigands grecs armés par ces derniers.

1.— Le 15 Décembre 1920, un détachement hellénique composé de 20 soldats placé sous les ordres d'un officier, cerna le village et en rassembla la population sur un point sous prétexte de rechercher des armes. Les membres du conseil des Anciens et les villageois présents ayant déclaré qu'il n'existait point d'armes dans le village, furent roués violemment de coups. Puis, les Hellènes pénétrèrent de force dans les maisons, s'emparèrent des fusils de chasse, détenus avec des permis réguliers, frappèrent les propriétaires et s'emparèrent de tout ce qu'ils trouvaient, beurre, céréales et bestiaux.

2.— Une patrouille hellénique et des bandes grecques ayant rencontré le 1er. Janvier 1921, sur la route qui conduit de Derbend à EZNIÉ, le nommé KARADJALI ALI, habitant ce dernier village, lui ligotèrent les bras sur le dos et l'envoyèrent à grands coups de crosse à la prison d'EZINÉ où il fut assassiné à coups de baïonnette sous les plus atroces souffrances.

3.— Le nommé HUSSEIN, fils de HASSAN Agha, en rentrant, le 2 Janvier 1921, au village fut rencontré par des soldats hellènes qui l'arrêtèrent et le conduisirent sous escorte à la prison d'EZINÉ, agonisant sous leurs coups. Il y subit, pendant deux mois et demi continuel-

lement les pires tortures, et ensuite fut dirigé sur la prison de BALIKESSIR.

4.— Le 10 Janvier un détachement de 20 soldats hellènes placé également sous les ordres d'un officier, et des bandes grecques armées, s'introduisirent de force dans quelques maisons, s'emparèrent d'une grande partie des objets qu'ils trouvaient, et emportèrent après avoir frappé à coups de gourdin et de crosse les habitants des dites maisons.

Il est déclaré en termes émus, au bas du rapport qui relate ces faits, qu'à chaque apparition des troupes helléniques dans un village turc, les habitants sont obligés d'émigrer en abandonnant leurs foyers et leurs biens pour se soustraire aux atrocités de ces derniers.

Attentat contre le village de Tchiplak de la part des détachements helléniques et des bandes grecques armées par leurs soins. Usurpations des biens.

Extrait du rapport présenté le 27 Avril 1921 par le Conseil des Anciens du village de TCHIPLAK (Dardanelles) au sujet des atrocités commises de la part des hellènes. (L'original du rapport est conservé auprès des Autorités).

1.— Le 10 décembre 1920, un détachement hellénique de 15 soldats fit irruption dans le village de TCHIPLAK, et, ayant réuni les habitants sur un même point, pénétra dans les maisons sous prétexte de découvrir des armes. Les recherches n'ayant donné aucun résultat, les Hellènes se livrèrent à des voies de fait contre les villageois.

2.— Le 15 du même mois, dix soldats hellènes, ayant

à leur tête un lieutenant, firent irruption dans le village. Ils rassemblèrent les habitants devant l'entrée de la mosquée et ayant trainé à cet endroit le sexagénaire KAZ-ALI et le maire de KOUM-KALÉ, Kel YAHYA, ils leur lièrent les bras et les frappèrent furieusement à coups de crosse et de cravache en présence de leurs concitoyens consternés. En outre, ils pénétrèrent par violence dans les maisons et s'emparèrent de tout ce qui leur tombait sous la main.

3.— De même, le 30 Décembre, un détachement hellène vint au village, et après avoir violemment frappé à coups de gourdin et de fouet le nommé AHMED, originaire de BIGHA prit à ce dernier son cheval qui était son unique gagne-pain.

4.— Le 15 Janvier suivant, un détachement de 10 soldats hellènes, et cinq grecs indigènes, armés par eux vinrent à Tchiplak, battirent les anciens de la localité et s'étant emparé des céréales, se trouvant là, ils emportèrent leur butin.

5.— Une quinzaine de soldats hellènes et quatre grecs indigènes armés par ces derniers, perquisitionnèrent une seconde fois, le 20 Janvier 1921, dans les maisons et emportèrent ce qu'il restait en céréales et en biens. A cette occasion, ils frappèrent plusieurs villageois à coups de crosse, de cravache et de gourdin.

Dans une annexe du rapport ci-dessus, le Conseil des Anciens insiste sur le fait que les attentats commis par les Hellènes et par les grecs indigènes armés par eux, contre la population musulmane sont devenus insupportables et font endurer à celle-ci des tortures continuelles.

Le pauvre Ali, battu et dépouillé de son argent.

Le détachement hellénique qui a commis des atrocités le 28 Janvier 1921 au village de POUNAR-BACHI (Dardanelles), a arrêté le nommé SINAN ALI, du village de SINAN OBA et après lui avoir lié les pieds et les mains, l'a roué violemment de coups pendant plusieurs heures. Puis on lui enleva tout son argent.

Cet incident est relaté dans le procès-verbal du 28 Avril 1921, du Conseil des Anciens du village de POUNAR-BACHI. L'original du procès-verbal est conservé auprès des Autorités.

Agressions commises à Pounar-Bachi par un sergent et dix soldats hellènes.

D'après une enquête effectuée sur place, et le procès verbal en date du 27 Avril 1921, du Conseil des Anciens du village de POUNAR-BACHI (Dardanelles)—rapport dont l'original est conservé—dix soldats hellènes commandés par un sergent, sont venus le 25 Décembre 1920 dans cette localité et ayant mandé auprès d'eux les Anciens du village, ils leur ont adressé toutes sortes d'insultes. Puis ils ont emené avec eux, en les frappant à coups de crosse le cocher MOUSTAPHA Tchavouche, du village HASSANLAR, et lui ont pris ses soixantes livres turques.

Pendant les huit jours qu'il fut détenu en prison, ils le torturèrent chaque jour en le battant continuellement.

Usurpations, cruautés et tortures de la part d'un détachement hellénique, commandé par un officier, dans le village de Pinar-Bachi.

Procès-verbal du 27 Avril 1921, du Conseil des Anciens du village de Pinar-Bachi (Dardanelles) dont l'original est conservé:

Le 21 Décembre 1920, à deux heures du matin, un détachement de cinquante soldats hellènes, sous les ordres d'un lieutenant, a cerné le village autour duquel des mitrailleuses furent placées. Puis les Hellènes, armés de baionnettes, pénétrèrent dans le village et ayant contraint les habitants à se concentrer sur un point déterminé ils s'introduisirent dans les maisons, sous prétexte de faire des perquisitions et s'emparèrent d'une grande quantité d'objets. En outre ils garrotèrent le nommé SULEIMAN fils de KÉHIA, l'emmenèrent hors du village et le frappèrent avec violence, ensuite ils lui extorquèrent 100 Livres turques et le gardèrent en prison pendant trois jours en lui faisant subir les pires tortures.

Cruautés commises à Pinar-Bachi.

Les habitants, sauf une exception, ont été obligés de s'enfuir à la suite de mauvais traitements, tortures et insultes auxquels ils étaient exposés.

Protocol du 27 Avril 1921, qui a été présenté, par le Conseil des Anciens du village de Pinar-Bachi (Dardanelles) et dont l'original est conservé auprès des Autorités.

Un détachement de cinquante soldats hellènes, placés

sous le commandement d'un lieutenant, est entré le 28 Janvier 1921 au village, et, ayant rassemblé les habitants sur un même point, a cruellement torturé ces derniers en les battant les uns à la suite des autres. Lors d'une enquête ultérieure, des plaies causées par les coups de cravache et de gourdins, ont été constatées sur les corps victimes.

Les tortures infligées aux habitants par les hellènes sont vraiment insupportables et cette malheureuse population, vivant dans des transes continuelles et dans une insécurité parfaite, en ce qui concerne sa vie et ses biens, s'enfuit.

Seul, le nommé Mouhadjir Hassan, qui se trouvait sur ses terres, le jour de l'incident n'a pas immigré.

Les soldats hellènes extorquent de l'argent aux musulmans sous la menace d'emprisonnement, d'arrestation et autres mauvais traitements.

Il ressort du rapport No. 1647, du 14 Mars 1921, du commandant de la gendarmerie de BIGHA, dont une copie légalisée est conservée, que les soldats hellènes ont mis en liberté, moyennant le versement de la somme de 200 Livres Turques par tête, les 23 personnes dont les noms suivent, tous originaires de YÉNI-TCHIFLIK (DARDANELLES) et qui étaient détenus en prison depuis plusieurs mois, au milieu de mille sortes de mauvais traitements.

Liste des malheureux qui ont été relâchés par les soldats hellènes moyennant le paiement de 200 Livres.

Turques par personne.

- | | |
|---|------------------|
| 1 — MOUSTAPHA, fils de ABDURAHMAN | de YÉNI-TCHIFLIK |
| 2. — MOUSTAPHA, fils de SULEIMAN | » |
| 3. — SULEIMAN fils de MOUSTAPHA | « |
| 4. — OSMAN, fils de Hadji OSMAN | « |
| 5. — MEHMED, fils de MOUSSA | » |
| 6. — HASSAN, fils de Hadji MOUSSA | » |
| 7. — MEHMED fils d'EUMER | » |
| 8. — MEHMED fils de HASSAN | » |
| 9. — MOUSTAPHA, fils de KADIR | » |
| 10. — ALI, fils de MEHMED | » |
| 11. — MEHMED, fils de MOUSTAPHA | » |
| 12. — RUSTEM, fils d'ISMAIL | » |
| 13. — HASSAN, fils de MEHMED | » |
| 14. — HUSSEIN Tchavouche fils de MEHMED | » |
| 15. — MOUSTAPHA, fils d'IBRAHIM | « |
| 16. — EYOUB, fils de HASSAN | « |
| 17. — EUMER, fils de HASSAN | « |
| 18. — YOUSSEUF, fils d'ALI OSMAN | « |
| 19. — Hadji ALI, fils de HUSSEIN | » |
| 20. — AHMED, fils d'OSMAN | » |
| 21. — Kara -YOUSSEUF, fils d'OSMAN | » |
| 22. — HASSAN, fils de YOUSSEUF | » |
| 23. — MEHMED, fils de MOUSTAPHA | » |

Liste des Musulmans, notables de la commune de Dimétoka qui, après avoir été emprisonnés et maltraités par les Hellènes, ont été ensuite mis en liberté en versant chacun 600 Ltqs.

1. — RAHMI Bey, fils de FAIK Bey
- 2 — Harmandarli MEHMED Agba

- 3 — Le président de la municipalité MEHMED Agba, fils de NOURI Bey
- 4 — NAFIZ Agba, fils de Hadji KASSIM
- 5 — Le Maire FAZLI, fils de Hadji FERHAD
6. — EDHEM PEATEV, HUSSEIN Agba Zadé
7. — Mouhadjir Yéni MAHMOUD

Abus et pillages commis dans divers villages par les soldats hellènes et leurs acolytes les bandes grecques indigènes.

Extrait du rapport No. 1431, du commandant de la gendarmerie des Dardanelles, dont une copie légalisée est conservée:

Liste des villages dépendants du district des DARDANELLES, qui ont été mis à sac et dont les habitants ont été exposés à toutes sortes de tortures de la part des soldats hellènes et des bandes grecques indigènes armées par eux.

- | | |
|---------------------------------|------------------------------|
| 1. — Le village de Sari-Tchali, | 10. — Le village de TUVÉDJK |
| 2. — » « TCHIPLAK | 11. — » » DARI |
| 3. — » » TEVFIKIÉ | 12. — » » KEMALLER |
| 4. — » » OVADJK | 13. — » » HAN-EUBÉ |
| 5. — » » PINAR-BAGHI | 14. — La commune de GUÉYIKLI |
| 6. — » » BOUZ | 15. — Le village de BOZ-ALAN |
| 7. — » » KOUM-BOUROUN | 16. — » » MEJDIDIÉ |
| 8. — » » DALIAN | 17. — » » MAHMOUDIÉ |
| 9. — » » KOURAN EUBÉ | 18. — » » KHALIL ELI |

Liste des villages dépendants du district de **Bigha**,
qui ont subi le même sort.

- 1.— Le village de **GUGUM ALANI**.
- 2 — » » **DINÉDJIK**
- 3.— » » **GUINÉ-TCHINAR**
- 4 — » » **FINÉLER**
- 5.— « » **La Commune de DIMÉTOKA**
- 6.— » » **Le village de SAZLI EUBÉ**
- 7.— « » **POPE**
- 8.— » » **EYRI-DÉRÉ**
- 9 — » » **YÉNI-TCHIFLIK**
- 10.— » » **OSSODOUR**
- 11.— « » **AHMED Pacha**
- 12 — » » **TCHAKIRLI**
- 13.— Paturage de Hédji **HUSSEIN**
- 14.— Le village de Kodja **GUEUZ**
- 15.— » » **ORTANDJA**
- 16.— » » **ORHANIÉ**

Mémoire de Mr. **Philyott** commandant du détachement
anglais d'occupation des **Dardanelles**, au sujet
du calomniateur **Constania**.

Un grec nommé **CONSTANIA**, s'était présenté le 21
Avril 1921 au commandant du contingent **ANGLAIS** d'oc-
cupation des **DARDANELLES**, pour lui faire savoir que les
musulmans du village de **YÉNI-KEUY**, dépendant du dis-
trict des **DARDANELLES**, étaient en train de s'armer pour
attaquer les Chrétiens. A la suite d'une enquête ordonnée
par cet officier Anglais, il fut établi le contraire. Des
commandants Hellènes s'emparaient des armes se trou-



Quelques malheureuses qui ont pu se sauver des massacres
Grecs et qui sont installés actuellement dans des barraques
de la Direction des immigrés à **Constantinople**.
La misère est visible distinctement sur les figures des enfants.

vant en possession des musulmans et les distribuait aux Grecs indigènes, et que par conséquent cette information, inventée, n'avait d'autre but que de donner le change aux atrocités déjà commises ou à commettre de la part des Grecs ottomans armés. Le commandant anglais fit alors immédiatement arrêter ledit CONSTANIA et par sa note du 21 Avril 1921, adressée à la Prefecture des DARDANELLES, il invitait cette dernière à emprisonner et à veiller sous sa bonne garde le calomniateur.

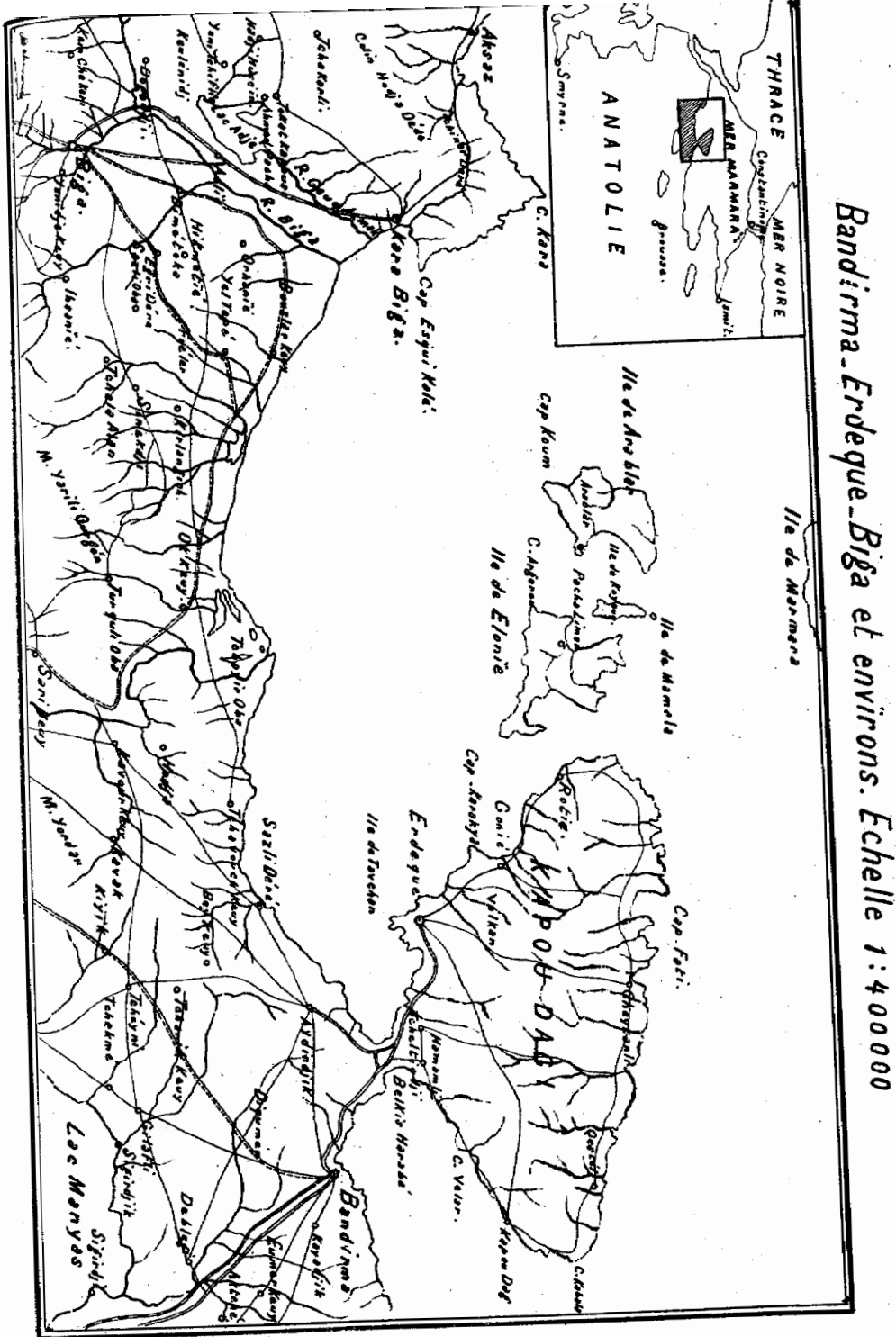
* *

Copie de la note du 21 Avril 1921, adressés par le commandant du contingent anglais d'occupation des DARDANELLES à la Préfecture de cette place.

« Envoyez de suite deux gendarmes pour faire am- » mener et écrouer CONSTANIA en prison. Jusqu'à la » décision qui sera prise ultérieurement au sujet de cet » homme, vous répondez de sa bonne garde ».

Le 31 Avril 1921

Pour le commandant du
contingent d'occupation le
capitaine PHILYOTT.



Bandirma-Erdeque-Biga et environs. Echelle 1:400000

Atrocités des districts de Bandirma et Erdek.

**Atrocités commises par les Hellènes dans la région de
Bandirma. Assassinat d'un enfant de 6 ans. Viols.**

1^o— *Extrait des déclarations et des témoignages d'un groupe de réfugié venus à Constantinople qui, lors des atrocités commises par les Hellènes à Bandirma et à Erdek, ont pu sauver leur vie. Les noms et les adresses sont consignés:*

2^o.— *D'un procès-verbal de la Sublime Porte en date du 18 Mai 1921, sub. No 202, (les originaux sont conservés auprès des Autorités).*

1. — Des soldats hellènes ont attaqué le 15 Novembre 1920, dans le village de CHAHINE BOURGAZ, l'habitation d'EUMER Agha. Après avoir dévêtu complètement ESMA Hanim, épouse de ce dernier et l'avoir promenée nue dans les quartiers du village, ils se ruèrent sur le malheureux villageois, et pillèrent sa maison.

2. — Des soldats hellènes ont, le 20 Août, à ERDEK, battu violemment SÉLAHEDDIN Bey, fils d'OSMAN Bey, du quartier de Pourte et lui ont arraché les ongles.

3. — Le 22 Août 1921, des soldats hellènes pénétrèrent par force dans la demeure de PICHMAN Oglou du village d'AKDJÉ POUNAR (Bandirma). Ils firent subir à AICHÉ âgée de 18 ans, épouse de ce dernier, les derniers outrages, après quoi, ils la tuèrent à coups de baïonnette.

4. — A CHAHIN-BOURGAZ, de BANDIRMA, des hellènes s'attaquèrent, le 16 du même mois, à MOUSTAPHA Bey, âgé de 64 ans, qu'ils rossèrent cruellement à coups de cravache et d'épée. Ils tuèrent ensuite son petit fils, âgé de 6 ans, en le lançant sur un tas de pierres, d'une fenêtre situé au dernier étage de la maison.

5. — Des troupiers hellènes venus, le 15 Septembre 1920 au village de MANDIR de (Manias) sont entrés dans la maison du nommé KASSIM et ont frappé violemment ce dernier à coups de crosse et de gourdin. Le malheureux à succombé dans les 24 heures, par suite de ses graves blessures.

6. — Le nommé HAKKI Tchavouche, du quartier de Pourt à ERDEK, à été fusillé le même jour par des soldats hellènes sous les ordres du lieutenant Ligorios.

7. — Des soldats hellènes, venu en Novembre 1920 à la ville d'Erdek sous les ordres du lieutenant VAFIADÈS, ont atrocement roué de coups MOUSTAPHA Effendi, notable d'EDINDJIK. Un soldat nommé KIRTCHAKI lui arracha l'oreille en le mordant, et la pauvre victime jetée par surcroit en prison ne fut remise en liberté que moyennant une somme.

8. — Des soldats hellènes, arrivés le 10 Septembre à SIGUIRDI (BANDIRMA) arrêterent sur la place du marché NAIM Bey, fils de Hadji MOURAD, âgé d'une vingtaine d'années. Après lui avoir coupé l'oreille ils le garrotèrent et l'emmenèrent en prison en le frappant à coups de crosse.

9. — Le nommé Topal CHAKIR, du quartier de Tcherkessa à ERDEK, était en train de conduire des moutons à Routiyé le 3 Mai 1921, quand arrivé dans le voisinage du moulin, il fut attaqué par des soldats hellènes, qui le massacrèrent en lui coupant le nez et la machoire. Ensuite ils brûlèrent son cadavre.

10. — L'épicier ZAKIR Effendi, originaire de TRÉBIZONDE et établi au village de ROUTIYÉ (ERDEK) a été assassiné par les soldats hellènes le 5 Mai 1921, par un coup de poignard dans le dos.

11.— A la même date, des soldats hellènes ont attaqué sur la route de ROUTIYÉ (ERDEK) le nommé AHMED, fils d'EUKSUZ Oglou HUSSEIN Tchavouche, de cette localité, et l'ont mis en pièces à coups de poignard.

12.— Des soldats hellènes, ayant attaqué le 25 Avril 1921 la maison de Hadji MOUSTAPHA Agha, du village de TCHILÉNKDJI (ERDEK) tuèrent ce dernier d'une balle et se mirent à torturer sa malheureuse épouse en lui tailladant son corps de petit coups de poignard afin d'obtenir d'elle son numéraire. Puis ils la coupèrent en morceaux.

Autres atrocités commises dans les circonscriptions de
Bandirma. Sauvagerie des lieutenants **Ligorios,**
Vafiadis et du sergent **Stélianos**

Extraits des déclarations et témoignages collectifs d'un groupe de réfugiés venus à CONSTANTINOPLE qui, lors des atrocités commises par les hellènes dans la circonscription de BANDIRMA, n'ont pu sauver dans la frayeur que leur vie. Leurs noms et leurs adresses sont cosignés.

Et du procès-verbal de la Sublime Porte en date du 18 Mai 1921 sub No. 221.

1.— Des soldats hellènes (sont venus le 14 août dans la commune de MARMARA (district d'ERDEK) après avoir arrêté et lié IZZET Effendi, surveillant de la Dette Publique, ils l'ont battu avec violence. Un des bras d'IZZET a été paralysé par suite de la violence des coups.

2.— Un détachement hellénique, arrivé le 21 Novem-

bre 1920 à ERDEK, a amené en prison en le frappant avec la crosse des fusils et en présence de tous les concitoyens, NOURI Effendi, ex-président de la municipalité d'ERDEK. Cet ancien fonctionnaire a été continuellement torturé durant son séjour en prison, en outre ses étales et ses magnaneries furent pillées et incendiées.

3.— En Janvier 1921, des soldats hellènes assassinèrent en plein village, à Umid Eli (BANDIRMA), le nommé AHMED fils de MOUSTAPHA, dans le but de s'emparer de sa fortune. Ils purent ainsi réaliser leur dessein.

4.— Le nommé ISMAIL, du quartier de BEND-BACHI à BANDIRMA se trouvait dans la rue le 24 Novembre 1920, quand des soldats hellènes l'abattirent d'un coup de fusil.

5.— De même le 24 Septembre 1920, dans le village Hadji YACOUB, HUSSEIN AHMED, âgé de 65 ans qui se rendait à son champs, fut assassiné d'un coup de fusil à la lisière du village.

6.— Le nommé EMIN ALI, fils de VÉLI, du village de SULEIMANIÉ, de MANIAS, fut également tué d'une balle par un détachement hellénique, le 14 Septembre dans la dite localité.

7.— Le 10 Août, MOUSTAPHA, âgé de 30 ans, habitant dans le quartier de HAIDAR-Tchavouche, à BANDIRMA, fut assassiné en pleine rue par les hellènes.

8.— Le 25 du même mois, des soldats hellènes, venus sous les ordres du lieutenant LIGORIOS au village HAMAMLI, d'ERDEK, ont attaqué une femme enceinte, FATMA Hanim, âgée d'environ 22 ans, et l'ont maltraité violemment. La malheureuse mère a fait une fausse couche à la suite de cet attentat.

9.— Les maraîchers HAMDI et IBRAHIM, originaires

de BANDIRMA, ont été le 19 Août 1920, tués atrocement par les forces helléniques d'occupation à coups de baïonnette.

10.— Le 20 Septembre, les soldats hellènes ont battu et tué HASSAN Agha, du village de MANDIR (Manias).

11.— MOUSTAPHA Agha, fils de MEHMED Effendi, du village d'IDINDJIK, a été violemment frappé et blessé à la tête et sur les autres parties du corps, le 10 Novembre 1920 par des soldats hellènes sous les ordres du lieutenant Vafiadès. Le malheureux a succombé à la suite de ses blessures.

12.— Le sergent hellènes STELIANOS SEVDALI, faisant partie d'un détachement passant par ERDEK, a, le 10 Septembre, dangereusement blessé au sabre, en sept endroits différents, HASSAN Effendi, fils de Gazi AHMED, gardien de la Dette Publique à ERDEK.

13.— Le 12 Novembre, le nommé ISMAIL, fils de Toroun, du quartier KATCHOURA à ERDEK, a été cruellement rossé par le sergent hellène Stilianos. Le malheureux a perdu un œil.

14.— Le 15 Février 1921, des soldats hellènes, venus à la commune d'IDINDJIK sous le prétexte d'y chercher du bétail, sont entrés chez MOUSTAPHA, fils d'ALI, et l'ont blessé d'un coup de fusil.

16.— Des soldats hellènes ont le 10 Novembre 1920, blessé à la baïonnette le maréchal-ferrant CHUKRI du quartier de HAIDAR Tchavouche à Bandirma. Après l'avoir exposé dans un état lamentable aux yeux des villageois, ils le mirent en prison où il fut continuellement battu durant sa détention.

15.— Des soldats hellènes ont atrocement battu et blessé d'une balle, le 10 du même mois, dans la commune de MARMARA, le batelier HUSSEIN Reiss.

17.— HALIM et SALIH Aghas d'Arnavoud TCHIFLIK, à ERDEK, furent le 7 Mai 1921, massacrés et coupés en morceaux dans la ferme même par les soldats hellènes.

Liste des victimes dans la circonscription de **Bandirma**, dont les noms ont pu être établis.

N ^o	Noms	Date de l'attentat	Nature de l'attentat.
1	Imam, ABDOULLAH Effendi du quartier DÉBÉ à BANDIRMA.	11 Nov. 1920	Violemment battu à coups de crosse.
2	Hafiz MOUHARREM, du quartier TÉKÉ à BANDIRMA.	»	attaché à des chevaux et traîné.
3	FAIK, du quartier de SIGHIR BOYOU à BANDIRMA.	»	Battu violemment et emprisonné sans motif.
4	Hafiz SULEIMAN, Muezzin du quartier SIGHIR BOYOU à BANDIRMA.	»	Coups violents. Détention de 4 mois.
5	Le négociant MULKY Bey notable.	»	Emprisonnement sans motif, mis en liberté contre paiement d'une somme.
6	HIKMET Bey, petit fils du précédent.	»	»
7	IBRAHIM Bey, agent du Seiri Séfain à BANDIRMA.	»	Emprisonnement sans motif.
8	SABRI, négociant à BANDIRMA.	»	Battu et emprisonné.
9	Fesdji MEHMED ESSAD Effendi du quartier de BEND BACHI à BANDIRMA.	»	Débarqué de force emprisonné et battu.
10	AHMED Oglou REMZI, du quartier de HAIDAR Tchavouche à BANDIRMA.	»	Voies de fait et tortures.
11	Hadji BÉKIR, du village de KIZIL KILISSÉ de MANIAS.	Août 1920	Battu et dépouillé.
12	La femme de MOUSTAPHA de KIZIL KILISSÉ de MANIAS.	Sep. 1920	Battu d'une façon atroce.
13	Le portier IBRAHIM Effendi, de l'ancien village de MANIAS.	»	Dépouillé de son numéraire et battu au point de garder le lit pendant de longs mois.
14	Le cercle municipal de MANIAS.	»	La caisse forcée et le contenu de 600 Lqs emporté.
15	Hadji SALIH, du village de MUREVETTLER de MANIAS.	»	Battu violemment et dépouillé de ses 300 livres.

N°	Noms	Date de l'attentat	Nature de l'attentat.
31	Euksuz Oglou HASSAN Tcha- vouche et son fils du quartier Routié à ERDEK.		Battu violemment et emprisonnés
32	AHMED Effendi, du quartier de POURT à ERDEK.	Nov. 1920	Battu violemment par le sergent Stéanos
33	MOUSTAPHA, fils du maréchal ferrant AHMED Ousta quartier de POURT d'ERDEK.	Août 1920	Battu et dépouillé par les soldats du lieutenant Ligorios
34	EDHEM Agha et son fils YECHAR, du village de HAMAMLI à ERDEK.	Août 1920	Battu violemment et emprisonnés.
35	AHMED Bey Zadé ZIA Bey, notable d'EDINDJIK.	»	Battu avec violence et dépouillé de ses moutons, évaluant 5000 Ltqs.
36	MEHMED Effendi notable d'EDINDJIK.	Nov. 1920	Battu violemment.
37	NOURI Effendi, fils d'EUMER Effendi. d'EDINDJIK.	»	Battu a coups de gourdin et emprisonné.
38	VELI Effendi, fils de HABIB d'EDINDJIK.	»	Battu violemment et emprisonné.
39	ISMAIL Effendi Zadé Hadji EMIN Effendi d'EDINDJIK.	»	»
40	ABDI Zadé RASSIM d'EDINDJIK.	»	Battu violemment et emprisonné pendant un mois.
41	SADEDDIN, fils de MEHMED d'EDINDJIK.	»	Battu violemment et emprisonné
42	ABDOULLAH Effendi Zadé SABRI d'EDINDJIK.	»	»
43	RUCHDI, fils d'OSMAN d'EDINDJIK.	»	»
44	HAIRI Zadé RAZI.	»	Battu violemment et emprisonné par le lieutenant Nicolopoulos qui s'empara des bijoux appartenant à sa famille
45	HAIRI Effendi percepteur à ERDEK.	Août 1920	
46	Le percepteur MOUSTAPHA Effendi de la Commune de MARMARA.	»	Battu violemment.
47	HASSAN Effendi surveillant de la Dette Publique à MARMARA.	»	Battu à perdre connaissance.

N°	Noms	Date de l'attentat	Nature de l'attentat.
48	Hafiz HUSNI, EMIN Effendi Zadé de MARMARA.	Nov. 1920	Battu, emprisonné, relaché contre une rançon.
49	AHMED Effendi, fils de KIAZIM de MARMARA.	»	} Battus violemment.
50	RIZA Effendi, batelier EMIN Zadé de MARMARA.	»	
51	MEHMED Agha, fils du maçon MAHIR, de MARMARA	»	} Battus violemment.
52	OSMAN Agha, fils d'IDRIS, de MARMARA.	»	
53	ACHIB Effendi, fils du coiffeur HASSAN, de MARMARA.	»	
54	HASSAN Effendi, fils du coiffeur AHMED, de MARMARA.	»	
55	RIFAAT, fils d'AHMED Agha de l'île d'AVCHÉ à ERDEK.	»	Condamné à 6 mois de pri- son
56	HALIL, fils de Capoudan HASSAN, d'ERDEK.	»	Battus violemment et con- damné à 3 mois de prison.
57	BEHDJET, Kiahya Oglou »	»	Battu violemment et empri- sonné.
58	FÉRIDOUN Effendi SULEIMAN Zadé, d'ERDEK.	»	»

Atrocités du district de Tchataldja.

**Les tombes des malheureux musulmans profanée
par les soldats hollènes.**

*Extrait du rapport No. 155 du 24 Avril 1921 présenté par
la Commission spéciale envoyée dans la région de
Tchataldja et dont l'original est conservé.*

Un jeune garçon âgé de 10 ans, **IBRAHIM**, le petit fils de **Hadji IBRAHIM Effendi**, du quartier de **Hadji BAYÉZID**, à **RODOSTO** étant mort le 9 Fevrier 1921, fut enterré le même jour dans son caveau. Les soldats hellènes prétendant qu'on venait cacher des armes, firent ouvrir la tombe et saisissant le petit cadavre ils le lancèrent dans la rivière voisine.

**Voies de fait et meurtres commis par les
soldats hellènes.**

Les oreilles des femmes coupées

Extrait du même rapport :

Lors de l'occupation par les Hellènes du village de **Tcherkesse MUSLIM** (banlieue de **RODOSTO**), **Molla HASSAN**, **Hadji SULEIMAN** et **Kato Oglou IBRAHIM HASSAN Effendis**, furent violemment battus et reçurent de brûlures dans les différentes parties du corps. **KATO Oglou** mourut par suite des blessures. Les femmes de **YACOUB Ousta**, de **Tufekdji MEHED Oglou HASSAN**, fils d'**IBRAHIM**, **HALIL Pehlivan** et d'**IBRAHIM** eurent les oreilles coupées. Celle de **Molla Oglou HASSAN Agha**, et le nommé **IBRAHIM HAMID** furent assassinés.

Atrocités commises par les gendarmes grecs.

Extrait du même rapport :

Le 3 Fevrier 1921, trois musulmans travaillant comme ouvrier au moulin situé près du village d'**Atmanli** à quatre heures et demie de distance de la ville de **RODOSTO**, furent massacrés par les gendarmes hellènes qui blessèrent également un jeune homme de 16 ans parent des victimes, et s'emparèrent de toute la fortune de ces derniers s'élevant à 50 drachmes.

**Les soldats hellènes assassinent Ismail, fils
de Hassan, occupé aux champs.**

Extrait du même rapport :

ISMAIL, fils de **gougouk HASSAN**, du quartier d'**ISKENDER Tchavouche**, à **RODOSTO**, fut assassiné le 20 Janvier 1921 par les soldats hellènes, alors qu'il travaillait paisiblement dans la vigne de **KOUBAK KOLOU**.

Atrocités répétées dans la région de **Edosto** par
les gendarmes hellènes venus soit disant
pour maintenir l'ordre.

Viols et conversion forcée au christianisme de la fille
de **Kayikdji Softa**.

Une commission d'enquête a recueilli les témoignages d'un certain nombre de réfugiés de **GALLIPOLI** dont les noms sont consignés dans les registres au sujet des méthodes de terrorisation employées par les hellènes dans cette région. Voici quelques extraits du procès-verbal No 184, du 29 Avril 1921, dont l'original est conservé auprès du Gouvernement et qui contient les déclarations des témoins.

1. — Dans la nuit du 27 Janvier 1921, **MEHMED BAKIR Effendi Cheih** (supérieur) du couvent de **PERCHEMBÉ** à **GALLIPOLI**, situé au quartier **BAZAR YÉRI**, rentra chez lui, tenant une lanterne à la main. Arrivé devant la maison d'**AHMED Agha**, à **SEMERDJILER BAYIRI**, il fut assailli à l'improviste par deux gendarmes hellènes, qui lui assenèrent un violent coup de sabre à la tête. Le Cheih grièvement blessé, s'affaissa sur le sol et les gendarmes le croyant mort, le laissèrent dans cet état.

La malheureuse victime garda le lit pendant quarante jours pour se guérir de ses blessures et reçut pendant ce temps les soins d'un médecin russe nommé **SAGALOF PACHE**.

2. — **HUSSEIN Agha**, du quartier de **Sofdja HALIL**, à **GALLIPOLI**, propriétaire de la ferme de **SÉLAMISIZ**, se rendait le 2 Février à sa propriété, quand des soldats hellènes l'arrêtèrent à 10 minutes de distance de la ferme et le tuèrent en lui fracassant la tête avec des morceaux de bois.

Atrocités du district de Gallipoli

3. — Le 5 Février suivant, des soldats hellènes assassinèrent en lui fendant la tête par deux coups de sabre, le domestique AHMED, âgé de 30 ans, au service de Tcherkess AHMED Agha du même quartier, alors qu'il gardait le bétail dans le parage de la ferme de MER-KOUBLOU.

4. — Le 10 Février, la fille de KAÏKDJI SOFTA, également du quartier de Softcha HALIL, à GALLIPOLI, fut enlevée par un gendarme hellène et fut convertie au christianisme par la contrainte. La malheureuse est toujours au pouvoir du gendarme dans la même ville et son père n'ose pas élever une plainte craignant pour sa vie.

5. — Le Cheikh (Supérieur) de l'ordre des Mevlévis de GALLIPOLI, BURHANEDDIN Effendi, qui se trouvait dans sa ferme de Kamer, fut le même jour violemment battu par les soldats hellènes.

6. — Le 15 Février, le lieutenant ottoman en retraite OSMAN Effendi, âgé de 60 ans habitant à GALLIPOLI était en train de prendre une barque pour se rendre de cette localité à LAPSÉKI, quand les soldats hellènes, lui prêtant le dessein de tenter la fuite, l'arrachèrent de la barque, le rouèrent de coups et l'envoyèrent sous escorte à ANDRINOPLE.

7. — Le lendemain, DAVOUD de Hadji CHAKIR et le mahounier KIAZIM Effendi, fis de MEHMED d'EYUB Agha, habitant tous deux au quartier de YÉNI-TCHECHMÉ, à GALLIPOLI étaient assis au café CARAMAN, lorsqu'il furent attaqués et violemment battus par des gendarmes hellènes qui les emmenèrent en prison.

Après une détention de huit jour, ils furent envoyés sous escorte à ANDRINOPLE.

8. — Des soldats hellènes ayant à leur tête un sergent se rendirent le 15 Janvier 1921 au village de KARA BEINLI,

de GALLIPOLI, sous prétexte de chercher des armes et après avoir violemment battu HASSAN Agha d'ANAFARTA, l'Imam ABDOULLAH Effendi, HUSSEIN de KARA-DÉNIZ, AHMED fils de MEHMED de YÉNIDJÉ, Tchalik AHMED et Tchalik HUSSEIN, ils les envoyèrent à la prison de GALLIPOLI. C'est grâce à l'intervention des Autorités françaises, que ces villageois innocents furent remis en liberté.

Musulmans garrottés et menacés de mort.

Le 3 Mars 1921, un détachement de vingt soldats hellènes baïonnette au canon, opère une descente dans la commune d'OURCHA, de GALLIPOLI, et rassembla au milieu des cris et des lamentations, des femmes éplorées et des enfants. Une quarantaine de villageois furent immédiatement garrottés et frappés avec violence à coups de crosse et de gourdin.

Le commandant hellène ne se contenta pas de voir les malheureuses victimes se débattre épouvantablement sous la violence de la contrainte et des tortures. Il ordonna à ses soldats de les mettre en joue. Quoique le commandement fut donné en grec, un grand nombre de musulmans en comprirent la signification, et malgré qu'ils fussent presque sans connaissance par suite des souffrances, ils entrevirent un moment la mort dans toute son horreur.

Mais au même instant, dans un mouvement d'effolement, leurs femmes et leurs enfants s'élançèrent vers eux comme pour les protéger de leur corps, ou pour se

faire tuer avec eux. Le commandant à ces cris de terreur n'osa plus donner l'ordre de faire feu.

Cet événement est consigné dans le procès-verbal No. 61 du 7 Mars 1921, du Conseil des Anciens, dont une Copie légalisée est conservée.

Copie de la lettre adressée le 12 Mars 1921 sub. No 165, par le Préfet des **Dardanelles** au Commandant du contingent d'occupation Française à **Gallipoli** au sujet des atrocités commises par les Hellènes contre la population musulmane dans la région de **Gallipoli**.

Monsieur,

Le terrorisme poursuivi par les Grecs à GALLIPOLI et dans ces environs, oblige les musulmans de se réfugier à LAPSEKI et dans ces alentours, dans un état lamentable.

Je pris la noble et éclairée Nation Française de vouloir bien jeter un regard bienveillant sur ces scènes tragiques qui sont contraire aux sentiments humanitaires de notre siècle.

12 Mars 1921

MAHIR

Préfet des **Dardanelles**

Des malheureux villageois succombent dans la région de Gallipoli par suite des tortures et des coups infligés.

D'un procès-verbal en date du 7 Mars 1921, portant de nombreux sceaux et signatures dont une copie est conservée.

Le détachement hellénique qui avait opéré le 3 Mars dans la commune d'OURCHA, se rendit ensuite au village de Tchoukal où, de même qu'à OURCHA, tous les habitants furent ligottés et violemment battus. Parmi les victimes, le notable ALI Pehlivan et le commerçant en

bois AHMED Effendi, de CHAR-KEUY, ne pouvant pas résister aux tortures et à la violence des coups de crosse qu'ils recevaient continuellement à la tête et aux épaules, succombèrent à la suite des coups.

Quant à BOLTCHA Hadji ISMAÏI Agha, NAZIM Tchavouche d'Ourtcha, NALBAND SULEIMAN et Topdjou EUMER Agha, ils sont dans l'agonie.

Attentats à l'honneur des musulmans à Ourcha de Gallipoli.
Sort réservé à ceux qui s'en plaignent auprès
du commandant hellénique.

D'un procès-verbal en date du 7 Mars 1921 portant de nombreux sceaux et signatures et dont une copie légalisée est conservée.

Les soldats hellènes qui circulent dans la commune d'OURCHA (Gallipoli) pénètrent la nuit dans les maisons et s'attaquent à l'honneur des jeunes filles sans protection. C'est ainsi qu'ils ont fait subir les derniers outrages à deux jeunes femmes et violé une jeune vierge d'OURCHA le 15 Mars 1921.

Les plaintes adressées au commandant hellène ne sont pas écoutées, ceux qui par malheur ont eu l'audace de s'en plaindre sont par surcroît roués de coups.

Ainsi les musulmans du district de GALLIPOLI, étant sujets aux agressions fréquentes des Hellènes, ne sont pas en sécurité, vu que leur honneur est outragé, leur foi profanée et leurs biens pillés ou volés.

Younnous bey (80) ans et Zahid bey (70) ans soumis à la
torture et contraints à balayer les rues.

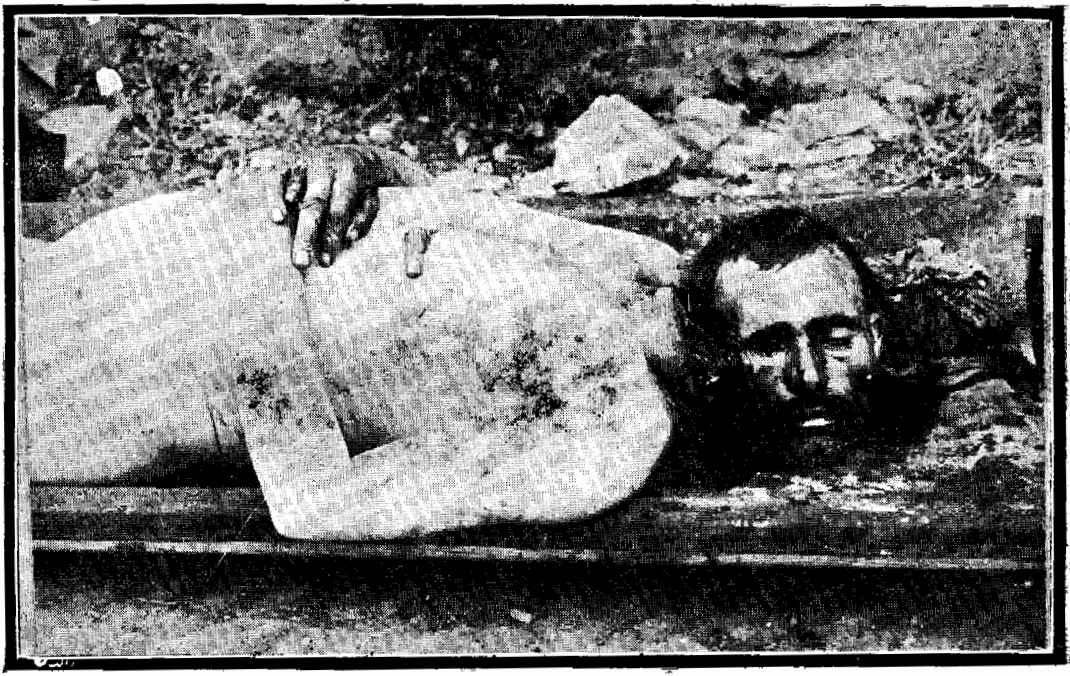
D'un procès-verbal en date du 7 Mars 1921 portant de nombreux sceaux et signatures et dont une copie légalisée est conservée.

A Charkeuy, dépendant de GALLIPOLI, les soldats hellènes frappèrent, le 3 Mars 1921, les notables YOUNOUS Bey, âgé de 80 ans et ZAHID Bey, âgé de 70 ans à coups de cravache et de soufflets. Ils les obligèrent en outre, sous la surveillance et la contrainte de soldats armés à la baïonnette, à balayer les rues du matin au soir.

Suleiman assassiné par des déserteurs Grecs à Bostandji.
Atrocement mutilé, et sa tête séparés du tronc.

Extrait du rapport No 795, en date du 25 Mars 1921, du Commissariat de Police d'ERENKEUY, et des pièces annexées, dont les originaux sont conservés.

Le 30 Mai 1921, les déserteurs hellènes COSTI, fils de DIMITRI et MIKHAL, fils de PANDÉLI de GALLIPOLI, DIMITRI, fils de STÉPHAN, de SALONIQUE, et MIKHAL, fils de SAVA de CHYPRE, pénétrèrent dans le jardin potager de Topal AHMED, près de KARAMÁN Tchiflik, de BOSTANDJI, à une heure de distance de HAIDAR-PACHA, par chemin de fer, et y massacrèrent atrocement le berger SULEIMAN. Ils lui coupèrent et séparèrent la tête du tronc qu'il enrôlèrent dans deux sacs noirs. En outre, ils le mutilèrent, d'une façon honteuse et lui arrachèrent également le quatrième doigt de la main droite et jetèrent le cadavre dans un fossé situé à une centaine de mètres de là.



Photographie du berger **Suleiman**, dont sa tête fut coupée et séparée de son corps, ainsi qu'un de ces doigts tranché et déposé sur sa poitrine, par quatre déserteurs hellènes.



La tête tranchée du berger **Suleiman**.



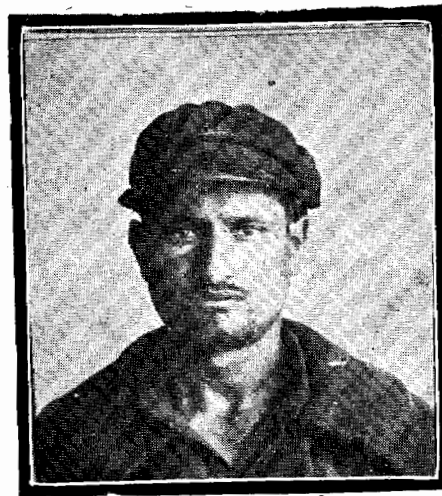
Mihal fils de Pandéli, déserteur grec
et assassin du berger Suleïman.



Dimitri fils de Stéphan.
L'acolyte des criminels de Bostandji.



Costi de fils Dimitri, déserteur de l'armée hellène,
et un des assassins du berger Suleïman à Bostandji.



Mihal fils de Sava, déserteur de l'armée hellène,
et assassin du berger Suleïman.

Copies du télégramme adressé au Général ANSTASI PAPOULAS, ainsi que sa réponse en date du 26 Mai 1921 par Mr. TOYNBEE, reporter du MANCHESTER GUARDIAN pour les pays d'Orient, qui s'était rendu à YALOVA en compagnie de la deuxième Mission interalliée pour enquêter localement les atrocités commises par les Grecs.

.*

Général Papoulas, Quartier Général
Smyrne 26 Mai 1921.

Prié instamment votre excellance permettre Croissant Rouge Ottoman embarquer YALOVA tous habitants et réfugiés musulmans désireux partir de YALOVA, SAMANLI, AK-KEUY, stop. Vu Situation personnelle stop. Si habitants pas évacués immédiatement, vie pas sûre stop. AK-KEUY dernier quinze jours, quinze pour cent habitants détruits stop. Ai prié capitaine PAPAGRIGORIOU [*] envoyer présente dépêche directe pour éviter publicité stop. Capitaine ayant refusé, envoi de CONSTANTINOPLE stop. Prie faveur réponse CONSTANTINOPLE Collège ARNAOUT KEUY CONSTANTINOPLE stop. Saisie occasion vous remercier toute votre bonté.

TOYNBEE

Dépêche du Général PAPOULAS à Mr. TOYNBEE
27/5/23

Ordonné troisième corps d'armée permettre embarquement YALOVA habitants et réfugiés musulmans désirant quitter YALOVA, SAMANLI et AK-KEUY. Avec haute considération.

ANASTASI PAPOULAS

[*] Cet officier était l'exécuteur des programmes des massacres. Sa photographie est insérée page 124.

TEMOIGNAGES DES ALLIÉS

Constantinople, le 12 Octobre 1919

COMMISSION INTERALLIÉE D'ENQUÊTE SUR L'OCCUPATION GRECQUE DE SMYRNE ET TERRITOIRES ADJACENTS.

Etablissement des Responsabilités

No 1. — L'enquête a prouvé que depuis l'armistice, la situation générale des chrétiens dans le vilayet d'AÏDIN était satisfaisante. Leur sécurité n'était pas menacée.

Si l'ordre de l'occupation de SMYRNE a été donnée par la Conférence de la Paix à la suite de renseignements inexactes, la responsabilité première des événements incombe individualités ou aux Gouvernements qui ont établi ou transmis sans les vérifier, des renseignements de ce genre tels que ceux dont il est parlé au No. 1 des points établis. (Le général représentant italien renouvelle à ce sujet les réserves qui sont insérées au procès-verbal, de la 37e séance.

No, 2. — Le cause initiale des événements doit être recherchée dans les haines de religion. Les Grecs n'ont rien fait pour en empêcher les manifestations. Leur occupation loin de se présenter comme l'exécution d'une mission civilisatrice, a pris immédiatement l'aspect d'une conquête et d'une croisade.

No. 3. — La responsabilité des faits qui se sont passés à SMYRNE les 15 et 16 Mai, ainsi que dans les environs immédiats de la ville au cours des premières journées qui ont suivi ce débarquement, incombe au commandement militaire supérieur grec ainsi qu'à certains officiers qui ont manqué à leur devoir. Le Gouvernement grec a reconnu cette responsabilité par les sanctions qu'il a prises.

Une part de responsabilité incombe toutefois aux autorités turques de SMYRNE, qui n'ont pris aucune mesure pour empêcher l'évasion et l'armement des prisonniers de droit commun avant l'arrivée des Grecs.

No. 4. — Dans la personne de la Haute autorité civile qui le représente à Smyrne le Gouvernement hellénique est responsable des troubles graves qui ont ensanglanté la zone intérieure du pays pendant l'avance des troupes grecques, parceque:

a) L'Autorité susvisée ne s'est conformée aux instructions du Conseil Suprême données par le télégramme du 7/20 Mai de Monsieur VÉNIZÉLOS. Sans avoir demandé aucune autorisation au Représentant de l'Entente, elle a permis au commandant militaire de donner le 10-23 Mai, l'ordre d'envoyer des troupes à AÏDIN-MAGNÉSIE et Kassaba en dehors des limites du Sandjak de SMYRNE.

b) La même Autorité a volontairement laissé les populations dans l'ignorance de l'étendue de l'occupation. Elle a ainsi contribué à augmenter la surexcitation des habitants musulmans et par suite les désordres.

No 5. — La responsabilité des Autorités supérieures grecques est engagée par le fait qu'elles ont permis la circulation de civils armés dans le pays.

Pour quelques unes de leurs opérations militaires ou de police, elles ont même toléré de ces civils armés en même temps que celui des troupes réguliers.

No 6. — La cause première des troubles qui se sont produits dans la vallée du Méandre, résulte de l'occupation même, faite sans justification.

Les faits regrettables qui ont accompagné la marche et l'établissement des troupes grecques, sont la conséquence de l'état de guerre dans lequel s'est trouvé le pays dès que ces troupes ont avancés.

Les haines qui existent depuis des siècles entre Turcs et Grecs en ont incontestablement augmenté la fréquence seuls et la sauvagerie.

Les Grecs ne sauraient, en toute justice, en être rendus responsables.

Les mêmes considérations s'appliquent aux événements qui se sont déroulés dans les régions de Pergame et aux environs de Magnésie et d'EUDÉMICHE.

No 7. — Les Grecs sont au contraire seul responsable du massacre de Ménémen. Ce massacre n'a pas été préparé. Mais le commandant Grec, connaissant l'état de surexcitation de ses troupes à la suite de l'affaire de Pergame, aurait dû et pu prendre des dispositions pour remettre en main des troupes auxquelles l'énerverment, la fatigue et la peur ont fait commettre, sans provocation, un véritable massacre de civils turcs sans défense.

Les officiers Grecs présents à Ménémen ont complètement manqué à leurs devoirs.

No 8. — Bien que la situation actuelle soit meilleure, le calme n'est pas encore établi dans le vilayet d'AÏDIN.

Presque toutes les transactions commerciales avec l'intérieur de l'ANATOLIE sont arrêtées.

Cette situation est incontestablement le résultat de l'occupation, et de l'état de guerre qui persiste entre les irréguliers turcs et les troupes grecques, bien que celles-ci n'étendent plus leur zone d'occupation.

Le chef du mouvement national turc, qui agissent de concert avec d'anciens chefs de bandes de brigands, n'ont pas toujours une autorité suffisante sur leurs forces, pour les empêcher de se livrer quelquefois à des incursions. Il en résulte qu'une part des responsabilités leur incombe en ce qui concerne la situation actuelle du pays.

Derrière leur responsabilité apparaît celle du Gouvernement turc, qui, jusqu'à ce jour, n'avait aucune autorité sur les chefs du mouvement national.

Les membres de la Commission

Signé : BRISTOL, BUNOUST, HARE, DALL'OLIO.

CONCLUSIONS PRÉSENTÉES PAR LA COMMISSION

1. — La situation créée à SMYRNE et dans le vilayet d'AIDIN par l'occupation est fautive parce que :

a) L'occupation, qui n'avait en principe pour but que le maintien de l'ordre, présente en réalité toutes les formes de l'annexion. Le Haut Commissaire Grec exerce seule une autorité efficace. Les Autorités turques qui sont restées en fonction, n'ont plus aucun pouvoir. Elles ne reçoivent plus d'ordres de CONSTANTINOPLE et, par suite de la disparition presque complète de la police et de la gendarmerie turque, elles n'ont plus les moyens nécessaires pour l'exécution de leur décisions.

b) L'occupation impose à la Grèce des sacrifices militaires considérables hors de proportion avec la mission à remplir si cette mission est temporaire et ne doit avoir pour but que le maintien de l'ordre.

c) Elle est incompatible dans sa forme actuelle avec le retour de l'ordre et de la tranquillité dont les populations, menacées par la famine, ont grand besoin.

2. — La Commission estime :

a) que si l'occupation militaire du pays ne doit avoir pour but que le maintien de la sécurité et de l'ordre public, cette occupation ne doit pas être confiée à des troupes grecques mais aux troupes alliées, sous l'autorité du Commandant supérieur allié en Asie Mineure.

b) que l'occupation par les Grecs seuls ne doit être maintenue que si la conférence de la Paix est résolue à

prononcer l'annexion complète et définitive du pays à la Grèce.

Dans ce cas la liberté d'action devra être laissée au commandant grec vis-à-vis des forces turques.

c) que l'annexion pure et simple envisagée ci-dessus, serait contraire aux principes proclamant le respect des nationalités car, dans la région occupée, en dehors de la ville même de SMYRNE (1) et d'AÏVALI, la prédominance de l'élément turc sur l'élément grec est incontestable.

Il est du devoir de la Commission de faire remarquer que le sentiment national turc, qui a déjà manifesté sa résistance n'acceptera pas cette annexion. Il ne cédera qu'à la force, c'est-à-dire devant une expédition militaire que la Grèce seule ne pourrait conduire avec quelque chance de succès.

3. — Dans ces conditions, la Commission propose les mesures suivantes :

a) Faire relever le plus tôt possible, tout ou partie des troupes grecques par des troupes alliées beaucoup moins nombreuses.

b) Si, pour sauvegarder l'amour propre grec, il est décidé qu'une partie des troupes grecques coopèrent à l'occupation, répartir ces troupes à l'intérieur de la région occupée, pour leur éviter tout contact direct avec les forces nationales turques.

c) Dès que l'occupation par les Alliés sera réalisée, exiger du Gouvernement turc la réorganisation de la gendarmerie sous la direction et le commandement d'officiers interalliés. Cette gendarmerie devra être mise le

(1) Le nombre des Chrétiens habitant SMYRNE est élevé mais les Chrétiens Grecs sont beaucoup moins nombreux que les Turcs.

plus tôt possible en état d'assurer l'ordre dans toute la région et de remplacer dans ce but les détachements alliés.

d) En même temps que la réorganisation de la gendarmerie le gouvernement turc devra restaurer l'administration civile.

4. — Les Chefs du mouvement national, ayant affirmé à plusieurs reprises que leur opposition n'est dirigée que contre les Grecs, ces mesures doivent leur enlever tout motif de résistance armée et rendre au Gouvernement Central de CONSTANTINOPLE l'autorité qu'il n'a plus.

Rien ne devra plus empêcher le licenciement des troupes irrégulières.

Dans le cas contraire, l'Entente saura enfin le cas qu'elle peu faire des protestations de loyautés faites par les Turcs, soit par les chefs du mouvement national soit par les membres du Gouvernement.

Les Membres de la Commission:

L'Amiral Bristol	Le Général Bunoust
Délégué des Etats-Unis d'Amérique	Délégué de la France
Signé : BRISTOL	Signé : BUNOUST
Le Général HARE	Le Général DALL'OLIO
Délégué de la Grande-Bretagne	Délégué de l'Italie
Signé : HARE	Signé : DALL'OLIO

Copie du rapport de Mr. MAURICE GEHRI
délégué du Comité International de la Croix-Rouge

*Extrait de la revue Internationale de la Croix-Rouge,
3me année, No 31, 15 Juillet 1921.*

Mission d'Enquête en Anatolie
(12-22 Mai 1921)

L'initiative de l'envoi d'une mission interalliée chargée d'enquêter sur les atrocités imputées aux Grecs en ANATOLIE appartient au Haut Commissaire Britannique à CONSTANTINOPLE, SIR HORACE RUMBOLD. Dès qu'il eut connaissance du projet, le Croissant-Rouge ottoman sollicita le Comité International de la Croix-Rouge d'envoyer un délégué pour participer à l'enquête. La demande du Comité International, présentée par le Général C. B. THOMSON, son délégué temporaire à CONSTANTINOPLE pour la question des réfugiés russes, fut accueillie très favorablement par le Haut Commissaire Britannique et je fus chargé par le Comité International de le représenter dans la mission.

Celle-ci était composée de trois officiers supérieurs représentant les trois Hauts Commissaires alliées à CONSTANTINOPLE. Le Général FRANKS (Grande-Bretagne), avec son aide de camp le capitaine STONE, le colonel VICO (France), le colonel ROLETTA (Italie); tous trois accompagnés d'interprètes militaires parlant le grec et le turc.

*
**

La région qui faisait l'objet de l'enquête le SAMANLI DAGH, est la partie du littoral de la MARMARA comprise entre les golfes d'ISMID et de MOUDANIA. Cette région est visible de CONSTANTINOPLE, dont elle n'est qu'à 3-4 heures de bateau. La presqu'île a une superficie d'environ 600 km. Elle est presque tout entière montagneuse (950) mètres. Les rivières, nombreuses, très sinueuses, ont formé à leur embouchure des côtes d'alluvion basses et marécageuses, resserrées en triangle entre les collines. La plupart des villages de la côte sont nichés au fond de ces petites plaines cotières, couvertes de bouquets d'arbres, de cultures maraichères et de jardins d'oliviers. Sauf en ces points, les collines de la côte sud bordent directement la mer. Sur la côte nord, le terrain plat a plus d'étendue.

La presqu'île est fertile: c'est le point riche du bassin de la mer de MARMARA, réputé une des régions agricoles les plus fortunées. Oliviers, vigne, mûriers, arbres fruitiers, cultures maraichères sont les principales richesses. C'est de là que CONSTANTINOPLE tire ses primeurs. Selon ALI MADJID bey, professeur à l'Université de STAMBOUL qui m'a fourni la plupart de ces données géographiques, le marché de GUEMLIK débite à lui seul 10 millions de kilos d'olives et 3 millions de kilos de raisin par an. Il s'y fait aussi un actif commerce de cocons et de soie fillée. Comme bétail on élève surtout le mouton.

Les localités principales de la région sont: ISMIDT (l'ancienne Nicomédie), à 60 milles de CONSTANTINOPLE; KARA MURSEL; à 37 milles; BAZAR KEUY, aujourd'hui détruit près du lac d'ISNIK, ISNIK l'ancienne Nicée, YALOVA, à 27 milles; GUEMLIK (en grec Kios) à 45 milles.

La population de la presqu'île est turque et armé-

nienne. Sauf quelques villages mi-partis, la plupart étaient habités par une population homogène. Les villages grecs sont presque tous sur la côte. La partie musulmane de la population, la plus nombreuse, est un mélange de Turcs proprement dits (Osmanlis) de kurdes et de Tcherkesses, émigrés du CAUCASE après la conquête de leurs pays par les tsars. La terre appartient aux musulmans. Les Grecs et les Arméniens s'adonnent surtout, comme dans le reste du Levant, au commerce et au cabotage. Il y a parmi eux de grosses fortunes.

Au point de vue administratif, la presqu'île était divisée en kaza (districts) gouvernés par des kaimakams. Selon une statistique de source officielle turque, la population des 3 kazas de GUEMLIK, BAZAR-KEUY, YALOVA, comprenait avant l'occupation hellénique: 34.585 Musulmans, 16.990 Grecs et 24.616 Arméniens, dans 105 villages. Selon le Dr. MEZBOURIAN, président de la communauté arménienne de GUEMLIK, la population arménienne de ces 3 kazas et de celui de KARA MURSEL était avant la guerre, en juin 1914, de 43,151 âmes, et après l'armistice de 7.002. Le kaza de KARA MURSEL est actuellement au-delà du front grec. Les autres kazas débordent tous trois dans la région que la mission d'enquête a visitée et qui a pour limite la route GUEMLIK-BAZAR-KEUY YALOVA, seule route carrossable du pays, à part un tronçon de 15 km. qui mène de YALOVA à Coury les bains.



Partie du Bosphore le 12 mai à midi à bord du torpilleur britannique Bryony, la mission est rentrée à CONSTANTINOPLE le 22 mai.

En 10 jours, elle a visité, de GUEMLIK à YALOVA, la

plupart des localités du littoral et quelques unes de l'intérieur. (1)

L'enquête a été menée d'une manière impartiale. Tous les témoignages qui s'offraient, tant grecs et arméniens que turcs, ont été entendus.

La mission est arrivée à la conclusion que des éléments de l'armée grecque d'occupation poursuivaient depuis deux mois l'extermination de la population musulmane de la presqu'île. Les constatations faites - incendies de villages, massacres, terreur des habitants, coïncidences de lieux et de dates - ne laissent place à aucun doute à cet égard. Les atrocités que nous avons vues ou dont nous avons vu les traces, étaient le fait de bandes irrégulières de civils armés (tcheté) et d'unités encadrées de l'armée régulière. Nous n'avons pas eu connaissance de cas où ces méfaits aient été empêchés ou punis par le commandement militaire. Les bandes, au lieu d'être désarmées et dissipées, étaient secondées dans leur action et collaboraient la main dans la main avec des unités régulières encadrées.

La presqu'île de SAMANLI DAGH était au moment de l'enquête, en deçà du front grec et n'a jamais été, depuis le début de l'occupation hellénique, un théâtre d'hostilités. Jusqu'en mars dernier, la région avait été tranquille. Les faits criminels dont nous avons eu connaissance s'échelonnaient sur les deux derniers mois (fin mars au 15 mai) Ils sont subséquents à la retraite de l'armée grecque,

(1) Simultanément une autre mission interalliée, de composition analogue parcourait le littoral de TCHATAK Dagh, sur la mer Noire et le Golfe d'IS-MIDT. Le Comité International de la Croix-Rouge n'était pas représenté dans cette seconde mission.

après la défaite d'ESKI-CHEHIR, et peut-être en sont-ils une conséquence. La 3eme division hellénique, une des meilleures de l'armée, au dire des spécialistes, et dont l'attitude avait été correcte envers la population civile, du témoignage des Turcs eux-mêmes, avait été relevée dans le secteur d'ISMIDT-BROUSSE par la 10eme division, de formation récente, composée de Grecs d'ANATOLIE et qui ne s'étaient pas distinguée au feu devant ESKI-CHEHIR. Les Turcs de SAMANLI-DAGH ont-ils subi le contre-coup de la mauvaise humeur d'un général battu? Ou bien sésolution, en prévision d'une reprise offensive, de purger l'arrière d'éléments civils que la fortune des armes turques pouvait rendre inquiétants? Les Grecs instruits avec lesquels j'ai causé, affirmaient qu'au plébiscite qui suivrait la guerre, si plébiscite il y a, on trouverait dans la presqu'île une forte majorité de population hellénique. Les incendies et les massacres étaient-ils un acheminement à ce résultat? Je ne fais que poser les questions, les éléments d'une appréciation objective m'échappant complètement.

*
**

Arrivée à GUEMLIK le soir du 12 mai, la commission entreprit son enquête dès le lendemain matin par la visite de quelques villages incendiés: BAZAR-KEUY (turc), près du lac d'ISNIK, TCHINGHILER (arménien) au nord du précédent, TCHELTIKTCHI et GÉDÉLEK turks, entre PAZAR-KEUY et GUEMLIK. A TCHELTIKTCHI, quelques maisons que l'incendie avait épargnées un mois auparavant étaient de brûler au moment où la mission y arriva, et l'on arrêta en flagrant délit de pillage 4 soldats grecs qui venaient probablement d'y mettre le feu.

Tandis que la mission militaire roulait en auto, je

commençai l'enquête à GUEMLIK même, avec l'aide de l'interprète français très aimablement mis à ma disposition par le colonel VICO. (Le Haut Commissariat britannique ne m'avait pas autorisé à emmener un interprète fourni par le Croissant-Rouge.)

GUEMLIK ville de 7000 habitants en temps normal, en comptait en ce moment 16,000, dont 3,500 réfugiés grecs, 2,000 arméniens et 1,500-2,000 turcs. La plupart des réfugiés grecs 2,800 venaient du village brûlé de KIZ-DERBEND, au sud de KARA MURSEL; la plupart des arméniens, de TCHENGUILER, YÉNI-KEUY, ORTA-KEUY, et YALAK-DÉRÉ. Ces réfugiés recevaient de l'administration militaire 100 drames (320) gr. de farine par jour.

Presque tous les réfugiés turcs venaient du village de BAZAR-KEUY, évacué par ordre un mois auparavant, et brûlé peu après leur départ. Beaucoup se plaignaient d'avoir été volés et maltraités en cours de route, par des civils arméniens et des soldats grecs. Voici quelques cas que j'ai vus: une réfugiée de GUEDELEK, HADIDJÉ Hanim, blessée par des bandits arméniens d'une balle à l'épaule et de trois coups de baïonnette; un enfant, de GEDÉLEK, la mâchoire et la langue emportées, par un éclat d'une grenade jetée dans la maison où l'on avait rassemblé les femmes et les enfants du village; une femme de BAZAR-KEUY, HOURIÉ Hanim 60 ans dépouillée de son argent, blessée et violée par 5 ou 6 soldats grecs, son mari égorgé à côté d'elle, tous ses voisins et voisines confirmaient ses dires.

Les Turcs étaient logés beaucoup plus à l'étroit que les autres réfugiés. Des centaines jonchaient l'intérieur de la petite mosquée, la cour et le cimetière, Dans un autre local, près du Konak, 6 mètres sur 5, je comptai plus de 60 femmes et enfants; et les hommes étaient ab-

sents en ce moment, aux corvées. Depuis un mois, les réfugiés turcs n'avaient pas reçu une bouchée de pain de l'administration civile grecque ni de l'intendance militaire et ne vivaient que de ce que leur apportaient leurs correligionnaires du village voisine. Le maire de GUEMLIK, M. PSINAKIS me déclara que le commandant du 3me corps d'armée de BROUSSE avait, donné deux jours auparavant l'ordre de nourrir aussi ces réfugiés, mais la distribution n'avait pas commencé ni ne commença plus tard, pendant les dix jours que nous fumes là.

Le 2eme jours de l'enquête, la mission militaire l'employa à entendre chez le maire les dépositions des réfugiés grecs et arméniens. De celles que j'ai recueillies de mon côté, je ne releverai qu'un point; dix jours auparavant, des armes avaient été distribuées à 300 enrolés volontaires, grec et arméniens, et deux jours auparavant défense avait été faite, par voie d'affiches, aux habitants turcs de détenir aucune arme sous peine de mort.

J'appris d'autre part que la région voisine de KOUMLA (KOUMLA le grand et le petit, Echelle de KOUMLA, HAIDARIÉ KARADJA-ALI) était cernée et parcourue par des bandes armées. Personne ne pouvait y aller de GUEMLIK. Les Autorités grecques ne permettant à personnes d'en sortir la population de cette région, me disait mon informateur sera rapidement anéantie., Le jour de notre arrivée à GUEMLIK, 12 Mai, le témoin était à la ferme de TOUZLA sur la côte sud du golfe. Il entendit une fusillade. Vers le soir, trois personnes passèrent le golfe sur une planche de KARADJA-ALI à TOUZLA. Ils avaient essuyé des coups de feu et vu une bande cerner le village de Kutchuk KOUMLA. J'envoyai chercher ces 3 hommes qui depuis avaient gagné GUEMLIK. Le Maire de KOUMLA,

un habitant de ce village et le gendarme HUSSEIN Thavouche. Le messenger revint me dire qu'ils étaient introuvables. Plus tard, j'ai appris que le commandant de la place les avait fait arrêter, mais je ne pus communiquer avec eux.

Dans l'après midi, j'assistai à l'église orthodoxe à la messe de sépulture de deux jeunes Grecs de GUEMLIK, 19 et 20 ans, tués à l'Echelle de KOUMLA, trois jours auparavant. Au cimetière, je fis ouvrir les cercueils et prendre des photographies des cadavres qu'on disait horriblement mutilés. J'eus ensuite au cimetière un entretien avec l'archevêque de Nicée, Mgr. VASSILLIOS, qui me fit le récit du massacre d'ISNIK par les Turcs (Juin 1920) et me déclara : " L'armée grecque a été beaucoup trop douce dans la répression. Moi qui ne suis pas un militaire, mais un ecclésiastique, j'aurai voulu qu'on exterminât tous les Turcs, sans en laisser un seul. "

Le dimanche 15 mai fut une journée fertile en émotions. Nous vîmes brûler successivement trois villages turcs de la cote : à 8 heures le village de NARLI; à 10 heures, KARADJA-ALI; un peu plus tard, une maison à l'Echelle de KOUMLA; à 15 heures, KAPAKLI. Une panne du motor boot ayant obligé la mission à revenir à bord, je profitai de deux heures que nous avions devant nous pour aller interroger à GUEMLIK les parents des deux jeunes Grecs ensevelis la veille, et appris chez eux qu'un détachement grec de 150 hommes était parti de GUEMLIK trois jours auparavant pour la région de KOUMLA et au delà.

L'après-midi le Bryony alla mouiller devant KARADJA-ALI. Nous trouvâmes sur la plage 11 cadavres turcs dont 1 de femme. Ils avaient été tués quelques heures auparavant

à coups de fusil et de baïonnette et probablement précipités du haut de la falaise. Deux respiraient encore et furent transportés à bord et pansés. Nombreuses traces de pillage.

A 16 heures et demie, retour à l'Echelle de KOUMLA où le quartier général de la division avait envoyé des chevaux demandés par la mission pour monter à KOUTCHOUK-KOUMLA. La mission trouva le village absolument désert. Les gens se terraient dans les maisons, épouventés. A la vue des uniformes alliés, des portes s'entrebaillèrent, ont mit le nez à la rue; et quand, une heure après, la mission redescendit à l'Echelle, le village entier, plus de 1,000 personnes, la suivait sur les talons et s'installa sur la plage, sous la protection des canons du Bryony, qui durant toute la nuit fouilla de ses projecteurs les taillis des collines.

La mission informa immédiatement par télégraphie sans fil les Hauts commissaires à CONSTANTINOPLE des faits de la journée et dépêcha au général LÉONARDOPOULOS commandant de la 10^{ème} division hellénique, à GUEMLIK, une lettre qui le rendait responsable de la destruction éventuelle du village de KUTCHUK-KOUMLA.

Lundi 16 Mai. — Au matin, nous continuâmes à interroger les gens de la plage. Résumé des dépositions : situation troublée depuis, un mois. Jeudi dernier, 50-60 soldats grecs encadrés et 40 civils grecs armés sont venus de GUEMLIK, ont tué 3 hommes, blessé une femme et sont partis pour KARADJA-ALI. Hier matin, dimanche des détachements — une centaine d'hommes — sont venus de KARADJA-ALI et ont tué 8 ou 9 personnes. Ils emmenaient avec eux une quarantaine de femmes de KARADJA-ALI.

A 10 heures la mission monta à KUTCHUK-KOUMLA

pour s'assurer que le village était gardé et, au retour à l'Echelle, trouva le lieutenant colonel, chef du 3^{ème} bureau de la division, qui invita les gens de la plage à regagner leur village où ils seraient protégés. Personne ne quitta la plage.

Le Bryony se rendit ensuite à KAPAKLI qui brûlait depuis la veille à 3 heures. Quelques rares habitants parmi les ruines, fumantes. Les autres s'étaient enfuis dans la montagne. 8 cadavres, dont 4 femmes. Trois d'entre eux semblaient remonter à une quinzaine de jours. Les 5 autres étaient tués de la veille. Chez une femme le sang coulait encore. Une autre femme avait été tuée sur un matelas. Tout dans l'attitude des cadavres montrait qu'ils avaient été tués sur place, dans leurs maisons. Quelques uns étaient mutilés.

Les assassins, déclarèrent les survivants, étaient des soldats grecs. L'officier d'état major contestait leurs dires et, apercevant une petite fille, demanda qu'on l'interrogeât, « car la vérité sort de la bouche des enfants ». L'enfant déclara tranquillement, catégoriquement, que les malfaiteurs étaient des soldats grecs.

Autour du village, de nombreux objets d'habillement, de literie etc., abandonnés soit par les habitants dans leur fuite, soit par les pillards. On trouva aussi, comme la ville à KARADJA-ALI, comme tout à l'heure à NARLI, une bidon de pétrole aux trois quarts vides. Dans un jardin, un enfant de quelques mois abandonné. Un soldat italien le rapporta à bord.

Les survivants demandant à la mission d'être évacués sur un endroit tranquille, on leur dit de prévenir les gens qui se cachaient dans la montagne et de les rassembler sur la plage d'où ils seraient transportés à l'Echelle de KOUMLA le lendemain.

Au retour, arrêt devant NARLI. Le village entièrement détruit, brûlait encore. Il était désert. Seul un vieux Turc, une rose à son chapeau, était accroupi sous un olivier à côté de sa maison fumante. Il ne savait rien et nous fit sentir que nous étions de trop ici.

Retour à KOUMLA à 18 heures. Le soir arriva la réponse de CONSTANTINOPLE au radio de la veille. Le Haut Commissaire britannique était défavorable au transport des réfugiés à CONSTANTINOPLE et proposait à la mission d'organiser à KOUMLA un camp de concentration, sous la protection d'officiers interalliés envoyés de CONSTANTINOPLE et celle de la Croix Rouge. L'idée était excellente, mais sa réalisation demandait du temps et les gens de la plage et des villages incendiés ne pouvaient être abandonnés au sort qui les attendaient après notre départ. Je proposai de télégraphier au Croissant Rouge. La mission militaire accueillit cette proposition avec beaucoup de faveur et et j'envoyai le radio suivant :

« Croissant-Rouge, CONSTANTINOPLE. KARADJA-ALI, »
« NARLI, KAPAKLI brûlés. Mille habitants KUTCHUK KOUMLA »
« terrorisés rassemblés plage. Pouvez vous envoyer immé- »
« diatement bateaux pour embarquer quinze cents? Pouvez »
« vous assurer logement CONSTANTINOPLE? Mettez-vous »
« communication avec Haut Commissaire britannique »
« avant rien entreprendre ».

Le Mardi 17 mai, la commission reçut à bord les dépositions du lieutenant JEAN COSTAS et de l'adjutant Papoutopoulos, du 28eme régiment d'infanterie, qui commandaient le détachement envoyé en reconnaissance dans la partie sud de la presqu'île, les 12, 13, 14 et 15 mai. L'itinéraire suivi et l'horaire de route coïncidaient sur presque tous les points avec les renseignements fournis

par les gens de KOUMLA et des villages incendiés. Le Lieutenant COSTAS admettait comme possible que ses soldats eussent mis le feu. Il n'avait pas cru devoir se rendre compte de ce qui se passait. A l'Echelle de KOUMLA, il avait fait arrêter et fusiller 4 Turcs armés.

Tandis que le Bryony allait à FISTIKLI et ARMOULLI, je partis avec le lieutenant et l'adjutant grecs et notre interprète italien pour reconnaître les cadavres des 4 Turcs fusillés. En une heure de cheval, nous en trouvâmes 7 dont le lieutenant ne reconnut qu'un seul comme sien. A la question: «Pourquoi les avait-il fait tuer, puisqu'il n'avait ordre que de les arrêter?», il répondit: parce qu'il m'a plu ainsi. Les Grecs regagnèrent GUEMLIK et nous l'Echelle de Koumla. Sur le chemin du retour, nous trouvâmes encore deux cadavres.

Le soir, vers 17 heures, nous reçûmes à l'Echelle la visite du chef de bande YORGO, de GUEMLIK, armé jusqu'aux dents, accompagné d'un enfant et d'un soldat armés et suivis d'un détachement de soldats qui restèrent dissimilés sous les arbres à quelque distance du village.

Yorgo se vanta d'avoir accompagné le détachement de reconnaissance de Costas dans tous ses déplacements et d'avoir mis le feu aux villages.

En partant, le trio vola 3 chevaux aux gens de la plage pour monter à KUTCHUK KOUMLA.

La mission militaire rentrée à 18 heures, informa immédiatement le général de la division de la présence du bandit. Le Bryony avait pris à la remorque en entrant, 2 mahonnes laissées à KAPAKLI le matin et qui ramenaient environ 200 réfugiés descendus des montagnes.

Le mercredi 18 mai, la mission visita le quartier turc de GUEMLIK et reçut au konak des déposition des réfugiés tures.

Le soir, à 21 heures, arriva le bateau du Croissant Rouge, l'INÉBOLI, qui embarqua immédiatement les réfugiés de la plage, à la lumière du projecteur du Bryony, et repartit plein à deux heures du matin. Comme il n'avait pu emmener tout le monde, que, d'autre part, nous avions décidé, d'accord avec le Croissant Rouge, d'évacuer aussi les réfugiés de GUEMLIK menacés de mourir de faim, je fis partir par l'INÉBOLI une lettre au capitaine G. BURNIER, délégué permanent du Comité International de la Croix-Rouge à CONSTANTINOPLE, lui demandant de nous envoyer le WYGBERT, arrivé hier de HAMBOURG à destination de NOVOROSISK, qui naviguait sous pavillon de la Croix-Rouge et qui était assez grand pour emmener à la fois tous les réfugiés restants.

Le jeudi 19 Mai, un officier de liaison de la division emmena à bord, d'ordre du général LÉONARDOPOULOS, le chef de bande YORGO qui déclara qu'il s'était vanté la veille, étant pris de vin; il avait bien accompagné le détachement Costas dans ses déplacements; mais seulement en qualité de guide; ce n'était par lui qui avait mis le feu aux villages, mais des brigands grecs de YALOVA; l'officier et lui avait vus faire.

A 22 heures, arriva l'INÉBOLI (2eme voyage), suivi peu après de 3 autres bateaux turcs; le *Gayret* le *Galata* et le *Gallipoli*. Le Croissant-Rouge et le capitaine BURNIER avaient eu beaucoup de peine à obtenir l'autorisation d'envoyer ces bateaux, le Haut Commissariat britannique restant très opposé au transfert de réfugiés à CONSTANTINOPLE. Il n'avait pas autorisé l'envoi du Wygbert, parce que l'équipage était allemand.

La journée du vendredi 20 mai fut occupée à l'embarquement des réfugiés. Le général LÉONARDOPOULOS

retint 145 hommes d'âge militaire (20-40), dont je notai les noms. Il retint également les habitants turcs de GUEMLIK, qui eux aussi avaient demandé à partir. Ses officiers s'opposèrent au débarquement des vivres que le Croissant-Rouge avait amenés pour ravitailler la population. Tout ce que le général FRANKS put obtenir, fut la remise au médecin turc de GUEMLIK d'une boîte de médicaments et d'articles de pansement.

Dans la nuit du Vendredi au Samedi 21 mai, l'INÉBOLI fit un 3me voyage pour prendre le reste des gens de KOUMLA et leur bétail. Le total des réfugiés transportés à CONSTANTINOPLE atteignit 2,602 se décomposant comme suit :

Réfugiés de Koumla et du Littoral avoisinant.

1er Voyage de l'INÉBOLI	820 personnes
2me » »	350 »
3me » »	250 »
	<hr/>
	1420

Réfugiés de Guemlik.

Par le Gayret	250 personnes
» Galata	312 »
» Gallipoli	620 »
	<hr/>
	1182

Après avoir passé la nuit devant TOUZLA (côte nord du globe d'ISMIDT), dans l'attente d'instructions complémentaires de CONSTANTINOPLE, la mission se rendit le samedi matin à YALOVA, sur la côte nord de la presqu'île, et

y entendit au konak des dépositions de plaignants grecs et turcs. La région, tranquille jusqu'au 15 Avril, sous la 3eme divisions hellénique, était depuis cette date, profondément troublée. Dès l'arrivée du capitaine PAPAGRIGORIOU, les incendies et les massacres étaient allés leur train. 16 villages avaient été brûlés, dont les survivants, très peu nombreux, s'étaient réfugiés à YALOVA et dans les 2 villages subsistants, SAMANLI et AK-KEUY. Tout le reste de la population environ 6.000 personnes avait disparu.

La mission, n'étant pas autorisée à évacuer un plus grand nombre de réfugiés, ne poussa pas plus loin son enquête à YALOVA. L'après midi elle visita Tchinaradjik, à l'ouest de YALOVA, village autrefois Turc, aujourd'hui entièrement grec, puis INGHÉRÉ, et de là escortée de soldats grecs, monta aux deux villages turcs de KODJA DÈRE le Haut et le Bas, entièrement brûlés et déserts, où l'on ne retrouva que quelques ossements d'être humains et d'animaux.

Le dimanche matin 22 mai, la mission, considérant son enquête terminée, rentre à CONSTANTINOPLE.

Le Mardi 24, les Hauts Commissaires Alliés ayant décidé, sur les instances de la mission, d'évacuer les gens de YALOVA, le Croissant Rouge y envoya un bateau le Gul Nihal, que j'accompagnai avec une commission de protection interalliée, composé du capitaine LUCAS (France) lieutenant HOLLAND (Grande BRETAGNE), lieutenant BONACORCI (ITALIE) plus l'interprète anglais et un policemen. Vinrent en outre avec nous M. A. J. Toynbee, professeur à l'Université de Londres, correspondant du Manchester Guardian, et sa femme, qui étaient dans le pays depuis 5 mois et étaient munis d'un laissez-passer du général PAPOULAS, commandant en chef de l'armée grecque, leur permettant de circuler sur tout le front.

Ce deuxième voyage, bien que n'ayant duré que deux jours, fut plus mouvementé encore que le premier. Je ne puis entrer ici dans le détail des incidents. Je ne relèverai que deux faits :

A AK-KEUY, l'un des deux villages subsistants, la mission trouva qu'un quartier avait été complètement pillé, une dizaine de jours auparavant portes enfoncées, fenêtres brisées, intérieur vides et, près des maisons, les tombes encore faiches de 60 habitants tués ce jours là. Nous pûmes noter les noms de 49 d'entre eux. Deux courageux gamins du village conduisaient la mission, épiés de loin, pas à pas, par les gardes champêtres grecs et par notre escorte. L'un deux fut recueilli à bord avec sa famille. L'autre, emmené à l'écart un instant par un civil grec de la plage, disparut sans que les recherches de notre policeman permissent de retrouver sa trace.

Il avait été entendu au départ de CONSTANTINOPLE que nous emmenerions tous les Turcs de la région de YALOVA, habitants et réfugiés. Le capitaine PAPAGRIGORIOU après avoir commencé par prétendre qu'il n'y avait aucun réfugié turc dans la région, déclara avoir reçu comme instruction formelle, de la division, de ne laisser embarquer que les réfugiés. Nous demandâmes confirmation par télégramme au général LÉONARDOPOULOS, à GUEMLIK. Le capitaine reçut réponse confirmative. Le lendemain les instructions se restreignirent encore en ce sens qu'il ne nous était plus permis d'emmener que les réfugiés des villages brûlés, au nombre de 6 seulement. Le capitaine grec, après avoir longtemps nié obstinément qu'il y eut d'autres villages brûlés malgré les témoignages des gens de ces villages réfugiés à YALOVA finit par reconnaître le fait, mais se refusa absolument à laisser partir

les femmes et les enfants de YORTAN, KIRAZLI et de Djadjik, sous prétexte que les hommes avaient franchi les lignes grecques pour rallier les forces Kémalistes dans le secteur de KARAMURSEL. Le tri des réfugiés, sur la plage, au milieu des soldats indisciplinés, de nombreux bandits et chefs de bandes et d'une foule de civils grecs et arméniens que chauffait un prêtre grec envoyé de Constantinople, fut une vraie lutte, longue et pénible. Nous dûmes à la lettre arracher les réfugiés un à un. Sur les 200 que nous dûmes abandonner sur la plage, nous ne pûmes noter les noms que de 140.

Le Gul-Nihal quitta YALOVA le mercredi soir 25 mai à 20 heures avec 333 réfugiés à bord, ce qui portait le total des réfugiés évacués sur Constantinople à 2,935 dont 1,250 enfants.

Restaient:

A YALOVA: environ 400 habitants musulmans dont 45 fonctionnaires, plus une centaine de réfugiés et de gens du dehors.

A SAMANLI: 157 habitants et réfugiés:

A AK KEUI: 333 habitants et réfugiés.

Le nom de chefs de famille des 2 villages avaient été relevés par la mission et les listes remises au Croissant Rouge, pour contrôle le jour où l'on pourrait revenir les chercher.

A notre retour à Constantinople, le Haut Commissaire hellénique affirma, avoir consenti à l'évacuation de tous les Turcs de la région, habitants et réfugiés, et d'autre part à un télégramme envoyé par Mr. TOYNBEE au grand quartier général à Smyrne, pour lui signaler les atrocités commises dans la région et les difficultés auxquelles nous nous étions heurtés, le généralissime PAPOULAS répondit télégraphiquement qu'il avait donné

l'ordre au quartier général du 3^{ème} corps d'armée à Brousse de laisser partir tous ceux, habitants ou réfugiés qui en manifesteraient le désir.

Au moment de mon départ de CONSTANTINOPLE, le 30 mai, le Croissant-Rouge venait d'être informé que, dans leur séance de ce jour, les trois Hauts Commissaires alliés à CONSTANTINOPLE s'étaient mis d'accord sur la nécessité d'évacuer complètement la population musulmane de SAMANLI-DAGH et avaient obtenu l'agrément du Haut-Commissaire hellénique.

Le 24 Juin, une dépêche du Croissant-Rouge informait le Comité International que l'évacuation de la presqu'île était terminée et qu'il n'y restait plus que les hommes valides d'âge militaire retenus par le commandement grec.

RAPPORT D'UN DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE INTERALLIÉE.

I Partie.

Le 2 Juin 1921 une mission interalliée accompagnait le Croissant Rouge à bord du bateau Gul-Nihal dans l'intention de ramener les habitants, pour la plupart musulmans de YALOVA, AK KEUY, SAMANLI, OMOUR BEY et ARMOUDL

La nécessité de sauver également les réfugiés des villages détruits de ces régions qui s'étaient enfuit durant cette évacuation s'imposait, si l'on voulait défendre cette malheureuse population contre les attaques des cruelles bandes Arméniennes et Grecques dont l'action n'était nullement gênée par les Autorité Militaires Grecques locales

C'est ainsi que par exemple à Ak-Keuy, dans les quinze jours qui ont précédés, soixante personnes, soit

15 0/0 de la population, affolées de ce village étaient massacrées. Les autorités militaires Grecques ne consentirent pas à laisser partir les habitants de la région de YALOVA. Le 6 Juin 1921, les habitants et réfugiés de YALOVA, de SAMANLI, d'AK-KEUY, à l'exception d'un certain nombre d'hommes valides étaient transportés à CONSTANTINOPLE.

Les démarches faites par les Hauts Commissaires alliés en vue d'obtenir le transport des habitants de GUEMLIK et d'ARMOUDLI, ayant été acceptées, le 13 Juin 1921, le Gul-Nihal et quelques autres bateaux repartaient pour cette destination.

Les habitants d'OMOUR Bey après 24 heures de réflexion ne se résignèrent pas à quitter leur village, 300 réfugiés seulement pour la plupart de BZAR-KEUY furent envoyés aux environs de Stamboul.

La Mission procéda en suite à l'évacuation des habitants et réfugiés d'ARMOUDLI, qui s'élevaient à 2000 ou 2500. Les autorités Grecques s'étaient tout d'abord opposées au départ de 16 familles musulmanes retenues comme otage, vu que certains membres de ces familles avaient été accusés par un albanais nommé IZZET, habitant d'ARMOUDLI, d'avoir gagné la montagne afin d'organiser à CONSTANTINOPIE des bandes qui viendraient opérer dans la région d'ARMOUDLI. La Mission ayant insisté pour le relâchement de ces familles, le Commandant Grec de GUEMLIK finit cependant par autoriser le départ de ces malheureuses familles.

Les autorités avaient également empêcher les habitants de prendre leur bétail, ne voulant donner aux propriétaires qu'un simple reçu. A la suite d'une nouvelle démarche faite à GUEMLIK, le Commandant Grec consentit à faire payer immédiatement le prix du bétail

ce qui fut accepté par le Délégué du Croissant Rouge. Toutefois cette transaction se fit dans des conditions désastreuses pour les malheureux réfugiés: Une belle vache fut payée en moyenne de 13 à 16 livres, un mouton ou une chèvre 3 livres et 1/2, un veau 5 livres. Les officiers de la Mission Alliée (un capitaine français et un lieutenant ITALIEN) ne voulant pas que leur présence fut comme une sorte d'encouragement à cette spéculation, protestèrent et se retirèrent à bord pendant les transactions. Les réfugiés purent emporter une partie de leur bien, meubles dont 150 mille Okes d'olives.

Le 26 Juin, un garde côte hellène voulut perquisitionner dans le GUL-NIHAL, la mission s'y opposa et le commandant du garde côte «Aspis» se retira. Quelques heures plus tard le transport armé hellène «MICHALI» oraisonna le «GUL-NIHAL» et lui intima sans autres explications l'ordre de la suivre, la mission refusa et arrêta le bateau en signalant la présence d'une mission intéralliée à bord, et demandant par signaux «Que nous voulez-vous?». Un officier grec vint, voulut visiter le bateau, la mission, ayant refusé, le commandant du «Michali» ordonna au GUL-NIHAL de l'accompagner à ISMIDT, il le laissa libre après 2 heures, en ayant reçu l'ordre par T. S. F. A ce moment même, des massacres de musulmans avaient lieu à ISMIDT.

II Partie

Le GUL-NIHAL arrive à ISMIDT le 29 Juin dans la matinée à 9 h. 24 après la reprise de la ville par les troupes nationalistes. Dans la rade se trouvaient un torpilleur Anglais, un torpilleur Américain et un torpilleur Italien. Une Mission intéralliée était déjà là depuis le 28 Juin au

soir, et avait pu constater que l'ordre régnait à présent dans la ville ainsi que dans les troupes d'occupation.

On a évalué à plus de 360 le nombre d'habitants massacrés par les « tchétés » arméniens et grecs, et même par les marins hellènes. Les commandants Hellènes n'avaient pas empêché ces massacres. Des malheureux habitant principalement dans le quartier situé à l'extrémité de la ville avaient été entraînés hors de leurs domiciles et fusilés. Leurs cadavres ont pu être photographiés avant l'inhumation. La plupart d'entre eux portaient des traces de mutilation; oreilles, doigts coupés, d'autres les bras liés; un jeune homme avait échappé par miracle à cette mort, la balle qui lui était destinée ayant traversé son fez; il était tombé et s'était enfuit en rampant derrière les broussailles. Il ignorait ce qu'était devenu son père. Au cours de l'inspection de la Mission d'enquête en ces lieux des veuves en pleurs venaient demander justice, des femmes âgées montraient sur leurs corps des meurtrissures, témoignages des brutalités subies, des témoins dignes de foi assurent qu'on entendait les cris poussés par des jeunes filles ou des femmes violées, des jeunes filles pleuraient, et il n'était pas nécessaire de leur demander la cause de leur chagrin. Heureusement pendant les massacres 3000 habitants s'étaient réfugiés dans la cours de l'école française où leur protection fut assurée. Un officier Français Monsieur Delors, le Commandant du torpilleur « Bombara », des marins et quelques soldats français purent contribuer à préserver des violences ou du les indigènes certain nombre de malheureux habitants d'ISMIDT.

Un incendie ayant éclaté, menaçait de détruire la ville. Sur l'initiative et les encouragements de 2 frères

assomptionistes, dont l'un habite la région depuis 20 ans, ce sinistre put être circonscrit après avoir dévoré une centaine de maisons.

Pendant que le GUL-NIHAL était en rade, l'armée Grecque poursuivait le long de la côte du Golfe sa retraite d'ISMIDT sans être inquiétée, ce qui ne l'empêcha pas de tout brûler et tout détruire au passage. Jusqu'à YALOVA la côte n'était qu'un rideau de fumée, seuls les villages Grecs furent épargnés. A DEYIRMEN DÉRÉ il ne reste qu'une soixantaine d'habitations.

Le 1^{er} Juillet, le GUL-NIHAL se rendit à KARA-MURSEL où la destruction est complète. Heureusement les habitants comme tous ceux des villages voisins, chassés par la canonade de KILKISS et prévenus par les incendies précédents s'étaient enfuis dans la montagne. Le capitaine français de la Mission découvrit auprès d'une vieille femme ayant eu les côtes et les bras meurtris à coups de crosse par les soldats Grecs, un soldat hellène malade, abandonné au cours de la retraite. Il fut recueilli par le Croissant-Rouge ainsi qu'une autre femme également trouvée dans les jardins. Ces deux vieilles femmes dont les jours sont en danger, ainsi que le soldat hellène sont en traitement dans les hôpitaux de CONSTANTINOPLÉ.

Le GUL-NIHAL se rendit ensuite au village EREGLI et de KARA-MURSEL qui est également détruit par le feu, dont 2 vieillards restés dans leur maison ont péri.

Les habitants de KARA-MURSEL et d'Eregli, descendus petit à petit de leur refuge dans la montagne, ne demandent que des tentes et de la farine pour un moi, ils vont courageusement se remettre à l'œuvre pour reconstruire leur foyer détruit si brutalement et sans nécessité militaire.

Ces malheureux villageois au nombre de plus de 20,000 vivaient dans des conditions lamentables privés

de nourriture traqués par des détachements ennemis, ils sont certainement les plus grandes victimes de cette guerre si inhumaine.

Il est heureux que les habitants musulmans des localités de la région de YALOVA et d'ARMOUDLOU ont pu être éloignés de ces parages avant le passage de la colonne grecque en retraite. Que de souffrances et de massacres on a pu éviter.

L'œuvre de destruction grecque ne peut être évaluée à présent, toutes ces localités situées dans une région fertile, et qui avaient dans la ville de COSTANTINOPLE un débouché lucratif, étaient très florissantes.

ERRATA

<u>Erreurs</u>	<u>Corrections</u>	<u>Page</u>	<u>Line</u>
Bryon	Bryilie	10-14-16	
réconfortante	réconfortantes	19	21
du bord	à bord	51	
grevades	grenades	56	
du secours	du secours	106	
demandés	demandées	179	9
un	une	188	9
brutalement qu'il	brutalement vu qu'il	194	8
détachement	détachement	216	8
tragique	tragiques	219	3
les misérable	les misérables	221	11
aux Ministère	au Ministère	226	14
unitamment	nuitamment	229	7
numéraire	numéraires	232	6
auxiliaires	auxiliaire	233	13
hellène	hellènes	239	1
Eznie	Ezine	252	19
rassamblé	rassemblé	257	2
corps victimes	corps des victimes	257	6
situé	située	264	27
incendiés	incendiées	267	6
hellènes	hellène	268	11
battu	battus	271	9
profanée	profanées	274	1
ds Hassan	de Hassan	275	11
l'arrêtèrentes	l'arrêtèrent	277	25
Anstasi	Anastasi	288	1

<u>Erreurs</u>	<u>Corrections</u>	<u>Page</u>	<u>Line</u>
incombe individualité	incombe aux	289	8
réguliers	régulières	291	3
accompagné	accompagnés	291	7
avancé	avancés	291	10
seul responsable	seuls responsables	291	19
commerciale	commerciales	291	31
leur	leurs	293	11
repartira ces	répartir ces	294	23
bassion	bassin	297	16
de population	de la population	300	16
étaient de brûler	étaient en train de brûler	300	28
une autre	un autre	301	31
pansées	pansés	304	3
ville	veille	305	25
par	pas	308	20
refugtés	réfugiés	309	13
sameni	samedi	309	24
j'accompagnai	j'accompagnais	310	24
faiche	fraiche	311	9
uinze	quinze	313	27
1021	1921	314	4
du les indigènes	du massacre	316	28
encouragement	encouragements	316	32
soldats	soldat	317	22
un moi	un mois	317	29
